LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

PREMIÈRE PARTIE.

A MONSIEUR M. A.

Mon ami, avant de prendre la sérieuse détermination à laquelle vous me conviez, je veux vous rendre compte de ma vie et de moi-même avec la plus scrupuleuse sincérité. Mon récit sera long, exact, minutieux, parfois puéril. Je vous ai demandé trois mois de solitude et de liberté d'esprit pour classer mes souvenirs et interroger rétrospectivement ma conscience. Permettez-moi de ne prendre aucun parti, de n'avoir même aucune opinion sur l'offre que vous me faites, avant que ce travail n'ait été placé sous vos yeux.

LUCIENNE.

I.

Le 30 juin 1805, Mme de Valangis était dans son vieux carrosse de campagne, étrange monument composite qui tenait de la calèche, de la patache et du landau, mais qui n'était précisément rien de tout cela. C'était un de ces véhicules de fantaisie que les fabricans de province inventaient *au gré des personnes* sous le directoire, époque de transition, de tâtonnement et de caprice dans tous les genres. La voiture, étant lourde et solide, durait encore, et Mme de Valangis ne se souciait plus d'aucun changement dans ses habitudes. Elle avait

échappé aux orages de la révolution en se tenant coi dans son château de Bellombre, au fond d'une gorge des montagnes de la Provence, et en cachant de son mieux sa fortune, qui était médiocre, et ses principes, qui étaient modérés. C'était la meilleure des femmes, peu cultivée littérairement parlant, mais douce, affectueuse, dévouée, et chez qui les instincts du cœur ne se trompèrent jamais. Ce n'est pas elle qui eût livré Toulon aux Anglais et fait des vœux pour l'étranger. Ce n'est pas elle non plus qui eût repris Toulon et fait des vœux ardens pour le triomphe de la république ou de l'empire. — Je suis vieille, disait-elle, je ne demande qu'à rester tranquille, et je suis femme, je ne puis vouloir le malheur de personne.

L'excellente dame se promenait donc fort tranquille dans son carrosse : à ses côtés, une forte villageoise provençale tenait un nourrisson assez robuste, la propre petite-fille de Mme de Valangis, Mlle Lucienne, âgée de dix mois. Cette enfant, transplantée en Provence, était née en Angleterre ; son père, le marquis de Valangis, ayant épousé dans l'émigration une Irlandaise de bonne famille. Le climat de l'Angleterre n'avait pas été propice aux deux premiers-nés de cet hymen, morts tous deux en bas âge. On avait confié Lucienne presque dès sa naissance à une nourrice française et aux soins de la grand'mère, qui avait été la chercher à Douvres, et qui depuis trois mois l'élevait avec bonne espérance sous le soleil du midi. L'enfant, bien qu'émigrée par le fait de sa naissance et par la situation de son père, n'avait pas troublé par sa rentrée le repos de la France; mais elle était destinée à troubler étrangement celui de sa famille.

Le chemin montait, montait. La chaleur était accablante. La voiture, découverte et basse, allait au pas, au pas le plus lent que puissent emboîter deux vieux chevaux dont le cocher est profondément endormi sur son siége. La nourrice, voyant que la dame de Valangis dormait aussi, abrita bien sous son voile de mousseline blanche la tranquille Lucienne, qui s'était assoupie la première, et résolut de bien veiller sur ce cher trésor; mais il faisait si chaud et l'on allait si lentement que, quand on eut gagné le haut de la côte, et que d'eux-mêmes les chevaux se mirent à trotter en sentant le fumet de leur écurie, tout le monde s'éveilla. Le cocher fouetta ses bêtes pour prouver sa vigilance, Mme de Valangis jeta un paisible et bienveillant regard sur le voile qui protégeait sa petite-fille; mais la nourrice, ne sentant plus rien sous ce voile, rien dans ses bras, rien sur ses genoux, se redressa d'un air effaré et resta sans voix, les yeux hagards, demi-morte et demi-folle : l'enfant avait disparu.

Elle ne cria pas, elle ne put dire un mot, elle s'élança sur le chemin, elle tomba, elle resta évanouie. Le cocher arrêta, et, comprenant vaguement que l'enfant avait dû glisser des bras de la nourrice sur le chemin, il n'attendit pas l'ordre de sa patronne éperdue pour retourner sur ses pas ausssi vite que possible. Les chevaux désappointés ne payèrent pas de zèle. Le pauvre homme cassa son fouet, ce qui n'avança pas les affaires. La vieille dame, s'imaginant qu'elle pourrait courir, se fit descendre; le cocher, frappant à tour de bras du manche de son fouet, la devança. La nourrice, à peine revenue à elle, se traîna comme elle put sur les traces de la grand'mère : pas un passant sur la route poudreuse, pas une trace que la brise, toujours forte en ces contrées, n'eût effacée déjà. Quelques paysans, occupés à une certaine distance, accoururent aux cris des femmes, et se mirent à la recherche en se lamentant. Le plus diligent fut encore le cocher, qui s'attendait avec horreur à retrouver l'enfant écrasé dans une ornière et qui sanglotait comme un brave homme, tout en jurant comme un païen.

Mais quoi ? rien, pas d'enfant écrasé, pas un débris, pas un chiffon, pas une goutte de sang, pas un vestige, pas un indice sur ce chemin désert et muet. Il y a par là de grands moulins, anciennes dépendances monacales, situés à deux ou trois lieues les uns des autres, le long du torrent de Dardenne. Le cocher appela, questionna, tâcha de savoir, en se frappant la poitrine, en quel endroit il s'était endormi. Personne ne put le lui dire. On était si habitué à le voir dormir sur son siége ! On n'avait pas remarqué si l'enfant était dans la voiture à telle ou telle rencontre. Rien, absolument rien. Au bout de quelques heures, tout le pays était en émoi, depuis le château de Bellombre jusqu'au hameau du Revest, où la promenade avait fait halte et où la petite avait été vue au sein de la nourrice. La justice ne fut pas vite sur pied, mais elle y fit son possible. On fouilla les rares habitations de la vallée, on explora tous les ravins, tous les fossés, on arrêta quelques vagabonds, on interrogea tout le monde; la journée, la semaine, le mois, l'année s'écoulèrent, et personne ne put seulement soupçonner ce qu'était devenue la petite Lucienne.

II.

La nourrice devint folle furieuse; on fut obligé de l'enfermer. Le vieux cocher, blessé au cœur et dans son amour-propre, chercha des consolations ou plutôt l'oubli dans le vin. Il se noya avec un de ses chevaux un soir que la Dardenne avait débordé. Le marquis de Valangis cacha, dit-on, aussi longtemps qu'il put à sa femme la

funeste et mystérieuse aventure. Elle l'apprit et en mourut. Le marquis devint sombre, irritable, injuste, et jura que son ingrate et fatale patrie n'aurait pas ses os. Il se refusa aux instances de Mme de Valangis, qui le suppliait de faire des démarches pour rentrer en France. Il prétendait n'aimer plus rien ni personne. Il ne pouvait pardonner à sa mère de n'avoir pas su veiller sur son unique enfant. Seule, la vieille Mme de Valangis résista aux coups terribles qui avaient frappé sa maison. Elle devint très dévote et fit des offrandes et des vœux à toutes les chapelles du pays, espérant toujours qu'un miracle lui rendrait sa pauvre chère enfant.

Quatre ans s'étaient écoulés. On était en 1809. Mme de Valangis avait soixante-dix ans. Un matin elle vit arriver une femme pâle qui sortait de l'hospice. C'était Denise la nourrice, guérie de l'aliénation mentale, mais vieillie avant l'âge, et si atténuée par le traitement qu'on la reconnaissait à peine. — Madame, dit-elle, saint Denis, mon patron, m'est apparu trois fois en rêve. Trois fois il m'a commandé de venir à vous pour vous dire que Mlle Lucienne va revenir, et me voilà. Les médecins ont déclaré depuis longtemps que je n'étais plus malade. Seulement ces messieurs, qui ne croient à rien, disent que j'aurai toujours le cerveau faible. C'est à cause de ça que j'ai résisté deux fois à la voix de mon saint patron; mais à la troisième je n'ai plus osé. Faites de ce que je vous dis ce qu'il vous plaira. Moi, je crois avoir fait mon devoir.

L'apparition de Denise avait effrayé la vieille dame; elle se rassura en voyant son air doux, sincère et résigné. Et puis la vision de cette femme répondait à des songes vagues et à des espérances persistantes chez elle-même. Elle avait tant prié, tant fait d'aumônes, tant suivi de processions, tant payé de messes, qu'il lui était bien impossible de douter de l'assistance divine. Les hallucinations de Denise lui parurent des révélations; elle voulut savoir sous quel aspect le saint patron lui était apparu, quel âge il paraissait avoir, comment il était vêtu, de quels mots il s'était servi. Denise était naïve, elle manquait d'imagination, elle ne voulut ni ne put rien inventer. Elle avait vu quelqu'un en qui elle avait reconnu son patron, elle avait ouï des paroles qui annonçaient le retour de l'enfant; elle n'en savait pas davantage.

Mme de Valangis la fit examiner et interroger par son médecin et son curé. Le médecin reconnut que le cerveau était calme. Le curé déclara que l'âme était sincère, et tout cela était vrai. La vieille dame en conclut que l'apparition était réelle et la promesse positive. Elle garda Denise auprès d'elle et commença de nouvelles recherches, comme si la perte de sa petite-fille eût daté de la veille.

Cette aventure inexplicable avait fait beaucoup de bruit dans le

pays, mais on l'avait à peu près oubliée quand la nouvelle se répandit que la petite fille venait d'être retrouvée aussi mystérieusement qu'elle avait été perdue. Les amis, les parens, les oisifs et les curieux s'empressèrent d'aller s'en assurer, croyant un peu qu'on les mystifiait, mais se résignant à en être pour leur course. Denise reçut tout le monde avec de grandes démonstrations de joie, criant au miracle et se fâchant presque contre ceux qui n'y voulaient pas croire. Mme de Valangis se montra tout autrement disposée. Elle déclara qu'il n'y avait rien que de très naturel dans le secours de la Providence, et que sa chère petite lui avait été ramenée saine et sauve par d'honnêtes gens qui l'avaient retrouvée. Chacun voulait voir l'enfant. Elle refusa de la montrer, disant qu'elle était fatiguée du voyage et toute dépaysée, si bien qu'on s'en alla, les uns persuadés que Mme de Valangis parlait sérieusement, les autres qu'elle avait des motifs impénétrables pour faire courir un bruit dénué de fondement.

Deux amis intimes, le médecin et l'avocat de la famille, furent seuls admis à voir Lucienne un instant, et voici ce que leur déclara la grand'mère :

Une personne qu'elle ne nommait pas, et dont elle ne voulait même pas dire le sexe, l'avait fait prier de descendre à la *Salle-verte*, un endroit du parc situé dans une sorte de précipice au-dessous du manoir. Là on lui avait fait jurer de ne jamais dire un mot qui pût mettre sur la trace des coupables. A ce prix, on lui rendrait son enfant et on lui prouverait son identité. Mme de Valangis avait juré sur l'Évangile. On lui avait alors raconté des choses qui ne lui laissaient pas le moindre doute sur l'identité de sa petite-fille, et la nuit suivante, dans ce même lieu appelé la Salle-verte, on la lui avait ramenée sans vouloir accepter ni récompense ni dédommagement d'aucune sorte des bons soins qu'on avait pris d'elle durant quatre ans et du voyage que l'on avait fait pour la ramener. Il ne fallait donc pas adresser d'inutiles questions à Mme de Valangis, ni espérer qu'elle violerait jamais son serment. Elle déclarait en outre que l'enfant, parlant une langue étrangère qui pourrait trahir le lieu d'où elle venait, on ne la verrait que lorsqu'elle l'aurait oubliée.

L'avocat, M. Barthez, fit observer à Mme de Valangis que les précautions dont on l'obligeait à entourer la recouvrance de sa petite-fille pourraient bien amener de sérieux embarras par la suite sur la question d'état civil de l'enfant, à moins que l'on ne pût fournir des preuves irrécusables de son identité.

— J'aurai ces preuves, répondit Mme de Valangis. J'en ai déjà de suffisantes pour établir ma certitude. Celles que la loi pourrait exi-

ger viendront en temps et lieu. Je vous autorise à dire à tout le monde que vous avez vu ma petite-fille, et je vous prie d'ajouter que j'ai toute ma raison, que je n'attribue pas son retour à un miracle, que je n'ai pas été trompée et exploitée, enfin que je *sais* que c'est elle et que je l'établirai par la suite. Tout le monde comprendra que je ne puis ni ne veux trahir le secret d'une personne innocente qui tient de près aux coupables et ne doit pas les livrer à la justice.

III.

Voilà tout ce que je sais des circonstances qui accompagnèrent ma réapparition dans le monde, car l'enfant retrouvé, c'était moi, et je vais maintenant prendre la parole en mon propre nom pour tâcher de me retracer mes plus anciens souvenirs.

Le plus net de ces souvenirs, c'est une robe blanche, la première sans doute que j'aie portée, et une coiffure de fleurs et de rubans roses sur mes cheveux bouclés. Cette toilette fut une ivresse pour moi; mais je ne saurais dire où elle eut lieu, sinon que c'était en plein air, par une nuit chaude et au clair de la lune. On me mit un petit manteau et on me porta dans un précipice. Je crois que j'étais portée par un homme, et je sais qu'à côté de moi marchait une femme que j'appelais maman et qui m'appelait sa fille.

Là tout se trouble dans ma vision. Il me semble que je suis prise et emmenée par deux autres femmes que je ne connaissais pas, sans que, malgré mes cris, mon désespoir et ma résistance, la mère que j'appelais vînt à mon secours.

Je crois que ce fut mon premier chagrin et je crois qu'il fut terrible, car je n'en retrouve pas la durée et les incidens. Il me semble que j'ai été morte dans ce temps-là, quoiqu'on m'ait dit que je ne fus pas même malade; mais je crois bien qu'il y eut un anéantissement dans mon âme, et comme une suspension de vie morale et intellectuelle. Ce que je vais raconter de ces premiers temps m'a donc été raconté à moi-même, et je ne l'affirme que sur la foi d'autrui.

Ma grand'mère et ma nourrice, car c'était à elles qu'on m'avait restituée, ne purent arracher de moi un seul mot de français pendant plusieurs semaines. Le français n'était pas ma langue habituelle, et pourtant on m'en avait appris un peu, car je paraissais le comprendre, et la facilité avec laquelle je le rappris quand ma mauvaise humeur fut passée prouva que je l'avais entendu parler presque autant que l'autre langue ou patois dont je préférais me servir. Il paraît que cette préférence était une malice de ma part,

et que longtemps encore après je poussai l'obstination jusqu'à ne pas vouloir répondre un mot aux nombreux visiteurs qui venaient m'admirer comme une merveille, et qui, la plupart, marins ou voyageurs, me questionnaient dans toutes les langues connues. Quand on vit que ces importunités augmentaient ma résistance, on me laissa tranquille, et ma grand'mère prit le sage parti de ne plus me faire ni caresses ni prévenances.

Un jour qu'on m'avait menée promener à la Salle-verte, il paraît que le souvenir de ma mère me revint et que je recommençai mes cris. On ne m'y mena plus pendant longtemps. On me laissa jouer toute seule dans le jardin en terrasse, sous les yeux de ma grand'-mère, qui faisait de la tapisserie dans le salon du rez-de-chaussée, en feignant de ne pas me regarder. La pauvre Denise, qui m'adorait et que je ne pouvais pas souffrir, m'apportait en silence des friandises qu'elle posait sur les marches du jardin ou sur les bords de la rocaille où coulait une eau de source. Je ne voulais rien accepter de la main de ma nourrice; j'attendais qu'on ne me vît pas pour m'en emparer. Je ne voulais dire bonjour et merci à personne. Je me cachais pour jouer avec ma poupée, qui me semblait pourtant merveilleuse, ceci, je m'en souviens; mais dès qu'on me regardait, je la posais à terre, je tournais le nez vers la muraille, et je restais là immobile jusqu'à ce qu'on se fût éloigné. J'ai un instinct confus d'avoir été méchante ainsi par douleur. Probablement je sentais dans mon cœur des griefs que je ne savais pas formuler. Je dois avoir été blessée surtout de l'abandon de celle que j'appelais intérieurement ma mère; peut-être aussi savais-je déjà exprimer mes plaintes à ce sujet, car on m'a dit que je parlais quelquefois toute seule dans cette langue que personne n'entendait. — Sans cela, m'a dit depuis la nourrice, on vous aurait crue muette.

Peut-être aussi étais-je sauvagement intimidée par ma grand'-mère, dont le costume et la coiffure étaient un spectacle inoui pour moi. J'avais dû être élevée jusque-là dans la pauvreté, car le luxe relatif dont je me voyais entourée me causait une sorte d'éblouissement mêlé de frayeur.

Il paraît qu'on était fort inquiet de ma maussaderie, et qu'elle dura plus longtemps qu'on ne devait l'attendre d'un enfant de mon âge. Il paraît aussi que la transition entre ce caractère farouche et une humeur plus traitable fut assez lente. Enfin un beau jour, après m'avoir chérie quand même avec beaucoup de patience et de bonté, on me trouva charmante. Je ne saurais dire quel âge j'avais atteint au juste, mais j'avais absolument oublié ma langue étrangère, ma mère inconnue et le fantastique pays de ma première enfance.

Pourtant certaines réminiscences fugitives traversaient encore

mon faible cerveau, et celles-ci, je me les rappelle. Un jour on me conduisit au bord de la mer, que l'on voyait en plein de chez nous, mais qui est à plus de cinq lieues au bas de notre vallée. Je l'avais toujours regardée de loin avec indifférence; mais quand je fus sur le rivage et que je vis de grosses vagues briser sur les galets, — c'était un jour de houle, — je fus prise d'une joie insensée. Bien loin d'avoir peur des lames bouillonnantes, je voulais courir après, et je ramassai des coquillages qui me charmèrent plus que tous mes joujoux. Je les emportai précieusement. Il me semblait retrouver quelque chose à moi que j'avais longtemps perdu. La vue des barques de pêcheurs ranima aussi je ne sais quelles visions du passé. Il fallut que Denise, qui du reste faisait toutes mes volontés, consentît à monter avec moi sur une chaloupe qui faisait la pêche. Le filets, les poissons, le mouvement de l'embarcation, m'enivraient. Loin de me montrer timide et fière comme je l'étais encore avec les personnes nouvelles, je jouais et je riais avec les gens de mer comme avec d'anciennes connaissances. Quand il fallut les quitter, je pleurai sottement. Denise, en me ramenant à ma grand'mère, lui dit qu'elle était bien sûre que j'avais été élevée avec des pêcheurs, que j'avais l'air de connaître l'eau salée comme une petite mouette.

C'est alors que ma grand'mère, qui avait promis de ne pas rechercher l'auteur de mon enlèvement, mais non de ne point tâcher de connaître ma vie passée, — hélas! j'avais déjà une vie passée! — m'adressa toute sorte de questions auxquelles je ne sus que répondre. Je ne savais déjà plus rien de moi-même; mais comme elle y revenait souvent, surtout quand Denise, à qui elle avait défendu de me questionner, n'était pas avec nous, je commençai à prendre de moi-même une idée que les autres enfans n'ont certainement jamais conçue. Je pensai que j'étais différente des autres, puisqu'au lieu de me dire ce que j'étais et ce que j'avais toujours été, on me pressait de le révéler. Je tombai dans des rêveries bizarres, et comme Denise m'avait raconté, pour m'endormir, beaucoup de légendes dévotes mêlées à des contes de fée, ma pauvre imagination se mit à travailler follement. Un jour je me persuadai que je sortais d'un monde fantastique, et je racontai très sérieusement à ma bonne maman que j'avais été d'abord un petit poisson d'argent, et qu'un grand oiseau m'avait emportée sur le haut d'un arbre. Là j'avais trouvé un ange qui m'avait appris à aller dans les nuages; mais une méchante fée m'avait fait tomber dans la Salle-verte, où un loup voulait me manger et où je m'étais cachée sous une grosse pierre jusqu'à ce que Denise fût venue me prendre et me mettre une belle robe blanche.

Ma grand'mère, voyant que je battais la campagne, craignit que

je ne devinsse folle. Elle me dit que je mentais, et comme je m'obstinais un peu trop, elle me jura que j'avais rêvé tout cela et cessa de me questionner. Le mal ne s'aggrava donc pas trop, mais il était entré en moi. Je n'étais pas menteuse, j'étais romanesque. Le réel ne me satisfaisait pas; je cherchais quelque chose de plus étrange et de plus brillant dans la région des songes. Je suis restée ainsi : ç'a été la cause de tous mes désastres et peut-être aussi le foyer de toutes mes forces.

IV.

Je crois que j'avais sept ou huit ans quand je connus M. Frumence Costel. Il en avait alors dix-neuf ou vingt. C'était le neveu orphelin du curé de notre paroisse. Étrange paroisse que ce village des Pommets! Je ne puis mentionner Frumence sans décrire le lieu où ma grand'mère l'avait découvert pour lui confier mon éducation; car, bien que la personne pour laquelle j'écris connaisse mon pays de Provence, je ne saurais me retracer aucun événement sans en établir le cadre.

Les rares hameaux de nos montagnes sont, au dire de la tradition, d'anciennes colonies romaines, prises, pillées et occupées ensuite par les Sarrasins, à qui elles furent reprises plus tard par les indigènes. Quels indigènes? On ne conçoit guère que ces nids sauvages perdus dans des ravins arides pussent avoir d'autres habitans que des colons aventureux ou des pirates rassasiés. On dit pourtant que ces contrées aujourd'hui si dénudées étaient d'un grand rapport au temps où le précieux insecte qui fournissait la pourpre habitait le feuillage du chêne nain, le chêne coccifère des botanistes. Qu'est devenue la pourpre? qu'est devenu l'insecte? qu'est devenue la splendeur de nos rivages? La majeure partie de nos terres végétales consiste en d'étroites zones fertiles déchiquetées par lambeaux le long des torrens à sec les trois quarts de l'année, et en maigres régions d'oliviers qui occupent les premières terrasses des montagnes. La vallée de Dardenne, qui a de l'eau toute l'année, est une oasis dans le désert; le pays environnant n'est qu'un chaos de roches pittoresques ou de corniches élevées, plates, pierreuses, désolantes à parcourir et à voir. Du côté de notre paroisse, il y a pourtant un peu de végétation et de belles collines. La croupe arrondie du *baou* qui le domine est couverte d'une mince verdure, charmante au mois de mai, brûlée au mois de juillet. Il y a aussi par là une source et un ruisseau qui va rejoindre la Dardenne. Le village se compose d'une cinquantaine de maisons jetées en pente rapide et d'une petite église dont M. Costel, l'oncle de Frumence, était le curé.

Je me rappellerai toujours la première visite que je fis à ce curé. Comme le village était situé sur le versant de la gorge qui nous fait face, et que, pour traverser la Dardenne sur les rochers et gravir le revers de la colline, il eût fallu d'autres jambes que celles de ma grand'mère, nous eussions été forcées de faire un long détour pour y aller en voiture, et même par là le chemin était si difficile que ma grand'mère avait obtenu les offices dans la petite chapelle de Bellombre. Le curé des Pommets, après avoir dépêché une petite messe à ses paroissiens, descendait lestement la rude colline, traversait à vol d'oiseau les petits sentiers du vallon, et, après nous avoir dit, moyennant la permission de son évêque, une seconde petite messe, s'asseyait devant un formidable déjeuner servi par ma grand'mère et par Denise, qui avaient grand soin de lui et qui lui remettaient en outre le terme d'une petite rente affectée à ce ministère de complaisance.

C'était un terrible marcheur et un terrible mangeur que ce brave curé. Il était grand, sec, jaune et horriblement malpropre, mais il avait de l'esprit et de l'instruction autant que de misère et d'appétit. Je crois que ce qui lui manquait le plus, c'était la ferveur, car il ne parlait jamais des choses célestes en dehors de son ministère. On n'eût pas été bien venu à lui en parler chez nous à table, car il y mangeait certainement pour toute la semaine.

Un jour il nous fit dire qu'un petit accident l'empêchait de marcher, et qu'il ne pourrait venir nous dire notre messe. Ce petit accident, c'était, à son insu, une première attaque de goutte. Ma grand'mère prétendit que nous ne serions pas damnées pour nous passer de messe; mais Denise, qui était plus fervente, demanda la permission de me mener aux Pommets. J'étais assez grande pour marcher, et déjà très agile à grimper de roche en roche. Tout s'oublie, car ma grand'mère oublia que Denise m'avait déjà perdue, et que par suite elle était restée un peu folle.

Nous voilà donc en route à travers champs et prairies. C'était en été, la Dardenne se divisait en petites nappes et en petits réseaux frissonnans sur son grand pavage naturel. Il nous fut facile de la passer au premier endroit venu, sans mouiller nos chaussures; puis nous entrâmes dans les oliviers, dans les pins, dans les petits chemins ravinés, et enfin nous atteignîmes, saines et sauves, la petite place en pente et la petite église moitié ruinée de notre paroisse.

J'étais ivre de joie et d'orgueil d'avoir fait à pied cette course réputée fatigante; mais l'aspect du village me jeta dans un grand étonnement et dans une sorte d'effroi. La moitié des maisons était en ruine, et le reste était fermé, fermé depuis longtemps, car la vigne et le lierre avaient poussé sur les portes et sur les fenêtres, et

il eût fallu entrer dans ces maisons à coups de serpe. On ne voyait pas une charrette, pas un animal, pas une âme dans la rue.

Comme j'en faisais la remarque à Denise, elle m'apprit que le village était abandonné, et qu'il n'y avait plus que cinq habitans, le maire, le curé et le garde champêtre compris. Or comme ce jour-là le maire était à Toulon et le garde champêtre malade, le curé disait sa messe tout seul dans l'église vide. Quand je dis tout seul, je me trompe : il était assisté de son sacristain, un grand garçon sec et jaune comme lui, lequel n'était autre que M. Frumence Costel, son neveu.

Cette église déserte et ce village abandonné me firent une vive impression, et comme je n'étais pas dévote, par instinct de réaction contre Denise, qui l'était trop et qui m'ennuyait, je ne fis que songer, durant la messe, aux événemens romanesques ou terribles qui avaient dû ainsi dépeupler les Pommets. Était-ce la peste qui jadis avait fait de si grands ravages dans nos contrées? On m'avait parlé de cela, et je n'avais pas beaucoup la notion des dates historiques. Étaient-ce les loups, les voleurs, ou la malédiction de quelque sorcière? Ma cervelle travaillait si bien que la peur me prit et que mes yeux cherchaient sous le petit porche béant de l'église l'apparition de quelque monstre. Les grandes herbes, les guirlandes noires de smilax qui pendaient autour de l'arcade ébréchée, me faisaient tressaillir quand le vent les agitait.

La messe heureusement ne fut pas longue, le curé nous emmena chez lui, et je fus désappointée en même temps que rassurée quand il m'apprit que depuis le temps des Sarrasins le village n'avait été ni pris, ni pillé, ni incendié, ni massacré, ni mangé par les loups. Il s'était dépeuplé tout naturellement. Le pays devenant de plus en plus improductif et les communications difficiles, la jeunesse avait été vivre au bord de la mer, où il y a, disait le curé en soupirant, de l'ouvrage pour tout le monde. Les vieux étaient peu à peu morts de leur belle mort. Le peu de terres cultivables possédées par les absens étaient affermées au cinquième habitant, un honnête paysan veuf, qui, avec le maire, le curé, Frumence et le garde champêtre, complétaient désormais le chiffre de la population. Ce village n'est pas le seul du pays qui ait été ainsi déserté. Il y a même de vieilles villes perchées sur les hauteurs qui sont descendues peu à peu sur le rivage ou dans le fond des vallées.

Le presbytère était dans un état de délabrement inoui et me rappela confusément je ne sais quels abris misérables de mon enfance oubliée. Il me sembla aussi que je ne voyais pas celui-ci pour la première fois. Peut-être ma mère adoptive, lorsqu'elle m'avait ramenée à Bellombre, avait-elle trouvé là pour moi un asile provisoire.

V.

Le curé n'avait pas de servante; son neveu remplissait cet office, et il le remplissait bien mal, car c'était un vrai taudis que ce malheureux presbytère. On voulait nous faire déjeuner, on n'alla pas loin pour trouver des œufs : les poules pondaient sur les lits. Mais, comme Frumence se mettait l'esprit à la torture pour trouver quelque autre chose, Denise le rassura en exhibant un panier où elle avait apporté nos provisions de bouche. J'avais grand'faim et grand'peur que le curé ne prélevât sur mon repas une part que je savais ne devoir pas être mince; mais, bien que Denise lui en fît l'offre, il refusa discrètement. Pourtant je n'étais pas rassurée en voyant son grand fantôme de neveu déballer nos vivres et tourner autour de nous d'un air affamé. J'ignorais la fierté et la sobriété du personnage.

Comme, malgré sa vénération pour les personnes consacrées à Dieu, Denise aimait la propreté, elle prétendit que j'étais habituée à manger en plein air, et nous allâmes prendre notre repas sur un gradin de montagne qui était censé le jardin de la cure, et où poussait un peu d'herbe sous l'ombrage d'un jujubier; mais la pluie nous força bientôt de rentrer dans l'église, et un orage se déclara si impétueusement qu'il fallut en attendre la fin pour songer à nous remettre en route. Le bon curé s'inquiéta de nous voir partir après l'averse. Il n'en fallait pas davantage pour rendre le sentier difficile et la Dardenne dangereuse. Il boitait trop pour nous accompagner, mais il chargea son neveu de nous reconduire.

Tout alla bien jusqu'au passage du torrent, qui, sans paraître encore bien méchant, avait mouillé toutes les pierres et les rendait fort glissantes. Frumence proposa de me prendre dans ses bras; mais j'étais déjà devenue une petite princesse, et son habit noir du dimanche était si crasseux, sa chevelure noire était si inculte, même le dimanche, que toute sa personne m'inspirait un dégoût invincible. Je repoussai la proposition avec plus d'effroi que de politesse, et, tenant Denise par la main, je m'aventurai sur les escaliers naturels que l'eau commençait à descendre avec un certain bruit. Quand nous fûmes vers le milieu, je crus sentir que Denise tremblait; je vis ou je crus voir qu'elle me menait tout de travers, parce qu'elle avait le vertige, et, la tirant en sens inverse de toutes mes forces, je faillis la faire tomber. — Allons, allons, ne vous disputez pas, avancez! — nous cria Frumence, qui marchait derrière nous. Cet avertissement me fit regarder la rivière en amont. Elle arrivait grossie, troublée, et chassant devant elle un flot d'écume jaune qui allait nous gagner. Denise perdit la tête et me chercha à

sa droite, tandis que j'étais à sa gauche; moi, je ne sais ce que je fis. J'avais grand'peur, et ne voulais pas le laisser paraître. Peut-être étions-nous en danger, lorsque Frumence passa vivement entre nous deux et saisit Denise par le bras, tandis qu'il m'enlevait comme une plume et m'asseyait sur son épaule comme il eût fait d'un petit singe. Il nous conduisit ainsi au rivage, poussant et chassant devant lui ma nourrice éperdue, et s'occupant fort peu de mon dépit d'être portée comme une toute petite fille, moi qui prétendais être déjà une demoiselle.

Je fus très ingrate, car le pauvre garçon, tout en préservant Denise et moi, reçut la première brisée du torrent dans les jambes et fut mouillé jusqu'aux genoux, souillé de limon jusqu'à la ceinture. Il n'en tint compte, et, enchanté de voir que je n'avais pas même reçu une éclaboussure sur ma robe rose, il persista à me porter jusqu'au château, prétendant que je devais être fatiguée. J'étais furieuse et je n'osais résister, car, pour m'élancer à terre ou me débattre, il m'eût fallu salir ma robe contre son vêtement inondé. Je le détestais, et, n'eût été l'horreur que m'inspirait sa chevelure crépue, je lui en eusse arraché une poignée avec plaisir. C'est ainsi que je fis connaissance avec celui qui devait être le meilleur ami de ma jeunesse.

Nous trouvâmes des gens qui venaient à notre rencontre. Ma grand'mère était fort inquiète, elle nous attendait au bas de la terrasse. Denise, qui était fort exagérée en paroles, lui présenta Frumence comme un héros de dévouement qui nous avait arrachées à une mort certaine. Ma bonne maman fit donc grand accueil à Frumence : elle voulait qu'on le mît dans un lit bassiné et qu'on lui fît un bol de vin chaud. Il remercia en riant, alla se sécher au feu de la cuisine et revint pour prendre congé; mais c'était l'heure de notre dîner, et on ne voulut pas le laisser partir à jeun. Il se fit beaucoup prier; enfin il céda et se montra aussi sobre que son oncle l'était peu.

Il était réservé sans être timide, et les prévenances de Denise paraissaient l'importuner. Quand nous fûmes seules au dessert avec lui, ma grand'mère et moi, il devint un peu moins concis dans ses réponses. Ma grand'mère le questionnait avec tant de douceur et de bonté qu'il se résolut enfin à la renseigner sur son compte.

— Vous me faites beaucoup d'honneur, lui dit-il, en m'appelant M. Costel. Je ne suis ni le neveu ni le parent de votre excellent curé. Je suis un enfant trouvé, oui, *trouvé*, à la lettre, par lui-même, à la porte de son presbytère. Il m'a baptisé et mis en nourrice; il m'a élevé; il m'appelle son neveu par adoption, et il veut que je porte son nom, disant que c'est la seule chose qu'il puisse me laisser en ce monde.

— Voilà, dit ma grand'mère, une belle action que ce digne curé m'a toujours cachée.

— Elle est d'autant plus belle, reprit Frumence, qu'il l'a payée bien cher. — Là-dessus, comme il entrait dans des détails que je ne devais pas comprendre, ma grand'mère me demanda d'aller lui cueillir quelques grosses fraises que Denise avait oublié de lui servir, et pendant que j'étais dans le jardin, Frumence raconta tout ce que j'ai su depuis. A l'époque où il fut trouvé par le curé, celui-ci avait une petite cure moins mauvaise, du côté de Pierrefeu. Personne dans la paroisse ne songea à incriminer l'apparition d'un enfant abandonné à sa porte et le sentiment de charité qui le lui fit adopter. On connaissait la pureté de ses mœurs, et on ne pouvait soupçonner aucune fille du village en ce moment-là. Quelques années se passèrent ainsi; mais M. Costel fut dénoncé par une vieille bigote de la paroisse pour avoir trop prêché l'Évangile *pur et simple à la manière des protestans et des athées.* « C'était un gallican renforcé, il lisait plus de journaux qu'il ne disait de prières, il se piquait plus d'être helléniste que chrétien, enfin il avait chez lui un enfant dont on ne connaissait ni la mère ni le père, ce qui prouvait bien que M. Costel avait de mauvaises mœurs. »

L'évêque n'admit pas cette dénonciation sans examen. Il appela M. Costel devant lui, l'engageant à avouer ses fautes et lui promettant son indulgence. M. Costel était très fier, un peu brusque et malheureusement pour lui très peu diplomate. Il répondit avec trop de franchise et de hauteur. On le disgracia en l'envoyant à ce malheureux hameau des Pommets, où le casuel était nul et la misère complète.

Tout en cueillant mes fraises, je songeais à ce que Frumence avait révélé devant moi à ma grand'mère. Je ne savais nullement ce qu'on entend par un enfant trouvé; mais, comme je savais qu'on m'avait trouvée moi-même à la Salle-verte, je croyais que Frumence avait eu comme moi une existence mystérieuse et surnaturelle. Cela le relevait un peu à mes yeux, et j'aurais voulu entendre les explications qu'il donnait à ma grand'mère, certaine qu'il lui parlait de fées ou de génies.

Quand je rapportai les fraises, il parlait des études sérieuses que M. Costel lui avait fait faire durant ses longs loisirs dans le hameau abandonné, et ma bonne maman ouvrait de grands yeux en apprenant que l'oncle et le neveu étaient parfaitement heureux ensemble, grâce aux lectures et aux études qui les absorbaient et les rendaient insensibles aux privations et à l'horreur de l'isolement.

— Mais comment se fait-il, disait-elle, qu'instruit comme vous paraissez l'être, et chérissant le travail, vous n'ayez pas cherché un

état qui vous mît à même de donner un peu de bien-être à ce pauvre cher curé?

— J'ai essayé plusieurs fois d'aller donner des leçons à la ville, répondit Frumence; mais c'est trop loin. Je perdais ma journée en allées et venues, et puis... je n'étais pas assez bien mis. On ne paie presque pas un homme qui porte la misère écrite sur son dos. J'ai essayé aussi d'entrer comme maître d'étude dans un collége; mais il fallait laisser mon pauvre oncle tout seul dans la montagne, et au bout d'un mois, quand je pouvais m'échapper, je le trouvais si dépéri et en même temps si exalté par la solitude, que je craignais de le voir tomber malade. Il avait pris une servante avec laquelle il ne s'accordait jamais. L'oisiveté d'une femme qui ne trouve personne à qui parler devient un fléau pour un homme studieux qui n'aime pas qu'on lui parle pour ne rien dire. M. Costel était fort peu sensible à un ménage plus ou moins bien tenu. Il est si habitué à se passer de tout! Mon absence lui était bien plus pénible que mes petites économies ne lui étaient profitables. Il me l'a dit franchement un beau jour, et j'ai renoncé à le quitter. Je lui sers sa messe, ce qui lui épargne un sacristain; je soigne sa chèvre et ses poules, je ressemelle ses souliers tant bien que mal, j'ai même appris d'un ancien matelot à recoudre un peu ses manches. Que voulez-vous? on fait ce qu'on peut, et la pauvreté n'est pas une si grosse affaire que l'on s'imagine!.. Mais j'ai trop abusé de la bonté avec laquelle vous m'écoutez, madame, et je vais rejoindre mon cher oncle, qui pourrait bien être aussi inquiet de moi, si je tardais, que vous l'étiez tantôt de votre petite-fille.

Là-dessus, l'honnête et digne garçon reprit son affreux chapeau, qu'il avait eu la discrétion de cacher par terre dans un coin, et il se retira en me saluant comme une grande personne, ce qui me réconcilia un peu avec lui.

— Prenez le chemin des moulins, lui cria ma grand'mère du haut de la terrasse; n'allez pas repasser le gué. Je vois d'ici que la rivière est décidément très forte.

— Oh! qu'est-ce que cela fait? répondit Frumence en souriant; on passe toujours!

Il semblait vouloir dire qu'il était un trop pauvre diable pour que la rivière prît la peine de l'emporter.

J'eus la méchanceté de penser tout haut qu'un bain ne lui ferait pas grand mal. — Ma chère enfant, me dit ma grand'mère d'un air fâché, un pareil homme serait plus facile à décrasser qu'une mauvaise âme.

— Est-ce donc que j'ai une mauvaise âme? demandai-je toute interdite.

— Non pas, grâce à Dieu, reprit ma bonne maman; mais sans le savoir vous avez parlé durement. Ce garçon vous a sauvé la vie ce matin, et vous ne pensez pas qu'il expose la sienne ce soir pour s'en retourner.

— Mais pourquoi l'expose-t-il, grand'mère? Il pouvait bien rester jusqu'à demain.

— Mais son oncle se serait tourmenté et chagriné toute la nuit, et M. Frumence, vous le voyez bien, aime son oncle plus que sa vie.

Je sentais bien que ma grand'mère me donnait une leçon. Elle ne m'en donnait jamais qu'indirectement, et je les comprenais; mais Denise me traitait comme une idole, et, gâtée par l'une, j'étais un peu disposée à résister à l'autre. Cela me mettait peut-être sur la pente de l'ingratitude en dépit de mes instincts, qui n'étaient pas mauvais. Il est probable aussi que j'avais souffert trop jeune, et qu'il m'était resté une certaine irritation dont je n'aurais pu rendre compte.

Le dimanche suivant, l'abbé Costel reparut, et ma grand'mère lui reprocha de n'avoir pas amené son neveu. — Il vous servirait la messe beaucoup mieux que mon jardinier, disait-elle, et nous aurions eu du plaisir à le voir. Nous l'aimons beaucoup.

Le curé répliqua que son neveu n'était pas loin, parce que, le voyant boiter encore un peu, ce brave enfant avait voulu l'accompagner jusqu'au gué, mais qu'il était trop discret pour se présenter au château sans être invité.

— Il faut l'envoyer chercher, s'écria ma grand'mère. Je vais lui dépêcher Michel.

Elle ajouta en me regardant avec intention : — Il a été excellent pour ma petite-fille, et Lucienne n'est pas ingrate.

Je compris le reproche, et, par orgueil plus que par bonté, je demandai la permission d'aller porter avec Michel l'invitation de ma grand'mère à M. Frumence.

— Oui, ma fille, c'est bien vu, dit ma grand'mère en m'embrassant. Allez. Nous l'attendrons pour nous mettre à table. M. le curé prendra un à-compte, car il doit avoir grand'faim.

Je partis avec le domestique. Nous trouvâmes à cinq cents pas de là M. Frumence occupé à pêcher à la ligne, avec un livre sur ses genoux. Il avait ôté son habit, et il avait une chemise blanche toute en guenilles. Pourtant il me dégoûtait moins ainsi qu'avec son collet crasseux, et je fis ma commission avec assez de grâce. Il parut d'abord contrarié de se déranger; mais, sachant qu'on l'attendait, il remit à Michel les petits poissons qu'il avait pris, et m'offrit la main pour remonter au château. Cette main avec laquelle il venait de toucher le poisson ne me souriait pas. Je lui répondis que je sa-

vais marcher seule, et, pour le lui prouver, je me mis à courir en avant comme un cabri.

Comme je me retournais de temps en temps pour voir s'il me suivait, je rencontrai chaque fois son regard attaché sur moi avec l'expression d'une admiration naïve, et j'entendis qu'il disait au domestique : — Quel enfant! je n'ai jamais rien vu de si joli et de si aimable.

Pauvre Frumence! il était pour moi quelque chose de laid et de répugnant, j'avais peine à le lui dissimuler, et je lui paraissais l'être le plus aimable de la terre!

Je ne sais si la générosité de son cœur me fit rougir, ou si je fus flattée de l'admiration que je lui inspirais : je commençai à croire qu'il n'était pas une bête, et peut-être bien *posai*-je devant lui instinctivement la légèreté de la course et la grâce des attitudes. Je pourrais l'avouer sans honte. J'ai reconnu depuis que tous les enfans sont facilement *poseurs*, et qu'ils s'enivrent de complimens comme les sauvages.

VI.

Pendant mon absence, le curé, tout en faisant honneur à l'à-compte du déjeuner, avait entretenu ma grand'mère des nobles qualités et du rare mérite de son neveu adoptif. Il le lui avait dépeint comme un puits de science, un ange de candeur et de dévouement. J'ai su beaucoup plus tard qu'il n'avait rien exagéré. Ma bonne maman, qui était la charité et la sollicitude en personne, cherchait un moyen d'utiliser les loisirs de Frumence en améliorant le sort de l'oncle; mais M. Costel la supplia de n'en rien faire. — Ne parlez pas de nous séparer, lui dit-il, nous sommes heureux comme nous sommes. La pauvreté m'a donné de l'inquiétude tant que j'ai cru qu'un jour viendrait où il me faudrait établir cet enfant, sous peine de le voir mal tourner. Eh bien! ce moment n'est pas venu. Frumence a déjà vingt ans, et il n'a jamais eu un moment d'ennui avec moi, par conséquent jamais une mauvaise pensée. Il est aussi sage qu'un philosophe et aussi pur qu'une source. Il a une excellente santé et il s'accommode de tout. Mon traitement est bien suffisant pour nous deux, et comme, à tort ou à raison, je n'approuve pas en théorie que le prêtre fasse payer les sacremens, je ne suis pas fâché que le casuel de ma paroisse soit nul. D'ailleurs Frumence n'est pas sans gagner quelque chose, il s'entend à la culture, et maître Pachouquin l'emploie à la journée de temps à autre pour la taille des oliviers et pour la récolte.

Maître Pachouquin était le cinquième habitant des Pommets, celui qui avait pris à ferme toutes les terres des absens.

Ma grand'mère, bien renseignée sur le compte de Frumence, se mit à chercher dans sa tête un moyen de l'occuper moins péniblement qu'au travail de la terre sans le séparer du son oncle; mais tout ce qu'elle proposa ce jour-là et les dimanches suivans fut éludé par les deux solitaires. Ils avaient toujours une raison de fierté ou d'insouciance à donner pour rester comme ils étaient. Ma bonne maman regrettait de n'être pas assez riche pour se donner le luxe d'un aumônier. Elle eût pris chez elle l'oncle, et le neveu par-dessus le marché. Quand elle exprimait ce regret devant Denise, celle-ci secouait la tête. Peu à peu Denise avait découvert ou cru découvrir que les Costel n'étaient point orthodoxes : elle était trop ignorante pour argumenter contre eux; mais elle sentait que ses tendances au merveilleux n'étaient pas encouragées par le curé et donnaient envie de rire à Frumence.

Ma grand'mère avait pour Denise une grande amitié et beaucoup de déférence extérieure; mais il s'était fait entre elles une scission de tendances religieuses. Si une même foi les unissait au pied du même autel, une application différente de leur religion les poussait en sens opposé; ma bonne maman ne voulait pas qu'en dehors des pratiques du culte on fît intervenir le clergé à tout propos dans les relations sociales. Denise, de plus en plus mystique, n'admettait pas que l'on pût être honnête et utile en ce monde, si on ne travaillait pas avant tout pour l'église. Elle appelait travailler pour l'église consacrer tout son temps à décorer des chapelles et à pomponner des madones; elle se prenait de passion pour ces images et devenait idolâtre à son insu. Ma grand'mère craignit d'abord qu'elle ne me troublât l'esprit, ensuite elle craignit qu'à force de dédain pour les minuties de cette pauvre fille je ne devinsse incrédule; mais elle se tranquillisa en voyant que je n'écoutais qu'elle et me montrais disposée à la chérir exclusivement. Aussitôt que ma mère adoptive inconnue fut oubliée, c'est ma grand'mère que j'aimai sans partage, et je fus toujours docile avec elle.

Je franchis ici un certain espace de temps que ne marque aucun événement particulier avant le commencement de mon éducation. On me laissait un peu vivre et courir à ma guise, le médecin l'avait ordonné. Lorsqu'on m'avait ramenée à ma grand'mère, j'étais, dit-on, forte dans ma petite taille et bien constituée; mais le changement de régime ou de climat m'avait rendue languissante. On ne songea donc point à m'apprendre à lire la première année. Quand on essaya ensuite de m'enseigner mes lettres, on découvrit que je lisais couramment, et que, soit paresse, soit malice, je ne m'en étais point vantée.

Le pays que nous habitions influa beaucoup sur la lenteur de

mon développement, car ce pays était un désert. Nous n'y avions pas de proches voisins ; les nouvelles nous arrivaient de Toulon déjà vieilles, et ma grand'mère s'était si bien habituée à vivre en retard du mouvement général, qu'on l'eût effrayée en la pressant de s'intéresser à une actualité qui était toujours le passé pour elle. Quand on s'accoutume ainsi à l'acceptation passive des faits accomplis, il devient fort inutile de les commenter, et on ne prend plus la peine de les bien comprendre, on les subit avec une indifférence un peu fataliste. Sous ce rapport, il y avait à cette époque, dans certains cantons du midi, quelque ressemblance avec l'Orient.

Par son aspect aussi, notre pays exerce une influence stupéfiante sur l'esprit. La vallée de Dardenne est une des rares oasis du département du Var; mais, pour ceux qui ont parcouru les provinces du centre et du nord de la France, cette oasis est encore très aride. Bien que notre manoir fût planté dans la partie la plus fraîche et la mieux arrosée de la gorge, autour de nous, les montagnes nues avec leurs croupes cendrées et leurs cimes de calcaire blanc brûlent les yeux et pétrifient la pensée. C'est un beau pays quand même, dur de formes, largement ouvert au soleil, âpre, sans grâce et sans charme, jamais coquet, mais jamais mesquin, jamais maniéré. On comprend que les Mores l'aient aimé ; il semble fait pour ces races austères, qui n'ont pas l'instinct du mieux et qui vivent dans la notion de l'immuable destinée. On le compare aussi à la Judée, berceau d'un idéal qui se détourne des jouissances terrestres et ne cherche sur les hauteurs que le rêve de l'infini.

Je ne saurais dire quelles furent mes premières impressions. Je ne pouvais m'en rendre compte ; mais je sais bien que, d'année en année, cette Provence exerça sur moi un prestige d'écrasement intellectuel, si je puis ainsi parler, en même temps que ma personnalité, cherchant à réagir, soulevait en moi des orages sans explosion marquée. De là beaucoup de développement dans le sens de la rêverie, beaucoup de stagnation dans celui de la réflexion.

Bellombre est un ancien marquisat provenant d'une famille aujourd'hui éteinte. Le mari de ma grand'mère, bon gentilhomme de Provence et officier de marine distingué, avait acheté ce manoir avant la révolution, et sa veuve ne l'avait plus quitté. Elle s'était mariée tard, et avait perdu son mari peu d'années après. Elle avait donc vécu seule la majeure partie de son âge, et, son fils l'ayant quittée à seize ans pour l'émigration, elle vivait depuis quinze ans plus seule que jamais quand elle me retrouva et concentra sur moi toutes ses affections. L'habitude d'une existence solitaire, nonchalante et résignée lui avait fait contracter un certain isolement de la pensée qui la rendait peu communicative. Sa déli-

cate santé était une autre cause de goûts sédentaires, et, avec le cœur le plus tendre et le plus dévoué qui fut jamais, elle laissait régner entre elle et les objets de son amour une sorte de vide indéfinissable. Elle parlait peu, et à soixante-dix ans elle avait encore des timidités étranges. N'ayant, comme la plupart des filles nobles de son temps et de son pays, reçu aucune instruction, elle abordait avec réserve beaucoup de sujets sur lesquels elle eût craint de manifester son opinion, et, puisqu'il faut tout dire, elle passait pour une personne affable, bien élevée, hospitalière et douce, mais parfaitement nulle. Il y avait là une grande injustice, car elle avait le jugement sain, l'appréciation délicate et noble, et même l'esprit agréable, quand elle était à l'aise. Son manque d'initiative tenait à son organisation débile, à son milieu inerte, au despotisme de l'habitude, aucunement à une absence de facultés. D'ailleurs, n'eût-elle eu que celle d'aimer, n'est-ce pas une impiété que de décréter de nullité une âme généreuse?

J'avais à dire ceci une fois pour toutes, afin que l'on ne s'étonne pas de l'indépendance absolue dans laquelle je fus élevée, et qu'on n'attribue pas la tolérance de ma grand'mère à une apathie morale. C'était plutôt chez elle un parti pris, en attendant que l'âge lui en fît une nécessité. Elle vivait aussi peu que possible, craignant le vent, la chaleur, la poussière, toutes les rudesses de notre dur climat, n'ayant jamais eu besoin de locomotion, ou ayant perdu la force de braver la fatigue. Elle se plaignait doucement d'être ainsi, et ne voulait à aucun prix me voir suivre la même pente. Elle s'inquiétait de me voir tranquille à ses côtés et me poussait dehors à toute heure, disant que les enfans ont pour père et mère, avant tout, le soleil. Plus tard, s'accusant modestement de n'avoir point développé son intelligence, elle me poussa à la vie de l'esprit et se plut à voir prendre à ma personnalité toute l'extension possible. C'est dire que je fus bien gâtée; mais je tiens à constater qu'on agit ainsi par système, et non par négligence.

VII.

La demeure de ma grand'mère était comme le cadre nécessaire à sa douce image. Dans cette vieille maison lourde, carrée, insignifiante de formes, et sur ces roches ardentes qui l'élevaient au-dessus du lit de la Dardenne, la châtelaine s'était créé peu à peu une oasis de repos, de silence et de fraîcheur. Elle n'avait, à aucun prix, voulu vendre ses vieux arbres à la marine, cette implacable ennemie des ombrages du littoral. La maison était tout enveloppée d'ombre, et on y regardait à deux fois avant de couper une branche

qui menaçait d'entrer dans les chambres. En outre on avait laissé s'étendre les vignes, les chèvrefeuilles, les rosiers grimpans, les bignones et les jasmins des Açores, dont les berceaux s'étaient, dans le principe, arrondis sur les piliers à l'italienne qui dessinaient les allées du parterre; leurs guirlandes s'entre-croisaient de toutes parts sur des fils de fer, si bien que tout le jardin en terrasse était couvert de fleurs et de feuillages. Les plantes basses en avaient nécessairement disparu, on les cultivait au flanc de la colline. Ma grand'mère vivait sous son berceau et chérissait exclusivement certains arbustes exotiques dont jadis son mari avait, de ses lointains voyages, apporté la semence, entre autres un pittospore de Chine qui était devenu un arbre véritable, et dont le tronc lisse et noir se penchait en dehors de la terrasse et masquait un peu aux fenêtres du salon la grande et sereine perspective de la mer. On se résignait à sortir pour la regarder. Le pittospore était si beau, si chargé de fleurs au printemps, il donnait une ombre si persistante, et un arbre de cette espèce et de cette venue était si rare en France, que c'eût été un sacrilége même de l'ébrancher.

Naturellement je trouvais le jardin de la terrasse un peu étroit et un peu fermé. Je préférais le précipice de la Salle-verte, où l'on arrivait par le potager quand l'eau était basse, mais où j'aimais à pénétrer par un passage étroit et dangereux sur les rochers situés en amont. Cette Salle-verte était un petit cirque de rochers à pic couverts de végétation, où la Dardenne arrivait en cascatelles sur de gros blocs disposés avec une grâce sauvage, s'arrêtait tranquille pour former un tout petit lac, et sortait en recommençant à bondir et à gronder. C'était un délicieux endroit, mais où il ne fallait pas s'endormir en temps d'orage, car une crue subite du torrent pouvait vous couper la retraite par l'une et l'autre issue. Il m'était défendu d'y aller seule; aussi dès que j'étais seule, je ne manquais pas d'y aller.

Au-dessous du château et en aval de la Salle-verte, nous avions un vieux moulin alimenté par un canal d'origine moresque et toujours bien entretenu, qui nous amenait les eaux de la belle source de Dardenne. Le torrent de la Salle-verte n'en était que le trop-plein. Ce canal, réuni plus bas au torrent, formait une véritable rivière qui allait faire tourner d'autres moulins dans la direction de Toulon. Toute la gorge, fortement inclinée vers la mer, descendait en étages de plus en plus spacieux. Au pied de la longue et imposante montagne nue du Pharon, du point où nous étions, nous dominions un paysage immense de profondeur, resserré dans de hautes et fières collines, et terminé par une muraille d'azur, la Méditerranée. Le canon des forts tonnait au loin à toute heure;

l'entrée bruyante des navires dans le port, tous les signaux, tous les saluts étaient répétés dix fois par les échos de la montagne. La Dardenne grondait souvent aussi, quand les orages la rendaient méchante et lui faisaient franchir ses grands escaliers naturels de roches calcaires où croissaient les myrtes et les lauriers-roses. Le contraste de ces fracas soudains et brutaux avec ce paysage morne et désert est une des premières impressions d'enfance que je me retrace vivement. Plus tard je l'ai souvent comparé à celui de ma vie intérieure agitée, fantasque, au sein d'une vie extérieure aride et monotone.

Ma grand'mère cherchait toujours un moyen d'adoucir la misère de l'abbé Costel et de son fils adoptif quand une occasion se présenta. Une nièce que ma bonne maman aimait mourut, et je vis cette chère mère pleurer pour la première fois, ce qui m'émut beaucoup. La défunte nièce, qui demeurait à Grasse de son vivant, venait pourtant nous voir si rarement que je me la rappelle à peine. C'était une demoiselle d'Artigues, mariée sans fortune à un Valangis du Dauphiné, homme très orgueilleux et très nul, qui l'avait laissée pauvre avec un fils en bas âge. En mourant à son tour, elle avait exprimé le désir que ma grand'mère prît la gouverne de son fils unique, alors âgé de douze ans, et voulût bien lui servir de tutrice. L'héritage qu'elle lui laissait consistait en une trentaine de mille francs placés chez un notaire de Grasse.

Ma grand'mère accepta cette nouvelle charge avec reconnaissance, et le jeune Marius de Valangis nous arriva un beau matin à Toulon par la diligence. Le domestique alla l'y chercher en carriole, tandis que nous préparions sa chambre et son coucher.

Je me réjouissais fort de l'idée d'avoir un compagnon de mes jeux, ne fût-ce que pendant quelques semaines, et je courus au-devant de mon petit-cousin sur la route. Je fus un peu intimidée en le voyant descendre de voiture, venir à moi et me baiser la main avec la grâce et l'aplomb d'un homme de trente ans, puis passer mon bras sous le sien et me ramener chez nous en me demandant des nouvelles de sa grand'tante, dont il avait entendu parler comme de la meilleure des femmes, et qu'il était pressé de connaître et d'embrasser de tout son cœur.

Je ne sais s'il avait appris cela d'avance, mais il le disait si bien, il était si grand pour son âge, il avait une si charmante figure, de si beaux cheveux blonds frisés, une tournure si élancée dans sa veste de velours noir, le cou si dégagé dans sa collerette empesée, les pieds si cambrés dans ses petites guêtres à boutons brillans, enfin il était si joli, si poli, si peigné au moral et au physique, qu'il m'inspira d'emblée la plus haute estime et le plus profond respect.

— C'est un vrai gentilhomme! dit ma grand'mère à Denise lorsqu'il lui eut débité son compliment d'arrivée, tout pareil à celui qu'il m'avait débité à moi-même; je vois qu'il est élevé à ravir, et qu'il ne nous donnera point d'embarras. — Mais au fond de son cœur ma grand'mère pensait peut-être qu'il eût mieux fait de se jeter dans ses bras sans lui rien dire, et de pleurer avec elle au souvenir de sa mère, morte si récemment.

VIII.

Je ne fis pas cette réflexion. Piquée d'émulation par les belles manières de mon petit-cousin, je voulus lui prouver que je n'étais pas une sotte campagnarde, et je me mis à lui faire les honneurs de chez nous avec une solennité pleine de grâce. Nous étions l'un et l'autre parfaitement ridicules. Ma grand'mère avait trop de bon sens pour ne pas s'en apercevoir bientôt. Elle nous engagea à être un peu moins guindés, et à courir dans le jardin en attendant le souper.

Marius ne s'aperçut pas de l'épigramme; il m'offrit encore son bras, ce qui me flattait beaucoup, et nous nous promenâmes raisonnablement sous le berceau sans qu'il parût remarquer rien qui méritât son attention. J'avais si souvent entendu vanter notre réseau de fleurs et de guirlandes suspendu sur sa triple rangée de colonnes à l'italienne, nos rocailles murmurantes, la grande vue de la terrasse et la beauté du pittospore de Chine, que j'essayai de les lui faire apprécier. Il trouva le pittospore bien lourd et bien noir, les rocailles bien laides, les colonnes bien vieilles et la vue *bien drôle.*

— Pourquoi drôle? lui demandai-je.

— Je ne sais pas; c'est tout enfoncé comme une grande rue, et ça là-bas, cette chose bleue, est-ce que c'est ça la mer?

— Oui; vous avez dû la voir de plus près à Toulon.

— Peut-être; je ne l'ai pas regardée. C'est donc ça l'Océan?

Je crus qu'il se moquait de moi. Un jeune homme si accompli et si bien élevé pouvait-il ignorer que la Provence est baignée par la Méditerranée? Je n'osai lui répondre, craignant de manquer d'esprit pour soutenir un persiflage, et je lui demandai s'il avait eu du chagrin de quitter son pays.

— Pas du tout, me dit-il sans paraître se rappeler la perte de sa mère; j'avais des maîtres bien ennuyeux, et si ma grand'tante veut me garder à la campagne, je serai très content de pouvoir monter à cheval et chasser. Y a-t-il du gibier par ici?

— Oui, nous en mangeons souvent. Vous savez donc tirer des coups de fusil?

— Certainement, et j'ai apporté le mien.

— Est-il bien grand, bien lourd?

— Non, mais il tue très bien les perdrix.

— Vous en avez tué beaucoup?

— Oui, j'en ai déjà tué une et blessé une autre.

Mon cousin me sembla bête; mais je me défendis de cette idée comme d'une impertinence de mon petit jugement, et la cloche nous appela à table.

Comme il mangeait délicatement et proprement, mon petit cousin! Jamais il ne s'essuyait la bouche avec la nappe comme M. Frumence; jamais il n'avait le menton barbouillé de sauce comme M. Costel; jamais il n'étendait la main pour prendre un bonbon ou un fruit dans une assiette de dessert, comme cela m'arrivait encore quelquefois à moi-même. Il se tenait droit sur sa chaise, il ne faisait pas une tache à sa chemise brodée, il était prévenant et faisait les honneurs de la table à ma grand'mère et à moi. Denise était stupéfaite d'admiration, et cette fois je n'étais point en désaccord avec Denise.

IX.

Il est temps que je résume dans ma mémoire la petite dose de connaissances que j'avais pu acquérir à cette époque (1813). Ma grand'mère m'avait appris à peu près tout ce qu'elle savait, lire, écrire, coudre et compter. J'en savais même plus qu'elle, car elle n'était pas ferrée sur l'orthographe, et, comme j'avais la mémoire des yeux, à force de lire, j'avais appris d'instinct une certaine correction au-dessus de mon âge. J'aimais passionnément la lecture, et je savais par cœur le petit nombre d'histoires et de romans à ma portée qui formait la bibliothèque très exiguë du manoir. On m'y laissait puiser sans contrôle; il n'y avait rien là que de très innocent, mais aussi il n'y avait rien de réellement instructif. Pourtant j'y avais acquis toute seule quelques notions d'histoire, de géographie et de mythologie. J'aspirais à en savoir davantage. Ma grand'mère commençait à être au bout de son rouleau, et d'ailleurs sa vue s'éteignait rapidement. Elle disait souvent qu'il me faudrait bientôt une gouvernante; mais une gouvernante qui ne s'ennuierait pas dans notre désert et qui s'accorderait avec Denise, ce n'était pas bien facile à trouver.

Quand elle eut à s'occuper de Marius, son embarras augmenta. Marius était fort tranquille, et les exercices équestres, les exploits cynégétiques annoncés par lui se bornèrent à la mort de quelques moineaux qu'il guettait au repos avec beaucoup de patience

et tuait presque à bout portant, et à quelques tours de prairie sur le petit cheval du meunier, qui n'avait pas la moindre malice. Un jour son fusil, qu'il avait un peu trop bourré, le repoussa et lui fit peur; un autre jour, le bidet, qu'il voulut éperonner, lâcha une petite ruade et le désarçonna sur le gazon. Il devint fort prudent. Les promenades à pied ne le rassuraient pas non plus. Il s'était vanté d'être un grand marcheur et d'avoir le pied montagnard : lorsqu'il me vit descendre en courant à la Salle-verte et traverser le torrent sur les grosses pierres, il fit contre fortune bon cœur et me suivit; mais il déclara que c'était un vilain endroit et qu'il aimait mieux le jardin. Quant à la mer où l'on nous conduisit en voiture, il la trouva fort sotte, car, à peine eut-il mis le pied sur une barque, il eut le vertige et se coucha de son long, disant qu'il se sentait mourir.

Ma bonne maman n'avait donc pas à craindre la turbulence et les témérités d'un petit démon. Elle ne s'en plaignit pas. Marius était, en fin de compte, un honnête enfant, d'une candeur sans tache et d'un excellent caractère; s'il n'avait aucune qualité saillante, en revanche il n'avait aucun défaut inquiétant, aucun vice redoutable. Elle pouvait bien le garder près d'elle, nous confier l'un à l'autre et dormir sur les deux oreilles; mais quelle éducation donner à ce garçon, lorsqu'elle se trouvait insuffisante à celle d'une fille? Elle consulta l'abbé Costel et Frumence, avec lesquels elle se liait de plus en plus. — Il faudrait avant tout, répondit le curé, savoir où en est le jeune homme, et, si vous le désirez, Frumence le soumettra à un petit examen préalable.

— Soit, dit ma grand'mère. Je crains d'être trop ignorante pour l'interroger. Que M. Frumence s'en charge, il me rendra grand service.

Marius de Valangis s'était toujours montré affable et poli avec *tous les inférieurs;* mais quand il vit ce pauvre hère de Frumence érigé en juge de son mérite, il éprouva un accès de dédain qui frisa l'impertinence. Il le prit avec lui sur un ton de persiflage et répondit à ses questions par des billevesées qui m'émerveillèrent; mais il n'avait pas assez d'esprit pour déconcerter Frumence, qui lui répondit avec une certaine malice beaucoup mieux aiguisée. Marius, humilié, fondit en larmes, et comme il n'était ni vindicatif ni réellement insolent, il avoua qu'il ne savait rien de ce qu'on lui demandait de savoir.

— Il n'y a peut-être pas de votre faute, reprit Frumence; peut-être s'y est-on mal pris pour vous enseigner.

Et quand il fut seul avec son oncle et ma grand'mère, Frumence leur déclara que Marius savait à peine lire, qu'il n'avait pas la plus petite notion des choses élémentaires, qu'il savait peut-être danser

et jouer des contre-danses sur le violon, comme il s'en vantait, mais qu'il ne savait pas plus de latin que de français, et que si on le mettait au collége, il n'était bon qu'à entrer en huitième.

— Que Dieu me préserve, dit ma bonne maman, de mettre ce garçon de douze ans, qui a l'air d'en avoir quinze, avec les petits. Je vois que sa mère a reculé devant cette humiliation, je ne dois donc pas la lui infliger. Voyons, monsieur Frumence, j'ai eu et j'ai plus que jamais une idée. Il ne vous faut pas, avec les bonnes grandes jambes que vous avez, plus d'une demi-heure pour venir de chez vous ici. Venez tous les jours passer avec nous six heures, les repas compris. Vous aurez la matinée et la soirée à passer avec votre cher oncle, et vous me laisserez rétribuer votre temps et vos peines du mieux qu'il me sera possible. Je sais qu'avec vous, s'il y a des difficultés, ce sera pour vous faire accepter ce qui vous est dû; mais vous allez me promettre d'en passer par où je voudrai.

Frumence refusa d'être payé, prétendant que deux repas par jour c'était bien assez de dépense pour ma grand'mère. Et puis cela lui semblait aussi étrange de vendre la science à des personnes aimées, qu'à son oncle de vendre les sacremens à des personnes croyantes.

— Si vous n'acceptez pas un traitement, reprit ma grand'mère, je ne puis accepter votre dérangement et vos fatigues.

Frumence hésitait. Il n'osait pas refuser d'être utile à ma grand'mère, qu'il aimait et respectait réellement; mais il était aisé de voir que l'idée de se déranger tous les jours et d'éduquer un personnage aussi inculte que mon cousin était pour lui un sacrifice et une contrariété auxquels il préférait de beaucoup sa misère, son pain noir et ses habits râpés.

— Conseillez-le donc dans son intérêt, dit ma grand'mère à l'abbé Costel.

— Son instinct, ma chère dame, répondit philosophiquement le curé, c'est d'avoir le moins d'ennuis possible en ce triste monde, et je crois que la difficulté d'instruire monsieur votre neveu peut devenir un chagrin pour lui, s'il échoue, et si l'enfant, comme il est possible, le prend en aversion.

— Vous avez raison, mon oncle, s'écria M. Frumence. Je redoute cela par-dessus tout.

— Et vous avez tort, reprit ma grand'mère. Marius est fort doux, et s'il n'est pas aussi intelligent que je l'aurais cru, vous serez peut-être dédommagé par ma petite-fille, qui a bonne envie d'apprendre,et qui n'est pas du tout sotte.

Ici la physionomie de Frumence changea d'expression si brusquement que j'en fus surprise. Il me regardait avec ses gros yeux

noirs, devenus brillans, et une rougeur subite empourprait son teint bilieux.

— Est-ce que,... murmura-t-il en me regardant toujours, est-ce que j'aurais aussi l'honneur... et le plaisir de donner des leçons à mademoiselle Lucienne?

— Mais certainement, répondit ma grand'mère. Elle en sera reconnaissante, et elle y fera honneur.

— Est-ce vrai, mademoiselle Lucienne? reprit Frumence avec une expression de franchise et de cordialité irrésistible.

Je répondis que c'était vrai, mais en même temps deux grosses larmes s'échappèrent de mes yeux. J'étais partagée apparemment entre l'estime sympathique que méritait Frumence et le dégoût que m'inspirait sa misère. Mon émotion ne fut pas comprise, ou bien il plut à ma bonne maman de l'attribuer à un sentiment généreux sans mélange. — C'est bien, ma fille, me dit-elle, vous êtes sage; embrassez-moi.

— Est-ce que vous voulez me donner une poignée de main à moi? dit Frumence, vivement attendri.

Il fallut bien lui tendre ma petite main, dont je prenais le plus grand soin depuis que j'avais entendu Marius professer le plus profond mépris pour les ongles noirs; mais ce fut avec une sensation d'horreur que je vis Frumence porter ma main à ses lèvres, et je faillis m'évanouir. Ma grand'mère vit le combat intérieur que je me livrais, et elle m'envoya avec le curé rejoindre mon cousin.

Ce qu'elle dit à Frumence, qui dès lors acceptait avec enthousiasme la fonction de précepteur, je l'ai su depuis par lui-même. Elle lui dit que j'avais les nerfs très délicats, et qu'il fallait ôter tout prétexte à antipathie ou à raillerie entre lui et ses élèves. Elle le força d'accepter de l'argent d'avance, et des arrangemens furent pris pour la métamorphose sous laquelle Frumence nous réapparut le dimanche suivant.

Nous l'attendions, Marius et moi, sans impatience, comme on peut le croire; nous avions passé la semaine à nous lamenter sur le choix de ma grand'mère. Marius affichait le plus complet dédain pour le cuistre en guenilles que l'on nous imposait, et il se promettait, avec sa forfanterie habituelle, de lui jouer les plus mauvais tours et de ne rien apprendre avec lui. Je sentais bien que Marius avait tort; mais quand il contrefaisait la tournure et les manières de Frumence, quand il imitait, avec un vieux journal ridiculement plié et misérablement percé, le délabrement de son habit et de son chapeau, quand il me disait : — Je mettrai mes gants pendant la leçon afin de ne pas toucher les plumes qu'il aura touchées; ma tante fera bien de nous fournir du papier noir et de l'encre blanche

pour nos devoirs, car quand il les aura maniés, l'encre ne se verra plus sur le papier blanc, — et mille autres sarcasmes tout aussi terribles, je n'osais plus dire un mot en faveur du pauvre pédagogue, et je faisais assaut d'esprit avec mon incomparable petit-cousin.

X.

Enfin Frumence se montra, et j'hésitai un moment à le reconnaître. Il avait du linge blanc tout neuf, un modeste habillement et un chapeau tout neufs, des chaussures neuves, les cheveux peignés, taillés, domptés, nettoyés à fond; des gants, et les gants ôtés, des mains et des ongles irréprochables, bien que durcis et usés encore par le travail; la barbe bien rasée, la figure propre et comme éclaircie malgré le hâle et le ton naturel qui était fort brun. En un mot, Frumence était non-seulement renouvelé dans l'enveloppe de sa personne, mais encore on voyait qu'il avait promis de soigner sa personne même, et qu'il comptait tenir parole. Il fut gauche, hésitant, embarrassé durant quelques jours dans cette préoccupation; mais ce fut tout. Il resta propre dans ses habits et dans ses habitudes, et il arriva très vite à ressembler à un homme qui aurait toujours vécu dans l'aisance et en contact avec la société. Je pensai alors que pareille chose m'était peut-être arrivée, que pareille transformation avait dû s'opérer en moi quand je passai de la vie errante, de la détresse peut-être, aux mains parfumées de ma grand'mère.

Quant à Frumence, les soins et la bonne nourriture eurent bientôt réparé sa maigreur, et sa pâleur se colora d'un reflet de santé. Un jour vint bientôt où Denise dit à ma grand'mère : — Savez-vous, madame, que M. Frumence est très bien arrangé à présent, et que c'est même un très beau garçon? Qu'en pense Lucienne?

— Moi, m'écriai-je, je suis contente de le voir décrassé; mais je le trouve toujours très laid. N'est-ce pas, Marius, qu'il est affreux?

— Non, dit Marius, c'est un beau paysan.

— C'est un homme superbe, dit ma grand'mère, qui ne trouvait pas inutile de rabaisser de temps en temps la vanité de son petit-neveu. Il a des yeux magnifiques, des dents, des cheveux, une taille...

— Et des pattes! s'écria Marius.

— De grandes pattes bien faites et dont il sait se bien servir, reprit ma bonne maman. Je souhaite pour vous, mon petit, que vous soyez un jour pareil à cet homme-là sous tous les rapports.

Marius fit la grimace et ne répliqua rien; mais il se hâta de me

persuader, en chuchotant avec moi dans un coin, que Frumence n'aurait jamais l'air distingué, et que de pareils beaux hommes avaient leur place à la charrue, ou, quand on les habillait à neuf, derrière une voiture.

Je ne m'inquiétais guère en réalité de la figure belle ou laide de Frumence. Les enfans ne s'y connaissent pas, et mon cousin était pour moi le type exclusif de la distinction; mais, en refusant cette distinction naturelle ou acquise à notre pédagogue, il agissait sur l'opinion que pendant longtemps je devais conserver de lui. Le dégoût avait disparu, l'estime et même l'amitié arrivaient naturellement; mais, malgré le soin délicat que prenait ma grand'mère de faire ressortir devant nous le désintéressement et la fierté de Frumence, il suffisait d'un mot de Marius pour me le faire considérer comme une nature subalterne, inférieure à la sienne. Nous n'avions alors à coup sûr aucune théorie sur la hiérarchie sociale; nous obéissions à cet instinct qui porte les enfans à chercher quelque chose d'inconnu au-dessus d'eux, jamais ou bien rarement au-dessous. Ils sont en cela comme l'humanité tout entière, qui ne veut point revenir sur ses pas; mais ils ne sauraient comprendre que leur idéal puisse être revêtu de son mérite intrinsèque. Ils le veulent habillé d'or et de satin, dans un palais de fées. Pour moi, les jolies vestes, les petites mains et les belles boucles blondes de mon cousin, peut-être même aussi sa chaîne de montre et sa pommade à la rose constituaient une supériorité indiscutable sur tous ceux qui nous entouraient. Il ne faut pourtant pas croire que mon cœur ou des sens précoces fussent émus par sa présence. J'étais enfant dans toute l'acception du mot, et je dois dire dès le début de mon histoire que non-seulement je n'étais pas amoureuse de lui, mais encore que je ne l'ai jamais été. Là est l'étrangeté du sentiment qui devait agiter mon existence et la sienne.

Sa domination sur moi fut d'autant plus illogique dans le principe qu'il me fut un continuel sujet d'impatience ou d'ennui. Il n'avait aucun de mes goûts et il me sacrifiait fort peu les siens, tandis qu'à toute heure les miens lui étaient sacrifiés avec ou sans murmure. J'avais l'habitude et le besoin d'une ardente locomotion, et, tout entière à ce que je faisais, j'arrivais à aimer l'étude avec passion. Pour lui, la leçon de Frumence était un fléau auquel il se résignait en protestant par une invincible inertie, et le mouvement était une fatigue qu'avec la meilleure volonté du monde il n'eût pu supporter comme moi. Sa santé était aussi délicate que son esprit était paresseux. Il retardait donc considérablement les progrès que j'aurais voulu et que j'aurais pu faire avec Frumence, et si ma grand'mère n'eût exigé que je fisse, avec ou sans Marius, l'exercice

accoutumé, j'eusse passé toutes mes récréations à jouer aux cartes avec lui ou à lui voir essayer son adressse au bilboquet.

XI.

Je n'ai encore rien dit du petit nombre de personnes qui, en dehors de l'abbé Costel et de Frumence, du bon et véritable ami de la famille, M. Barthez l'avocat, et du médecin, M. Reppe, constituaient nos relations, je ne puis dire notre entourage, car nous n'avions presque pas de voisins. Le dimanche seulement, nous recevions de Toulon quelques visites qu'en raison de son âge et de ses infirmités ma grand'mère n'était guère tenue de rendre, et qu'elle ne rendait qu'une ou deux fois par an.

Les plus importans de ces visiteurs étaient l'amiral commandant le port, personnage qui changeait de station au moment où l'on commençait à faire connaissance avec lui; le préfet, qui changeait également, et devant lequel ma grand'mère, royaliste prudente, s'observait toujours; le procureur impérial, qui était un vieux ami de la famille, homme excellent, très minutieux, et qui n'avait pas une pensée, pas une préoccupation en dehors de ses fonctions. Il avait une femme couperosée qu'il amenait quelquefois, et qui passait tout son temps à nous plaindre de l'isolement où nous vivions et à nous presser d'habiter la ville, dont elle nous disait en même temps pis que pendre. Un gentilhomme ruiné, qui s'était un peu refait dans le commerce et qui se disait notre cousin, venait aussi quelquefois. Il s'appelait M. de Malaval, et pòrtait encore la queue et les ailes de pigeon. Cet homme, très honnête en affaires, très sincère de cœur, très sûr dans les relations, a toujours eu un travers inexplicable que l'on reproche à tous les méridionaux, et dont il était le type le plus complet. Il ne pouvait dire trois paroles sans trahir la vérité le plus innocemment du monde. Soit qu'il parlât sans réfléchir et ne voulût jamais rester court, soit que les faits se présentassent dénaturés et comme renversés à sa première appréciation, ses répliques étaient autant de mensonges dont il fallait prendre le contre-pied. Si on lui demandait la distance d'un lieu à un autre, il prononçait d'un ton péremptoire un chiffre imaginaire qui se trouvait toujours du double en plus ou en moins dans la réalité. Si on lui parlait de la hauteur d'une montagne, il n'hésitait pas à dire qu'elle avait douze cents toises quand elle en avait à peine deux cents, et réciproquement il la déclarait petite quand elle était grande. S'il nous donnait des nouvelles de la rade, il nous annonçait l'arrivée et nous citait les noms de navires qui n'existaient que dans son cerveau, ou le

départ de ceux qui n'avaient pas quitté le port. Toutes les anecdotes dont il ornait la conversation, toutes les connaissances historiques qu'il se piquait d'avoir étaient complétement erronées. Je n'ai jamais entendu de nouvelliste plus mensonger. Il avait toujours lu dans le journal des événemens extraordinaires dont il n'avait jamais été question, et cela sans être ni pessimiste ni alarmiste, car il nous annonçait toujours quelque victoire de la grande armée six semaines avant la bataille. Un jour il soutint au procureur impérial que, par son ministère, il avait fait condamner à mort, la veille, un homme qui avait au contraire été acquitté. Il était présent à l'audience, il avait entendu prononcer le jugement, je ne sais pas s'il n'avait pas vu l'homme sur l'échafaud.

Le plus singulier de l'affaire, c'est que M. de Malaval avait un inséparable ami, M. Fourrières, ancien capitaine de vaisseau, qui avait la cervelle aussi troublée que lui et le même aplomb pour affirmer innocemment le mensonge. Sans passion, sans parti pris, sans motif aucun, ces deux hommes s'entr'aidaient pour défigurer tous les faits possibles. Ils avaient la mémoire fausse comme on a la voix fausse; ils racontaient à deux leurs histoires improvisées et s'interrompaient mutuellement pour consulter de bonne foi leurs souvenirs, l'un enchérissant à point nommé et avec conviction sur les rêveries de l'autre. On eût pu les croire fous. Dans la pratique de leur vie, ils étaient pourtant fort raisonnables. Ma grand'mère disait que feu son père avait eu le même travers, et elle attribuait cette bizarrerie à l'usage des liqueurs fortes et aux émotions de la vie maritime.

J'en passe et des meilleurs; mais je dois mentionner une certaine Mme Capeforte qui se disait d'origine anglaise et qui s'intitulait quelquefois Capford, bien que tout le monde connût les Capeforte ses ancêtres, meuniers de père en fils. Elle habitait le plus grand des moulins à l'entrée de la vallée, une ancienne et forte usine délabrée qui avait des airs de citadelle et qu'elle appelait volontiers son château. C'était une femme grande et sèche, plate de taille, de figure et de caractère, qui s'introduisait chez nous d'un air humble et impertinent sous prétexte d'associer ma grand'mère à des œuvres de bienfaisance et à des concours de dévotion. Elle n'était aimée de personne, et ses meuniers, qu'elle traitait de Turc à More, prétendaient qu'elle embrouillait les chiffres et gardait bonne part des pieuses collectes dont elle se faisait dépositaire, pour relever son commerce et amasser une dot à sa fille.

Cette fille, droite comme un pieu et sèche comme une coquille, allait quelquefois seule faire des quêtes à domicile. On disait qu'elle était surtout en quête d'un mari. Je ne sais qui de la fille ou de la

mère me paraissait la plus haïssable, la plus aigre, la plus mielleuse et la plus hypocrite. Elles avaient pris la dévotion comme un moyen de parvenir en pénétrant dans les familles, en se faisant protéger par le haut clergé et en s'imposant comme de saintes et respectables personnes aux vieilles maisons nobles du pays. Ma grand'mère en avait été longtemps dupe, et Denise aimait à faire des cancans avec elles sur M. Costel et sur les autres incrédules des environs; mais ma grand'mère, dont le bon sens augmentait avec l'âge, faisait peu de cas de ces dames et imposait silence à ma nourrice.

XII.

Ce qui contribuait beaucoup à éclairer l'esprit de ma chère bonne maman, c'étaient les leçons que nous donnait Frumence, et auxquelles elle assistait souvent. Sa vue s'affaiblissait de jour en jour; elle ne pouvait presque plus se servir de son aiguille, et même, pour tricoter, elle avait besoin que je fusse auprès d'elle pour relever les mailles qu'elle échappait. Elle n'écouta pourtant guère les leçons dans les commencemens; elle s'était imaginé qu'elle n'y comprendrait goutte. — J'ai toujours vécu ignorante, disait-elle, et pour ce qui me reste de temps à vivre, ce n'est pas la peine de changer. — Mais l'enseignement de Frumence était si clair et si intéressant qu'elle y prit goût, et il lui arriva cette chose extraordinaire d'acquérir à soixante-quinze ans des notions plus étendues que celles de sa jeunesse. Comme une lampe qui jette un plus vif éclat au moment de s'éteindre, l'intelligence de ma grand'mère s'éclaira au déclin de sa vie. Sa piété se purifia de tout alliage superstitieux, et même ses idées sur la société se dégagèrent des préjugés de son temps et de son milieu. Lorsque l'empire s'écroula et que le retour des Bourbons ramena les prétentions et les croyances d'une autre époque, elle se préserva d'une fausse ivresse et se tint à l'écart de toute cruelle et puérile réaction légitimiste. Elle avait toujours eu un fonds de sagesse et de raison que de violens chagrins et la fâcheuse influence de Denise, à certains momens, n'avaient pu détruire. En recouvrant l'indépendance de son esprit, elle ne fit sans doute que redevenir elle-même.

Mais Denise était incapable de faire un progrès quelconque. Elle s'alarma bientôt de l'importance que Frumence prenait dans la famille. Après l'avoir accueilli et admiré dans les premiers temps, elle s'inquiéta de ce qu'elle appelait son irréligion, et se mit à le tourmenter singulièrement. Denise était encore jeune et se disait veuve; mais ma bonne maman savait bien qu'elle n'avait jamais été

mariée et qu'elle pouvait encore perdre la tête. Il se passa là sous mes yeux un petit drame auquel ni Marius ni moi ne pûmes rien comprendre, bien qu'une circonstance dont je fus frappée eût dû me mettre sur la voie des découvertes ou des inductions.

Un jour, — j'avais environ douze ans alors, j'apprenais très bien mes leçons, et tout le monde était enchanté de moi, — j'avais obtenu de ma grand'mère, comme récompense de mon édifiante conduite, d'aller voir le Régas avec Frumence, Marius et Denise. Le Régas, ou régage, ou ragage, ou ragas, car ce nom générique s'applique, avec toute sorte de variations patoises, à tous les abîmes de nos montagnes, est un puits naturel, où, à une profondeur effrayante, dort une eau muette que l'œil peut à peine saisir. L'ouverture de ce puits est une grande fente verticale, tordue et béante au flanc du rocher à pic, et dans l'échancrure de laquelle pousse un beau pistachier, le seul de cette région, jeté avec grâce sur cette chose grandiose et désolée. La terrasse qui sert comme de palier à cette porte de l'abîme est une sorte d'impasse qui se présente comme le dernier gradin accessible au pied d'une dernière cime, et qui forme un jardin sauvage rempli d'arbres et de fleurs au milieu des roches éparses et de formidables débris.

Pour arriver là du lit de la Dardenne, il faut gravir à pic pendant une demi-heure. Marius, n'en pouvant plus, se jeta sur l'herbe après avoir déclaré toutes choses affreuses dans cet abominable endroit, et il s'endormit profondément. Je ne me sentais point lasse, et je trouvais l'endroit fort à mon gré sans oser le dire. Le grandiose parlait à mon imagination. La Méditerranée, vue de là, se dressait au loin, comme une muraille d'azur, entre les déchirures bizarres des cimes du premier plan. Les cimes échelonnées jusqu'à celle qui nous enfermait étaient blanches comme la neige; les pins tordus et déjetés qui grimpaient sur leurs flancs, les aloès qui remplissaient leurs crevasses, paraissaient noirs comme de l'encre. Les sommets tourmentés de l'arête que nous venions de franchir nous cachaient le fond de la vallée. C'était ardent et austère. Je m'y sentis exaltée et recueillie en même temps, et j'eus un effort à faire pour écouter les explications que nous donnait Frumence sur le phénomène du Régas. Il nous montra le lit desséché du torrent qui s'échappe de cette énorme bouche verticale quand les pluies ont rempli le gouffre. — Ceci ne se présente qu'une ou deux fois par an, nous dit-il, quand il a plu sans interruption pendant deux ou trois jours. Vous voyez cependant que la pluie ne peut guère pénétrer par ici dans cette caverne; mais elle s'y insinue par toutes les fissures de la cime ou par des affluens cachés dans l'intérieur du massif. Elle s'y amasse comme dans un siphon, puis, quand le

trop-plein est établi, elle s'échappe avec fureur, et va de chute en chute grossir le lit de la Dardenne, dont elle est probablement une des sources les plus abondantes, mais la plus inutile, puisqu'elle manque d'issue habituelle. Un jour peut venir où on essaiera de creuser un canal souterrain du lit inférieur de la Dardenne au niveau de cette source. J'y suis venu souvent, j'y ai fait des expériences avec mon oncle, et nous avons constaté qu'en temps de sécheresse il y a toujours dans ce puits une énorme quantité d'eau improductive qui pourrait alimenter une ville comme Toulon; mais il faudrait découvrir, pour percer la puissante base de cette montagne, des forces supérieures à celles dont les hommes peuvent disposer maintenant sans de trop grosses dépenses de temps et d'argent (1).

Frumence, voyant que j'étais rêveuse, me proposa de faire l'herbier de la salle du Régas, et je l'aidai à remplir sa boîte de nigelles de damas dont les fleurs bleu de ciel, montées sur de hautes tiges grêles, étoilaient le sol; d'échantillons de cytise, de coronille joncée, de la saponaire ocymoïde, de myrte, d'arbousier, de lentisque, de pin maritime, de smilax, de ciste et de lavande. Nous prîmes dans les buissons voisins l'osyris alba, la jolie aphyllante, diverses sortes d'hélianthèmes, la glaucée, et sur les rochers le gypsophile blanc et vingt autres plantes méridionales que je connaissais déjà. J'ai gardé cet herbier, et je pourrais les nommer toutes; mais cela n'avancerait pas mon récit et ne servirait qu'à me rappeler une des journées les plus mystérieuses de mon enfance.

Quand le précepteur m'eut initiée à cette petite flore alpestre, il m'engagea à me reposer. Je me couchai sur l'herbe à quelque distance de Marius, qui ronflait depuis longtemps, et je fis mon possible pour dormir un peu sans en venir à bout. J'écoutais machinalement, sans curiosité aucune, et sans y prendre d'abord aucun intérêt, la conversation que Denise avait avec Frumence à quelques pas de moi. Comme j'avais couvert ma figure pour me préserver des insectes et du soleil, ils crurent que je dormais, et quand je les écoutai avidement, je me tins tranquille pour les maintenir dans cette croyance. Je prends le dialogue au moment où il me parut bizarre. C'est Denise qui parlait d'une voix sourde et comme tremblante. — Ah! vous enragez, monsieur Frumence; je vois bien que vous enragez!

— Pourquoi donc ça, mademoiselle Denise?

— Parce que sa figure est cachée et que vous ne pouvez pas la manger des yeux comme à votre habitude.

(1) Frumence prophétisait; aujourd'hui la vapeur est venue en aide à la force humaine, et on est en train de faire ce que Frumence regardait comme utile et comme possible. (*Note de l'éditeur.*)

— La manger des yeux? voilà de vos exagérations, à vous! Je la trouve belle, intelligente et bonne, et certes j'ai du plaisir à la voir à toute heure; mais je ne veux la manger en aucune façon.

— Pour de l'esprit et de l'agrément, elle en a; mais pour bonne, elle ne l'est guère, allez! Elle passe son temps à se moquer de vous et de moi, et à nous préparer des misères avec son petit-cousin, dont elle est folle.

— Il faut bien que les enfans s'amusent, Denise! Ils ne sont pas méchans pour cela.

— Oh! vous dites ça pour elle, vous lui passez tout!

— Est-ce que vous ne la gâtez pas aussi? c'est si naturel!

— Moi! je l'ai bien gâtée, oui! mais je ne la gâterai plus. Je ne peux plus la souffrir.

— Qu'est-ce que vous dites donc là, Denise? Est-ce vous qui parlez?

— Oui, c'est moi qui vous parle et vous savez bien ce que je veux dire.

— Non, sur l'honneur, je n'en sais pas le premier mot.

— Jurez donc que vous n'êtes pas amoureux! Voyons, voyons, amoureux comme un fou que vous êtes!

Frumence fut sans doute interdit, car il ne répondit pas tout de suite.

— Jurez donc! s'écria Denise avec une sorte de véhémence qui eût pu réveiller un dormeur moins occupé que Marius.

— Je n'ai rien à jurer, répondit Frumence, je n'ai pas à rendre compte de mes sentimens, quels qu'ils soient; mais quand je serais amoureux, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire à mon âge, quel rapport trouvez-vous possible entre mon amour et l'amitié que j'ai pour cette petite fille?

— Petite fille si l'on veut! la voilà qui grandit. Bonté de Dieu! comme ça pousse vite, l'herbe du diable!

— Denise, reprit Frumence d'un ton sévère, je sais que vous êtes une personne fantasque; mais il me semble qu'en ce moment vous perdez tout à fait l'esprit.

— Ne parlez pas de ça! dit Denise avec agitation, n'en parlez jamais, monsieur Frumence! On m'a traitée de folle dans le temps, on m'a enfermée, on m'a fait souffrir des martyres, tout ça pour cette maudite enfant qu'on m'avait volée, et qui ne serait jamais revenue sans moi. Oui, c'est le chagrin qui m'avait fait divaguer dans le temps, mais je n'étais pas folle, et c'est ma foi, c'est ma prière qui ont fait retrouver la petite; est-ce d'une folle, tout ça, je vous le demande? Moi, folle! ah! comme le monde est injuste!

— Alors si vous n'êtes pas folle, reprit Frumence, vous êtes

perverse. En voilà assez, réveillons ces enfans et partons. Je n'ai aucun plaisir à causer avec vous.

— Et moi, dit Denise avec impétuosité, je veux tout vous dire, je n'en trouverai pas si souvent l'occasion; quand je la cherche, vous me tournez le dos! Ah! tenez, vous serez la cause de ma mort, si vous ne me faites pas damner!

— Assez, Denise, assez! reprit Frumence avec humeur; si ces enfans vous entendaient...

— Qu'ils m'entendent, s'ils veulent, s'écria Denise en le suivant à quelque distance et en élevant la voix sans pouvoir modérer sa propre exaltation. Frumence lui parlait à demi-voix, et je saisis encore quelques-unes de ses paroles. — Cette petite fille! ce pauvre ange innocent! disait-il; mais c'est révoltant, c'est odieux, ce que vous pensez là!

— Eh non! s'écria Denise : est-ce que l'âge y fait? Dans quelques années, tout le monde la regardera. Vous la regardez avant les autres, voilà tout. Vous êtes si imprudent, si sot et si impie! Vous ne croyez à rien, et vous êtes un révolutionnaire. Vous pensez qu'on vous la donnera, cette belle demoiselle riche et noble, à vous, un enfant trouvé, un malheureux comme moi, un domestique un peu plus gâté, voilà tout!.. Mais quand vous montrerez ces belles idées-là, on vous mettra à la porte, et *elle* qui aime son cousin et qui fait la coquette avec vous pour s'amuser, elle vous méprisera, comptez là-dessus, elle vous crachera sur le corps!

En parlant ainsi, elle se mit à sangloter et à crier. Marius s'éveilla, et je dus secouer mon faux sommeil pour aller au secours de Frumence, qui s'efforçait de faire taire Denise et de la relever, car elle était en proie à je ne sais quelle crise de convulsions. Je voulus m'approcher d'elle; elle me regarda d'un œil hagard, et, saisissant une pierre, elle me l'aurait lancée, si Frumence ne la lui eût arrachée des mains.

— Ce n'est rien, ce n'est rien! me cria-t-il en voyant mon épouvante. C'est une attaque de nerfs, un coup de soleil, ce ne sera rien. Descendez le sentier tout doucement, mes enfans; dans un instant, elle pourra vous rejoindre. Je l'aiderai, n'ayez pas peur.

— Je resterai, répondis-je, je n'ai pas peur. Marius n'aura pas peur non plus, n'est-ce pas, Marius? Dites-nous ce qu'il faut faire, monsieur Frumence?

— Rien. La voilà qui se calme. C'est fini. Allons-nous-en. Je la soutiendrai. Vous, mon cher Marius, aidez bien votre cousine. Le sentier n'est pas facile à descendre.

Marius avait alors quinze ans, et il était un peu plus aguerri qu'au commencement, bien qu'il craignît toujours le soleil et la

fatigue. Il continuait à dédaigner Frumence et il aimait beaucoup Denise; mais Denise folle lui faisait plus de peur que de pitié, et il doubla le pas pour s'éloigner d'elle sans beaucoup se préoccuper de moi et des recommandations de Frumence. Nous trouvâmes au bas de la montagne le domestique, qui venait nous chercher avec la carriole. Frumence y fit monter Denise, qui paraissait calmée, et il nous proposa de faire à pied le reste du chemin. Je ne demandais pas mieux; mais Marius n'entendait pas de cette oreille : il sauta sur la banquette auprès du conducteur et m'engagea à l'imiter. J'allais subir, comme de coutume, sa fantaisie, quand je me sentis retenir le bras par Frumence d'une manière particulière. — Si vous n'êtes pas fatiguée, me dit-il, comme vous avez eu chaud, je préfère que vous rentriez tout doucement à pied.

— Ma chère enfant, me dit-il quand nous fûmes seuls sur le chemin, je ne crains pas que Denise ait jamais un mauvais sentiment contre vous. Pourtant cette pauvre fille a depuis quelque temps des idées bizarres, et dans ces momens-là il paraît qu'elle ne reconnaît pas les personnes qui lui sont chères. Voilà pourquoi je me permets de vous séparer d'elle, ne m'en veuillez pas; en dehors de vos leçons, je ne m'arroge aucune autre autorité sur vous que celle de vous préserver d'un danger ou d'un chagrin.

— Est-ce que Denise va redevenir folle et rester comme ça? demandai-je en pleurant.

— Non, non, ça passera; mais vous croyez donc qu'elle a été folle?

— Oui, je le sais, répondis-je, la vieille Jacinthe me l'a dit.

Frumence feignit d'en douter. Il s'inquiétait de me voir si affectée, et il professait, au rebours de Denise, le plus grand respect pour la placide ignorance des choses tristes où il faut laisser les enfans. — Dormir et grandir, disait-il souvent, c'est avant tout leur affaire. Tout ce qui dérange ces deux fonctions ne peut être que détestable.

Qu'il eût été inquiet et triste, ce pauvre Frumence, s'il eût pu soupçonner que j'avais entendu les paroles délirantes de Denise, et que mon esprit alarmé cherchait déjà la clé de l'énigme! Pourquoi Denise accusait-elle Frumence d'être amoureux de moi? Mais d'abord qu'était-ce donc que l'amour? Est-ce que ce mot-là n'avait pas été inventé pour les Amadis et les Percinet des légendes? N'était-ce pas la même chose que l'amitié, ou tout au plus une amitié quintessenciée, romanesque et capable de faire accomplir de grandes choses? Comment eût-il été possible que Frumence fût amoureux de moi et songeât à m'épouser un jour, lui qui, avec ses vingt-trois ans, me paraissait aussi vieux qu'un grand-père? Et puis Frumence

avait dit en résumé : *Non, ce serait mal*, et j'avais du respect pour sa parole. C'est en creusant ces problèmes insolubles et pourtant dangereux à mon âge, que je fis en silence le reste de la course. Frumence attribua mon air absorbé à la triste scène dont j'avais été témoin et en fit honneur à ma sensibilité. Quand nous fûmes près du manoir, il me prit la main et me dit : — Ne croyez pas que vous serez longtemps séparée de votre nourrice, elle guérira certainement.

— Elle va donc s'en aller, cette pauvre Denise?

— Je crois qu'un petit voyage lui ferait du bien. Le docteur dira ce qu'il lui faut.

XIII.

Je ne sais si Frumence avertit ma grand'mère, ou si Denise, avec qui elle causa le soir, lui révéla le trouble de son esprit. Je crus voir qu'on était un peu inquiet dans la maison, et ma bonne maman fit dresser un petit lit pour moi dans sa propre chambre. La mienne avait toujours été contiguë à celle de Denise. Craignait-on qu'elle ne me fît du mal? Je ne pouvais pas le croire. L'accès passé, cette pauvre fille m'avait témoigné la même amitié puérile et passionnée que les autres jours, et même les jours suivans il sembla qu'elle voulût me bien prouver, par un redoublement de gâteries, qu'elle avait agi dans la fièvre, et que j'étais toujours son idole.

Je vis son chagrin, son repentir, et je me montrai affectueuse avec elle plus que je n'avais coutume de l'être. Son exaltation, son engouement pour moi augmentèrent d'autant, et elle était sincère, je n'en doute pas. Elle était fort triste, ma grand'mère lui ayant défendu, je crois, de me suivre à la promenade, et ne me perdant pas de vue quand Frumence n'était pas là. Denise sans moi était comme une âme en peine. Il semblait qu'elle fût aux arrêts dans la maison. Elle pleurait du matin au soir. On lui avait défendu aussi de paraître aux leçons, et Frumence l'évitait avec un soin extrême. Je me glissais dans sa chambre pour la consoler, et elle me paraissait tout à fait guérie.

Au bout de quelques semaines, elle était très résignée et très douce. Le médecin trouva que le régime auquel il l'avait soumise lui avait fait grand bien. On se rassura donc sur son compte, et on mit le tout sur celui du soleil de mai, qui pendant quelques jours lui avait porté à la tête.

Un matin, ma grand'mère fit mettre les chevaux à sa grande calèche, et résolut de rendre ses visites bisannuelles à ses amis de Toulon. La grande calèche, — on l'appelait toujours ainsi, — était

la même où j'avais été enlevée; mais c'était la même à la façon du couteau de Janot, dont on a renouvelé maintes fois le manche et la lame. De réparations en modifications, cette calèche était devenue un char à bancs complétement découvert qui tenait six personnes. Marius monta sur le siége de devant avec le domestique et Frumence, qui avait affaire à la ville. Ma grand'mère et Denise s'assirent sur le siége de derrière, moi entre elles deux.

Nous avions fait tranquillement une lieue environ, lorsque Denise se mit à m'embrasser immodérément, au risque de briser le chapeau de paille et de friper les rubans dont j'étais heureuse de me voir parée. Je la repoussai une ou deux fois, enfin je priai ma bonne maman de lui dire de me laisser tranquille.

— Ah! madame, s'écria Denise, quand je pense que c'est sur ce chemin-là, dans cette même voiture, et peut-être à l'endroit où nous sommes, que ce pauvre cher trésor m'a été volé!

— Ne parlez plus de cela, répondit ma grand'mère. Vous en avez trop parlé à cette enfant qui ne comprend rien à vos récits. D'ailleurs ce n'est pas du tout par ici, c'est du côté du Revest, que cela est arrivé. Comment pouvez-vous vous tromper à ce point? Allons, soyez donc un peu plus tranquille, ou je ne vous ferai plus sortir avec moi.

— Je serai sage, madame, reprit Denise avec la douceur d'un enfant; mais que Lucienne me laisse l'embrasser encore une fois, la dernière fois pour aujourd'hui, je le jure!

— Embrassez-la, ma fille, dit ma bonne maman, et que ce soit fini.

Denise m'attira sur elle, me fit sauter sur ses genoux comme un petit enfant, et me couvrit de baisers avec des paroles incohérentes et des regards dont l'éclat me fit peur. Tout à coup, comme je voulais me dégager avec l'aide de ma grand'mère de ces caresses exagérées, je sentis qu'elle me soulevait avec une force extraordinaire et qu'elle voulait me lancer dans le précipice que côtoyait de près la voiture. Je fis un cri d'effroi, et je me cramponnai au cou de Frumence, qui était le dos tourné devant moi, mais qui depuis un instant, inquiet de l'agitation de Denise, se tenait sur ses gardes.

Il me saisit dans ses bras et m'enleva à côté de lui, fit arrêter les chevaux et dit à ma grand'mère avec beaucoup de calme et de présence d'esprit : — Il y a un cheval qui boite; je crois, madame, que nous devrions retourner au moulin pour le faire ferrer. — Ma grand'mère comprit. Marius ne comprit pas. Nous revînmes au manoir, où Denise, prise de fièvre et de délire, fut mise au lit et soignée. Au lieu de nous conduire à Toulon, la voiture alla chercher le docteur, qui avait une bastide non loin du moulin de Mme Cape-

forte. Il trouva la malade calmée, mais il eut avec ma grand'mère et Frumence une conférence à la suite de laquelle il fut décidé que la pauvre Denise ne pouvait plus rester avec nous. On ne voulait pas la renvoyer à l'hospice des aliénés sans être bien sûr qu'elle ne guérirait pas ailleurs. Mme Capeforte, qui avait accompagné le docteur pour faire l'officieuse, et qui trouva moyen de surprendre ou d'arracher un peu plus de confiance qu'on ne voulait lui en accorder, ouvrit un avis qui parut assez bon à ma grand'mère, et qui, pour n'être pas sans inconvénient, comme la suite le prouva, était peut-être en ce moment le seul avis à suivre. Elle proposa de venir chercher Denise le lendemain de la part d'une bonne religieuse de ses amies, qui saurait bien lui persuader de rester au couvent avec elle. Là, on prendrait Denise par la piété, on l'occuperait aux chapelles, on la distrairait, et peut-être la guérirait-on absolument de ses idées noires et de ses accès de frénésie. On essaierait du moins, et si après quelque temps d'un régime moral bien entendu elle était reconnue incurable, on aviserait à l'enfermer plus étroitement.

Tout fut fait ainsi que le conseillait l'officieuse voisine, et Denise partit le lendemain, pendant que Frumence nous conduisait à la promenade d'un autre côté. Fidèle à son système de ne pas attrister l'enfance par le spectacle des choses tristes qu'elle ne peut améliorer, il aida ma grand'mère à nous cacher la gravité de l'état de ma nourrice et la durée probable de son exil. Ma bonne maman nous cacha aussi son chagrin, car elle en eut beaucoup, je le vis malgré elle tout en lui cachant le mien, qui fut plus profond que je n'osai l'avouer à Marius. Marius riait de tout, et passait sa vie à railler et à glacer ce qu'il appelait mes élans de sensiblerie.

Comme toute chose a son revers ou son contre-poids, le départ de Denise nous soulagea tous de beaucoup d'inquiétudes et de contrariétés. Il y avait longtemps que sa manière d'être, ses propos inconsidérés et ses allures fantasques fatiguaient ma grand'mère et troublaient mon esprit. Je crois que Frumence, qui, après avoir été l'objet de sa haine, lui avait inspiré, bien malgré lui, une passion nullement payée de retour, respira aussi quand il n'eut plus à se préserver de ses rêveries et de ses reproches. Marius, dont elle avait imprudemment exalté la vanité par des éloges et des admirations sans mesure, devint plus raisonnable et un peu plus attentif aux leçons. Nos promenades avec Frumence ne furent plus gâtées par des appréhensions perpétuelles. J'eus la bonne inspiration de ne parler à qui que ce soit, même à Marius, du danger où deux fois Denise avait mis ma vie, et de l'espèce de haine qui couvait dans son âme malade sous sa tendresse exaltée pour moi. Ma grand'-

mère, qui savait tout, ne m'en parla jamais. Je sentis que je devais imiter son silence par respect pour le malheur de ma nourrice et peut-être aussi pour moi-même. L'enfance a certaines délicatesses d'instinct qui lui sont d'autant plus faciles qu'elle n'en mesure pas l'étendue.

L'espèce de trouble que Denise avait jeté dans mes notions sur les sentimens humains se dissipa donc d'autant plus vite que je n'en fis part à personne. Je n'eus plus de nouvelles de ma nourrice que de loin en loin, quand Mme Capeforte ou le docteur venait nous voir. Tantôt on me disait : Elle ne va pas mal, et tantôt : Elle ne va guère mieux, ce qui ne s'accordait pas précisément et ne pouvait me donner une bien juste appréciation de son état. Malgré la frayeur qu'elle m'avait causée, j'aurais voulu la voir. Ma grand'mère ne me le permit pas, bien que la Capeforte s'offrît à me conduire au couvent. Denise était devenue un prétexte aux assiduités de cette dame auprès de ma bonne maman, qui s'en fût fort bien passée, et qui n'osait la payer de son tyrannique dévouement par des rebuffades.

Mme Capeforte était curieuse comme une pie; elle regardait tout, interrogeait tout le monde, et quand, pour lui faire sentir qu'elle était importune, on la faisait un peu attendre au salon, elle en paraissait charmée; elle s'en allait dans les alentours, au moulin, dans les prés; elle revenait à la cuisine et reparaissait chez nous après avoir fait causer tout le monde, n'importe sur quoi. Elle savait donc mieux que nous ce qui se passait chez nous. Elle connaissait les affaires de nos métayers, les antécédens et les relations actuelles de nos domestiques. Marius, qui devenait assez satirique, la comparait à « un musée ou l'on aurait enfoui les statues et les tableaux sous une montagne de débris ramassés à la borne, de peignes cassés, de trognons de pommes, de goulots de bouteilles et de vieilles savates. » Voilà, disait-il, tout ce que l'on pourrait retirer de la cervelle de *milady Capford*, si on surmontait le dégoût d'y fouiller.

Je n'ai presque rien dit du docteur Reppe, et c'était pourtant le plus assidu de nos commensaux durant la saison de sa villégiature dans le voisinage du moulin Capeforte. C'était un très bonhomme, ventru et vermeil, presque aussi mal vêtu à la campagne que l'abbé Costel, assez riche pourtant, disait-on. Il pouvait avoir cinquante-cinq ans, et n'était pas mauvais médecin, en ce sens qu'il ne croyait pas à la médecine, et que, se dispensant de toute étude inutile, il n'ordonnait presque jamais rien à ses malades. Il n'avait aucune méchanceté réfléchie et aucune affection bien marquée, à moins que ce ne fût pour la petite Capeforte, qu'il traitait comme sa fille, et qui l'était peut-être.

Je n'ai rien dit non plus d'un personnage qui eût dû être bien autrement important dans ma vie; mais qu'aurais-je pu dire de mon père? Je ne le connaissais pas, je ne l'avais jamais vu, je pensais presque que je ne devais jamais le voir. Je savais bien que j'avais un père, un homme charmant, m'avait dit Denise, un homme du monde, m'avait dit ma grand'mère; mais Denise le connaissait à peine, et ma bonne maman ne le connaissait presque plus. Il avait émigré à seize ans, il avait cherché refuge et fortune à l'étranger, il s'y était marié deux fois, il avait déjà plusieurs enfans de son second mariage, il vivait dans l'opulence. Quand nos amis demandaient à ma grand'mère, sur un ton d'indifférence invariable, mais avec le sourire de la politesse sur les lèvres : Y a-t-il longtemps que vous n'avez reçu des nouvelles de M. le marquis? elle répondait invariablement avec le même sourire contraint : Il va fort bien, je vous remercie. Elle ne disait pas qu'il lui écrivait régulièrement une fois par an, jamais davantage, quoi qu'il advînt; que ses lettres étaient insignifiantes, et qu'il y demandait dans un invariable *postscriptum* des nouvelles de Lucienne, sans jamais m'appeler sa fille. Tout ce que je connaissais de lui, c'était un portrait d'enfant, pastel richement encadré, dans le salon. Cela ne me représentait rien. L'idée d'un père sous la forme d'un enfant ne peut rien inspirer à un enfant déjà plus âgé que le visage du portrait. Mon père était, sur la toile, un gros gaillard de cinq ans, tout rose, avec des cheveux poudrés et un habit rouge. Marius se moquait beaucoup de ce costume, et son oncle ainsi affublé lui inspirait si peu de respect qu'il ne pouvait le regarder sans lui faire des grimaces ou des révérences ironiques.

Ma grand'mère, en me parlant de son fils, m'avait toujours recommandé de le respecter et de prier pour pour lui. Jamais elle ne m'avait prescrit de l'aimer depuis un jour où je lui avais dit : Et lui, m'aime-t-il? et où elle m'avait simplement répondu : *Il doit vous aimer*. Je savais que ma mère était morte. J'ignorais que la douleur de mon enlèvement eût causé sa mort. Denise heureusement l'ignorait aussi, sans quoi elle n'eût pas craint de jeter l'effroi dans mon âme en me l'apprenant; mais elle n'avait pas manqué de me dire que mon père était remarié. — J'ai donc une nouvelle maman? demandais-je quelquefois alors à ma grand'mère.

— Vous avez une belle-mère, me répondait-elle, mais vous n'avez pas d'autre maman que moi.

Habituée de bonne heure à cette situation étrange et précaire, je ne m'en préoccupais nullement. Le présent était facile et doux. Ma bonne maman était d'une bonté angélique, et je ne prévoyais pas que je pusse la perdre.

XIV.

Pourtant, sans que nous en fussions frappés, Marius et moi, elle s'affaissait de jour en jour. Son esprit restait net et sa volonté active; mais sa vue baissait rapidement, et elle ne pouvait plus supporter les soins du ménage. Denise nous manquait beaucoup; bien qu'elle eût très mal gouverné la maison, elle avait dispensé ma grand'mère de plus d'une fatigue, et quoique Frumence prolongeât les heures qu'il devait nous consacrer pour tenir désormais les comptes avec beaucoup d'ordre, il ne pouvait veiller à l'économie de l'intérieur. On ne m'avait jamais initiée à ces détails vulgaires si utiles, si nécessaires à une femme. Il était déjà tard pour que j'en prisse le goût, et j'étais encore trop jeune pour en avoir la notion vraie. Denise avait coutume de commander un peu rudement, et l'effet de ses criailleries avait été de m'inspirer une grande répugnance pour le commandement.

Ma bonne maman sentit le besoin d'associer une femme à son gouvernement, à la surveillance et aux soins que lui semblait réclamer ma précieuse petite personne, et à ceux dont elle-même avait grand besoin. Elle consulta l'abbé Costel, qui, soit discrétion, soit paresse, n'aimait pas beaucoup à s'immiscer dans les affaires d'autrui, et qui lui conseilla de s'en rapporter à Frumence. — Frumence, disait-il, est plus pratique que moi, surtout depuis qu'il vit tous les jours près de vous et qu'il voit un peu le monde. Je crois qu'il connaît quelqu'un...

Frumence eut avec ma grand'mère un entretien à la suite duquel elle me parut émue et joyeuse. — Frumence me procure un trésor, me dit-elle; me voilà tranquille pour le reste de mes jours.

— C'est donc quelqu'un que vous connaissez, bonne maman?

— Par ouï-dire, oui, ma petite; c'est une personne qui s'attachera à vous, et que je vous prie d'aimer d'avance comme je l'aime aussi... sans la connaître.

— Viendra-t-elle bientôt?

— Je l'espère, quoique Frumence ne soit pas encore bien certain de la décider.

Frumence était en train d'écrire. Il m'appela près de lui. — Si vous vouliez, me dit-il, écrire deux lignes dans ma lettre, cette personne se déciderait probablement à venir prendre soin de votre bonne maman et de vous.

Je crus devoir me donner un air d'importance. — Vous êtes donc sûr, lui dis-je, qu'elle nous aimera beaucoup?

— Je vous en réponds.

— Et que ma bonne maman sera heureuse avec elle?

— J'en suis parfaitement sûr.

— Alors c'est mon devoir d'écrire à cette personne?

— C'est ma conviction.

— Est-ce que vous allez me dicter?

— Non, c'est à vous de trouver ce qu'il faut dire pour donner confiance en vous. Celle dont je vous parle et à qui j'écris ne servira jamais personne que par dévouement et à la condition d'être aimée.

— Est-ce qu'on peut promettre d'aimer quelqu'un que l'on ne connaît pas?

— Faites vos conditions : si elle ne les remplit pas, vous serez en droit de ne pas l'aimer, et elle s'en ira.

De plus en plus pénétrée de mon importance, je commençai à écrire sur la page blanche que Frumence me présentait : *Mad...*

— Est-ce *mademoiselle* qu'il faut l'appeler?

— Non, c'est *madame*. Elle est veuve.

J'écrivis : « Madame, si vous voulez venir chez nous et aimer ma bonne maman de tout votre cœur, je vous aimerai de tout mon cœur aussi. — Lucienne de Valangis. »

— C'est parfait, dit Frumence, et il plia sa lettre; mais il la mit dans sa poche sans écrire l'adresse.

— Comment donc s'appelle cette dame? lui demandai-je.

Il me répondit qu'elle me le dirait elle-même en arrivant, et quand je voulus savoir où elle demeurait, il prétendit que, pour le moment, il ne le savait pas, mais qu'il avait un moyen de lui faire parvenir *notre* lettre.

— Ce sera, me dit Marius quand je l'eus mis au courant, quelque parente dans le malheur. Une personne amenée par les Costel doit être une affamée comme ce pauvre curé. Quant à moi, ça m'est bien égal ce qu'elle sera; je pense qu'à présent je ne vais pas rester bien longtemps ici.

Il y avait déjà quelque temps que Marius parlait de s'en aller, et chaque fois mon cœur se serrait et mes yeux se remplissaient de larmes. L'habitude de vivre avec lui était devenue la moitié de ma vie. Je ne sais si c'était de l'amitié ou de l'égoïsme. Il ne m'aimait certes pas et il ne m'aidait en rien; mais il était toujours avec moi, il m'arrachait à ma personnalité. Il m'empêchait d'être moi, et je n'aurais su que faire de moi sans lui. J'avais souvent besoin de lui échapper et de me reprendre; mais au bout de quelques heures il me manquait, et il me semblait que je lui manquais aussi. Notre amitié était celle de deux jeunes chiens qui se mordent un peu, mais qui ne peuvent pas se quitter.

Dans son désœuvrement de prédilection, Marius, très peu avancé d'esprit et très peu développé au moral pour son âge, ne trouvait que moi d'assez enfant pour l'écouter, le contredire et l'occuper; mais il ne se doutait pas que je lui fusse nécessaire, et c'est machinalement qu'il m'attirait ou me retenait près de lui. A mesure qu'il grandissait, il éprouvait quelques rares velléités d'interroger l'avenir et de sortir de la solitude où nous vivions, et pourtant il lui était impossible de savoir ce qu'il voulait faire et désirait être. Il me le demandait sérieusement, et je ne savais que lui répondre. Alors il prenait du dépit et feignait d'être très désireux de partir, afin de me forcer à chercher avec lui où il voulait aller.

Ce pauvre enfant n'avait presque rien et se croyait riche. Il avait ouï dire qu'il avait hérité de trente mille francs, et il regardait cela comme une fortune capable d'assurer l'indépendance et le luxe de toute sa vie. En vain Frumence, qu'il avait daigné consulter à cet égard, lui avait dit que trente mille francs étaient un joli *en-cas* pour un homme qui travaille et vit de peu, et rien du tout pour un homme qui ne fait rien et qui prétend bien vivre. Marius n'était pas persuadé; il persistait à croire qu'en vivant bien et ne travaillant pas il ne verrait jamais la fin de son patrimoine. Aussi parlait-il de choisir un état seulement pour avoir le droit de se promener à sa guise et de s'habiller comme il lui plairait. Ma grand'mère, qui l'élevait et l'entretenait de pied en cap à ses frais pour lui conserver intact son petit avoir, avait mis un frein à ses besoins d'élégance. Elle le faisait habiller décemment et solidement, et il rougissait de la coupe de ses habits et de la forme de ses chapeaux quand ils n'étaient pas à la dernière mode. C'était pour lui un véritable sujet de honte et de chagrin, et quand j'obtenais la permission de lui donner un de mes fichus neufs pour se faire une cravate, il passait la journée à faire et refaire son nœud avec une gaîté folle. Aussi aspirait-il au jour où il aurait un tailleur à lui, ou un uniforme quelconque. Il aimait la jolie tournure des jeunes marins, et ma grand'mère eût désiré qu'il suivît cette carrière, dans laquelle son mari et d'autres membres de sa famille s'étaient distingués; mais Marius ne mordait pas aux mathématiques et il avait pour la mer une aversion prononcée. Il eût voulu être marin sans jamais s'embarquer.

— Alors, lui disais-je, tu veux être dans l'armée de terre?

— Oui, répondait-il. Il faut que je sois dans les hussards ou dans les chasseurs; il n'y a que ça de joli.

— Mais tu n'as pas l'âge pour être soldat?

— Je ne serai pas soldat; je veux être officier, je suis gentilhomme.

— Alors M. Frumence dit qu'il faut entrer dans une école mili-

taire où on apprend les mathématiques, et il dit aussi que tu ne les apprendras jamais, si tu ne les étudies pas.

Nous en restions là, car Marius ne voulait ou ne pouvait rien apprendre. Le plus grand effort dont il fût capable, c'était d'avoir l'air d'écouter Frumence et de suivre attentivement ses démonstrations. Encore ceci n'était-il que la victoire remportée par sa politesse un peu hautaine sur sa répugnance contre toute contrainte. Il n'avait qu'une force, celle de la douceur, qu'il s'imposait pour obliger les autres à la douceur. Quand Frumence, qui était aussi patient que possible, avait l'air de souffrir de son néant, Marius lui disait d'un grand air de courtoisie : — Monsieur, je vous demande pardon et je vous prie d'être plus clair, comme si c'eût été la faute du professeur et non la sienne. Quand j'avais de l'humeur avec lui : — Tu sais, me disait-il, que je ne veux pas me fâcher, moi, et que tu peux bien dire ce que tu voudras sans que je m'en soucie. — Et il disait tout cela d'un ton si fier et si calme que l'orage passait vite, mais sans lui avoir profité, sans l'avoir ému un instant, sans avoir dérangé un cheveu de son toupet merveilleusement frisé et relevé sur le front comme une équerre. Il continuait à être le plus joli garçon du monde, ce qui ne l'empêchait pas d'en être le plus insignifiant. Je m'étais habituée à sa figure, et je n'y trouvais plus aucun charme. Ses élégances ne m'éblouissaient plus, ses interminables *peigneries*, ses méticuleux nettoyages d'ongles, m'impatientaient sérieusement. Son bilboquet m'était odieux, et ses chasses avec Frumence, qui tuait tout le gibier manqué par lui, me faisaient rire; mais il me dominait par son impassibilité.

J'ai su depuis que ma grand'mère, après s'être préoccupée de son avenir, avait remis un peu les choses à la grâce de Dieu en arrachant à Frumence l'aveu de la complète incapacité de son élève. — Eh bien! avait-elle dit, patientons, et gardons-nous de le rendre malheureux. Ne connaissant pas ses fautes, il ne comprendrait pas les punitions. Que sera-t-il? Peut-être un pauvre petit hobereau de campagne, comme tant d'autres, économisant toute l'année pour se montrer huit jours, ou s'abrutissant à la chasse et ne se montrant jamais; ou encore un pauvre sous-officier attendant vingt ans ses épaulettes : à moins pourtant qu'il ne fasse comme mon fils, lequel n'étant rien qu'un joli garçon, et ne sachant rien que plaire aux dames, s'est sauvé deux fois par un bon mariage.

Ma pauvre grand'mère ne savait pas si bien dire.

XV.

Au bout d'une quinzaine, un soir que Frumence venait de nous quitter, nous le vîmes revenir sur ses pas d'un air ému. Il n'était pas seul : derrière lui marchait une petite femme brune dont la charmante figure me plut tout d'abord. Quoique mince et mignonne, elle avait je ne sais quel air de vigueur et d'activité. Ses traits étaient fins et nettement dessinés; le hâle faisait ressortir la fraîcheur de son teint animé. Elle était habillée très proprement, tout à neuf, en villageoise de notre pays. Son premier regard fut pour moi, et comme elle ne savait trop comment m'aborder, entraînée par un irrésistible attrait, je l'embrassai de toute ma force. Alors elle fondit en larmes, couvrit mes mains de baisers, et me dit avec un petit accent étranger qui n'était pas d'accord avec son costume, et qui pourtant ne me sembla pas absolument nouveau : Je pensais bien que je vous aimerais; mais voilà déjà que je vous aime, et c'est pour toute la vie, si vous voulez.

Je la suivis chez ma bonne maman, qui la reçut avec affabilité et la pria de s'asseoir pour causer avec elle des arrangemens à prendre. Comme je me retirais, je ne sais quelle curiosité me fit ralentir le pas, et, en me retournant, je vis par la porte entr'ouverte du salon que ma grand'mère jetait ses bras autour des épaules de cette petite femme, et la pressait sur sa poitrine en l'appelant sa chère enfant et en lui baisant le front avec effusion. Je pensai que Frumence devait avoir appris à ma bonne maman quelque chose d'extraordinairement beau sur le compte de notre nouvelle gouvernante, et l'espèce de mystère qui entourait cette révélation augmenta l'estime et la sympathie que j'éprouvais déjà.

Dès le soir même, Mme Jennie Guillaume, — c'est sous ce nom qu'elle fut établie chez nous, — entra en fonction sans vouloir se reposer du voyage et sans paraître fatiguée. Je ne sais si dans sa lettre Frumence l'avait initiée à nos habitudes et à nos caractères; il est certain qu'elle dirigea notre souper comme si elle n'eût fait autre chose de sa vie. Ma grand'mère eût voulu, je crois, la décider à manger avec nous; mais elle ne parut pas vouloir accepter cette distinction, et dès le principe elle se mit sur le pied d'une humble femme de charge de campagne, commandant aux domestiques en vertu de son mandat, mais s'assimilant à eux en dehors de ses fonctions.

Ah! ma noble et grande Jennie, quelle amie, quelle véritable mère je devais trouver en vous! C'est à vous que je dois tout ce que

je puis avoir de généreux dans l'âme et de courageux dans le caractère.

Elle n'était pas expansive et caressante comme Denise. Sa petite taille ne se courbait pas à tout propos, ses yeux n'étaient pas des fontaines de pleurs toujours prêts à couler; mais un mot d'elle avait plus de prix pour moi que les adorations puériles de ma nourrice. Quelle différence entre elles, et que Jennie était supérieure en tout à ma pauvre folle! Elle possédait une intelligence que la mienne n'était pas encore en état d'apprécier, mais qui s'imposait à moi comme la vérité même. Comme elle ne parlait jamais de son passé et ne se laissait guère questionner, on ne pouvait deviner où elle avait appris tout ce qu'elle savait. Elle lisait et écrivait mieux que moi, mieux que Marius à coup sûr, et mieux aussi que ma grand'-mère. Elle disait avoir travaillé toute sa vie sans s'arrêter, et elle avait lu énormément de livres, bons ou médiocres, dont elle avait apprécié la valeur ou fait la critique avec une merveilleuse sagacité. Est-ce par la lecture ou par une haute intuition personnelle qu'elle avait pu ainsi éclairer son jugement, connaître le cœur humain, et comprendre avec une haute et pénétrante droiture toutes les choses de sentiment? Elle avait aussi un esprit d'observation remarquable et une mémoire étonnante. Quand elle remplaçait ma grand'mère durant nos leçons, elle cousait près de la fenêtre ou raccommodait le linge de la maison avec rapidité, sans lever les yeux de son ouvrage, et elle ne perdait pas un mot de ce que l'on nous enseignait. Si j'étais embarrassée pour en rendre compte le lendemain, je l'interrogeais le soir dans ma chambre, et elle redressait mes erreurs ou développait ma compréhension sans jamais sortir de son langage simple et net, qui était comme la moelle rustique et substantielle de toutes les démonstrations nécessairement un peu longues et détaillées de Frumence à Marius.

Où trouvait-elle une capacité assez vaste et assez souple pour passer des détails de la cuisine et de la basse-cour, — car elle surveillait tout, — à ces exercices de l'intelligence et du raisonnement? Pour un peu, elle eût appris les mathématiques et le latin. Rien n'était mystérieux pour cette tête active et saine. Bien mieux douée que moi, elle me forçait, en causant, à retenir les dates historiques et les mots techniques qui m'échappaient sans cesse. Et comme si ce travail d'assimilation ne lui suffisait pas, elle passait une partie des nuits à lire dans son lit. Elle n'avait jamais besoin de plus de quatre à cinq heures de sommeil. Toujours couchée la dernière et levée la première, mangeant à peine, ne se reposant jamais dans la journée, elle n'était jamais malade, ou si elle l'était quelquefois, on ne le savait pas, elle ne le savait peut-être pas elle-même. Sa figure

fraîche, brune, un peu immobile dans sa régularité de camée, ne trahissait jamais ni fatigue ni souffrance.

Cette étonnante petite créature prolongea certainement l'existence de ma grand'mère en faisant disparaître d'autour d'elle tous les soucis de la vie et toutes les terreurs de la vieillesse. Elle mit la maison sur un pied d'ordre, de propreté et de sage économie qui rendirent la vie aussi facile et aussi pure qu'une eau qui coule claire et à pleins bords dans un lit de marbre. Jamais d'intermittence, jamais de débordement. Il semblait qu'elle tînt la clé de toutes les écluses de notre existence. Ma bonne maman éprouva comme un temps d'arrêt de plusieurs années entre la vieillesse et la décrépitude. Les domestiques renoncèrent à entretenir et à réclamer les vieux abus, et ils n'eurent pas à se plaindre avec raison une seule fois du règlement de leurs fonctions. Les métayers furent plus consciencieux et plus heureux. L'abbé Costel s'observa davantage, et, sans cesser d'être aussi philosophe, aussi savant, il fut plus propre et plus sobre. Mme Capeforte vint moins souvent et trouva les gens moins disposés à répondre à la perpétuelle enquête de ses espionnages. Il n'est pas jusqu'à M. de Malaval et à son ami Fourrières qui ne fussent plus modérés dans leurs assertions fantasques. Et pourtant Jennie ne sortait jamais de son rôle, jamais elle ne se permettait de dire un mot en dehors de ses attributions. Elle ne paraissait faire aucune remarque sur les étrangers, et jamais la maison n'avait été plus honorable; mais il y avait sur ma grand'mère et sur nous tous un reflet de la droiture d'esprit et de la fermeté d'humeur de Jennie. Nous étions, grâce à l'habitude de vivre avec elle, plus solides dans nos idées et plus sérieux dans nos manières. L'aspect de la maison, tout, jusqu'à l'arrangement des choses et à l'ordonnance des repas, avait un cachet de décorum et de dignité dont on ressentait l'influence secrète. Le laisser-aller de la vie méridionale avait fait place à la véritable hospitalité, plus réelle parce qu'elle est plus soutenue.

J'ai connu le parfait bonheur. De quel droit me plaindrais-je aujourd'hui de la destinée? J'ai été admirablement et parfaitement aimée. Combien d'autres innocens de mon âge n'ont connu que l'abandon et l'injustice!

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain n°.)

MAURICE DE SAXE

IV.

PRAGUE ET FONTENOY.

I.

Maurice de Saxe a enfin ses *grands jours;* le *brouillamini général* vient de commencer (1). C'est lui-même qui caractérise ainsi la situation à la mort de l'empereur d'Allemagne. Charles VI laisse deux filles; l'aînée, Marie-Thérèse, mariée à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, héritera-t-elle de la puissance des Habsbourg? Telle est la question qui va incendier l'Europe et faire couler des flots de sang. S'il ne s'agissait que d'enlever l'empire d'Allemagne à la maison d'Autriche, le débat serait bien simplifié. Il y a là un candidat tout prêt, l'électeur de Bavière, Charles-Albert, l'ancien allié de Louis XIV, envers qui la France est engagée par la reconnaissance autant que par l'intérêt politique; Charles-Albert est désigné d'avance au choix des électeurs. Ce qui cause l'embrasement universel et ce qui sera un jour le salut de l'Autriche, c'est qu'une moitié de l'Europe, sans se soucier du droit, se persuade que toute la succession de Charles VI est ouverte, sa succession tout entière. On ne dispute pas seulement à Marie-Thérèse la couronne impériale qu'elle veut faire donner à son époux, on lui dispute ses états autrichiens. Le dernier des Habsbourg est mort; à qui son héritage? Du nord et du midi, des prétendans se sont levés : chacun d'eux

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

invoque un titre, un traité, une promesse; chacun revendique sa part. L'Espagne, la Prusse, la Saxe, la Bavière, la Sardaigne, réclament à l'envi un lambeau de la vieille monarchie allemande, et la France, qui ne pensait d'abord qu'à soutenir Charles-Albert, est entraînée dans une coalition qui l'abandonnera au premier choc. Était-il donc si difficile de prévoir que chacun des coalisés, une fois sa passion satisfaite ou son espérance détruite, finirait par redouter notre prépondérance, que les premières alliances se rompraient, et qu'alors l'autre moitié de l'Europe, c'est-à-dire l'Angleterre, la Russie, la Hollande, se tournant contre nous, la France resterait seule en face d'une coalition nouvelle, s'obstinant d'abord par point d'honneur et contrainte ensuite par la nécessité à une guerre sans principe et sans but? Un Richelieu se serait contenté d'abaisser la maison d'Autriche; en se prêtant d'une manière aveugle à une œuvre de spoliation, le gouvernement de Louis XV n'a fait que préparer une sorte de restauration autrichienne. Quel a été en définitive le résultat de la lutte? Marie-Thérèse a gardé l'Autriche, et l'Autriche a regagné l'empire. Pour enlever la couronne impériale aux héritiers des Habsbourg, il faudra toute une révolution. Ce sceptre des Othon, que Marie-Thérèse a ressaisi avec tant de vigueur, ne se brisera aux mains de ses enfans que dans le cataclysme d'où sortira le monde nouveau. L'Autriche, en un mot, ne cessera de posséder l'empire d'Allemagne que le jour où l'empire d'Allemagne se sera évanoui sous le canon d'Austerlitz.

Maurice de Saxe, qui n'entend rien à la politique, se trouve pourtant avoir exprimé mieux que personne le caractère frivole et incohérent de cette guerre quand il écrit au comte de Brühl, à l'occasion d'une nouvelle démarche relative au duché de Courlande : « Je ne me fais pas illusion, mon cher comte; mais le brouillamini général qui s'apprête peut bien, après tout, m'apporter quelque bonne chance. » Ce mot-là ne vaut-il pas les considérations les plus graves? Qui a plus vivement exprimé la confusion de tous les intérêts dans une grande aventure? C'est une loterie que cette mêlée. Nul plan, nuls principes; on compte sur le hasard. De là ces alliances si aisément rompues, de là ces changemens à vue sur la scène et le perpétuel va-et-vient des acteurs. Étrange coalition! on y entre, on en sort suivant le besoin du moment. En somme, parmi les coalisés, deux hommes seulement, et deux hommes qui ne se ressemblent point, ont gagné à ces luttes de sérieux avantages. L'un, qui sait concevoir et agir, a élevé un royaume encore faible au rang des grandes puissances de l'Europe; l'autre, qui ne sait que se battre, a trouvé les occasions de gloire si ardemment appelées. L'un est un roi, l'autre un aventurier. L'un mêle à ses opérations militaires les conceptions politiques les plus hardies; l'autre, quoique rêvant tou-

jours un trône, fait la guerre pour la guerre, et sa pensée ne dépasse pas le champ de bataille. Frédéric le Grand et Maurice de Saxe, comment ne pas rapprocher ces deux noms malgré les différences qui les séparent? Maurice, si inférieur au roi de Prusse, a eu pourtant l'honneur de lui donner des leçons; il a formé, on peut le dire, le capitaine de la guerre de sept ans, qui le glorifiera en prose et en vers. Autre contraste encore : cette guerre de la succession d'Autriche, Frédéric la commence et Maurice la termine. Frédéric, en 1740, met le feu à l'Europe entière en prenant la Silésie; Maurice, en 1748, par le dernier de ses exploits, ira conquérir la paix dans Maëstricht.

On connaît la marche des événemens : tandis que les adversaires de l'Autriche hésitent encore à se déclarer, Frédéric II, qui vient de monter sur le trône de Prusse, inaugure son règne par un acte audacieux : il entre en Silésie et en chasse les Autrichiens. Dès lors il est évident que les luttes diplomatiques ont fini, et que l'épée doit remplacer la plume. Le cardinal Fleury opposerait en vain sa timide sagesse aux conseils aventureux du comte de Belle-Isle, aux excitations intéressées de la duchesse de Vintimille : c'est le parti de la guerre à outrance qui l'emporte. La France présidera au démembrement de l'Autriche. Nous signons un traité d'alliance avec la Prusse, et deux armées françaises passent le Rhin. Marie-Thérèse, en sa juvénile ardeur, a voulu rendre coup pour coup à Frédéric : au projet de démembrer l'Autriche, elle a voulu répondre par le démembrement de la Prusse, et elle offre cette proie aux puissances voisines. Pourquoi la Russie, l'Angleterre, la Pologne refuseraient-elles de se partager les états de Brandebourg? Excellente occasion pour la Russie de s'étendre vers le sud de la Baltique, occasion excellente aussi pour les deux rois-électeurs, le roi d'Angleterre et le roi de Pologne, d'arrondir leurs possessions allemandes. Ce projet hardi, qui reparaîtra plus tard, est immédiatement déjoué par les coalisés. La Suède, alliée de la France, se charge de harceler la Russie, tandis que l'une des armées françaises, sous les ordres du maréchal de Maillebois, se dirige vers la Westphalie afin de contenir le Hanovre, c'est-à-dire l'Angleterre; quant au roi de Pologne, électeur de Saxe, dès qu'il voit les Prussiens, déjà victorieux en Silésie, soutenus par la seconde armée française qui marche directement contre l'Autriche, il s'empresse de changer de drapeau pour la seconde fois, et reprend sa place parmi les adversaires de Marie-Thérèse. C'est dans cette armée du sud, dans l'armée française confiée à l'électeur de Bavière, que Maurice commande une division.

Au moment où le comte de Saxe va s'immortaliser au service de la France, il est impossible de ne pas se rappeler les hardis aven-

turiers ses ancêtres qui lui ont montré le chemin. Le fils de la comtesse Aurore n'est pas le premier de sa race qui se soit battu sous nos drapeaux. Il y a eu des Kœnigsmark dans les armées de Louis XIV. Je ne désigne pas ici le *vieux Kœnigsmark* (c'est le nom qui lui est resté dans l'histoire), le compagnon et le disciple de Gustave-Adolphe (1), celui qui, le 5 mai 1645, sachant Turenne en péril, accourut si vite et le sauva, comme de nos jours le maréchal Bosquet, à Inkermann, a sauvé l'armée anglaise. Dans nos rangs même, au milieu de nous, deux Kœnigsmark ont tiré l'épée contre nos ennemis. L'un était le grand-oncle de Maurice, l'autre était le frère de sa mère. Le comte Otto-Wilhelm, fils du vieux Kœnigsmark, vint en France après une première jeunesse fort agitée, fit bonne figure à la cour, s'engagea parmi les volontaires qui menèrent si brillamment l'expédition de Candie sous le duc de Lafeuillade, mais, retenu par je ne sais quel obstacle, voulut du moins se dédommager dans la guerre de Hollande. Le roi le chargea d'organiser un régiment qui prit le nom de *Royal-étranger*. Nommé d'abord brigadier de ce régiment, le jeune comte se distingua sous Turenne, gagna son grade d'officier supérieur, et fut maréchal-de-camp en 1674. A Maëstricht, il avait mérité les éloges de Turenne; après Sénef, il reçut du roi une épée d'honneur. Son inconstante humeur l'entraîna bientôt aux extrémités de l'Europe. Or, tandis qu'il se bat contre les Turcs, d'abord à la tête des Hongrois, ensuite sous la bannière de Venise, tandis qu'il prend Navarin, Modon, Athènes, presque toute la Morée, et qu'il s'en va mourir sous les murs de Négrepont, emporté par la fièvre comme par un boulet (1688), le fils de son frère, Charles-Jean de Kœnigsmark, joue à son tour un rôle dans les armées de Louis XIV. Celui-là nous arrivait d'Angleterre; établi d'abord à Londres, qui semblait être sa patrie d'adoption, il avait été forcé de prendre la fuite sous le coup d'une accusation capitale. Le mari d'une femme qu'il aimait, un des plus opulens personnages de l'aristocratie britannique, sir Thomas Thynne, était tombé en plein jour, en pleine rue de Londres, dans son carrosse, frappé de cinq coups de feu. Le meurtrier, on le sut bientôt, était un gentilhomme allemand, parent et ami du jeune comte, qui avait exécuté le complot avec deux estafiers, un Suédois et un Polonais. Charles-Jean de Kœnigsmark était-il complice du crime? Le procès, qui agita toute la société anglaise (2), ne parvint

(1) Le monument de Gustave-Adolphe, à Stockholm, garde le souvenir de ce rude et vaillant soldat. On voit dans les bas-reliefs du piédestal la figure de Jean-Christophe de Kœnigsmark à côté des autres lieutenans du héros, Bauer, Wrangel, Torstenson.

(2) Le roi Charles II voulut interroger lui-même l'accusé avant qu'il comparût devant le jury. On a dit que le roi était décidé d'avance à le trouver innocent; ce qu'il y a de certain, c'est que ni le roi ni les juges ne troublèrent un instant sa fière attitude. Pressé

pas à éclaircir cette sombre histoire. Il y a toujours des mystères, toujours des drames romanesques ou tragiques dans la destinée des Kœnigsmark. Le gentilhomme allemand et les deux *bravi*, convaincus tous les trois d'avoir assassiné sir Thomas Thynne, furent pendus à Pall-Mall, sur le lieu même du crime; Charles-Jean, déclaré innocent par le jury, fut condamné par l'opinion, et condamné avec une telle véhémence qu'il dut s'enfuir d'Angleterre au plus tôt. Cette lugubre aventure ne l'empêcha pas d'être bien accueilli dans une cour où l'on se souvenait encore des services de son oncle. Il était plein d'ardeur, plein de feu, impatient d'effacer la tache imprimée à son nom. Le roi lui donna le régiment de Furstenberg; il prit part au siége de Courtray (1683) et y déploya une bravoure éclatante. Couvert de blessures, condamné quelques mois à un repos qui lui pèse, il se hâte, dès qu'il peut se lever, d'aller rejoindre son régiment en Catalogne; il arrive au camp des Français la veille du combat de Pont-Mayor, et il étonne l'armée par son audace. Ce fut lui, assure-t-on, qui décida la victoire. Il fit aussi des prodiges de valeur au siége de Girona. Bientôt pourtant l'intolérance de la cour lui inspira une généreuse horreur. C'était au moment de la révocation de l'édit de Nantes : il aima mieux renoncer à son régiment que de souiller son épée dans les dragonnades. Louis XIV lui avait fait entrevoir les hautes dignités militaires, s'il changeait de religion : « Sire, répondit Kœnigsmark, je me croirais indigne de servir votre majesté, si je commettais jamais pareille trahison envers le Dieu de mes pères. » Il demanda au roi l'autorisation de s'engager quelque temps au service de l'empereur d'Allemagne, sans renoncer à son établissement en France; il voulait combattre les Turcs sous les ordres de son oncle Otto-Wilhelm. Le roi refusa, se souciant peu de donner un tel soldat à une puissance ennemie. Charles-Jean, qui n'avait pas renoncé à son projet, ne tarda pas à obtenir pour la république de Venise ce qui lui avait été interdit pour l'Autriche. Il prit part aux luttes de la cité des doges contre les Ottomans. Ces expéditions, que son oncle Otto-Wilhelm dirigeait avec tant de vigueur, lui fournirent de glorieuses journées. Au siége de Modon, sous les murs de Navarin, le jeune Kœnigsmark était toujours le premier à l'assaut; il eut un cheval tué sous lui à la bataille d'Argos, et il fit si bien son devoir au milieu de la mêlée, il donna et reçut tant de coups homériques, que le soir même du combat, saisi d'une fièvre chaude, il mourut dans la nuit (1686). On voit que Charles-Jean n'avait pas renoncé au service de la France, puisqu'il n'avait pas voulu partir sans l'autorisation de Louis XIV. Charles-

d'objections, il eut réponse à tout. — Voyez le travail intitulé *Die Grafen von Kœnigsmark*, dans le douzième volume des *Geheime Geschichten und räthselhafte Menschen*, par M. Bülau. Leipzig 1860.

Jean, Otto-Wilhelm, ces deux Kœnigsmark sont les dignes prédécesseurs de Maurice de Saxe sous les drapeaux de nos ancêtres. Le grand-oncle a été un des soldats de Turenne; le petit-neveu est regardé par des juges habiles comme le Turenne du XVIIIe siècle. Tous les trois sont des *condottieri*, mais le dernier a éclipsé les deux autres.

Voilà donc Maurice de Saxe à la tête d'une division dans l'armée qui marche directement contre l'Autriche. Celui qui la commande, l'électeur de Bavière, nous doit compte de ses opérations. Le futur empereur Charles VII n'est ici qu'un général au service de la France, et quel général? Le plus irrésolu des hommes, un ambitieux que son ambition effraie, un chef qui sera mené par ses troupes. La situation n'est pas mauvaise pour un Maurice de Saxe : ce sera lui, en plus d'une occasion, qui fera les plans et donnera le signal; mais aussi que de difficultés, que d'entraves, avec un état-major sans direction! Que de jalousies misérables! Comme on devine aisément l'impatience irritée de Maurice! Le jeune duc de Luynes, qui se trouvait à l'armée, traça, dès les premiers mois, une page curieuse où l'état des choses est représenté au vif. C'est une simple note adressée à sa femme.

Portrait du caractère des généraux.

« L'électeur, par la brièveté de ses lumières, a pensé faire échouer notre entreprise. Son irrésolution n'a rien d'égal, et sa facilité à suivre tous les conseils prouve assez qu'il est peu capable d'un bon avis.

« Le maréchal de Terring veut tout faire, et cette besogne est absolument au-dessus de ses forces, surtout celle de général. Il est peu estimé dans l'armée française.

« Les officiers-généraux bavarois sont d'une prudence si parfaite qu'ils voient des ennemis partout.

« Le comte de Saxe mène les Français sans précaution ni détail, à la tartare. C'est cependant celui de tous qui vise le plus au grand.

« Vous me dispenserez de parler sur les Leuville, d'Aubigné, Gassion et Lafare. Ce qui est certain, c'est que tous se réunissent pour avoir ensemble les tracasseries les plus misérables. Les Boufflers, Luxembourg et Mirepoix sont ceux dont on fait le plus de cas (1). »

Le duc de Luynes ne dira pas toujours que le comte de Saxe mène les Français « sans précaution ni détail. » Quand il le connaîtra mieux, il admirera au contraire, avec tous les juges désintéressés, ce rare mélange d'entrain et de prudence, ce respect de la vie du soldat joint à des résolutions si hardies, cet art de prévoir avec calme et de frapper comme la foudre. Il y a ici toutefois une première impression fort curieuse à noter. Ce chef impétueux, dont

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 57-58. Paris 1861.

l'ardeur est comme irritée par la somnolence des autres, on voit en lui un Tartare. Eh! non, c'est un Français qui vient réveiller la France : entrain, audace, humanité, ses vertus sont toutes françaises, et nos soldats, qui n'étaient pas si vivement conduits par les maréchaux du temps, nos soldats, un peu étonnés d'abord, ne tarderont pas à reconnaître leur chef.

Maurice a passé le Rhin le 21 août 1741 avec la division qu'il commande, et qui est presque tout entière composée de cavalerie. L'opération s'est faite, non sans danger, avec autant de précision que de promptitude. Nous lisons dans une de ses lettres au comte de Brühl : « J'ai pensé y périr avec une partie des troupes que je conduis, par un débordement inopiné de ce fleuve qui nous a pris dans le moment que nous le passions. J'ai tout sauvé, et nous n'y avons pas perdu un chiffon. » Quelques jours après, Maurice rejoint le quartier-général. L'armée française envahit le territoire autrichien sans trouver de résistance sérieuse à la frontière. Maurice, qui commande l'avant-garde, rencontre dix-huit cents hommes à Waldsee et les culbute. L'électeur, après bien des hésitations, a décidé qu'on se dirigerait vers Prague au lieu de marcher sur Vienne. Il sait que les Saxons viennent d'entrer en Bohême, et ne veut pas qu'ils s'en emparent pour y rester, comme Frédéric en Silésie. Cette décision une fois prise, Charles Albert retombe dans ses incertitudes; on dirait qu'il lui suffit de surveiller ses alliés les Saxons. Singulière campagne, où l'on songe plus à déjouer ses amis qu'à battre ses ennemis. Il est vrai que, dans la confusion de tous les intérêts, les amis de la veille peuvent être les ennemis du lendemain; mais que fera la meilleure des armées avec un chef qui ne sait ce qu'il veut? Heureusement Maurice est là; c'est lui qui frappera le premier coup en escaladant les murs de Prague. L'entreprise est périlleuse : investir une ville si grande et coupée en deux par la Moldau, c'est disséminer ses forces. D'autre part, où est le point vulnérable? Sur quel endroit concentrer ses efforts et diriger l'attaque? Si l'étude du terrain retarde les opérations du siége, l'armée autrichienne aura le temps d'arriver; les assiégeans seront pris entre deux feux. Un des officiers de Maurice, M. de Gouru, se déguise en paysanne bohémienne, et, portant au marché sa provision de légumes, parcourt la ville entière sans éveiller de soupçons. Maurice, qui sait désormais le fort et le faible de la place, se charge de diriger l'assaut. En vain l'état-major de l'électeur s'oppose-t-il par tous les moyens au projet du comte de Saxe, il désarçonne ses critiques dans le conseil de guerre aussi vivement qu'il va culbuter l'ennemi sur le bastion du polygone. Quelques échelles lui suffisent. Grâce aux dispositions les plus sûres, secondé par des lieutenans dignes de lui, M. de Chevert et le comte de Broglie, il est au cœur

de la ville avant que les assiégés aient eu le temps de se reconnaître. Écoutez Maurice lui-même; voici son récit de l'escalade de Prague. Cette nuit du 25 au 26 novembre 1741, il lui appartenait de la décrire.

« Je ramassai quelques échelles et j'accommodai deux poutres avec des cordes pour me servir de béliers. Le marquis de Mirepoix revint me joindre à neuf heures du soir avec ses mille hommes d'infanterie, et nous marchâmes sur-le-champ vers Prague; mais comme la partie que j'avais commencé à reconnaître était celle de la citadelle, qui était très forte, je coulai tout le long du fossé jusqu'à *Neu-Thor*, la seule porte non murée de ce côté de la ville. Quoique l'on m'eût dit que le revêtement y était fort haut, je me résolus néanmoins d'y faire mon attaque, parce qu'il me fallait une porte pour faire entrer tout de suite ma cavalerie, n'ayant qu'une poignée d'infanterie. La ville d'ailleurs étant immense, je jugeais que si la cavalerie était une fois entrée, elle empêcherait les différens postes de la garnison de se communiquer et de se réunir. J'allai donc auprès de cette porte, qui est la seconde en-deçà de la Basse-Moldau, dans le dessein d'y planter mon escalade. Je fis mes dispositions en marchant... Il pouvait être une heure après minuit. Je fis halte, et pendant qu'on distribuait les échelles, la poudre et les balles, je m'avançai avec M. de Chevert, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, pour reconnaître où nous ferions l'attaque. Je me coulai dans le fossé, qui n'avait point de revêtement du côté de la campagne. Je trouvai près de la porte un bastion qui avait trente-cinq pieds de haut, revêtu de briques jusqu'à environ trente pieds; vis-à-vis était une espèce de plate-forme, formée par les gravois et les immondices de la ville, et à peu près au niveau du rempart. Comme le temps pressait, je n'eus pas le loisir de reconnaître la place plus loin, et je me décidai à planter l'escalade dans le flanc du bastion du polygone, à côté de celui où était la porte de la ville. Je dis à M. de Chevert que je me mettrais avec les troupes sur cette plate-forme dès que je m'apercevrais qu'il serait découvert pour y attirer les regards et le feu de tout le polygone, et qu'en même temps j'attaquerais le pont-levis.

« Tout cela se fit dans un si grand silence que les sentinelles du rempart ne s'en aperçurent pas. J'avais fait mettre pied à terre à six cents dragons et à quatre cents carabiniers : il me restait vingt-quatre troupes de cavalerie que je fis avancer sur la chaussée pour entrer dans la ville au moment où j'aurais forcé la porte. Les échelles ayant été distribuées aux grenadiers, j'ordonnai au premier sergent de monter avec huit grenadiers et de ne point tirer, telle chose qui arrivât, de poignarder les sentinelles, s'il pouvait les surprendre, et de ne se défendre qu'à coups de baïonnette, s'il trouvait résistance. Ce sergent devait être suivi de M. de Chevert, à la tête de quatre compagnies de grenadiers et de quatre cents dragons ou fusiliers conduits par le comte de Broglie. Le sergent étant parvenu au haut du rempart avec les huit grenadiers, les sentinelles donnèrent l'alerte. Je m'étais assis sur le bord du fossé, au bout de la plate-forme de gravois, vis-à-vis le bastion dans lequel M. de Chevert devait monter. J'avais caché huit troupes de dragons à trente pas derrière moi.

Je me levai et criai : *A moi, dragons!* Ils parurent sur-le-champ. Tout ce qu'il y avait d'ennemis sur le polygone et sur la courtine, nous ayant découverts, se mit à tirer sur nous; j'y fis répondre par un très grand feu. Pendant ce temps-là, M. de Chevert montait avec les grenadiers. Les ennemis ne s'en aperçurent que lorsqu'il y eut une compagnie sur le rempart. Alors ils vinrent à la charge, tirèrent beaucoup et croisèrent leurs armes avec les grenadiers; mais ceux-ci ne se défendirent qu'à grands coups de baïonnette et tinrent ferme. M. de Chevert fut bientôt suivi des trois autres compagnies de grenadiers et du comte de Broglie avec ses piquets; mais comme on se pressait de monter sur les échelles et qu'elles ne pouvaient supporter le poids de tant d'hommes, il en rompit beaucoup, ce qui faillit tout déconcerter. J'envoyai au plus vite un officier pour y remédier, et je me pressai d'arriver au pont de la porte avec mes huit troupes de dragons... Dans le moment que j'arrivai, M. de Chevert, qui avait forcé le corps de garde par le dedans de la ville, m'abattit le pont-levis. Le pont-levis baissé, je me portai avec la cavalerie au pont qui sépare la ville en deux; il était barricadé et défendu par quelques pièces de canon et de l'infanterie. L'officier qui commandait ce poste fit d'abord difficulté de se rendre; mais ayant appris que les Saxons étaient entrés par la partie de la ville qu'on nomme *le petit côté*, et qu'il allait se trouver entre deux feux, il mit bas les armes. Toute la garnison, en ayant fait autant, fut enfermée dans les casernes. »

C'est avec cette précision militaire et cette simplicité d'accent que Maurice raconte la prise de Prague dans une lettre au chevalier de Folard. Les Saxons dont il est question ici avaient leur rôle indiqué dans la combinaison du chef. Maurice lui-même les avait décidés à seconder son effort malgré les intrigues des généraux bavarois, qui croyaient l'entreprise impossible et voulaient absolument l'empêcher, prédisant une catastrophe. A la tête des Saxons se trouvaient deux frères de Maurice, le comte Rutowski et un autre bâtard comme lui du roi de Pologne; quand ils arrivèrent, il leur sauta au cou. « Frères, leur dit-il gaîment, je suis entré ici avant vous, et c'était bien mon droit; je vous montrerai toujours que je suis votre aîné. »

Ce glorieux coup de main eut un grand retentissement par toute l'Europe. On admira surtout l'ordre merveilleux de l'entreprise et l'humanité du chef. Qu'on était loin de cette guerre de trente ans où s'était illustré le vieux Kœnigsmark! Quels progrès depuis un siècle! Quand les habitans de Prague se réveillèrent le matin du 26 novembre, ils apprirent qu'ils avaient changé de maître; on attendait l'arrivée du grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, ce fut le duc de Bavière qui entra, introduit par le comte de Saxe. Grave changement sans doute, mais ce fut le seul. Nul trouble, nulle violence; Maurice avait ordonné aux officiers « de casser la tête à tout cavalier qui mettrait pied à terre pour piller et de faire sabrer

tous les soldats d'infanterie qu'ils trouveraient épars. » L'électeur de Bavière put entrer royalement dans Prague le jour même où la ville avait été emportée d'assaut. Aucune scène de désolation, aucune plainte, aucun murmure ne troubla les fêtes du triomphe. Depuis le moment où le comte de Saxe, debout sur le seuil, remit les clés au nouveau souverain, jusqu'à l'heure où le clergé entonna le *Te Deum* dans la vieille cathédrale des rois tchèques, ce ne fut qu'une immense acclamation prolongée de rue en rue. Jamais sans doute on n'a vu de capitale enlevée si lestement et si doucement soumise. Dira-t-on encore que Maurice conduit nos soldats à la tartare? Une telle victoire au contraire ne réalise-t-elle pas admirablement l'idéal français du XVIIIe siècle? Comment ne pas se rappeler ici que Voltaire, depuis vingt ans déjà, prêchait sous toutes les formes l'esprit d'humanité?

La campagne si bien commencée ne fut pas toujours heureuse. Le général bavarois, M. de Terring, se fit battre par les Autrichiens; les troupes saxonnes furent mises en déroute (1); M. le maréchal de Broglie, qui était venu prendre le commandement et remplacer le maréchal de Belle-Isle pendant que celui-ci accompagnait l'électeur de Bavière, roi de Bohême, à l'élection impériale de Francfort, — le maréchal de Broglie était accusé par Maurice de commettre « sottises sur sottises. » Il est certain que les affaires tournaient mal et que de sinistres présages annonçaient les catastrophes prochaines. On peut dire toutefois, sans tomber dans la fadeur des panégyristes, que partout où se présentait le comte de Saxe, le drapeau des coalisés se relevait. C'est l'éloge et le remercîment que lui adressa Charles-Albert après son couronnement, au *Rœmer* de Francfort, sous le nom de l'empereur Charles VII. « Que ne pouvez-vous être partout, cher comte de Saxe! » Ces paroles si flatteuses se rapportent à un fait d'armes où le vainqueur de Prague sauva les coalisés d'un péril imminent. Le comte de Ségur, malgré une brillante résistance, avait été obligé de rendre la ville de Linz à la suite des échecs de l'armée bavaroise. Il fallait prendre une revanche, il fallait surtout empêcher que nos communications avec Prague ne fussent coupées quelque jour par les progrès des Autrichiens. La ville d'Égra, dont l'ennemi renforçait la garnison, inquiétait à bon droit le maréchal de Broglie, qui résolut d'en faire le siége. Il con-

(1) Maurice, transmettant cette nouvelle au comte de Brühl, lui envoie une dépêche singulièrement laconique. Est-ce la précipitation d'un homme qui n'a pas une minute à perdre? Y a-t-il là quelque malice cachée dont le secret nous échappe? Nous ne savons que répondre à ces questions. Voici le texte de cette dépêche, tel que M. de Weber l'a retrouvé dans les archives de Dresde :

« Iglau, 19 février 1742.

« Vous n'avez plus d'armée.

« MAURICE DE SAXE. »

fia l'entreprise au marquis de Leuville, et bientôt, celui-ci étant tombé malade, au comte de Saxe. Maurice arriva le 2 avril au quartier du marquis de Leuville, qu'il trouva expirant. La maladie du chef avait paralysé les travaux; on reprend les préparatifs avec vigueur, et la tranchée est ouverte dans la nuit du 7 au 8. L'ennemi, trompé par de fausses attaques sur des points opposés, ne se savait pas serré de si près. Le 9, Maurice écrit à un général saxon, M. de Neubauer, dont les opérations se combinaient avec les siennes : « Je tiens ici le loup par les oreilles, et si vous m'en donnez le temps de votre côté, j'espère prendre Égra. Je pousserai ce soir la sape jusque sur le glacis, et demain je me logerai sur la palissade. J'espère que je pourrai battre en brèche après-demain, et vers le 15 je serai en état de donner un assaut au corps de la place. » L'assaut ne fut pas nécessaire; la sape avait été menée si vigoureusement, que la garnison, malgré de suprêmes efforts et un feu meurtrier, sentit son impuissance. La place se rendit le 19 avril à dix heures du soir. Trois jours après, le maréchal de Broglie écrivait de son quartier-général au comte de Saxe.

« De Piseck, le 22 avril 1742.

« Je vous fais mon compliment de tout mon cœur, monsieur, sur la prise d'Égra, et je m'applaudis fort de vous avoir choisi par préférence pour cette entreprise, car à la façon dont les ennemis se sont défendus, sans un homme comme vous, peut-être n'y aurions-nous pas réussi, ou du moins cela aurait duré davantage, ce qui n'aurait pas été notre affaire dans la situation où nous sommes. J'en rends compte à la cour dans les termes que je dois; elle ne saurait assez reconnaître vos services.

« Le maréchal DE BROGLIE. »

Aux félicitations du maréchal se joignaient les remercîmens du nouvel empereur :

« De Francfort, le 24 avril 1742.

« Souffrez à mon amitié, cher comte de Saxe, de prendre pour elle le zèle que vous ne devez qu'à la gloire du puissant monarque que vous servez, afin qu'il me soit permis de vous en remercier et de vous complimenter sur la conquête importante que vous venez de faire de la forte place d'Égra. Je vous devais déjà celle de Prague, et c'en était assez pour mériter mon estime particulière; mais vous en voulez à ma reconnaissance. Que ne puis-je vous rendre des services aussi essentiels que ceux que vous me rendez!

« Mes ennemis ont évacué quelques places de mes états à l'approche de l'armée française, mais les désordres qu'ils y ont commis sont irréparables. Que ne pouvez-vous être partout!

« Sur ce, je prie Dieu, cher comte de Saxe, qu'il vous ait en sa sainte garde!

« CHARLES-ALBERT. »

Ces témoignages ne sont pas les seuls qu'on puisse invoquer à la gloire de Maurice; il en est un que nous mettons au-dessus de tout, c'est celui de la conscience publique. Au lendemain de la régence, au milieu de la frivolité générale, cette France amollie, mais toujours pleine de séve, sentit un sublime aiguillon. La littérature même, à travers ses petitesses, en gardera une cicatrice immortelle. Quelle est cette passion de la gloire qui transporte soudain les amis de Voltaire? d'où leur vient cette tristesse virile et cette mélancolie héroïque? Ce ne sont plus les hommes dont le poète célébrait en souriant la bravoure et l'insouciance :

O nation brillante et vaine,
Illustres fous, peuple charmant!...
Il est beau d'affronter gaîment
Le trépas et le prince Eugène!

Il y a autre chose ici, c'est la soif de l'action, le dégoût des frivolités meurtrières. Voltaire lui-même, le chantre du *mondain*, est frappé de cette transformation, et, s'adressant à l'un des hommes de la génération nouvelle, il lui dit : « Par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence sans autre étude que le secours de quelques bons livres? Comment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des petitesses? » Cet épisode, l'un des plus beaux à coup sûr dans l'histoire du XVIIIe siècle, cette scène touchante et virile, c'est Voltaire en face de Vauvenargues, le moqueur ému jusqu'aux larmes, le sceptique touché jusqu'au dévouement à la vue de l'héroïsme moral dans une âme fière et pure. Ah! je l'ai trouvé, le secret que Voltaire demandait si éloquemment à l'auteur du *Discours sur la gloire*. Vauvenargues, Hippolyte de Seytres, vous aussi, Froulai, Beauvau, La Faye, fleur de la vieille France moissonnée aux premiers jours du renouveau, et vous, plus nombreux encore, dont le nom même n'a pas retenti jusqu'à nous, compagnons de ces héros qui êtes tombés dans le sang et la neige sur la terre étrangère, si vous avez pris un si haut essor dans le siècle des petitesses, si vous avez obligé le chantre des soupers à la mode, le chantre de Sallé ou de Camargo, à flétrir « ces ouvrages licencieux, délices passagers d'une jeunesse égarée (1), » c'est que vous avez suivi Maurice de Saxe à l'escalade de Prague ou dans la tranchée d'Égra. Qu'on répète tant qu'on voudra des lieux communs contre la guerre; la Providence sait tirer le bien du mal, et dans les conditions de notre existence ici-bas la guerre, ce fléau détesté, est souvent une école de vertu. Les plus mauvaises époques se

(1) Voltaire, *Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741.*

purifient au feu. C'est cette guerre d'Autriche, tout injuste qu'elle ait pu être, ce sont ces campagnes de 1741 à 1748, qui ont arraché à une littérature énervée les accens virils et tendres dont elle avait désappris la noblesse.

En rapprochant ainsi la guerre et les lettres, je pense à ces paroles d'un soldat de Maurice : « qui condamne l'activité condamne la fécondité. Agir n'est autre chose que produire : chaque action est un nouvel être qui commence et qui n'était pas. Plus nous agissons, plus nous produisons... » Et à quel moment Vauvenargues traçait-il cette maxime, fruit de son expérience et de sa douleur? Au moment où, épuisé par les souffrances de la guerre, après la retraite de Prague, paralysé, aveugle, cloué sur son lit d'agonie, il attendait la mort avec cette stoïque douceur dont le spectacle régénérait Voltaire et lui arrachait, sept ans plus tard, une plainte si touchante : « tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours! ô ami tendre, élevé dans cet invincible régiment du roi, toujours conduit par des héros, qui s'est tant signalé dans les tranchées de Prague, dans la bataille de Fontenoy, dans celle de Lawfeld où il a décidé la victoire! La retraite de Prague, pendant trente lieues de glaces, jeta dans ton sein les semences de la mort que mes tristes yeux ont vues depuis se développer... Je sentirai longtemps avec amertume le prix de ton amitié, à peine en ai-je goûté les charmes, — non pas de cette amitié vaine qui naît dans les vains plaisirs, qui s'envole avec eux et dont on a toujours à se plaindre, mais de cette amitié solide et courageuse, la plus rare des vertus. C'est ta perte qui mit dans mon cœur ce dessein de rendre quelque honneur aux cendres de tant de défenseurs de l'état, pour élever aussi un monument à la tienne... »

O magie des influences secrètes! l'ardeur de Maurice éveille l'amour de la gloire chez de jeunes héros; Hippolyte de Seytres est célébré par Vauvenargues, son camarade au régiment du roi; Vauvenargues inspire à Voltaire des sentimens inattendus. Et qui sait si le poète des frivolités parisiennes, si brillant, mais si léger dans la première période de sa vie, ne devra pas à cette rencontre quelques-unes des inspirations viriles qui honoreront la seconde moitié de sa carrière? Les choses véritablement grandes chez Voltaire, ses luttes pour l'humanité, sa conquête de la tolérance, sa défense de Calas, de Sirven, de Labarre, de Montbailly, de Lally-Tollendal, les encouragemens qu'il prodigue aux rois émancipateurs, son enthousiasme pour Turgot, ses meilleures journées enfin sont postérieures à cet épisode, et si d'autres influences ont contribué aux inspirations suprêmes de ce mobile esprit, les souvenirs de 1741 peuvent en revendiquer une bonne part. L'action engendre l'action,

disait le soldat de Maurice. Il ajoutait encore (et quand ma pensée va ainsi des grands jours du comte de Saxe aux grands jours de Voltaire, je ne fais que commenter ces paroles), il ajoutait avec autant de profondeur que de poésie : « Le feu, l'air, l'esprit, la lumière, tout vit par l'action. De là la communication et l'alliance de tous les êtres, de là l'unité et l'harmonie dans l'univers (1). »

II.

Les désastres auxquels Voltaire fait allusion dans son *Éloge funèbre* appartiennent à la fin de 1742. Le fruit des victoires de Maurice avait été bientôt compromis par les fautes du commandement supérieur. Le vieux maréchal de Broglie, malade et impotent, était un chef bien éclopé pour une telle guerre. On sait que l'électeur de Bavière était comme écrasé sous le poids de son ambition; craignant de perdre ses états en convoitant l'empire, irrésolu, inquiet, disposé à voir partout des piéges, il aurait eu besoin d'un coopérateur qui pût dominer sa faiblesse. La défection de la Prusse et de la Saxe augmentent nos périls. Le maréchal de Broglie, qui a dispersé imprudemment les troupes françaises au moment où l'Autriche vient de concentrer les siennes, est mis en déroute et enfermé dans Prague. Belle-Isle le remplace, Belle-Isle plus intelligent à coup sûr et surtout plus hardi, mais livré en quelque sorte à la vengeance de Marie-Thérèse par la timidité radoteuse du cardinal Fleury. C'est lui qui reçoit du cabinet de Versailles l'ordre formel d'évacuer Prague au plus tôt et de ramener en France les débris de cette armée qui, sous un chef digne des soldats, aurait pu encore épouvanter l'Autriche. Le vieux cardinal, déjà bafoué par Marie-Thérèse, espérait acheter la paix par la soumission. Un seul homme sauva l'honneur de nos drapeaux; c'était ce lieutenant de Maurice qui avait dirigé sous ses ordres l'escalade de Prague, celui que Maurice nous a signalé dans son récit, le plébéien que le panégyriste du comte de Saxe associe à la gloire du héros et auquel il décerne pour ainsi dire, au nom de la France elle-même, ce bâton de maréchal dont l'avaient privé les préjugés de son temps. « Qu'il nous soit permis, s'écrie timidement Thomas, d'associer le nom de Chevert à celui de Maurice (2). » On parlait ainsi sous l'ancien régime; aujourd'hui, loin de demander grâce pour ce rapprochement, nous croyons faire honneur au royal aventurier en plaçant à côté de lui le soldat plé-

(1) Vauvenargues, *Maximes*.

(2) Thomas, *Éloge de Maurice, comte de Saxe*. — Cette page sur Chevert ne se trouve pas dans le texte du discours tel qu'il fut couronné et publié en 1759; l'auteur a ajouté ce passage, ainsi que plusieurs autres détails, dans la seconde édition (1774).

béien, artisan de sa fortune. Un pareil disciple rehausse la gloire du maître. Laissé dans Prague avec une poignée d'hommes pour protéger les malades et les blessés, tandis que le maréchal de Belle-Isle emmène les débris de l'armée au milieu des glaces de la Bohême, Chevert est sommé de se rendre sans conditions; il répond que, si le général autrichien ne lui accorde pas les honneurs de la guerre, il met le feu aux quatre coins de la ville et s'ensevelit sous les décombres. Quand on est entré à Prague par l'escalade, on y reste, et s'il faut en sortir, c'est l'épée haute et bannière en tête. L'ennemi, quoique vainqueur et animé par la vengeance, est subjugué par cette fière attitude. Encore une action engendrée par l'*action* du comte de Saxe. Qu'on se représente Chevert cinquante années plus tard, quelle grande figure de plus parmi les généraux de la république et les maréchaux de l'empire!

Où est Maurice pendant ces heures sombres? Pourquoi ne le voit-on pas empêcher la retraite ou la couvrir? Deux révolutions venaient de s'accomplir en Russie, et l'éternelle affaire de Courlande attirait de nouveau son attention. Vainqueur de Prague (novembre 1741), vainqueur d'Égra (avril 1742), Maurice croit avoir assuré le succès de la campagne; il obtient un congé, arrive à Dresde le 1er mai et se dispose à partir pour la Russie, où l'appellent les deux confidens de la tsarine Élisabeth, Lestocq et La Chétardie.

On sait ce qu'était devenu le duché de Courlande depuis l'audacieuse tentative du comte de Saxe. Anna Ivanovna, nièce de Pierre le Grand, portée au trône en 1730 après la mort de Pierre II, avait donné la Courlande à son amant le duc de Biren, naguère paysan courlandais, le Menschikof du nouveau règne. Anna meurt en 1740, laissant l'empire à un enfant, son petit-neveu, celui qu'on appelle Ivan VI, et la régence à Biren. La mère du petit Ivan (1), exclue du pouvoir ainsi que son mari le duc de Brunswick, se débarrasse de Biren par un hardi coup de main et s'empare de la régence. Biren était régent depuis le 28 octobre 1740; le 20 novembre, au milieu de la nuit, il est réveillé par les soldats du maréchal Münnich qui viennent l'arrêter, et comme il se débat, « donnant des coups de poing à droite et à gauche, » il est renversé à grands coups de crosse, bâillonné avec un mouchoir, garrotté avec l'écharpe d'un officier, traîné enfin, sans autre vêtement que sa chemise, dans le corps de garde du palais, où on le couvre d'un manteau de soldat pour le jeter dans la voiture du maréchal (2). Un an plus tard, le

(1) Elle portait aussi le nom d'Anna; on l'appelait *la grande Princesse*.

(2) Ces détails sont fournis par un des acteurs, M. de Manstein, aide-de-camp du maréchal Münnich. Voyez ses *Mémoires*, p. 362. Manstein ajoute avec un sang-froid qui n'est pas le trait le moins caractéristique de cette société barbare : « Tandis que les

6 décembre 1741, les mêmes scènes se renouvelaient dans le palais impérial, et la seconde fille de Pierre le Grand, la princesse Élisabeth, celle-là même que les amis de Maurice avaient voulu lui faire épouser, détrônait à la fois la régente et son fils. Or, au milieu de ces tragédies, la Courlande attendait encore un souverain. Un duc de Brunswick, beau-frère de la régente, avait été élu par les états sans pouvoir obtenir l'agrément de la Pologne; la révolution de 1741 écartait pour toujours sa candidature. Le comte de Saxe a-t-il cette fois quelque chance de succès? Son frère, le roi de Pologne Auguste III, déclare avoir les mains liées comme son père en 1728, et le comte de Brühl, incapable d'éprouver les haines qui avaient rendu Flemming si redoutable au fils d'Aurore de Kœnigsmark, reste pourtant fidèle à la même politique. Quels seront donc les appuis que Maurice invoquera? La tsarine et ses conseillers intimes: la tsarine est cette Élisabeth qui se disait folle de lui au récit de ses prouesses; ses conseillers sont le médecin allemand Lestocq et l'ambassadeur de France, le marquis de La Chétardie, ceux-là mêmes qui ont comploté le coup de main du 6 décembre et donné la Russie à Élisabeth.

C'est un singulier personnage que le marquis de La Chétardie, grand fourbe, causeur éblouissant, ami du faste et des intrigues, un des plus curieux aventuriers du XVIIIe siècle (1). Personne n'excellait comme lui à conter les anecdotes. « Le marquis viendra ici la semaine prochaine, écrivait un jour Frédéric le Grand, c'est du bonbon pour nous. » Ces anecdotes qu'il contait si bien étaient ordinairement des révélations fort indiscrètes sur les cours où il avait joué un rôle. On l'avait vu arriver à Saint-Pétersbourg en 1739 menant véritablement un train de prince; douze secrétaires, huit chapelains, six cuisiniers, cinquante pages et valets de chambre à grande livrée, telle était la maison du marquis. Il éblouit Berlin à son passage; on trouve ces mots dans une dépêche de Manteuffel au

soldats avaient été aux prises avec le duc, la duchesse était sortie en chemise de son palais et courait après son époux jusque dans les rues, où un soldat la prit par le bras et la traîna auprès de Manstein, à qui il demanda ce qu'il en devait faire. Il lui ordonna de la ramener dans son palais; mais le soldat, ne voulant pas s'en donner la peine, la jeta au milieu de la neige et s'en alla. Le capitaine de la garde, l'ayant trouvée dans ce pitoyable état, la releva, lui fit donner des habits et la ramena dans son appartement. » Ces mémoires sont rédigés en français. M. de Manstein, qui rencontra Voltaire à la cour de Frédéric II, lui communiqua son manuscrit en le priant d'y faire des corrections.

(1) Je l'appelle un aventurier, bien qu'il ait été revêtu d'un caractère officiel et accrédité par le roi de France auprès de plusieurs cours. Il lui arriva souvent de déposer ce caractère pour se jeter plus librement dans les entreprises hasardeuses. Ses témérités faillirent lui coûter cher. La Chétardie n'avait pas présenté ses lettres de crédit quand il encourut la disgrâce d'Élisabeth; peu s'en fallut qu'il ne fût condamné comme tant d'autres à monter sur l'échafaud ou à mourir en Sibérie.

roi de Pologne : « Ses habits sont tout ce que la Russie aura jamais vu de plus magnifique et de mieux entendu; il fera voir en tous sens aux Russiens, dit-il, ce que c'est que la France (1). » De toutes les capitales du nord de l'Europe, on avait les yeux sur M. de La Chétardie. Quand on apprit en Prusse la mort de la tsarine Anna Ivanovna, un homme qui le connaissait bien s'écria aussitôt : « Il pourra désormais semer la zizanie plus aisément que par le passé. » C'était là son plaisir en effet. La Chétardie conspirait par amour de l'art, et quel meilleur théâtre pour un tel homme que ces cours du Nord où se nouaient et se dénouaient tant de tragédies occultes! il attisait le feu sans avoir l'air d'y toucher. Un jour pourtant il faillit s'y brûler les doigts et plus que les doigts; si la chute de La Chétardie ne fut pas aussi violente que celle de Biren, cela tient à un sentiment de clémence ou à une inspiration de prudence politique fort inattendu chez la tsarine Élisabeth. En tout cas, ce fut le terme de son pouvoir. Chassé de cette Russie où il avait exercé une autorité si haute, le diplomate pris dans ses piéges fut désavoué par Louis XV et disparut de la scène. Au moment où Maurice de Saxe fut appelé à Moscou par le marquis de La Chétardie, l'aventureux personnage (c'est de l'ambassadeur que je parle) avait déjà ébranlé son crédit auprès de la tsarine par des importunités trop pressantes. Était-ce La Chétardie qui avait de son propre mouvement, comme Lefort autrefois, épousé les intérêts de Maurice? Était-ce Maurice qui avait fait recommander sa cause à La Chétardie par le cardinal de Fleury en récompense de ses glorieux services? Là-dessus nos documens se taisent; ce qui est certain seulement, grâce aux archives de Dresde, c'est que le cabinet de Versailles avait chargé l'ambassadeur de France en Russie d'intervenir activement en faveur du comte de Saxe. Un diplomate saxon nommé Pezold écrit au roi de Pologne que le marquis de La Chétardie lui a communiqué ses instructions à ce sujet. Le principal prétendant au trône de Courlande était alors le landgrave de Hesse; or La Chétardie, d'après ses instructions, devait demander à la tsarine de ne patronner ni le landgrave ni Maurice, c'est-à-dire de tenir entre eux la balance égale en laissant la diète de Mitau procéder librement au vote. C'est alors que La Chétardie, mettant à profit les fêtes du couronnement de la tsarine, eut l'idée de faire apparaître subitement le vainqueur de Prague au milieu des pompes de Moscou. Le fastueux marquis aimait les coups de théâtre.

« Le 10 juin (1742), à onze heures du soir, le comte de Saxe est

(1) *Aus vier Jahrhunderten, Mittheilungen aus dem Haupt-Staatsarchive zu Dresden*, von Dr Karl von Weber. Neue Folge, 1. vol., p. 292. Leipzig 1861.

arrivé à Moscou et est descendu dans le palais du marquis de La Chétardie. Le major de Dieskau, son ami, l'y avait précédé la veille. C'est ce même Dieskau, déjà envoyé par lui à Saint-Pétersbourg il y a quelques années pour soutenir ses prétentions en Courlande, et dont la mission avait échoué. Plus on était persuadé que le résultat ne serait pas meilleur cette fois, moins on s'attendait à voir paraître le comte en personne. Cependant, le bruit de son arrivée prochaine s'étant répandu à la cour, des paris s'étaient engagés pour et contre : il viendra! il ne viendra pas! On pariait encore, et chaudement, quand déjà le comte de Saxe, au déboté, était en gala chez le marquis. » Tel est le résumé d'une dépêche de Pezold au roi de Pologne. Ce soir-là même en effet, La Chétardie avait donné à son hôte un souper magnifique; il y avait réuni quelques-uns des personnages les plus considérables de la cour, Lestocq d'abord, son frère le baron de Mardefeld, M. de Buchwald, ministre du Holstein, le prince Kourakin, grand-écuyer de la tsarine, enfin tous les membres de la légation saxonne. Le souper se prolongea jusqu'à trois heures du matin, au bruit des verres entre-choqués et des conversations joyeuses. Le lendemain, à onze heures, Maurice fut présenté à la tsarine par le grand-maréchal Bestuchef; Élisabeth lui fit le plus gracieux accueil, et le soir, au bal masqué de la cour, elle voulut danser la seconde contredanse avec lui. Les prévenances de la tsarine pour Maurice étaient l'objet de tous les commentaires. « Autant on a été surpris de son arrivée, écrit Pezold au comte de Brühl, autant on est impatient à cette heure de connaître le véritable motif de son voyage. » Le 13 juin, La Chétardie donne un grand dîner en l'honneur de Maurice; la tsarine y vient en habits d'homme, au retour d'une promenade à cheval, et assiste à la fête pendant une grande partie de la soirée. Bals et festins se succèdent ainsi tous les jours, toutes les nuits, et, quand Maurice est libre, Élisabeth fait déployer à ses yeux toutes les splendeurs de Moscou. Le 18, le chambellan Voronzof lui offre un déjeuner à la russe, qui ne dure pas moins de neuf heures, après quoi les convives montent à cheval pour accompagner la tsarine, qui galopait en costume d'amazone à travers les rues illuminées de la vieille cité moscovite. Une pluie torrentielle ne réussit pas à disperser le cortége; dans ces fêtes tartares, on brave les élémens. Personne n'a de manteaux; qu'importe? à minuit seulement, l'orage ayant redoublé de violence, la compagnie trempée jusqu'aux os va s'abriter un instant sous les voûtes du Kremlin, où la tsarine montre elle-même à Maurice tout l'appareil du couronnement, diadème, sceptre, brillans, trésors sans nombre étalés dans la grande salle. Puis on se remet en selle, et tous les cavaliers escortant la souveraine se rendent au

palais du marquis de La Chétardie, devant lequel se dressait une illumination splendide avec deux fontaines jaillissantes, l'une de vin blanc, l'autre de vin rouge. On entre; la tsarine s'habille et prend place au souper du marquis. « Il était près de six heures du matin, écrit un témoin oculaire, lorsque sa majesté, faisant honte au soleil par sa beauté, se retira très satisfaite. » Un soleil russe, il est vrai, un soleil noyé.

« Mais qu'est donc venu faire ici le comte Maurice? se demandaient les courtisans, de plus en plus ébahis, et que présage cette réception impériale? » On aurait pu leur répondre avec Shakspeare: *Much ado about nothing*; beaucoup de bruit pour rien, tel est le résumé de ces fêtes moscovites. La tsarine aimait les folies fastueuses de La Chétardie, elle n'aimait pas ses intrigues. Après lui avoir accordé aveuglément sa confiance, elle commençait à la lui retirer peu à peu. « Je m'en rapporte à mes ministres, » lui disait-elle vers cette époque au sujet d'affaires plus importantes. Et les ministres, fort jaloux de La Chétardie et de Lestocq, s'empressaient de les éconduire avec cette phraséologie diplomatique où les Russes ont excellé du premier coup. Quand les deux protecteurs de Maurice conjurèrent le ministère moscovite de se montrer aussi bienveillant pour lui en Courlande que l'impératrice à Moscou, il leur fut répondu avec une politesse un peu sèche : « L'arrivée du comte de Saxe à Moscou n'a pu qu'être fort agréable à l'impératrice. Quant aux affaires de Courlande, l'impératrice, ayant déjà recommandé la candidature du landgrave de Hesse, ne saurait se donner un démenti. Toutefois, comme sa majesté ne veut faire violence ni à la république de Pologne, ni au roi Auguste III, ni aux Courlandais, comme elle veut que le duché de Courlande conserve les droits et franchises de sa vieille constitution, elle ne sera point hostile à la candidature du comte de Saxe. » C'était bien, à peu de chose près, ce que le cardinal Fleury avait demandé pour Maurice; mais La Chétardie et Lestocq avaient eu de bien autres espérances quand ils avaient invité le vainqueur de Prague à leurs fêtes de Moscou. Maurice s'en alla donc comme il était venu; son duché de Courlande était décidément une chimère. Il repartit le 4 juillet. Le marquis, avec une nombreuse escorte de grands seigneurs, l'accompagna jusqu'à un village éloigné de quinze verstes, où il lui donna encore un souper qui dura toute la nuit.

Cette escapade moscovite faillit causer d'assez graves embarras au comte de Saxe. On lit dans les *Mémoires du duc de Luynes*, à la date du mois d'août 1742 : « M. le comte de Saxe, qui était allé en Russie à l'occasion de ses prétentions sur le duché de Courlande, est revenu à Dresde, d'où il est parti presque aussitôt pour aller en

Bavière. M. le comte de Saxe est lieutenant-général plus ancien que M. le duc d'Harcourt. Sur la nouvelle de son arrivée, M. d'Harcourt dépêcha un courrier ici pour savoir ce qu'il devait faire, croyant devoir représenter que, depuis les lettres de service de M. le comte de Saxe pour l'armée de Bavière qui sont entre les mains de M. le maréchal de Broglie, les circonstances pouvaient être changées, que M. le comte de Saxe était étranger, d'une autre religion, et frère (bâtard) d'un prince (le roi de Pologne) dont il se pouvait faire que nous ne fussions pas longtemps amis, — demandant sur cela s'il devait lui remettre le commandement et lui confier tous les secrets importans dont il était chargé. J'ai vu la lettre de M. d'Harcourt écrite à M. le cardinal. On lui a marqué de remettre tout à M. le comte de Saxe (1). » Ces défiances du duc d'Harcourt font pressentir les tracasseries que Maurice aura bientôt à subir. Les jalousies militaires, si vives et si puériles à cette époque, sont envenimées à son égard par les circonstances qu'on vient de voir : Maurice n'est pas Français; Maurice est le frère d'un roi qui demain peut-être se tournera contre nous; Maurice est luthérien! Il est vrai que le marquis de Breteuil, ministre de la guerre, lui donnait à ce moment-là même le commandement d'un corps d'armée et l'initiait à un secret important que le duc d'Harcourt ne devait pas connaître (2).

« Versailles, le 1er août 1742.

« Je commence notre correspondance, monsieur, en vous donnant la plus grande marque de confiance, puisque je vous annonce un secret ignoré encore de tout le monde, et que je vous prie d'ignorer vous-même jusqu'à ce qu'il soit temps de le rendre public, ce dont j'aurai l'honneur de vous informer.

« Le roi a pris la résolution de faire passer incontinent en Allemagne l'armée que commande M. le maréchal de Maillebois pour aller au secours de M. le maréchal de Broglie et des troupes qui sont bloquées sous Prague, pendant que vous y marcherez d'un autre côté. Je compte que M. le maréchal de Maillebois partira vers le 10 de ce mois de Dusseldorf, et arrivera du 10 au 15 septembre sous Égra. Il sera question de voir les moyens de vous faire joindre alors sous Amberg avec les troupes que vous commandez, en sorte que le prince Charles ait contre lui tout à la fois des forces considérables de tous les côtés, qui opèrent une assez puissante diversion pour le faire retirer et l'entamer... Vous jugez bien que le secret pour l'exécution de ce projet, qui est inconnu de M. le duc d'Harcourt, et auquel je vous prie de ne pas le confier, non plus qu'à nul autre, est de la

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, tome IV, page 202; Paris 1861.

(2) *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe*, 5 volumes, Paris 1794; tome Ier, pages 31-34.

plus grande conséquence... La précipitation avec laquelle je vous dépêche ce courrier ne me permet pas d'entrer aujourd'hui dans un plus grand détail; mais vous recevrez dans peu de jours un mémoire détaillé sur ce chapitre, cette lettre n'ayant pour objet que de vous prévenir et de vous empêcher de faire des mouvemens qui pourraient être contraires aux vues et aux intentions du roi.

« Il est inutile de vous recommander de nouveau le secret le plus absolu. MM. les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle sont les seuls que j'informe, ainsi que vous, de ce projet, et je l'ai fait afin qu'assurés d'une puissante diversion dans les commencemens de septembre, ils mettent tout en usage pour en attendre le succès... »

On voit que le comte de Saxe pouvait braver les défiances du duc d'Harcourt. Cependant ni le ministre de la guerre ni le cardinal Fleury n'étaient de force à maintenir la paix entre les chefs de corps, et Maurice, en butte à tant de préventions jalouses, aurait mieux fait assurément de ne pas courir encore après les aventures en Russie au moment où se préparaient pour lui des triomphes qui valaient mieux qu'un duché de Courlande.

N'importe, il fit glorieusement son devoir dans ces opérations difficiles dont le marquis de Breteuil lui avait confié le secret. Le 11 août, il écrit au comte de Brühl « du camp de Niederwaldock » qu'il a pris le commandement d'un corps d'armée, et qu'il va se joindre à Maillebois pour débloquer Broglie. « Hier, ajoute-t-il, j'ai fait frotter M. Trenck, colonel de pandours, qui s'était avisé avec dix-huit cents hommes de nous incommoder. » Trenck était un de ces chefs de bandes comme ceux qui avaient désolé l'Allemagne sous Wallenstein et Tilly; Trenck, Menzel, Nadasti, Franquini, ces pandours de la guerre de trente ans, faisaient honte à la civilisation du XVIIIe siècle, et il y a plaisir à les voir *frottés* par Maurice de Saxe. Le 10 septembre, Maurice est à Donaustauf, le 16 à Weiden, en Bohême; le 19, il rejoint le maréchal de Maillebois à Bohenstraus et reçoit l'ordre de marcher en avant. Ici commencent les luttes de Maurice et de Maillebois; on en peut voir les échos dans les *Mémoires du duc de Luynes*, et les archives de Dresde confirment par d'éclatans témoignages les plaintes du comte de Saxe. Un témoin sûr, le comte Poniatowski, écrit le 1er octobre, dans une lettre conservée à Dresde : « Je n'ai jamais vu une armée aussi mal gouvernée que celle-ci. Si on nous ôtait le comte de Saxe, qui est obligé de penser à tout, je ne sais pas où nous en serions. » Toutes les résolutions généreuses, c'est lui qui les conçoit; tous les hardis coups de main, lui seul les exécute. Dès qu'il paraît sous les murs d'Elnbogen, la garnison capitule (10 octobre); c'étaient six mille Croates qui se souvenaient de l'escalade de Prague. Pourquoi le maréchal

de Maillebois ne seconde-t-il pas son audace? Pourquoi le maréchal de Broglie se refuse-t-il à exécuter ses plans? Maurice pousse des cris de rage en pensant aux victoires qui nous échappent. Il écrit au ministre pour se plaindre du maréchal de Maillebois, il écrit au maréchal de Broglie pour le supplier de ne pas battre en retraite, de garder et de fortifier ses positions, d'attendre la jonction complète des trois armées (1), d'opposer aux Autrichiens une formidable ligue et de prendre là nos quartiers d'hiver pour agir au printemps. Quoi! rien n'est perdu et l'on se retire! Prague, Égra, cette Bohême si brillamment conquise, on l'abandonne quand il ne reste plus à faire qu'un suprême effort pour jeter l'ennemi dans le Danube! La douleur de Maurice est si vive qu'il va jusqu'à demander au roi de quitter le service et de retourner en Saxe, puisqu'on ne tient nul compte de ses avis. C'est aux gens du métier de juger les combinaisons proposées par Maurice. « Les armées françaises, dit Voltaire, furent détruites en Bavière et en Bohême sans qu'il se donnât une seule grande bataille, et le désastre fut au point qu'une retraite dont on avait besoin, et qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé. » Voltaire a-t-il raison? Frédéric le Grand a-t-il raison d'approuver aussi la retraite du maréchal de Belle-Isle, sauf l'imprévoyance du chef et son manque de ménagemens pour le soldat? Nous n'oserions contredire de tels juges; seulement, nous qui interrogeons l'homme chez Maurice de Saxe encore plus que le capitaine, nous admirons et cette foi belliqueuse dans les ressources de la France, et cette sympathie si ardente, si douloureuse pour ses camarades de la garnison de Prague. Il faut regretter sans doute que cette inutile escapade à Moscou l'ait séparé de l'intrépide Chevert; il n'a pas cessé du moins de songer à ses compagnons d'armes, il a parlé, il a crié pour eux, il leur a envoyé ses encouragemens et ses vœux à travers l'espace; enfin, chargé de ramener sur le Rhin les divisions décimées par l'impéritie de Maillebois, il s'est retiré en victorieux, *frottant* les pandours en toute rencontre et ne se laissant pas entamer un seul jour.

Ainsi, dans cette espèce de déroute générale, Maurice avait grandi encore aux yeux de l'opinion. Lorsqu'il revient à Paris, le 16 février 1743, après avoir établi ses troupes à Deckendorf pour les quartiers d'hiver, le roi l'accueille avec une faveur marquée. L'armée entière, mécontente de ses chefs, brûle de prendre sa revanche

(1) Il y avait deux armées françaises au centre de l'Allemagne, l'armée de Bohême et l'armée de Bavière, sans compter l'armée de Westphalie, qui s'avançait alors à leur secours. Au moment de la retraite, l'armée de Bohême était commandée par le maréchal de Belle-Isle, l'armée de Bavière par le maréchal de Broglie. Ce furent surtout les soldats de Belle-Isle qui eurent à supporter d'effroyables épreuves.

sous ses ordres. Le public parisien, en chansonnant les vieux maréchaux, appelle aussi le comte Maurice au poste que les préjugés lui refusent, et quand il recevra, l'année suivante, le bâton du commandement, l'honnête avocat Barbier, écho des bruits de la ville, s'écriera : « Enfin! enfin! le voilà maréchal de France! (1) »

III.

« On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre... » Qu'il nous soit permis de nous approprier ces paroles. Si Voltaire a pu s'exprimer ainsi à propos des guerres de Louis XIV, nous avons le droit d'invoquer la même excuse ou plutôt d'annoncer le même dessein au sujet des campagnes où Maurice de Saxe a préparé sa gloire. Que de minuties dans ces opérations militaires si compliquées, si embrouillées, si mal conduites, du moins jusqu'à l'heure où Maurice prendra le commandement! Que d'ordres et de contre-ordres! Les collecteurs de détails en ont rempli des volumes. Si on veut connaître les dépêches des chefs, la marche des troupes, les positions prises, quittées, reprises, les escarmouches et les combats, on n'a qu'à feuilleter les recueils spéciaux publiés en Hollande ou à Londres et les pages diffuses du baron d'Espagnac (2). Aller droit aux grands faits, emprunter aux détails quelques traits de caractère, peindre un homme à travers le tumulte des événemens, et retrouver dans cet homme les qualités et les vices de son siècle, tel est le but de notre étude.

Le rôle de Maurice pendant la campagne de 1743 peut se résumer en quelques mots : il sauva la France de l'invasion anglaise. On sait que le cardinal de Fleury, après nos désastres de Bohême, avait demandé la paix à Marie-Thérèse dans une lettre sans dignité, et que notre altière ennemie s'était empressée de publier cette supplique honteuse afin de déshonorer la France ; on sait aussi que le roi d'Angleterre, jusque-là spectateur de la lutte, y entra résolûment au printemps de 1744. La retraite de Frédéric II, réconcilié avec l'Autriche par la cession de la Silésie, faisait la partie belle aux An-

(1) *Journal de Barbier*, tome III, page 503 ; Paris 1861.

(2) *Histoire de la dernière guerre de Bohême*, Amsterdam, 4 vol., 1750. — *Histoire de la guerre de 1741*, Amsterdam 1755. — *Collection historique, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle*, Londres 1758. — *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par M. le baron d'Espagnac, gouverneur de l'hôtel royal des Invalides ; Paris, 2 vol., 1775.

glais. Ils voulurent mettre l'occasion à profit et abaisser la France en achevant de relever Marie-Thérèse. Or le maréchal de Noailles, malgré de savantes combinaisons, ayant été battu à Dettingen (27 juin), est obligé d'évacuer l'Allemagne. L'Alsace était menacée d'une invasion, si Maurice, avec de faibles troupes, mais secondé par des inspirations de génie, n'eût opposé un rempart impénétrable à l'ennemi victorieux.

Les archives saxonnes nous fournissent quelques détails nouveaux pour compléter ce résumé. Le 5 avril, Maurice avait rejoint à Amberg l'armée que commandait le maréchal de Broglie; trois semaines après, il écrivait au comte de Brühl : « La cour de France, qui ne connaît pas le terrain, défère souvent aux prières de l'empereur, qui n'y entend pas grand'chose, et l'on est obligé de faire des démarches que l'on sait bien qui sont détestables. La faute en tombe sur les généraux. C'est un des désagrémens de notre métier. » Plainte expressive et curieuse à noter, car elle prouve bien l'impartialité de Maurice. L'empereur Charles VII, irrité par l'infortune, a souvent rejeté sur le maréchal de Broglie la responsabilité des désastres dont il était le principal auteur; Maurice, qui a signalé tant de fois les fautes du duc de Broglie (il employait un mot plus cavalier dans sa franchise militaire), Maurice venge ici son général et dénonce les deux causes de ruine : l'impéritie de l'empereur d'Allemagne et la faiblesse de la cour de France. A la faiblesse du roi pour les fantaisies de Charles VII, ajoutez les intrigues jalouses des courtisans; vous aurez une idée de ces inconvéniens du métier signalés par Maurice. Le maréchal de Broglie avait confié au comte de Saxe le commandement de la réserve; le prince de Conti, qui prétendait à ce poste, remue ciel et terre à Versailles pour en faire expulser son rival, et M. d'Argenson, assailli de tous côtés, craint de perdre son portefeuille en défendant le vainqueur de Prague. « Telle est aujourd'hui la situation de la cour de France, » écrit M. le comte Loss, ministre de Saxe à Paris. Il ajoute que Maurice s'est résigné « de la meilleure grâce du monde. » Le maréchal de Broglie était moins résigné; il sentait bien quelle perte il venait de faire. Quelques semaines après, le prince de Conti était battu par les Autrichiens, et le comte Loss écrivait à Dresde le 5 juin : « Le prince Charles n'aurait pas eu si beau jeu avec le comte de Saxe, si les intrigues de la cour n'avaient prévalu pour ôter la réserve à ce général et en donner le commandement à un prince du sang qui fait sa première campagne. » Le prince de Conti n'était pas de cet avis; il se fût couvert de gloire infailliblement pour peu que le duc de Broglie l'eût secondé. En un mot, il exploita si bien les rancunes de l'empereur Charles VII, pour dissimuler sa propre décon-

venue, que le vieux maréchal de Broglie perdit son commandement. On l'avait maintenu au moment de ses plus grandes fautes; il fut destitué pour avoir fait son devoir. C'est alors que Maurice, placé sous le maréchal de Noailles et chargé de couvrir nos frontières après la malheureuse journée de Dettingen, écrivait à son frère le roi de Pologne :

« Spire, 25 juillet 1743.

« ... On m'a donné le commandement d'une armée dans l'Alsace. Pour un Allemand et pour un luthérien surtout, ce n'est pas peu de chose. Que Dieu me tire bien de ceci, et je lui promets une belle chandelle! M. de Noailles avec son armée est destiné à suivre les Anglais, s'ils se portent vers Luxembourg. Son armée est plus forte et meilleure que la mienne. Il ne m'a donné que les épluchures de la sienne et m'a pris ce qu'il y avait de meilleur dans celle de Bavière; mais celui qui fait les parts fait ordinairement la sienne bonne... »

On aurait tort de voir la moindre amertume dans ces paroles; le maréchal de Noailles avait une sincère affection pour Maurice, il se réjouissait de ses victoires, il l'appelait son enfant, et Maurice a toujours répondu à cette paternelle amitié par la déférence la plus respectueuse et la plus tendre. Ce mot qui lui échappe sur l'égoïsme si naturel du vieux maréchal est plutôt une réflexion joyeuse; il agirait ainsi lui-même à l'occasion, et l'on voit d'ailleurs qu'il en prend lestement son parti, sachant bien que l'activité multiplie les ressources de l'homme de guerre, et qu'une armée française, même faiblement organisée, vaudra bientôt ce que vaudra son chef. C'est ce qu'il montra d'une manière éclatante sur cette ligne du Rhin défendue avec tant de vigueur et de succès. Le 4 octobre, établi au camp de Schleithal, il avait le droit d'écrire au comte de Brühl : « J'ai été le bouclier de la Haute-Alsace contre le prince Charles. »

Les premiers mois de l'année suivante (1744) sont marqués par un projet hardi, aventureux, tout à fait digne d'être réalisé par Maurice; il s'agissait de jeter une armée française en Angleterre et de soulever les partisans des Stuarts. Si ce projet n'avait pas été abandonné, l'héroïque tentative de Charles-Édouard en Écosse, l'expédition illustrée par les victoires de Preston-Pans et de Falkirk, par la prise d'Édimbourg, de Carlisle, de Manchester, de Derby, eût été accomplie deux ans plus tôt, et c'est à Londres même que le jeune prince, secondé par nos troupes, aurait porté les premiers coups. Le comte de Saxe était déjà désigné pour le commandement de l'expédition. Le caractère extraordinaire de cette entreprise offrait une occasion de donner au vainqueur de Prague un titre exceptionnel et de le mettre en quelque sorte hors de pair sans offenser les

préjugés de la cour. On n'osait admettre un luthérien parmi les maréchaux de France; ne pouvait-on créer une place de *capitaine-général* pour l'homme qui aurait exécuté une descente en Angleterre? L'avocat Barbier écrit à la date de février 1744 : « La première opération a été d'enlever de tous nos ports depuis Nantes tous les bâtimens nécessaires pour le transport, ensuite de faire défiler à Dunkerque tous les régimens qui étaient aux environs et qui sont destinés pour l'embarquement. Cela a été fait avec grande diligence et grand secret. On dit qu'il y a quinze mille hommes d'embarquement et de bonnes troupes. Le comte de Saxe, qu'on croyait devoir commander sur la Moselle, est le général de cette expédition avec le titre de capitaine-général.» Le comte Loss, ministre de Saxe auprès du cabinet de Versailles, confirme ces paroles de l'annaliste dans une lettre au comte de Brühl : « On veut, dit-il, pour lui conférer un commandement en chef, créer ou renouveler pour lui la place de capitaine-général, les priviléges des maréchaux ne pouvant être accordés qu'à un catholique. » Cette place de capitaine-général, à laquelle on avait pensé un instant, ne fut pas créée pour Maurice; mais Barbier, comme on voit, n'avait pas eu tort de mentionner ce bruit dans son journal : la *commission* donnée au comte de Saxe pour l'expédition d'Angleterre le désigne seulement par son titre de lieutenant-général des armées du roi. Bien que ce document ne soit pas inédit, il appartient trop directement à notre sujet pour que nous puissions nous dispenser d'en citer ici quelques extraits. L'homme chargé d'une mission si importante et glorifié en de pareils termes par le souverain reconnaissant devait emporter bientôt sa nomination de maréchal, et même, après Fontenoy, une dignité militaire plus haute encore, malgré tous les préjugés de la vieille monarchie.

Commission de commandant en chef les troupes pour le sieur comte Maurice de Saxe.

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

« Un nombre considérable de sujets de la nation britannique qui, malgré les révolutions qui l'ont agitée, ont demeuré constamment attachés et fidèles à leur légitime souverain, notre très cher et très amé frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, nous ayant fait demander en différens temps avec des instances réitérées un secours de nos troupes qui, passant en Angleterre et se joignant à eux, pussent les tirer de l'oppression où ils gémissent depuis tant d'années, remettre leur roi sur le trône, héritage de ses pères, et lui rendre l'entière possession de ses royaumes; vu les liens du sang qui unissent la maison de Bourbon à celle de Stuart et le bon droit d'une aussi juste cause généralement reconnu de toute l'Europe, à laquelle

la circonstance des affaires présentes nous invite de concourir, nous nous sommes déterminés et avons résolu d'acquiescer à la demande renouvelée encore en dernier lieu desdits fidèles sujets de notre dit frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, et de leur accorder un corps de troupes pour parvenir au but qu'ils se proposent, — et rien n'étant plus important, pour conduire un si juste et glorieux dessein à une heureuse et entière réussite, que de confier le commandement de ce corps de troupes à une personne qui, par ses talens, sa bravoure et son expérience à la guerre puisse s'attirer la confiance tant de nos troupes que desdits fidèles sujets britanniques, et conduire pour l'avantage de nos intérêts communs les opérations de guerre, sous les ordres cependant de notre très cher et très amé frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, et, en son absence et jusqu'à son arrivée, de concert avec celui qui sera chargé en son nom du gouvernement et de l'administration de ses royaumes, nous avons cru ne pouvoir faire pour cet effet un meilleur choix que de notre très cher et bien amé le sieur comte Maurice de Saxe, lieutenant-général de nos armées, par la connaissance que nous avons de sa valeur, courage, expérience au fait de la guerre, vigilance, activité et sage conduite, dont il a donné des preuves suffisantes, tant dans les deux dernières campagnes en Allemagne que dans plusieurs autres occasions... Et en conséquence lui avons donné et donnons plein pouvoir de commander à toutes les troupes, tant de cavalerie que d'infanterie française et étrangère, dont ledit corps de troupes sera composé, leur ordonner ce qu'elles auront à faire et les employer partout où besoin sera pour l'effet de nos intentions, publier, dans le temps et en la forme qu'il estimera la plus convenable les déclarations qui pourront être nécessaires pour faire connaître et manifester les motifs de l'emploi des troupes que nous lui confions pour une mesure aussi juste, s'opposer aux entreprises des sujets rebelles à notre dit frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, entrer dans leur pays, assiéger leurs villes, places et châteaux, les emporter de force ou les prendre à composition, combattre lesdits sujets rebelles, leur livrer batailles, rencontres et escarmouches... Si, donnons en mandement à nos lieutenans-généraux, maréchaux-de-camp, brigadiers, colonels, mestres-de-camp, ingénieurs, capitaines, chefs et conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, Français et étrangers, qui serviront dans ledit corps de troupes, et tous autres nos officiers et sujets qu'il appartiendra, de reconnaître ledit sieur comte Maurice de Saxe en la qualité de notre lieutenant-général, et de lui obéir et entendre en toutes les choses concernant le pouvoir porté par les présentes, car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre scel à cesdites présentes.

« Donné à Versailles, le 13e jour du mois de janvier, l'an de grâce 1744 et de notre règne le 29e.

« LOUIS. »

Les formes de ce document oublié indiquent assez l'importance qu'on attachait à l'expédition d'Angleterre. Un mémoire remis un mois après au comte de Saxe révèle aussi l'extrême confiance du roi

et du ministre. Ce n'est pas seulement une diversion qu'on a en vue pour obliger les Anglais à évacuer le continent; on songe très sérieusement à la restauration des Stuarts. « Le sieur comte de Saxe est informé de la résolution que sa majesté a prise de ne plus reconnaître l'électeur de Hanovre pour roi d'Angleterre. » Tel est le premier mot du mémoire. Les Stuarts seront donc remis en possession du trône qu'ils ont deux fois perdu; on l'espère, on y compte, et d'avance on prend toutes les mesures pour l'occupation du pays et la reconstitution de la royauté légitime. M. de Barailh, chef d'escadre des armées navales, est chargé d'embarquer les troupes et de les conduire dans la *rivière de Londres*. Rien ne manque au programme : une *révolution* (le mot y est) éclatera *immédiatement après le débarquement*. Grâce à cette révolution, le succès est infaillible. « Le débarquement étant fait, et tout se trouvant favorablement disposé dans le pays, le sieur comte de Saxe y entrera avec ses troupes comme en pays ami, les faisant vivre en bonne discipline sans rien exiger, se contentant de ce qui sera fourni volontairement par les sujets affectionnés au roi Jacques, et prenant en payant ce qui sera nécessaire pour la subsistance de ses troupes. » Comme la *commission* que nous venons de citer, le *mémoire* où se révèlent ces illusions étranges porte aussi la signature du roi et le contre-seing du ministre de la guerre (février 1744.)

Quelle fut l'issue de ces préparatifs ? Pendant la nuit du 22 février, Maurice, muni de ses pouvoirs, reçoit l'ordre de se rendre à Dunkerque, où va se faire l'embarquement du corps d'armée. Deux heures après, il monte à cheval, suit la route de Calais, et arrive à Dunkerque le 25. Charles-Édouard s'y trouvait déjà, divulguant ainsi par sa présence le secret si important qu'il avait promis de garder. Le jeune prince, plein d'admiration et de sympathie pour Maurice, le reçoit avec des transports de joie. L'embarquement commence le 1er mars; déjà une partie des troupes est dans les navires, quand s'élève une tempête furieuse. Maurice, qui ne veut pas perdre une heure, car il sait que la flotte anglaise peut paraître d'un jour à l'autre, s'installe à bord du vaisseau-amiral et donne l'exemple à tous. L'élan est donné, un élan irrésistible, si l'on n'avait affaire qu'à des hommes; mais comment lutter contre les élémens? La tempête redouble, embarcations et navires sont tellement secoués par les vagues, que l'Océan, si l'on persiste, mettra en pièces cette seconde *Armada*. Plusieurs vaisseaux viennent d'être brisés sur la côte. Maurice descend à terre pour diriger les secours et sauver les naufragés. Le 4 mars, le ciel étant redevenu calme, on se remet joyeusement à l'œuvre; nouvel orage, nouveaux désastres. « Décidément les vents ne sont pas jacobites, » écrit Maurice

à un ami. Informé des désastres de Dunkerque, le comte d'Argenson apprend en même temps que l'escadre de l'amiral Norris a échappé à la surveillance de M. de Roquefeuille, et qu'elle est en mesure d'empêcher le débarquement dans la rivière de Londres. D'ailleurs aucune nouvelle des jacobites d'Angleterre, aucun indice de la révolution promise. Soudain une sage prudence succède aux illusions téméraires; l'entreprise est indéfiniment ajournée, sans qu'on ait l'air toutefois d'y renoncer tout à fait.

« Vous continuerez, monsieur, de suivre l'embarquement que vous avez commencé, mais sans y mettre de précipitation, et vous n'y apporterez que la sorte d'apparence d'empressement qui convient pour marquer que le roi n'abandonne pas le projet qu'il a formé, et dont l'exécution ne dépend que des secours et des facilités qui lui ont été promis de la part des partisans du roi Jacques, mais sur lesquels on ne peut compter tant qu'on n'aura pas de nouvelles précises.

« Sa majesté ne juge donc point à propos, dans les circonstances présentes, que vous sortiez de la rade de Dunkerque pour passer en Angleterre, jusqu'à ce que vous soyez informé directement par ceux du parti du roi Jacques qui sont dans le secret que tout est prêt pour vous recevoir et que le lieu de débarquement vous soit précisément indiqué. Si ces nouvelles, ces indications, ces assurances nous venaient plutôt qu'à vous, je vous dépêcherais aussitôt un courrier pour vous en informer et pour vous porter les ordres de sa majesté.

« ..... Au reste, sa majesté désire extrêmement qu'en marquant de sa part autant de fermeté qu'elle fait pour la suite d'un projet qui a été dans l'origine entrepris sur la foi du secret, et que l'arrivée subite du prince de Galles a entièrement déconcerté par la publicité qu'elle y a donné, toutes les difficultés qui surviennent aujourd'hui à chaque pas pour l'exécution de ce projet soient pesées et examinées avec le prince de Galles et avec ceux qui le conseillent, en sorte que si l'on est obligé d'abandonner l'entreprise par l'impossibilité absolue de l'accomplir, cette impossibilité soit reconnue authentiquement par ceux du parti du roi Jacques, et qu'ils soient les premiers eux-mêmes à conseiller le désistement de l'entreprise...

« D'ARGENSON. »

Les lettres échangées à cette occasion entre le comte de Saxe et Charles-Edouard nous montrent le *désespoir* de Maurice et les nouvelles combinaisons qu'il imagine pour vaincre la fortune ennemie. Le jeune prince lui écrit le 9 mars : « Le désespoir que vous marquez sur l'obscurité qui couvre cette affaire à présent me donne des preuves de votre zèle,... » et quatre jours après : « Votre projet des bâtimens pêcheurs avec trente mille hommes *pour faire suer l'Angleterre* me plaît infiniment. Je me persuade qu'ayant débarqué dix mille de ces trente, en quelque coin du pays que ce débarquement se ferait, nous n'aurions pas lieu de les rembarquer ou de craindre la consé-

quence. Ce qui vous occupe à cette heure demande la fermeté d'un esprit fait comme le vôtre... » L'entreprise fut abandonnée, comme on pouvait le pressentir d'après la lettre du comte d'Argenson; mais Charles-Edouard conçut dès lors une si vive amitié pour Maurice, qu'il annonça le projet de servir à ses côtés dans la prochaine campagne. Voilà bien l'héroïque étourdi dont les illusions avaient engagé la France dans une folle aventure, et qui la fit échouer par son impatience! Si ses amis ne l'en avaient empêché, le prétendant au trône d'Angleterre allait combattre sous nos drapeaux les soldats de sa patrie.

Pendant ce temps-là, le comte Loss, toujours préoccupé des intérêts de Maurice, écrivait au roi de Pologne le 15 mars : « Je plains le comte de Saxe, qui sera la dupe de cette équipée, car il y a grande apparence que le roi a disposé, pendant son absence, du commandement qui lui était destiné en faveur du maréchal de Belles-Isle. » Le comte Loss se trompait ; Maurice obtint le commandement de l'armée de la Moselle. Louis XV avait résolu de prendre part à la nouvelle campagne, et, de tous les généraux qui pouvaient commander à côté du roi, aucun n'inspirait la même confiance que le vainqueur de Prague. Ce fut une occasion toute naturelle de braver enfin les préjugés de la cour et de donner à Maurice la haute dignité militaire que l'opinion publique lui avait depuis longtemps décernée. Le lundi de Pâques 6 avril, Versailles apprit, non sans étonnement, que le comte de Saxe était nommé maréchal de France. Le duc de Luynes, qui mentionne le fait dans son journal, a grand soin d'ajouter qu'il y a pourtant une différence entre le nouveau maréchal et ses collègues, « différence indispensable, parce qu'il est protestant; » il n'aura le droit d'assister ni aux lits de justice ni au tribunal des maréchaux. Ces deux points exceptés, les priviléges seront les mêmes. « On l'appellera *le maréchal Maurice*; le roi le traitera de *mon cousin*. » Le duc de Luynes ajoute que le comte de Saxe avait refusé jusque-là de changer de religion dans la crainte qu'on n'attribuât cette démarche au désir d'être nommé maréchal, mais qu'il était disposé « à se faire instruire. » S'il est vrai qu'il ait tenu ce propos, la première partie atteste sa loyauté, la seconde est de pure politesse. Maurice n'était pas de ceux qui « se font instruire. » Il eût été un catholique sans foi, il est resté protestant par indifférence. Entre la franchise effrontée de l'absolue indifférence et l'hommage que le vice rend à la vertu, c'est aux casuistes de faire leur choix. Nous nous bornons à dire que le comte de Saxe n'était ni un philosophe ni un chrétien. Héros de l'action et de l'aventure, ne cherchez pas en lui les combats bien autrement glorieux qui font les héros de la vie morale; tourmens généreux ou séré-

nité stoïque, Maurice ne devait pas vous connaître. Aussi éprouve-t-on un certain malaise quand une parole indiscrète vient soulever de telles questions au sujet d'un tel homme; on a hâte de quitter un domaine qui n'est pas le sien, on est impatient de se replonger avec lui dans le tourbillon des batailles.

IV.

Le *maréchal Maurice* quitte Paris le 15 avril 1744 et va prendre sur la frontière le commandement de son corps d'armée. Le roi ne tarde pas à le suivre. L'armée du roi, sous les ordres de Noailles, assiégera les places fortes; Maurice couvrira les assiégeans et tiendra l'ennemi en respect. Cette campagne de 1744 a été pour le nouveau maréchal une occasion glorieuse de justifier certains principes exposés dans ses *Rêveries*. « Je ne suis point, dit-il, pour les batailles, surtout au commencement de la guerre, et je suis persuadé qu'un habile général pourrait la faire toute sa vie sans s'y voir obligé. Rien ne réduit tant l'ennemi que cette méthode et n'avance plus les affaires. Il faut donner de fréquens combats, et fondre, pour ainsi dire, l'ennemi petit à petit... Je ne prétends point dire pour cela qu'on n'attaque pas l'ennemi quand on trouve l'occasion de l'écraser, et qu'on ne profite pas des fausses démarches qu'il peut faire; mais je veux dire qu'on peut faire la guerre sans rien donner au hasard, et c'est le plus haut point de perfection et d'habileté d'un général. » Harceler continuellement ses adversaires, les fatiguer, les surprendre, les fondre petit à petit, telle fut l'œuvre de Maurice pendant cette vive campagne. Une activité de tous les instans sans que rien soit livré au hasard, une précision extrême au sein de l'extrême mobilité, voilà le signe distinctif de son génie. Tous les juges contemporains l'attestent, je dis les juges désintéressés et même plusieurs de ceux qui d'abord ne lui rendaient pas justice (1). Grâce à cette vigueur d'action, le roi put emporter les places qu'il assiégeait sans être inquiété par l'ennemi. Menin, Ypres, Furnes, attendaient en vain les secours des Anglais : Maurice barrait la route.

Un grave incident vint arrêter nos conquêtes. Tandis que nous soutenons sur nos frontières du nord le choc de l'Angleterre et de la Hollande, une armée autrichienne, sous les ordres du prince

(1) A côté du maréchal de Noailles qui est « un peu brouillon et irrésolu devant l'ennemi, » il faut, écrit le comte Loss, un homme tel que Maurice. « M. de Saxe, dit le fils du duc de Luynes, — celui-là même qui l'accusait trois ans auparavant de mener les Français *à la tartare, sans précaution ni détail*, — M. de Saxe suit son objet sans le perdre de vue. » *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 122.

Charles, menace la ligne du Rhin. Le roi est obligé de porter son quartier-général à Metz; il tombe malade, il est en péril de mort, et un immense cri de douleur, le dernier cri d'enthousiasme populaire pour une monarchie condamnée, éclate d'un bout de la France à l'autre. N'est-il pas juste de reporter quelque chose de cet enthousiasme sur le chef vigilant et hardi dont les combinaisons avaient assuré la victoire aux assiégeans d'Ypres et de Menin? L'enthousiasme! il venait de renaître dans nos camps, à la voix de Maurice, après une période d'indifférence et de langueur. Vauvenargues ne dirait plus que les soldats vont à l'ennemi « comme les capucins vont à matines, » sans prendre intérêt à la guerre, sans amour de la gloire ou de la patrie, menés et ramenés par le tambour « comme la cloche fait lever et coucher les moines. » Ces paroles s'appliquent aux armées engourdies sous les maréchaux de cour, non pas aux jeunes recrues qui avaient retrouvé sur les pas du comte de Saxe la vieille impétuosité française. L'entrain, dans l'armée de Maurice, ne nuisait pas à la discipline, et l'estime des officiers pour le chef entretenait la confiance du soldat. Le comte Loss, qui a visité son camp, le décrit en deux mots : « tout s'y exécute à la minute, à la lettre, au compas, et le général est extrêmement estimé des officiers. »

Les opérations n'étaient pas encore terminées, l'armée française non plus que l'ennemi n'avait pas encore pris ses positions d'hiver, et déjà le maréchal Maurice était désigné pour le commandement de la prochaine campagne. Le comte d'Argenson, en lui donnant cette nouvelle, lui demande ses projets et ses plans (1). Maurice, après avoir étudié les positions des alliés et cherché à deviner leurs desseins, dresse tout un plan de campagne qu'il vient soumettre au roi. Il arrive à Paris le 19 décembre. Il est plus ardent que jamais, car il sait ce qu'il vaut : la campagne de 1744 lui a révélé ce qu'il appelle les *parties sublimes* de son art. Il sent d'ailleurs que, malgré les intrigues de cour, il est désormais indispensable; jamais la France n'a couru pareil danger dans cette terrible aventure. L'empereur Charles VII, celui pour qui nous avons engagé la lutte, vient de mourir le plus misérable des hommes au milieu des pompes menteuses de sa dignité (20 janvier 1745), et son fils, le jeune électeur Maximilien-Joseph, afin de conserver ses états héréditaires, s'est empressé de se soumettre aux injonctions de Marie-Thérèse. Nous voilà seuls contre une moitié de l'Europe, seuls, et quel est pour nous l'intérêt de cette guerre? Quelle cause nous soutient en

(1) *Lettre du comte d'Argenson au maréchal de Saxe*, 24 novembre 1744. Dans les *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe*, t. Ier, p. 156-157.

ce suprême effort? Une politique injuste et pusillanime nous a réduits à un rôle humiliant; nous demandons la paix, et la paix nous est refusée. Marie-Thérèse se venge.

Ah! quelle que fût alors la frivolité de l'esprit public, des préoccupations douloureuses agitaient bien des cœurs. En veut-on une preuve singulièrement touchante? L'Académie française avait proposé pour sujet du prix d'éloquence en 1745 un discours sur l'inégalité des richesses d'après ce texte de la Bible : *dives et pauper obviaverunt sibi, utriusque operator est Dominus;* le pauvre et le riche se sont rencontrés, le Seigneur a fait l'un et l'autre. » Un jeune écrivain obscur encore, inconnu, accablé d'infirmités, soutenu seulement par la hauteur de son âme et l'amitié de Voltaire, se met à commenter ces paroles, qui répondent si bien à sa propre situation. Il médite sur ce terrible problème de l'inégalité des richesses, et tout d'abord, songeant à l'égalité bien autrement terrible des infortunes humaines, il évoque avec une compassion éloquente et hardie l'image du Louis XV menacé dans son royaume à côté de l'image de l'empereur Charles VII, récemment couché dans la tombe. « Un homme obligé par état à faire le bonheur des autres hommes, à les rendre bons et soumis, à maintenir en même temps la gloire et la tranquillité de la nation, lorsque les calamités inséparables de la guerre accablent ses peuples, qu'il voit ses états attaqués par un ennemi redoutable, que les ressources épuisées ne laissent pas même la consolation de l'espérance, ô peines sans bornes! quelle main séchera les larmes d'un bon prince dans ces circonstances? S'il est touché comme il doit l'être de tels maux, quel accablement! s'il y est insensible, quelle indignité (1)! » Et quelques lignes plus loin : « mêmes infirmités, mêmes faiblesses, même fragilité se font remarquer dans tous les états; même sujétion à la mort qui met un terme si court et si redoutable aux grandeurs humaines. S'il fallait donner un exemple plus frappant de ces vérités, la Bavière et la France en deuil nous le fourniraient. Oserai-je le proposer et me permettra-t-on cet écart? Un prince s'était élevé jusqu'au premier trône du monde par la protection d'un roi puissant; l'Europe, jalouse de la gloire de son bienfaiteur, formait des complots contre lui; tous les peuples prêtaient l'oreille et attendaient les circonstances pour prendre parti. Déjà la meilleure partie de l'Europe était en armes, ses plus belles provinces ravagées; la mort avait détruit en un moment les armées les plus redoutables; triomphantes sous leurs ruines, elles renaissaient de leurs cendres;

(1) Il est évident que l'auteur écrivait ces paroles au commencement de 1745, avant la bataille de Fontenoy.

de nouveaux soldats se rangeaient en foule sous nos drapeaux victorieux; nous attendions tout de leur nombre, de leur chef et de leur courage. Espérance fallacieuse! ce spectacle nous imposait. Celui pour qui nous avions entrepris de si grandes choses touchait à son terme... Frappé tout à coup sous la pourpre, il descend aux sombres demeures où la mort égale à jamais le pauvre et le riche, le faible et le fort, le prudent et le téméraire. Ses braves soldats, qui avaient perdu le jour sous ses enseignes, l'environnent, saisis de crainte : *Sage empereur, est-ce vous* (1)?... »

Pourquoi l'ancien frère d'armes de Maurice, en donnant ce libre cours à sa patriotique douleur, nous parle-t-il « de ressources épuisées qui ne laissent pas même la consolation de l'espérance? » Nos documens des archives de Dresde complètent ici le discours de l'orateur. Le comte Loss, dans une de ses dépêches, annonce à l'électeur de Saxe que le roi Louis XV est dans la plus vive anxiété au sujet du maréchal Maurice. Le maréchal est atteint d'hydropisie, et l'on croit ses jours en danger. En tout cas, il paraît impossible qu'il supporte les fatigues d'une campagne. De là le désespoir du roi. « On a une si haute idée de la capacité et de l'expérience du maréchal, ajoute le comte Loss, qu'on est généralement persuadé que sa perte serait un malheur pour la France dans les circonstances présentes, n'y ayant guère de sujets capables de le remplacer parmi la quantité d'officiers-généraux dont le royaume fourmille. » Maurice triompha de la douleur par l'énergie de sa volonté. On sait sa réponse à Voltaire, qui, l'ayant rencontré avant son départ, lui demandait comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » Grande parole, véritable cri du cœur où se révèle tout entier le soldat amoureux de la gloire! Vivre ou mourir, qu'importe dès que le canon l'appelle? Imaginez un tel homme au service d'une croyance, supposez qu'il se dévoue à une grande cause, à un principe sacré; il n'y aura pas de plus magnanime figure.

Maurice prend congé du roi le 31 mars, et quelques jours après il arrive à la frontière de Flandre. Les soins de son médecin ordinaire, Sénac, et du chirurgien-major de ses houlans, M. Roth, le régime sévère qu'on lui impose, un traitement indiqué par l'illustre chef des animistes, le professeur Stahl de l'université de Halle, surtout l'ardente volonté du malade, lui permettent de déployer une activité prodigieuse au milieu des plus cruelles douleurs. Le 19 avril, il quitte Maubeuge avec son armée et la porte rapidement sous les murs de Tournay. L'attaque était si peu prévue, la marche fut si

(1) Vauvenargues, *Discours sur l'inégalité des richesses.*

bien conduite, si bien exécutée, qu'au moment où le siége commença, les deux principaux officiers de la garnison, le commandant de la place et le directeur de l'artillerie (nous devons ce détail au comte Loss) assistaient dans Bruxelles à un conseil de guerre. Aussitôt les alliés se décident à venir au secours des assiégés. Anglais, Hollandais, Hanovriens, Autrichiens, environ soixante mille hommes sous le commandement du duc de Cumberland, sont en marche sur Tournay. Le maréchal de Saxe acceptera la bataille sans abandonner les travaux du siége. Il occupe le village de Fontenoy et s'y retranche solidement, appuyant sa droite au bourg d'Anthoin, sur l'Escaut, sa gauche à la pointe des bois de Barry. Il connaît le pays, il sait que là est la clé des positions décisives. Les préparatifs terminés et l'ennemi s'approchant, Maurice écrit au roi, qui part de Versailles le 6 mai et arrive le 8 au quartier-général, salué par les acclamations de toute l'armée. Du 8 au 11, les dernières mesures sont prises. Chacun se prépare pour ce terrible choc. Porté dans sa voiture d'osier, le maréchal surveille l'exécution de ses ordres, explique le plan de la bataille à ses aides-de-camp, entretient la confiance du roi, confiance joyeuse, intrépide, qui à son tour enflammera l'ardeur chevaleresque de tant de brillans gentilshommes. Jamais la veille d'une grande bataille ne fut si joyeuse. La présence d'un souverain au milieu d'une bataille, quand ce souverain n'est pas le vrai capitaine, est souvent un embarras pour l'exécution des ordres. Le roi eut le bon goût de faire respecter l'unité du commandement en imposant silence aux gens de cour. Un déplacement de troupes, exigé par le plan général, mais suspect à ceux qui ne pouvaient embrasser l'ensemble, avait excité de vifs murmures dans l'entourage du roi. « Le maréchal est malade, disait-on; sa tête faiblit, son cerveau se trouble! » Louis XV va droit à Maurice, et d'une voix haute et ferme, devant tous les courtisans : « Monsieur le maréchal, dit-il, en vous confiant le commandement de mon armée, j'ai entendu que tout le monde vous y obéît; je serai le premier à en donner l'exemple. »

Il n'y avait eu que des escarmouches dans la journée du 10 entre les tirailleurs des deux armées. Le 11, à cinq heures du matin, l'ennemi se range en bataille à une demi-portée de canon des lignes françaises. Les Anglais sont à notre gauche, les Hollandais à notre droite. Après une demi-heure de canonnade, les Anglais s'élancent sur les redoutes de Fontenoy avec de grands cris; ils sont reçus de telle sorte que le ravin creusé en avant du village est bientôt comblé de leurs cadavres. Le duc de Cumberland veut nous tourner par la gauche en traversant le bois de Barry. Les postes établis par la vigilance de Maurice ayant déconcerté son projet, il prend la résolu-

tion de jeter plusieurs milliers d'hommes sur nos lignes, entre le bois de Barry et Fontenoy, précisément à l'endroit où Maurice avait prévu que se déciderait le sort de la journée. Sans cette prévision, véritable éclair de génie, la bataille était perdue. Maurice avait prévu le dessein de Cumberland, il n'avait pu prévoir une manœuvre à laquelle Cumberland lui-même ne songea point, et qui, dans ses proportions formidables, n'eut d'auteur que le hasard (1). A la suite des premières attaques dirigées par le général anglais, une colonne se forme sous l'empire de circonstances toutes fortuites, colonne immense, profonde, qui répare continuellement ses brèches, qui se fortifie, qui s'allonge, et embrassera bientôt toute l'armée. Elle avance, elle déborde Fontenoy, elle va nous couper en deux et rester maîtresse du champ de bataille. Étrange spectacle! ordre et furie tout ensemble : une solidité impassible et un feu d'enfer. Maurice, avec sa verve rapide, a déjà conçu un nouveau plan : il laisse la terrible colonne s'engager entre nos feux, afin de la détruire d'un seul coup. C'est jouer gros jeu sans doute; mais la prudence chez Maurice est toujours unie à l'audace, et si la manœuvre échoue, la retraite est assurée. Pendant six heures, de huit heures du matin à deux heures, on vit la colonne anglaise s'avancer toujours, à pas comptés, mais terrible; pendant six heures, on vit nos meilleures troupes, cavaliers et fantassins, se briser contre ces remparts vivans qui vomissaient la mort. La bataille fut longtemps douteuse. Maurice suppliait le roi et le dauphin de s'éloigner, voulant à la fois ménager des existences précieuses à l'état et écarter les influences qui pouvaient contrarier ses plans. Le roi tint bon et resta fidèle jusqu'au bout à sa promesse d'obéissance. Maurice l'en remercie, dans un rapport au comte d'Argenson, avec une franchise toute militaire. « Je ne saurais vous faire d'assez grands éloges de la fermeté de son air et de sa tranquillité. Il a vu pendant plus de quatre heures la bataille douteuse, cependant aucune inquiétude n'a éclaté de sa part; il n'a troublé mon opération par aucun ordre opposé au mien, qui est ce qu'il y a le plus à redouter de la présence d'un monarque environné d'une cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont. Enfin le roi a été présent pendant toute l'affaire, et n'a jamais voulu se retirer, quoique bien des avis fussent pour ce parti-là pendant toute l'action (2). »

On dit qu'à l'instant le plus périlleux de la crise, tandis que tous

(1) Maurice avoue pourtant qu'il aurait dû fortifier plus vigoureusement encore cette partie de ses lignes. Il s'accuse de l'échec subi par les troupes que surprit le premier choc de la colonne.

(2) *Le maréchal de Saxe au comte d'Argenson. Du camp devant Tournay, 13 mai 1745.* — Voyez *Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe*, t. Ier, p. 234.

ces gentilshommes aussi élégans qu'intrépides allaient se briser avec désespoir contre la colonne anglaise, tandis que chefs et soldats, après des prodiges de valeur, retombaient épuisés; tandis que Maurice lui-même laissait échapper ce cri, non pas de découragement, mais de surprise : « Se peut-il que de telles troupes ne soient pas victorieuses? » on dit que le duc de Richelieu, arrivant du côté de Fontenoy, les cheveux au vent, l'épée à la main, annonça la victoire comme certaine, si une dernière attaque était conduite avec ensemble et secondée par la trouée du canon. A en croire le récit de Voltaire, c'est là l'inspiration qui aurait sauvé l'armée française. Répété, amplifié, comme il arrive toujours, ce récit a passé de bouche en bouche, et Maurice, d'après une certaine tradition, doit céder au duc de Richelieu une part, une bonne part, de la gloire de Fontenoy. L'erreur, car c'en est une, vient du marquis d'Argenson. Le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères (1), était venu retrouver le roi à son quartier-général deux jours avant la bataille; il était auprès de lui pendant les péripéties de la lutte, il vit le généreux élan du duc de Richelieu, et dans la lettre célèbre, dans la lettre *à la Sévigné* qu'il écrivit à Voltaire du milieu des mourans et des morts, il n'eut garde d'oublier un incident qui faisait tant d'honneur à un ami du poète. « Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française dont on parle tant, rien ne lui résiste; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. » Voltaire répète le fait avec ses commentaires; le roi, dit-il, se rendit le premier à cette idée; le duc de Biron prit sur lui de désobéir au maréchal en empêchant les troupes de commencer la retraite; « le maréchal, qui arrivait en cet endroit, n'eut pas de peine à se rendre; il changea de sentiment quand il en fallait changer. » Tout cela est-il bien sûr? N'est-ce pas exagérer un incident qui a sa place sans doute, mais une place secondaire dans un vaste ensemble de combinaisons? Le témoin qu'il faut suivre ici, ce n'est pas l'homme qui n'a vu qu'un détail, c'est le confident initié aux secrets du chef. « De quelle utilité, dit le baron d'Espagnac, pouvaient être ces différentes charges de cavalerie contre une colonne

(1) Le marquis d'Argenson était le frère aîné du comte d'Argenson, dont nous avons rencontré le nom tout à l'heure à l'occasion du projet de descente en Angleterre. Le comte d'Argenson était ministre de la guerre depuis le mois d'août 1742, quand son frère le marquis fut chargé du portefeuille des affaires étrangères au mois de novembre 1744.

formidable qui devait nécessairement culbuter tous ces corps isolés? » Et à cette question, comme le maréchal lui-même lui avait expliqué son dessein, il répond sans hésiter : « Tant que l'ennemi n'avait pas pris Fontenoy ou la redoute, ses succès dans le centre lui étaient désavantageux, étant sans point d'appui. Plus il marchait en avant, plus il exposait ses troupes à être prises en flanc par les Français qu'il laissait derrière lui. Il était donc essentiel de le contenir par des charges réitérées, trop faibles il est vrai pour s'en promettre un grand effet, mais qui donnaient le temps de disposer l'attaque générale d'où dépendait la victoire (1). » Voilà un témoignage décisif. Quant aux ordres de retraite donnés par le maréchal, ordres positifs, nous dit Voltaire, qui plaide pour Richelieu, le baron d'Espagnac en connaissait bien la valeur. Ces ordres donnés à une partie des troupes se combinaient avec l'attaque générale réservée pour le moment suprême. Richelieu pouvait proposer un coup de main sans se soucier des conséquences; Maurice était tenu de pourvoir d'avance aux nécessités d'un échec possible. « Il songeait à assurer la retraite, dit le baron d'Espagnac, dans le temps qu'il préparait les moyens de vaincre (2). » Et qu'on ne voie pas ici la partialité d'un aide-de-camp décidé à justifier son chef; les rapports émanés de toutes mains sont d'accord avec ce jugement. On peut dire que les preuves abondent, preuves de fait et preuves morales. Un illustre officier danois, donné par Maurice à la France et que nous rencontrerons dans la suite de notre histoire, le comte de Loewendal, voyant arriver Maurice à l'un des momens les plus critiques de la bataille, alla prendre ses ordres et lui dit : « Monsieur le maréchal, voilà une belle journée pour le roi; ces gens-là ne sauraient lui échapper (3). » Il avait deviné le plan du comte de Saxe. Comment s'expliquer d'ailleurs le succès foudroyant de cette *botte secrète?* « Dans un moment, écrit Maurice au ministre de la guerre, cette colonne anglaise qui pouvait consister en huit ou dix mille hommes, fut anéantie (4). » Espagnac complète le tableau. « Le maréchal de Saxe avait commandé que la cavalerie touchât les Anglais avec le poitrail des chevaux; il fut bien obéi. Les officiers de la chambre chargeaient pêle-mêle avec les gardes et les mousquetaires : les pages du roi y étaient l'épée à la main; il y eut une si exacte égalité de temps et de courage, un ressentiment si unanime des échecs qu'on avait reçus, un concert si

(1) *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par le baron d'Espagnac. 2 vol., Paris 1775. Voyez t. II, p. 59-60.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 61.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 63.
(4) *Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe*, 5 vol., Paris 1794. T. Ier, p. 233.

parfait, — la cavalerie le sabre à la main, l'infanterie la baïonnette au bout du fusil, — que la colonne anglaise fut foudroyée et disparut. » Eh bien! comment expliquer cette disparition d'une armée, si les mesures générales de Maurice, connues du baron d'Espagnac et devinées par le comte de Loewendal, n'avaient préparé le coup de foudre?

Le roi se montra reconnaissant envers le comte de Saxe; il savait bien qu'il lui devait le succès de Fontenoy. Il le dit expressément dans une lettre à l'archevêque de Paris en lui ordonnant de faire chanter un *Te Deum* d'actions de grâces. « La lettre du roi à M. l'archevêque, écrit l'annaliste Barbier, est fort belle et fort noble. Quoique le roi en personne commande son armée, il reconnaît lui-même que la victoire a été remportée par le maréchal comte de Saxe. » Une autre lettre adressée par Louis XV au cardinal de Tencin, lettre que le comte Loss a reproduite dans une de ses dépêches et que la Saxe nous restitue aujourd'hui, contient ces mots : « Nous devons aux bonnes dispositions du maréchal de Saxe la victoire que nous venons de remporter. Il nous a donné de bonnes leçons, si nous voulons en profiter; mais je crains qu'il ne nous en donne pas longtemps, s'il reste dans l'état où il se trouve. Ce serait une perte irréparable pour nous, que je ferais avec bien du regret, surtout parce que je ne pourrais, comme je le voudrais, récompenser les grands services qu'il nous a rendus. »

Les récompenses données par Louis XV au vainqueur de Fontenoy, est-il besoin de les énumérer? Pensions, priviléges de cour, gouvernement de l'Alsace, commandement supérieur en Flandre, en attendant la plus haute, la plus rare de toutes les dignités militaires, rien ne lui sera refusé. Un trophée plus beau, ce fut la reconnaissance de la nation. Chacun comprenait que le vainqueur avait sauvé la France de l'invasion des alliés. Le *Te Deum* chanté le 20 mai à Notre-Dame pour la victoire de ce protestant eut l'éclat d'une cérémonie nationale. On comptait dans l'immense assemblée quarante évêques et soixante-dix membres du parlement, « ce qui ne s'était jamais vu, » dit Barbier. Le soir, Paris resplendissait d'illuminations et de feux de joie. Le parlement décida qu'il enverrait une députation sur le théâtre de la guerre pour complimenter le roi. Enfin, ce jour-là même, le 20 mai 1745, Voltaire célèbre aussi son *Te Deum;* il achève un chant de triomphe enlevé en quelques heures, et y met ce simple titre, qui répondait à l'allégresse universelle : *le Poème de Fontenoy.*

Nous avons parlé de Vauvenargues à propos du vainqueur de Prague et d'Égra; comment ne pas rapprocher Voltaire et le vainqueur de Fontenoy? Sous le coup des événemens auxquels est atta-

ché le nom de Maurice, Voltaire laisse éclater des émotions inconnues aux autres périodes de sa vie. L'amour de la patrie semble créer en lui un homme nouveau. Déjà en 1744, au milieu des angoisses publiques, quand le roi se mourait à Metz et que l'invasion frappait à nos portes, Voltaire était parti pour Berlin, et là, à force d'esprit, d'adresse, de séductions, il avait décidé son ami le roi de Prusse à reprendre les armes contre l'Autriche. Ce détail si peu connu est l'un des meilleurs titres du poète; l'auteur de *Mérope* protégeait la France à Berlin comme Maurice la sauvait en Alsace. C'est le marquis d'Argenson qui avait mis en campagne ce diplomate, auquel ses prédécesseurs n'auraient jamais songé. Esprit original et hardi, philosophe dévoué au bien de l'état, précurseur de Jean-Jacques et de Turgot, d'Argenson aimait Voltaire, il le contenait, il le guidait, et si Voltaire avait eu plus longtemps un guide comme celui-là, si d'Argenson n'avait pas été disgracié après quelques mois d'un ministère glorieux, le grand agitateur aurait exercé assurément une meilleure influence sur son siècle. Ils s'étaient connus dès le collége, chez les jésuites de Louis-le-Grand. En 1744, le marquis d'Argenson, jusque-là gouverneur de province et conseiller d'état, remplace M. Amelot aux affaires étrangères, et à dater de ce moment les rapports du ministre et du poète deviennent plus intimes, plus actifs : d'Argenson communique à Voltaire son amour du pays, il l'intéresse à la cause de la paix, il emploie sa plume pour des travaux diplomatiques, il lui fait écrire la lettre que Louis XV doit adresser à la tsarine Élisabeth pour l'engager à se porter médiatrice entre les belligérans, il le nomme historiographe de France. Historiographe de France! à un tel moment, quand Maurice tient le drapeau, la fonction est digne du poète. Avec quelle verve il racontera ces campagnes dont il a, lui aussi, préparé les succès par ses négociations! Comme son cœur est ému! comme il suit nos soldats sur tous les champs de bataille! Si une victoire décisive relève la France, c'est Voltaire qui en reçoit le premier la nouvelle, et qui la reçoit du marquis d'Argenson! Le soir même de la bataille de Fontenoy, d'Argenson envoie un courrier à Voltaire, et Voltaire lui répond en trois lignes :

« Jeudi, 13 mai, onze heures du soir.

« Ah! le bel emploi pour votre historien! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie. Bonsoir, monseigneur. »

Quelques jours après, le ministre adresse au poète une description de la bataille, description vive, brusque, familière, profondément

humaine, avec des cris de soldat et des accens de philosophe. Voltaire lui répond aussitôt :

« Jeudi, 20 mai au soir.

« Vous m'avez écrit, monseigneur, une lettre telle que Mme de Sévigné l'eût faite, si elle s'était trouvée au milieu d'une bataille. Je viens de donner bataille aussi, et j'ai eu plus de peine à chanter victoire que le roi à la remporter. M. Bayard de Richelieu vous dira le reste. Vous verrez que le nom de d'Argenson n'est pas oublié. En vérité, vous me rendez ce nom bien cher; les deux frères le rendront bien glorieux.

« Adieu, monseigneur. J'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette. Je vous adore. »

Qu'est-ce donc que cette bataille livrée par Voltaire? C'est son *Poème de Fontenoy*. Il le termine le 20 mai; le 26, trois éditions étaient épuisées, et l'on publiait la quatrième. Certes tout n'y est pas également heureux : il y a trop de figures mythologiques, trop de Mars et de Minerve au milieu des noms qui sentent la poudre; mais quel feu! quelle furie toute française! Comme ils s'élancent, ces brillans gentilshommes, si spirituels et si braves, si enjoués et si terribles! Pas un n'est oublié, ni Boufflers, ni d'Ayen, ni Grammont, ni Colbert, ni cette maison du roi, ces corps d'élite créés sous Louis XIV et qui décidèrent si souvent la victoire. On dirait que la voix même de la France retentit dans les accens du poète, c'est elle qui entraîne ses enfans et glorifie ceux qui tombent. Les paroles peuvent faiblir, le mouvement est toujours admirable. On entend un mot qui revient sans cesse : *marchez!* Les régimens qui se succèdent se brisent contre la colonne anglaise; *marchez! marchez!* et le tambour bat, et le poète sonne la charge, jusqu'à ce qu'enfin généraux et soldats, cavaliers et fantassins, entrent pêle-mêle comme la mitraille dans la colonne éventrée du duc de Cumberland. *Le Poème de Fontenoy*, avec toutes les circonstances qui s'y rattachent, est un des meilleurs épisodes de la vie de Voltaire; mais s'il faut en faire honneur à la généreuse vivacité du poète et à l'influence libérale du marquis d'Argenson, ne doit-on pas aussi en reporter quelque chose sur le général qui redressait le cœur d'un grand peuple, sur l'homme qui, dévoré de souffrances, forçait son corps à subir le joug de l'esprit, agissait, combinait, dirigeait tout, demandant au dieu des combats

De vivre encore un jour et de mourir vainqueur?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE SAHARA

SOUVENIRS D'UN VOYAGE D'HIVER.

II.

LES OASIS. — LES POPULATIONS INDIGÈNES. — LA VIE AU DÉSERT.

I. — LES OASIS.

Ptolémée compare le Sahara à une peau de panthère : le fond jaune de la peau, c'est le désert; les taches noires sont les oasis. Rien de plus exact : le désert est jaune, les oasis sont noires. Les cimes des palmiers, rapprochées l'une de l'autre, forment une surface unie dont le vert foncé paraît noir par un effet de contraste. On appelle oasis un assemblage de jardins et de cultures isolé dans le Sahara : le village ou les villages sont dans le centre ou au pourtour. Aux trois formes de désert que nous avons distinguées (1) correspondent trois genres d'oasis dont l'existence se rattache à des conditions différentes. L'oasis des plateaux est arrosée par un cours d'eau ou une source abondante, celle des vallées d'érosion par des puits artésiens naturels ou artificiels; celle du désert de sable n'est point arrosée : les racines des palmiers, plantés au fond de cavités coniques creusées de main d'homme, peuvent atteindre la nappe d'eau qui les nourrit. Toute oasis se compose principalement de palmiers-dattiers qui semblent former une forêt continue; mais en réalité ils sont plantés en lignes dans des jardins séparés par des

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

murs en terre percés en amont d'un orifice par lequel la rigole d'irrigation pénètre dans le carré. Les déblais employés à élever les murs étant empruntés aux chemins, ceux-ci sont en contre-bas des terres et servent à un double usage : ils facilitent la circulation dans l'oasis, et les eaux qui ont arrosé les jardins et dessalé le sol se déchargent dans ces chemins creux, d'où elles coulent vers les *chotts* ou forment des marais que l'incurie musulmane ne songe pas à dessécher. La fièvre s'élance chaque année de ces foyers d'infection et décime cruellement ces populations imprévoyantes. On comprend qu'une oasis soit une forteresse : chaque carré de jardin est une redoute; le boulet se loge dans ces murs en terre, et s'il les perce, c'est une meurtrière nouvelle par laquelle l'Arabe glisse son fusil pour ajuster l'ennemi. Quand on a vu ces damiers de murs en terre avec les palmiers dont chaque tronc peut cacher un homme, on ne s'étonne plus qu'en 1849 la prise d'une seule oasis, celle de Zaatcha, ait coûté cinquante-deux jours de siége, neuf cents hommes et soixante officiers (1). Les villages eux-mêmes sont entourés de murs flanqués de tours et rappellent tous les motifs des fortifications pittoresques du moyen âge.

Le dattier (2) est l'arbre nourricier du désert; c'est là seulement qu'il mûrit ses fruits : sans lui, le Sahara serait inhabitable et inhabité. La poésie arabe en a fait un être animé créé par Dieu le sixième jour, en même temps que l'homme. Pour exprimer à quelles conditions il prospère, l'imagination des Sahariens exagère le vrai afin de le rendre plus palpable. « Ce roi des oasis, disent-ils, doit plonger ses pieds dans l'eau et sa tête dans le feu du ciel. » La science consacre cette affirmation, car il faut une somme de chaleur de 5 100° accumulée pendant huit mois pour que le dattier mûrisse parfaitement ses fruits (3). La somme de chaleur est-elle moindre, les fruits nouent, mais ils grossissent à peine, restent âpres au goût et privés de la fécule et du sucre qui constituent leurs propriétés nutritives.

Le climat du Sahara réalise ces conditions. La température moyenne de l'année doit être de 20 à 24 degrés, suivant les localités (4). Les chaleurs commencent en avril et ne cessent qu'en octobre. Pendant l'été, le thermomètre atteint souvent 45 degrés, quelquefois 52 degrés à l'ombre, par exemple le 15 août 1859 et le

(1) Voyez, sur le siége de Zaatcha, le récit de M. Ch. Bocher dans la *Revue* du 1er avril 1851.

(2) *Phœnix dactylifera.*

(3) La chaleur n'étant utile à cet arbre qu'à partir du 18e degré, toute température inférieure à ce degré n'entre pas dans ce calcul.

(4) La température moyenne de Paris est de 10°,1'.

17 juillet 1863 à Tougourt. L'hiver est relativement froid. A Biskra, le thermomètre descend quelquefois en février à 2 et 3 degrés au-dessous de zéro. Dans l'Oued-Rir, nos officiers ont vu leurs bidons remplis d'eau couverts le matin d'une mince couche de glace. J'ai constaté moi-même qu'en novembre et décembre 1863 le thermomètre, à 1 mètre au-dessus du sol, oscillait avant le lever du soleil autour de 6 degrés, mais dans le jour il atteignait d'ordinaire 20 degrés à l'ombre. Les dattiers supportent parfaitement un froid nocturne sec et passager de 6 degrés au-dessous de zéro, et une chaleur de 50 degrés. Le sable du désert, qui rayonne beaucoup, se refroidit plus que l'air et conserve à quelques décimètres de profondeur une certaine fraîcheur qui se communique aux racines des arbres. Les pluies sont rares dans le Sahara; elles tombent en hiver et provoquent le réveil de la végétation desséchée par les chaleurs de l'été. Quelquefois elles sont torrentielles, mais de courte durée. A Tougourt et à Ouargla, des années se passent sans qu'il tombe une goutte d'eau. Comprend-on maintenant la reconnaissance des Arabes pour l'arbre aux fruits sucrés qui prospère dans le sable, arrosé par des eaux saumâtres mortelles à la plupart des végétaux, restant vert quand tout autour de lui se torréfie sous les rayons d'un soleil implacable, résistant aux vents qui courbent jusqu'à terre sa cime flexible, mais ne sauraient ni rompre son stipe, composé de fibres entrelacées, ni déraciner sa souche, retenue par des milliers de racines adventives qui, descendant du tronc vers la terre, le lient invariablement au sol? Aussi peut-on dire sans métaphore : un seul arbre a peuplé le désert; une civilisation rudimentaire comparée à la nôtre, très avancée par rapport à l'état de nature, repose sur lui; ses fruits, recherchés dans le monde entier, suffisent aux échanges, et créent non-seulement l'aisance, mais la richesse. Dans les trois cent soixante oasis qui appartiennent à la France, chaque dattier acquitte un droit qui varie de 20 à 40 centimes suivant les oasis, et ces cultures prospèrent, le produit moyen de chaque arbre étant de 3 francs environ.

Le nombre des dattiers fait la richesse d'une oasis, mais tous ne donnent pas des fruits : en effet cet arbre est dioïque. Il y a des pieds mâles et des pieds femelles. Les pieds mâles ont des fleurs munies d'étamines seulement et formant une grappe renfermée avant la maturation du pollen dans une enveloppe appelée spathe. Les pieds femelles au contraire portent des régimes de fruits enveloppés également dans une spathe, mais qui ne sauraient se développer, si le pollen ou poussière des étamines ne les a pas fécondés. Pour assurer cette fécondation sans planter un trop grand nombre de mâles improductifs, les Arabes montent à l'époque de la florai-

son, vers le mois d'avril, sur tous les individus femelles, et insinuent dans la spathe un brin chargé de fleurs mâles dont les étamines fécondent sûrement les jeunes ovaires; alors les fruits grossissent, deviennent charnus et forment des grappes appelées régimes, dont le poids atteint quelquefois de 10 à 20 kilogrammes. Pour multiplier les dattiers, on ne sème pas les noyaux des fruits, quoiqu'ils germent avec une extrême facilité, car on ne saurait ainsi deviner d'avance quel sera le sexe de l'arbre; on préfère donc détacher du tronc des palmiers femelles un rejeton que l'on plante, et qui devient un arbre productif à partir de l'âge de huit ans.

Le dattier fournit en outre un lait ou liquide sucré qui par la fermentation ne tarde pas à prendre une saveur vineuse. Pour l'obtenir, j'ai vu employer à Tougourt le procédé suivant : on enlève circulairement la couronne de feuilles en ne ménageant que les inférieures. La section a la forme d'un cône où l'on enfonce un roseau creux par lequel le liquide s'écoule dans un vase qui se déverse à son tour dans un autre suspendu aux feuilles de l'arbre. Celui-ci ne meurt pas toujours après cette mutilation, le bourgeon terminal se reproduit, et le palmier se rétablit peu à peu. L'opération peut être renouvelée jusqu'à trois fois.

La tête des palmiers s'élève à environ 15 mètres au-dessus du sol. L'air circule sous le vaste parasol formé par leurs cimes rapprochées, mais le soleil n'y pénètre pas. De l'ombre, de l'air et de l'eau, tels sont les trois élémens qui permettent les cultures les plus variées dans les jardins de palmiers, malgré les chaleurs brûlantes de l'été. On y remarque d'abord des arbres à fruits : le figuier, le grenadier, l'abricotier, quelquefois la vigne, l'olivier, plus rarement le pêcher, le poirier et l'oranger. Les légumes sont communément cultivés pendant l'hiver : ce sont les navets, les choux, les oignons, les carottes, les fèves et le piment (1), condiment indispensable de ces sauces arabes (*merga*) destinées à relever les forces digestives de l'estomac chez des peuples qui s'abstiennent de vin et de liqueurs alcooliques. On remarque encore des potirons, des courges, des pastèques, de petits carrés de luzerne qui fournissent jusqu'à huit coupes par an, le henné (2), qui sert à teindre en jaune les ongles des femmes arabes, et le tabac rustique (3), cultivé surtout dans le Souf. En hiver, on voit dans les clairières des oasis, ou alentour, des champs verdoyans : ce sont des orges et quelquefois des blés hâtifs qui sortent de terre. La culture du coton n'est encore qu'à l'état d'essai, mais grosse d'avenir, dans

(1) *Capsicum annuum.*
(2) *Lawsonia inermis.*
(3) *Nicotiana rustica.*

les terrains arrosables par de l'eau douce ou peu chargée de sels. Étudions maintenant les diverses espèces d'oasis, en commençant par les oasis des plateaux ou du steppe.

Des torrens sortent des monts Aurès et des Zibans, qui bordent le Sahara oriental. Un chapelet d'oasis s'est égrené sur leurs bords : telles sont celles d'El-Kantara, d'El-Outaia, de Biskra, toutes situées sur la même rivière qui fournit l'eau nécessaire aux irrigations des jardins; telles sont encore les oasis de Branis, de Zeribed-el-Oued, Liana, Bousaada, etc. Ces oasis sont adossées au pied des montagnes. Il en est de même de celles qui doivent leur existence aux sources abondantes justement appelées *vauclusiennes*, qui surgissent du sol au contact des terrains horizontaux du Sahara avec les couches relevées des montagnes : les oasis d'Oumache, de Zaatcha, de Tolga, etc., par exemple. Quelquefois ces sources sont thermales comme celle qui arrose l'oasis de Chetma, voisine de Biskra, dont les eaux ont une température de 35 degrés; mais toutes les sources qui descendent des hauteurs ne jaillissent pas à leur pied, elles s'infiltrent entre les couches horizontales de la plaine saharienne; arrêtées par des bancs d'argile imperméable, elles forment des cours d'eau souterrains comparables à ceux qui circulent à la surface. Ces eaux, protégées par le sol qui les recouvre, ne s'évaporent pas sous les feux du soleil, et, coulant sur un fond argileux, elles ne se perdent pas dans les profondeurs de la terre. Un réseau de rivières souterraines circule donc sous les couches superficielles du Sahara. Ces eaux tendent sans cesse à reprendre le niveau de leur point d'infiltration. Si donc la couche la plus superficielle du sol se compose de sable ou de terrains meubles, l'eau rejettera ces matériaux au dehors et surgira à la surface : c'est un puits artésien naturel. Les Arabes lui donnent le nom de *schreia* (nid). Dans l'Oued-Rir, on voit souvent de loin un monticule conique couronné de quelques palmiers; le sommet du cône est creusé d'une excavation remplie d'eau : c'est une *schreia*. Si le débit est abondant, l'Arabe creuse un canal de dérivation appelé *seguia*, dirige l'eau vers ses plantations et crée une petite oasis.

Dès les temps les plus anciens, les habitans du Sahara ont cherché à imiter la nature et à creuser des *schreias* artificielles. Olympiodore, qui écrivait, selon Niebuhr, à Alexandrie vers le milieu du VIe siècle, rapporte qu'on a creusé des puits dans son pays natal de 200 à 300 et quelquefois 500 coudées (90 à 230 mètres) de profondeur. Photius cite un passage de Diodore, évêque de Tarse, mort vers l'an 390 après Jésus-Christ; parlant de la grande oasis située dans le désert, à une quarantaine de lieues de l'Égypte, il s'exprime en ces termes : « Pourquoi, dit-il, la région intérieure de la Thébaïde qu'on nomme *oasis* n'a-t-elle ni rivière ni pluie qui

l'arrose, mais n'est-elle vivifiée que par le courant des fontaines qui jaillissent du sol, non d'elles-mêmes, ni par les pluies qui tombent sur la terre et qui remontent par ses veines, comme chez nous, mais grâce à un grand travail des habitans? Serait-ce l'indice que les lieux qui produisent des fontaines de ce genre, fontaines qui donnent naissance à de vrais fleuves d'une eau aussi douce que limpide, sont dominés par des hauteurs? Mais au contraire ces vastes plaines, très éloignées des montagnes, sont tout à fait unies et complétement arides, ou tout au moins ne renferment qu'une très petite quantité d'eau lourde et salée qui ne surgit pas du sein de la terre, mais qui se trouve dans les creux et ne suffit pas pour étancher la soif pendant l'été. » M. Ayme, chimiste manufacturier, qui avait établi en 1849 de grandes fabriques d'alun dans deux oasis égyptiennes dont il était gouverneur, a curé plusieurs de ces puits et en a donné la description; ils étaient munis d'une soupape en pierre de la forme d'une poire, qui s'adaptait au trou dont la roche était percée; attachée à une corde, cette soupape permettait de modérer à volonté l'ascension de l'eau, dont l'abondance est telle qu'elle eût sans cela inondé l'oasis. Ces puits étaient profonds, mais le docteur Griffith, qui a traversé plusieurs fois les déserts de l'Égypte, affirme que l'on rencontre l'eau à de très petites profondeurs dans le sable : il suffit de percer avec une verge la roche très peu épaisse qui retient les eaux captives. Cette verge, c'est celle de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher dans le désert du Sinaï! L'imagination d'un peuple enfant voyait un miracle dans ce fait naturel, conséquence nécessaire de l'hydrographie souterraine du désert et des lois de l'équilibre des fluides. Un historien arabe du XIVe siècle, Ibn-Khaldoun, nous raconte qu'il existait à cette époque des fontaines jaillissantes dans le Sahara. Pour lui, c'est également un fait miraculeux, et il ajoute : « Dans ce monde, le possesseur des miracles, c'est Dieu, le créateur et le savant. » Il en est de même aujourd'hui. Aux yeux de l'Arabe, tout est merveille, et pour lui ce n'est pas le surnaturel, c'est le naturel qui n'existe pas. Dans le Sahara, une légende se rattache à chaque monticule, chaque trou, chaque vallée, chaque fontaine, chaque mare, et même aux arbres isolés. Le désert fourmille de miracles enfantés par l'imagination sémitique.

Les habitans des oasis creusent actuellement encore des puits artésiens. Le travail est très pénible. A mesure qu'ils foncent, les terres sont soutenues par des blindages en bois de palmier; quand l'eau jaillit, le puits est encore obstrué par des sables. Des plongeurs (*rtass*) munis de paniers descendent le long d'une corde et enlèvent ce sable; ils peuvent rester jusqu'à trois minutes sous l'eau. Quand l'un d'eux ne remonte pas, les autres plongent pour le secourir. Exempts d'impôts, ils formaient une corporation respectée,

car leur vie est courte, la phthisie les emporte avant l'âge. Ces puits arabes durent peu. Le boisage pourrit, les terres s'éboulent, le sable obstrue l'orifice intérieur : alors, faute d'eau, les dattiers déclinent et périssent; les villages se dépeuplent, l'oasis se rétrécit, et finit par disparaître. Le désert reprend possession du domaine que le travail de l'homme lui avait arraché. Avant l'occupation française, beaucoup d'oasis étaient dans ce cas : les unes n'existaient plus, les autres languissaient, aucune ne pouvait s'étendre. Le général Desvaux, alors colonel, commandait la subdivision de Batna. Il comprit que les puits artésiens étaient la vie des oasis et résolut de les multiplier. M. Dubocq, ingénieur des mines, avait publié en 1853 un mémoire sur la constitution géologique des Zibans et de l'Oued-Rir, montrant que la science confirme les indications de la pratique, savoir l'existence d'une nappe souterraine dans certaines régions du Sahara. En 1855, M. Ch. Laurent, mandé par le général Desvaux, explora le pays au point de vue spécial des sondages artésiens. M. Jus, ingénieur civil attaché à la maison Degousée, et M. Ch. Laurent arrivèrent en avril 1856 avec un équipage de sonde à Philippeville. Toutes les difficultés de transport sont vaincues : à travers les montagnes, les torrens, les sables, le pesant appareil arrive à Tamerna, non loin de Tougourt, après avoir franchi 340 kilomètres. Le premier coup de sonde fut donné au commencement de mai 1856, et le 19 juin une véritable rivière, fournissant 4,010 litres d'eau par minute, 610 litres de plus que le puits de Grenelle à Paris, s'élança des entrailles de la terre. La joie des indigènes fut immense, la nouvelle de ce forage se répandit dans le sud avec une rapidité inouie. On vint de très loin pour voir cette merveille. Dans une fête solennelle, le marabout avait béni la fontaine nouvelle et lui avait donné le nom de Fontaine de la Paix.

Une oasis, celle de Sidi-Rached, non loin de Tamerna, dépérissait à vue d'œil. Les puits avaient tari, des dunes formées d'un sable d'une finesse extrême (1) envahissaient les cultures. J'ai vu enterrés dans le sable des dattiers dont la cime seule était encore visible; d'autres, maigres, languissans, présentaient sur leurs troncs des étranglemens qui témoignaient de la sécheresse dont l'arbre avait souffert. Vainement les habitans avaient élevé des palissades et construit un marabout sur la cime de la dune la plus élevée : la dune marchait toujours, l'oasis était perdue. Les indigènes avaient essayé de creuser un puits, mais à 40 mètres de profondeur ils rencontrent un banc de gypse qu'ils ne pouvaient percer. L'atelier

(1) Un jeune chimiste, M. A. Moitessier, a analysé ce sable, dont 100 parties se composent de : silice 80, sulfate de chaux 13, carbonate de chaux 7.

français arrive, des tubes sont des cendus dans le puits abandonné, le trépan perfore la couche de gypse, et au bout de quatre jours de travail une nappe de 4,300 litres à la minute jaillit comme un fleuve bienfaisant. Actuellement les palmiers renaissent; les dunes, fixées par des plantations de tamaris, n'avancent plus, l'oasis est sauvée. On devine la joie des habitans, mais, fatalistes incurables, ils remercient le dieu de Mahomet d'avoir permis que les Français terminassent le puits, dont sa colère avait interdit l'achèvement aux disciples de son prophète; meilleurs croyans, ils eussent atteint l'eau sans le secours des infidèles. Ainsi raisonne toujours le fanatisme musulman.

Après ces sondages, M. Jus fut envoyé par le général Desvaux dans le Hodna, fertile bassin situé entre Batna et Biskra. Onze puits ont été déjà forés. Dans le Sahara, M. Lehaut, sous-lieutenant de spahis, après avoir étudié en France et suivi la campagne de 1857 avec M. Jus, fut chargé de plusieurs forages dans le steppe compris entre Biskra et le *chott* Melrir. Il y creusa trois puits; mais cinq années consacrées aux travaux artésiens dans le Sahara avaient épuisé sa constitution, il mourut le 14 mai 1860. Un modeste monument élevé près du puits d'Ourlana, qui porte son nom, rappelle ses services et sa mort glorieuse sur le champ de bataille de la civilisation et de l'humanité. Ce puits d'Ourlana est un des plus abondans de l'Oued-Rir, il fournit 3,270 litres par minute et fait tourner immédiatement un moulin arabe. Il a été creusé en 1860 par le capitaine d'artillerie Zickel, chargé des forages dans le Sahara oriental, et qui voulut bien diriger dans le désert notre petite caravane. Par ses soins et ceux de ses deux prédécesseurs, quarante puits ont été forés en huit ans dans l'Oued-Rir et sur le plateau compris entre Biskra et le *chott* Melrir. La profondeur moyenne de trente-cinq d'entre eux, qui m'est connue, est de 74 mètres. Le plus profond, celui de Tair-Raçou, a 162 mètres de profondeur, le moins profond n'en a que 6; ce sont tous deux des puits ascendans où la colonne d'eau ne s'élève pas au-dessus de la surface du sol. Le débit moyen des puits qui déversent est de 1,917 litres par minute; le plus abondant est celui de Sidi-Amrin, dans l'Oued-Rir : il donne 4,800 litres par minute; un des trois puits de Chegga n'en fournit que 19. La température de ces puits est élevée, mais non supérieure à la moyenne annuelle de l'air dans la région où ils surgissent. J'ai pris moi-même celle de treize d'entre eux, elle est en moyenne de 24°,2, variant de 23°,0 à 25°,3 seulement. Rien de plus gracieux que l'aspect de ces puits. Le tube est au centre d'un bassin circulaire : en s'épanchant au-dessus des bords, la nappe artésienne forme une coupole transparente. Cette coupole présente des pulsations isochrones comme celles du pouls. Elle se gonfle et s'affaisse alternativement,

le volume d'eau variant régulièrement entre de faibles limites. Pourquoi faut-il que cette eau si belle et si pure soit plus ou moins saumâtre et chargée des sels dont la terre est imprégnée? Diverses analyses, faites par MM. Vatonne et Lefranc, montrent que ces eaux contiennent toujours de 1 à 3 grammes de sulfate de soude par litre, de 1 à 2 grammes de sulfate de chaux, puis du chlorure de sodium, du magnésium et du carbonate de chaux. Véritables eaux minérales, elles sont légèrement purgatives, et le voyageur novice s'en aperçoit bientôt.

Plusieurs de ces puits présentent une particularité qui pendant longtemps n'a trouvé que des incrédules parmi les naturalistes. Au moment du jaillissement des eaux du puits d'Aïn-Tala, dont la profondeur est de 44 mètres, le capitaine Zickel remarqua de petits poissons qui se débattaient dans le sable rejeté par l'orifice du puits. Nous en avons vu nous-même dans le canal d'écoulement de plusieurs puits et dans quelques fontaines artésiennes naturelles. Les plus grands de ces poissons n'excèdent pas 4 centimètres de longueur. Ce sont des malacoptérygiens ressemblant à nos ablettes. Ils sont identiques à une espèce (1) des eaux douces de Biskra, décrite par M. le docteur Guichenot. Les yeux de ces petits êtres sont très bien conformés, quoiqu'ils passent une partie de leur existence dans l'obscurité. Du reste le fait n'est pas unique dans la science, et M. Ayme, gouverneur des oasis de Thèbes et de Garbe en Égypte, écrivait en 1849 à M. Ch. Laurent qu'un puits artésien antique, de 105 mètres de profondeur, qu'il avait nettoyé, lui fournissait pour sa table des poissons qui provenaient probablement du Nil. Le sable qu'il avait extrait de ce puits artésien étant identique à celui du fleuve, dans le Sahara comme en Égypte ces poissons seraient donc entraînés par les eaux qui s'infiltrent dans le sol jusqu'à la nappe souterraine dont les puits artésiens sont les évents.

Les conséquences de ces forages artésiens dépassent toutes les prévisions. Exécutés dans le désert sur des points convenablement choisis, ils serviront d'étape et de lieux de bivac aux voyageurs et aux colonnes qui pénètrent dans ces solitudes : tels sont les puits de Saada, de Chegga, d'Om-el-Thiour et d'Ourir, sur la route de Biskra à Tougourt. Des essais de culture faits autour de ces puits ont assez bien réussi (2). Les puits artésiens forés dans les oasis par les Français en augmentent l'étendue : les nouveaux terrains qu'ils

(1) *Cyprinodon cyanogaster.*

(2) Un pauvre nègre du Bournou avait été pris comme esclave, amené par son maître chez les Touaregs et vendu successivement quatre fois. Étant arrivé enfin dans les possessions françaises, il apprit qu'il était libre, et on lui donna même, près des puits de Chegga, des terres où il cultive de l'orge, du millet, des pastèques, des navets, et élève quelques volailles, achetées par les voyageurs.

arrosent sont d'abord dessalés, puis plantés en palmiers, qui produisent au bout de huit ans. Le nombre des palmiers plantés depuis 1856 s'élève à 150,000. Sous cet ombrage, d'autres arbres fruitiers pourront prospérer, et la culture hibernale de l'orge et des légumes d'Europe s'accroître et contribuer au bien-être des habitans. Sans être taxé d'exagération, on peut prévoir l'époque ou une forêt de palmiers non interrompue s'étendra d'El-Kantara jusqu'à Ouargla, la dernière oasis dans le sud soumise à la domination française. Sous le règne des Turcs ou des sultans indigènes, les oasis diminuaient en nombre et en étendue. Des guerres sans cesse renaissantes, des razzias continuelles désolaient le pays. L'agresseur abattait les palmiers, comblait les puits ou détournait les eaux. Ainsi en 1788 Salah, bey de Constantine, assiége Tougourt; la ville résiste : alors les soldats se mettent à couper les palmiers en vue des assiégés. Le cheikh Ferhat, pour éviter la ruine complète du pays, se soumit à toutes les conditions. On voit encore au nord-est de la ville une immense plaine sablonneuse au milieu de laquelle s'élève le village presque ruiné d'El-Balouch; jadis il était entouré de palmiers : depuis un siècle, le désert a repris possession du terrain. Dans la direction de Temaçin, quelques palmiers épars çà et là dans le sable sont les seuls survivans d'une immense forêt qui réunissait alors les deux villes, dont la longue rivalité a créé le désert entre elles. En 1844, la prise de Biskra amena la soumission de Tougourt, où régnait alors le cheikh Ben-Djellab. A sa mort, en 1854, un usurpateur, du nom de Sliman, se déclara l'ennemi de la France; mais au mois de novembre de la même année le colonel Desvaux fut envoyé contre Sliman avec une petite colonne; il le battit à Mgarin-Kedima, et entra à Tougourt le 2 décembre. Mgarin, le théâtre du combat, est une oasis détruite pendant les discordes civiles des Arabes. Sur un mamelon voisin, on aperçoit les ruines d'une mosquée. De petites protubérances éparses dans la plaine marquent encore la place des palmiers abattus dans ces guerres déplorables. Depuis que ces contrées appartiennent à la France, la paix règne entre les peuplades. Grâce aux puits artésiens, le Berbère cultivateur et sédentaire n'est plus opprimé par l'Arabe nomade et paresseux. Celui-ci, par droit de conquête, reste propriétaire des oasis, le Berbère n'a droit qu'à la moitié du produit. Chaque automne, à l'époque de la récolte des dattes, le nomade arrive, plante ses tentes noires près de l'oasis et vient exiger sa part des récoltes, et sa moitié jadis était toujours plus grande que celle du pauvre métayer, aux dépens duquel il vivait souvent pendant une partie de l'hiver. Ces abus ont cessé. L'autorité française ne prétend pas déposséder le nomade; mais les puits artésiens permettent de donner des terres au Berbère : celui-ci devient propriété-

taire à son tour, plante des palmiers exempts d'impôts pendant huit ans; peu à peu il s'affranchit de la misère et du nomade en lui rachetant le sol. Ainsi se poursuit l'œuvre civilisatrice inaugurée par la sonde artésienne. Grâce à elle, la culture s'étend, et c'est le cultivateur qui en profite; le nomade, *noblement* oisif, sera peu à peu dépossédé. J'ai vu ses tentes noires assiéger l'oasis de Mraier comme une bande de corbeaux affamés abattus sur un champ de blé : entourés de leurs chiens jaunes hurlant jour et nuit, ces vagabonds croupissent dans la paresse et la saleté; chez eux, la femme est méprisée, opprimée, maltraitée, chargée de tous les fardeaux, assujettie à tous les travaux, tandis que son seigneur et maître fume majestueusement son éternel chibouk. La malheureuse créature a le sentiment de son abjection, elle se cache comme une bête fauve et n'ose pas même regarder furtivement l'étranger qui passe devant le camp. A sa vue, elle disparaît et va se blottir dans un réduit en toile caché derrière la tente, tandis que son mari trône sur les piles de coussins qu'elle a disposés pour lui. Chez le Berbère de l'Oued-Rir et du Souf, la femme est moins opprimée, plus propre et moins sauvage; elle se voile, mais elle ose regarder un homme, sinon en face, du moins à travers la fente d'une porte ou l'embrasure d'une fenêtre. Sa condition est supportable, et là comme ailleurs cette condition donne la mesure du degré de civilisation du peuple dont elle fait partie.

Il nous reste à faire connaître les oasis du désert de sable, c'est-à-dire du Souf, district compris entre l'Oued-Rir et les frontières de la Tunisie. J'ai décrit l'aspect désolé de ces contrées où une dune aride succède à l'autre, et où le sol, formé de sable fin, semble participer de la fluidité de l'eau. Nous avions déjà passé deux jours, le 2 et le 3 décembre, dans ce désert. Toute végétation avait disparu. J'étais monté sur un dromadaire pour embrasser du haut de cet observatoire mobile une plus grande surface du désert. Marchant d'un pas égal et mesuré, l'animal balançait sa petite tête au bout de son long cou et coupait sans s'arrêter les longues feuilles des touffes de drin (1) qui se trouvaient à sa portée. Dans les intervalles des dunes, je ne voyais rien; mais, arrivé au sommet, le désert sans limites s'étendait devant moi. Le soleil, suspendu au-dessus d'un horizon circulaire comme celui de la mer, semblait seul vivant au milieu de cette nature inanimée. Tout à coup j'aperçois des cimes de palmiers dont je ne voyais pas les troncs; je crois à une illusion, à un mirage; nous avançons, les cimes se dessinent mieux, mais les troncs n'apparaissent pas. La caravane s'arrête près d'un puits à bascule; je cours vers les palmiers, ils étaient

(1) *Aristida pungens.*

plantés au fond d'un trou conique de 8 mètres de profondeur environ. Le sable avait été relevé de tous côtés; de faibles palissades en feuilles de palmiers plantées sur la crête le retenaient sur certains points; sur d'autres, des cristaux de sulfate de chaux, de toutes les formes et de toutes les grosseurs, alignés comme dans une galerie de minéralogie, contribuaient aussi à fixer un peu le sable mobile. Au fond de ces trous, les dattiers étaient plantés sans ordre; mais ce n'était plus le palmier grêle et élancé des oasis, le palmier idéal des peintres : c'étaient des arbres au tronc cylindrique, court et gros, portant à quelques mètres du sol des palmes de trois mètres de long et une couronne de régimes de dattes, chapiteaux de ces fûts d'un mètre d'épaisseur. Il me semblait voir les colonnes basses et massives d'un temple égyptien ou d'une mosquée de style mauresque. Des racines adventives partant de la base du tronc et s'enfonçant dans le sol formaient à ces colonnes un piédestal conique, et les grandes palmes s'entre-croisant en ogive rappelaient ces longues colonnades si habituelles dans les monumens dont je viens de parler. Le soir, en pénétrant sous ces voûtes sombres, j'étais saisi d'un véritable sentiment de respect, et ces palmiers majestueux et immobiles au fond de leur cratère de sable étaient bien l'emblème de la civilisation africaine, immobile au milieu du monde agité qui l'entoure. Ces dattiers sont l'objet de soins tout particuliers. Le laborieux habitant du Souf creuse d'abord dans le sable le trou dans lequel il les plantera : seul, ou aidé d'un de ces petits ânes gris qu'on ne voit que dans cette partie du désert, il remonte le sable et forme ainsi un déblai circulaire de 6 à 12 mètres de haut. La crête est consolidée, comme nous l'avons dit, par des feuilles de palmiers et des rangées de cristaux de gypse. Les racines des palmiers atteignent directement la nappe d'eau peu profonde qui règne sous toute la contrée.

Là ne se bornent pas les soins dont ces arbres sont l'objet. Les habitans vont partout sur le trajet des caravanes ramasser la fiente des chameaux, qu'ils mettent au pied de leurs arbres. De là la végétation vigoureuse dont nous avons parlé. Le dattier est réellement cultivé comme un arbre à fruits. Aussi se charge-t-il de régimes énormes. Les dattes mûrissent dans ces cavités, à l'abri du vent et des rayons du soleil, sous l'influence d'une chaleur sans lumière, mais d'autant plus efficace qu'elle est réfléchie de tous côtés par les talus sablonneux environnans. Le fruit grossit sans se flétrir ni se dessécher : il reste charnu, onctueux et couvert de sucre; mais que de peines pour obtenir cette unique récolte! Un seul coup de vent suffit pour combler le trou et ensevelir les palmiers dans le sable. Le pauvre cultivateur, descendant pacifique des Gétules et des Numides, se remet à l'œuvre, creuse de nouveau son jardin et

dégage ses dattiers en rejetant le sable au dehors. Il recommence ce travail de Sisyphe chaque fois que le vent du nord ou celui du sud ensable ses palmiers et les planches de légumes qu'il cultive au pied de l'arbre. En effet, un puits est creusé un peu au-dessus du fond de la cavité; la profondeur n'en dépasse pas 6 mètres. Au moyen d'une bascule appelée *chèvre*, on tire une outre qui verse l'eau dans une rigole en plâtre et la conduit à de petits carrés où végètent, soigneusement débarrassés de toute mauvaise herbe, des navets, des choux, des carottes, du millet, du piment, des pastèques et du tabac. Quelques figuiers, grenadiers ou abricotiers croissent aussi dans ces jardins creux. Les dattes et les légumes que je viens d'énumérer sont l'unique nourriture des habitans du Souf: ces fruits remplacent même la monnaie; les ouvriers sont payés en dattes, qui sont en outre le seul objet d'exportation. De temps immémorial, elles vont par caravanes à Tunis, d'où elles partent pour l'Europe. Tunis est une ville essentiellement orientale, ville de fabrique et de commerce, ville de marchands vendant tous les objets imaginables, tous les chiffons, toutes les loques, toutes les vieilles ferrailles, tous les rebuts les plus infimes. Il existe à Tunis un bazar, un marché du Temple, dont la description défierait les plumes et les pinceaux les plus habiles. C'est là que l'habitant du Souf trouve ce qui lui convient, le nécessaire pour son âne et pour lui, le superflu, représenté par des porcelaines ou des ornemens invendables en Europe, et qui seront le plus bel ornement de sa pauvre maison. Tant que des commerçans intelligens n'établiront pas dans une ville algérienne des bazars de cette espèce, les caravanes, la douane aidant, continueront à se diriger vers Tunis, où le Berbère trouve à la fois des acheteurs pour ses dattes et des marchands pour ses besoins. Grâce à leur ordre, à leur économie, les habitans du Souf sont plus riches, plus propres, mieux vêtus que leurs voisins des fertiles oasis de l'Oued-Rir. Leurs maisons, bien tenues, sont ornées de miroirs et de petits vases en porcelaine, leurs vêtemens sont renfermés dans des coffres multicolores; la chambre de la femme, qui n'est point murée comme chez l'Arabe, est aussi ornée que les autres. Les hommes sont affables, les enfans gais et rieurs. Ces populations aiment la France, qui les protége contre les incursions des brigands tunisiens. Leurs petites mosquées à minarets peu élevés témoignent de la tiédeur de leurs croyances musulmanes; aussi les voyons-nous rester paisibles malgré les agitations actuelles de la Tunisie et les révoltes du Sahara occidental. Entre ces deux foyers de soulèvemens, le Sahara oriental reste calme, témoignant ainsi de la justice et de la fermeté des officiers qui le gouvernent. Les bons habitans du Souf recueilleront les fruits de cette sagesse, et si ma faible voix pouvait être entendue, je réclamerais pour eux les bienfaits

dont jouissent déjà les oasis de l'Oued-Rir, des puits artésiens. Il serait digne du gouvernement français de les affranchir du travail de Sisyphe que nécessitent leurs jardins creusés dans le sable, et de faire jaillir à la surface du sol ces eaux souterraines qui sont la vie de leurs dattiers. Que la sonde artésienne atteigne ces nappes bienfaisantes, et les oasis du Souf se multiplieront comme celles de l'Oued-Rir, et formeront un chapelet continu jusqu'aux frontières de la Tunisie, que la force des choses et le vœu des populations paisibles relieront tôt ou tard à la France africaine.

II. — RÉPARTITION DES POPULATIONS.

Quels sont les enseignemens de la géographie physique et de l'ethnographie sur la meilleure répartition à la surface du sol de l'Algérie des populations si diverses qui l'habitent? Il suffira d'un bref examen du pays pour répondre à cette question. La région littorale ou le Tell, prolongement de la France méridionale, est évidemment la portion la plus favorable à la colonisation. Le colon français y retrouve le climat un peu exagéré, mais enfin le climat de la France. Voisin de la mer, il communique facilement avec son pays, et se sent pour ainsi dire plus près du sein de la mère-patrie. Les cultures sont les mêmes : céréales, oliviers, orangers, tabac, légumes en primeur. Les ports d'embarquement n'étant pas éloignés, les transports ne sont ni longs, ni coûteux. Or c'est une question capitale dans la lutte qui s'établit nécessairement entre le colon et le cultivateur indigène; pour celui-ci, le temps n'a point de valeur : ses chameaux, broutant les herbes qui croissent sur le bord de la route, ne lui coûtent rien. L'Arabe lui-même emporte quelques dattes et la farine dont il fait ses galettes; la nuit, il dort en plein air à côté de ses dromadaires. Un transport, même lointain, n'augmente pas le prix des objets transportés. Il n'en est pas de même du colon. S'il est placé dans l'intérieur des terres, ses produits, arrivés au port d'embarquement, sont grevés de frais proportionnels à la longueur du trajet. De là une concurrence où le colon est vaincu d'autant plus sûrement qu'il ne saurait produire le blé au même prix que l'Arabe : celui-ci, entamant à peine le sol avec son araire de bois, va errer au loin pendant que sa récolte mûrit et revient seulement pour la recueillir et la vendre. Un rendement de trois ou quatre est un bénéfice pour lui; pour le colon, ce serait une perte. D'un autre côté, ne serait-il pas souverainement injuste d'accorder aux Arabes de bonnes terres, qu'ils cultiveront toujours fort mal, et de les refuser au colon, qui en tirerait tous les produits qu'elles peuvent donner? D'ailleurs l'expérience a parlé : c'est dans le Tell que la colonisation a le mieux réussi. La Mitidja est une large vallée

dont la fertilité égale actuellement celle des plaines les plus renommées de la France. La province d'Oran se peuple d'Européens, et les colons maltais, espagnols du continent et des îles Baléares ont réussi partout où ils se sont établis.

Simple naturaliste, je me déclare incompétent pour discuter les mesures administratives propres à favoriser la colonisation. Cependant une chose me paraît évidente : la réglementation excessive et le système de tracasseries involontaires qui en est la conséquence forcée sont là, comme ailleurs, le vice de l'administration française. Toutes ces conditions imposées aux arrivans, toutes ces concessions provisoires avec lesquelles un colon reste pendant des années sur son terrain sans savoir s'il en sera un jour propriétaire, sont évidemment de fausses mesures. Imitons les pays où la colonisation réussit, les États-Unis; vendez le sol et ne cherchez pas à prévenir des abus moindres que ceux dont on se plaint, ou bien suivez les plans du maréchal Bugeaud, favorisez l'établissement en Algérie des soldats libérés de l'armée d'Afrique, donnez-leur des terres avec les bâtimens d'exploitation, rendez-les propriétaires, et ils s'attacheront au sol qu'ils auront conquis et fécondé. Avant tout, que l'administration soit une et que la colonie ne reste pas soumise à deux régimes, le régime militaire et le régime civil; c'est là la plaie vive de l'Algérie, et, quand on considère les services que l'armée a rendus et rend encore à la colonie, l'hésitation n'est pas possible. L'armée seule est puissante. Qu'il s'agisse de faire une route, un pont, de fonder une ville, le génie civil n'a point de bras à sa disposition. Les Arabes ne veulent pas travailler, les Européens sont trop peu nombreux, la main-d'œuvre est hors de prix. L'atelier militaire est immédiatement formé, et les travaux s'achèvent avec une rapidité merveilleuse. La netteté et la promptitude des décisions militaires sont un bien dans un pays à moitié civilisé. Les formalités sans fin de l'administration civile, la circulation si lente des dossiers passant à travers toutes les autorités hiérarchiques et se multipliant indéfiniment pendant le trajet, compliquent et paralysent tout. Nous nous en plaignons en France, dans le pays où nous sommes nés, où nous sommes établis; mais qu'on se figure les angoisses d'un pauvre colon attendant, sur une terre étrangère et en usant ses dernières ressources, une décision qui n'arrive pas. L'administration la plus expéditive est dans ce cas la meilleure, et une réponse prompte et catégorique préférable à tous les ambages et à toutes les formalités. Quant aux Arabes, vouloir qu'ils comprennent l'idée abstraite d'une autorité morale, sans armes, sans insignes, vouloir qu'un peuple venu d'Orient comprenne l'adage romain : *cedant arma togæ*, c'est une illusion pardonnable chez ceux qui n'ont jamais mis le pied en Asie ni en Afrique. Pour des

peuples qui ne jouissent pas de notre civilisation raffinée, cette notion métaphysique de l'autorité est beaucoup trop subtile. Pour un Africain et un Asiatique, l'autorité est à cheval, porte un sabre et un burnous rouge ou un uniforme chamarré de broderies. L'autorité, c'est la force effective sachant se faire respecter elle-même, un bras vigoureux capable d'exécuter l'arrêt que la bouche a prononcé. Les officiers de notre armée ont reçu notre éducation, ils partagent nos idées, nos opinions sur l'usage de l'autorité; comme nous, ils répugnent à l'abus de la force. Malgré des méfaits isolés que l'armée désavoue, nous pouvons remettre le sort des Arabes entre ses mains. Vainement d'ailleurs nous chercherions à les désabuser : pour eux, les chefs militaires seront toujours des chefs, et les personnages civils des légistes plus ou moins instruits. Que le lecteur me pardonne cette excursion dans un domaine qui n'est pas le mien; je reviens à mon sujet.

La région montagneuse appartient aux Kabyles : elle ne saurait être mieux habitée. Quand du haut du Fort-Napoléon on voit toutes les crêtes couronnées par des villages, toute la montagne cultivée, le Kabyle labourant des pentes qui dans d'autres pays seraient considérées comme inaccessibles, on reconnaît que cette population n'a besoin que d'être encouragée dans ses efforts persévérans pour faire rendre au sol tout ce qu'il peut produire. En mettant fin aux dissensions civiles, en empêchant les luttes incessantes de village à village, l'administration française a rendu à ces populations le plus grand service qu'elles puissent en attendre. Enseigner aux Kabyles à cultiver la vigne pour en faire du vin, substituer le châtaignier, qui prospère admirablement dans ces terrains siliceux, au chêne, et par conséquent remplacer les glands par des châtaignes, greffer les oliviers, apprendre aux Kabyles à fabriquer de la bonne huile, tels sont les élémens de prospérité que nous avons à développer dans l'intérêt des Kabyles, de la colonie et de la métropole.

Nous avons cherché à donner une idée de la région des hauts plateaux, froids, dénudés, impropres à la culture des céréales, l'orge exceptée : voilà le vrai domaine de l'Arabe nomade vivant sous la tente au milieu de ses troupeaux. L'hiver dans le Sahara, l'été sur les plateaux, il se déplace sans cesse et obéit à son instinct séculaire. Vouloir le fixer immédiatement, c'est méconnaître l'influence toute-puissante de l'hérédité sur les habitudes des hommes et des animaux. Les Arabes sont nomades depuis l'origine du monde, en faisant remonter cette origine à six mille ans suivant la chronologie biblique, et depuis un nombre de siècles bien plus considérable, si on accepte les témoignages des antiquités égyptiennes et les données de la géologie moderne. Errer est devenu pour l'Arabe un besoin impérieux, irrésistible, auquel il ne saurait se soustraire. Ce

besoin est plus fort que sa volonté : il voudrait se fixer qu'il ne le pourrait pas. L'attrait de la propriété, le bien-être qui résulte d'une résidence fixe, la richesse même ne sauraient compenser pour lui les charmes de cette vie libre, errante, qu'il mène depuis tant de générations. Ayez recours à la force, il périra comme ont péri les Indiens de l'Amérique du Nord, qu'on a voulu fixer en leur créant une vie facile et agréable. D'ailleurs l'expérience a prononcé. On a bâti des villages, avec une mosquée au milieu, entourés de champs fertiles; on a appelé les Arabes les plus misérables parmi ces misérables nomades, on leur a donné des instrumens de culture et des semences : ils sont venus, ils ont planté leurs tentes près des maisons, dans lesquelles ils ont parqué leurs moutons : au bout de quelque temps, la nostalgie s'est emparée d'eux, et ils sont partis. Des siècles sont nécessaires pour changer des instincts qui sont l'œuvre des siècles : c'est une loi de l'organisation vraie pour les hommes, vraie pour les animaux. Fixer des nomades ou fixer des hirondelles, tentatives du même genre et aussi vaines l'une que l'autre. L'hirondelle se brise la tête contre les barreaux de sa cage quand l'heure de la migration est venue; l'Arabe est de même, il faut qu'il parte, et si vous le retenez, il dépérit et il meurt. Abandonnez-lui donc cette vaste région des hauts plateaux et ces portions du Sahara que le manque d'eau condamne à une éternelle stérilité. Qu'il promène librement ses nombreux troupeaux de la montagne à la plaine et de la plaine à la montagne. Une région impropre à la culture sera utilisée autant qu'elle peut l'être dans l'état actuel de la colonisation. Les moutons, par leur chair et par leur laine, sont une précieuse ressource pour la France et pour l'Algérie, la base de la nourriture animale dans toute la région méditerranéenne. Peu à peu, avec le temps, au contact de la civilisation, cette humeur vagabonde pourra se modifier; mais le temps est un élément dont nul progrès ne saurait se passer. Une vérité ne s'établit qu'avec l'aide du temps, et on ne modifie les habitudes d'un peuple qu'en préparant le succès par l'action lente des siècles, la plus puissante de toutes dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique.

Le Berbère est dans les oasis ce que le Kabyle est sur les montagnes : sédentaire, cultivateur, ami de la paix, il a besoin de la protection française contre l'Arabe, qui l'opprimait depuis si longtemps. Habitant la lisière de la région tropicale, accoutumé à la chaleur, il peut ajouter à ses cultures celles que cette zone nous offre dans d'autres contrées. C'est sur les confins du Sahara que le coton, la cochenille, peut-être même la canne à sucre, pourront être essayés à la condition de procéder avec prudence et sans précipitation. Toute culture qui prospère au Sénégal a des chances de

réussite sur le versant méridional de l'Atlas; mais la salure du sol, la rareté des pluies, l'inconstance des cours d'eau sont des élémens défavorables qui ne doivent pas être oubliés. Les dattes sont et seront toujours le produit principal de cette région et la base de l'alimentation des habitans du Sahara; mais l'exportation n'a pas atteint ses dernières limites, et ce fruit excellent sera d'autant plus recherché en Europe qu'il deviendra plus commun. La faculté qu'il a de se conserver pour ainsi dire indéfiniment le rend précieux pour les régions septentrionales du globe où les fruits des pays tempérés ne mûrissent plus, et où l'économie réclame cependant, comme partout, une certaine proportion de nourriture végétale.

Terminant ici ces remarques sur la répartition des populations algériennes d'après les données de la physique du globe, de la climatologie, de la géographie botanique et de l'agriculture, je crois pouvoir dire avec assurance, comme la plupart des écrivains qui m'ont précédé : Aux colons, le Tell; aux Kabyles, la montagne; aux Arabes nomades, les hauts plateaux et les pâturages du Sahara; aux Berbères, les oasis, et à tous une administration unique, simple, expéditive et pratique!

III. — LA VIE AU DÉSERT.

On s'est demandé peut-être quelles fatigues nous avions supportées, quels dangers nous avons courus pendant notre voyage dans le désert. Nous n'avons point supporté de fatigues, nous n'avons pas couru de dangers. Grâce à la prévoyance du capitaine Zickel et à la protection du général Desvaux, ce voyage dans le Sahara pendant l'hiver n'a été qu'un voyage d'agrément. Voici l'emploi de nos journées : levés avant le jour, nous sortions de nos tentes. Le zouave qui remplissait les importantes fonctions de cuisinier avait déjà allumé le feu où chauffait notre café. Nous l'avalions sans le déguster, car l'eau saumâtre qui servait à l'infuser ôtait à la fève de Moka l'arome et le goût qui l'ont rendue si chère à toutes les nations. En même temps nos soldats, aidés des Arabes, abattaient les tentes et chargeaient les chameaux accroupis. Le spahi Bechir, orné du burnous rouge, emblème de son autorité, donnait ses ordres aux Arabes, dont le parlage incessant et la maladresse impatientaient nos hommes. On détachait les chevaux et les mulets, qui avaient passé la nuit au piquet, et quand le disque du soleil commençait à s'élever au-dessus de l'horizon, nous montions à cheval. L'air était frais, entre 6 et 10 degrés au-dessus de zéro. On partait : les chameaux suivaient de loin. Nous marchions au pas. Souvent l'un de nous descendait; une pierre, une plante, un insecte avaient attiré ses regards. Son cheval l'attendait la bride pendante à terre,

comme s'il eût été attaché. C'est une habitude des chevaux arabes dont le voyageur sent tout le prix. Souvent nous nous hélions pour nous montrer un objet curieux, les débris d'un œuf d'autruche, une couche géologique, une plante, une coquille nouvelles; chacun faisait ses remarques, émettait ses doutes : une discussion scientifique s'engageait et se continuait à cheval. Vers dix heures, on faisait halte : c'était presque toujours dans un endroit remarquable, sur un monticule, près d'un puits artésien ou dans une localité intéressante pour le géologue ou le botaniste. On enlevait la bride des chevaux et des mulets, qui broutaient philosophiquement l'herbe ou l'arbuste qu'ils voyaient à leurs pieds. Je ne parlerai pas de ces chevaux une troisième fois sans rendre hommage à toutes les qualités qui les distinguent. Qui n'a pas vu le cheval arabe dans le désert ne peut se faire une idée de la résistance à la fatigue, de la sobriété, de la douceur et de l'intelligence de ces animaux. Passer la nuit en plein air avec le froid ou la pluie après avoir mangé un peu d'orge, brouté les plantes vertes ou sèches qui se trouvent aux environs, boire de l'eau saumâtre ou s'en passer quand il n'y en a pas, marcher tout le jour dans le sable sans que jamais ces jarrets d'acier trahissent la moindre fatigue, sont les qualités ordinaires de ces chevaux. Il y a plus : le soir, après une longue journée, que les Arabes fassent claquer leur langue et les excitent par leurs cris, ils s'élancent pleins d'ardeur, cherchant à se dépasser mutuellement. Ces chevaux si ardens sont néanmoins très dociles; ils réunissent en un mot toutes les qualités qu'on peut exiger de ce noble animal, supérieurs mille fois à ces coursiers factices, maigres comme Rossinante, et qui, comme elle, galopent une fois dans leur vie, gagnent un prix et ne sont plus bons à rien qu'à orner comme des reliques les *boxes* d'une écurie en renom. Revenons à notre halte du matin. Un de nos zouaves tirait de son bissac quelques provisions, presque toujours du mouton rôti et des dattes. Le repas ne durait pas longtemps; chacun prenait ses notes sur les objets vus dans la matinée, et nous repartions. Dans la saison où nous étions en voyage, le désert est animé; plusieurs fois par jour nous apercevions à l'horizon les chameaux d'une caravane grands comme des moutons. La caravane approchait, les chameaux grandissaient; ils étaient suivis d'Arabes marchant jambes et pieds nus, couverts de leurs burnous attachés avec une corde roulée autour de la tête, et portant de longs fusils et de vieux sabres. Des femmes avec de petits enfans à la mamelle, des groupes de petits garçons et de petites filles presque nus étaient souvent juchés au-dessus de la charge du dromadaire. Dans les caravanes composées d'une famille riche ou appartenant à un chef, les femmes et les enfans étaient ca-

chés dans ces énormes palanquins formés d'étoffes aux vives couleurs, garnis de tapis et de coussins, qu'Horace Vernet a popularisés dans son tableau de *la Smala*.

Nous n'avons point rencontré de tribu entière en voyage. C'est un tableau pittoresque. M. Eugène Fromentin, qui se sert de la plume aussi bien que de la brosse, l'a peint de main de maître (1). La plupart des chameaux sont chargés de marchandises, de blé, de farine, de dattes, de tabac, de cannes faites avec la nervure moyenne de feuilles de palmier, de quelques étoffes, et d'outres pleines d'eau. Plusieurs fois nous avons vu des chamelles qui avaient mis bas pendant le voyage porter sur leur dos le petit dromadaire nouveau-né. Plus tard il suivra sa mère comme un poulain, jusqu'à l'âge où il sera assez fort pour être chargé lui-même d'un fardeau. Dans le désert, les chameaux ne marchent pas à la file, mais de front ou sans ordre. Continuellement ils balancent leurs longs cous et broutent les herbes qui sont à leur portée; aussi, sauf dans le sable, le trajet des caravanes est-il marqué par des sentiers parallèles, souvent au nombre de huit ou dix. Les dromadaires suivent ces sentiers ou en créent d'autres lorsque les plantes sont complétement rongées. Quand nous croisions ces caravanes, nos Arabes échangeaient quelques paroles avec les nomades, puis les deux caravanes, arrêtées pendant quelques instans, s'éloignaient l'une de l'autre comme deux convois de chemin de fer qui se séparent après avoir séjourné quelques instans ensemble à la même station. Il n'est pas rare de rencontrer un Arabe monté sur son chameau, et s'enfonçant tout seul dans le désert. Portant dans un sac sa pâte de dattes sèches, il s'arrêtera le soir près d'un puits qu'il connaît, s'enveloppera dans son burnous et dormira à côté de son dromadaire accroupi. Demandez-lui où il va, il vous répondra; mais le motif qui lui fait entreprendre son voyage est souvent des plus futiles, savoir des nouvelles, assister à un marché où il n'a rien à vendre et rien à acheter, visiter un marabout; il voyage pour voyager, il est nomade : errer est son état normal, et dans le Tell, où l'on voit tant d'Arabes sur les chemins et si peu dans les champs, on serait tenté de dire qu'ils obéissent à un besoin de se déplacer, mais ne vont en réalité nulle part.

Dans le Souf, ou désert de sable, les rencontres étaient plus rares, et les caravanes moins nombreuses. Presque toutes se dirigeaient vers Tunis. Nous les rencontrions le plus souvent près des puits creusés de loin en loin entre les dunes, puits peu profonds et munis presque toujours d'un arbre à bascule et d'une auge : ils me

(1) *Un Été dans le Sahara*, p. 235.

rappelaient les puits finlandais sur les bords du fleuve Torneo; mais quelle différence dans l'aspect du pays, et surtout dans le costume et la physionomie des hommes qui entouraient ces puits! Dans le désert, nous avions sous les yeux les scènes de la Bible. Les chameaux entouraient l'auge qu'un jeune Arabe remplissait avec une outre en peau de chèvre attachée à la corde qui plongeait dans le puits. Les animaux buvaient lentement, et quand ils avaient fini, ils relevaient la tête; mais si le conducteur jugeait que leur panse ne fût pas suffisamment remplie pour le trajet qu'ils avaient à parcourir, il tirait sur la corde attachée à leur tête, qu'il abaissait vers l'auge : l'animal comprenait que le voyage jusqu'au puits le plus rapproché serait long, et se remettait à boire. Souvent un vieillard à barbe blanche était majestueusement assis à l'écart, tournant son chapelet entre ses doigts : c'était le père, le chef de cette famille; c'était Abraham. Une jeune fille demi-voilée, dont les yeux noirs brillaient entre les plis du haïk, présentait une amphore appuyée sur sa hanche; le jeune Arabe la remplissait avec l'outre que la bascule faisait sortir du puits : c'était Rachel et Jacob. Des enfans presque nus jouaient sur le sable; les moutons et les chèvres, contenus par leurs bergers, attendaient leur tour pour s'approcher de l'auge et s'abreuver de l'eau salée. N'est-ce pas un tableau de la vie des patriarches dont les descendans étaient sous nos yeux, et Horace Vernet n'a-t-il pas eu mille fois raison de peindre les scènes bibliques avec les costumes arabes? Chez ce peuple où rien ne change, le costume a dû rester le même, comme les mœurs et les croyances. Le monothéisme musulman diffère bien peu du monothéisme judaïque : un prophète de plus, Mahomet, voilà la seule addition importante.

Le soir, vers le coucher du soleil, nous nous apprêtions à bivaquer. On choisissait de préférence le voisinage d'un puits ou une localité riche en arbrisseaux ligneux à longues racines. Un feu était allumé, et ces broussailles desséchées pendant tout l'été flambaient en un instant. Le cuisinier creusait dans le sable un fourneau improvisé et commençait son œuvre. Les chevaux étaient entravés à une seule corde fixée par des piquets. S'ils arrachent ces piquets et se sauvent, ils ne peuvent pas se séparer, et on les rattrape plus facilement. Pendant ce temps, les chameaux, toujours en arrière, nous avaient rejoints; ils s'accroupissaient en grommelant; on les débarrassait de leurs fardeaux, et trois tentes se dressaient, deux pour nous, une pour les zouaves. Les cantines, grands coffres en bois qu'on peut charger indifféremment sur des mulets et sur des chameaux, étaient placées sous les tentes. Sur ces cantines, qui contenaient nos effets et nos collections, on fixait des fonds de sangle

portant un matelas qui nous servait de lit. Sous l'une des tentes, on mettait la table, des plians étaient disposés autour, et nous prenions place comme nous l'eussions fait en plein pays civilisé. Le premier appétit satisfait, venait la causerie : on parlait des événemens de la journée et des projets du lendemain, puis de l'Algérie et de son avenir, de la Suisse, de l'Alsace, de Paris, de l'Institut, de la science et des savans. L'heure du sommeil arrivait ainsi rapidement, et nous nous couchions sûrs de dormir profondément après une journée si bien remplie.

Notre bivac n'était pas toujours solitaire. Un brigand appelé Ben-Asser, à la tête de cent cavaliers, faisait à cette époque des incursions sur le territoire français et trouvait un refuge en Tunisie. Le bey, informé de ses déprédations par le gouverneur de la province, était, comme toujours, impuissant à les réprimer. Ben-Asser attaquait les petites caravanes, essayait même de rançonner les villages. Nous avons vu non loin des côtes orientales du Chott-Melrir les squelettes de quatre chameaux qui avaient péri dans une de ces attaques. Des spahis bleus avaient été envoyés contre lui, et vingt brigands avaient été tués dans un combat de cavalerie. Ces spahis étaient campés à Gbila, et leur chef espérait bien surprendre de nouveau l'audacieux maraudeur. Dans sa prévoyante sollicitude, le général Desvaux avait donné ordre aux caravanes du Souf se dirigeant vers le nord de se réunir dans le village de Guemar. Nous partîmes donc avec cent chameaux et environ cent cinquante Arabes portant les armes les plus bizarres et les plus variées. Le soir du 6 décembre, nous bivaquâmes sur un plateau couvert d'arbrisseaux ligneux. Les Arabes s'établirent autour de nous, bientôt vingt-cinq feux flambèrent vers le ciel et illuminèrent le désert; quelques-uns étaient éloignés, car chaque campement occupe une assez large place. Les Arabes, rangés en cercle autour de leur feu, cuisaient leurs galettes; elles se composent d'une pâte de farine bien pétrie dans laquelle ils enveloppent de l'ail et des tomates vertes, puis ils creusent un trou elliptique dans le sable, mettent de la braise au fond, placent la galette au-dessus et la recouvrent de cendre et de terre. En attendant qu'elle fût cuite, ils mangeaient leur pâte de dattes et buvaient de l'eau saumâtre. Un fifre et un tambourin se faisaient entendre à un bivac éloigné. Dans la plupart des groupes, la conversation était des plus animées; dans quelques-uns il y avait un narrateur que tous écoutaient : le merveilleux fait toujours le fond de tous ces contes, dont quelques-uns sont charmans. Je me figure que l'histoire de Joseph vendu par ses frères, celle de Moïse sauvé des eaux, ont dû naître ainsi dans l'imagination d'un conteur arabe, autour d'un feu de bivac, pendant une belle nuit du

désert. Peu à peu cependant les bruits cessèrent, les feux s'éteignirent, et les Arabes, la tête cachée sous leurs burnous, s'endormirent malgré une pluie assez forte qui dura toute la nuit. Nous avions jusque dans le Sahara le retentissement du temps affreux qui régnait en France et sur la Méditerranée au commencement de décembre. Un vent de nord-ouest, soufflant par rafales, nous lançait les dernières ondées; au sud, le ciel était clair, et cette pluie, si insolite dans le Sahara au mois de décembre, s'arrêtait aux limites septentrionales du désert.

Nous ne campions pas toujours. Dans l'Oued-Rir, semé d'oasis, nous passions la nuit sous le toit hospitalier des cheikhs ou maires des villages connus du capitaine Zickel. Une heure avant d'arriver à l'oasis, il envoyait en avant le spahi Bechir prévenir le cheikh de notre arrivée. Bechir partait au grand galop de son cheval gris pommelé et disparaissait bientôt à l'horizon. Non loin de l'oasis, nous apercevions le cheikh, orné de son burnous rouge et entouré des principaux habitans du village, venant à cheval à notre rencontre. A 50 mètres de distance, la troupe s'arrêtait, tous mettaient pied à terre et s'approchaient pour baiser la main du capitaine *tal-el-ma* (le capitaine qui fait monter l'eau), surnom de M. Zickel dans le désert. En même temps ils portaient alternativement la main à la tête et au cœur. Ignorant notre qualité, ou nous prenant pour des *mercanti*, gens de négoce pour lesquels ils ont une médiocre estime, ils ne nous adressaient pas la parole; mais dès que le capitaine leur avait dit : « Je vous présente nos amis, » suivant la formule orientale, alors ils venaient nous donner une cordiale poignée de main, témoignant par leurs gestes du bonheur qu'ils avaient de nous recevoir. Il est impossible de se figurer la noblesse de manières qui distingue ces villageois. C'est un mélange de grandeur, de simplicité et de cordialité affectueuse réunissant tout ce que nous exigeons de la plus exquise politesse. Après cet accueil, nos hôtes rejoignaient leurs chevaux, qui n'avaient pas bougé de place, se mettaient en selle et nous précédaient pour entrer dans le village. Les enfans, entassés à l'entrée, nous saluaient de leurs cris et se sauvaient immédiatement après; les femmes se cachaient pour regarder à travers les portes entre-bâillées ou les nattes tendues devant les meurtrières qui tiennent lieu de fenêtres. Nous entrions dans la maison du cheikh, plus grande en général que les autres. La salle était garnie d'un tapis et entourée de coussins. Notre cuisinier apprêtait notre repas, le cheikh de son côté nous offrait la *diffa*, composée ordinairement de couscoussou assaisonné à la sauce au piment, de mouton coupé en morceaux et bouilli, de volailles et de dattes. Nous mettions les deux repas en commun et nous invitions

les cheikhs à dîner avec nous : ils acceptaient toujours; mais la plupart s'abstenaient de vin et de lard. Quelques-uns, secouant les préjugés, buvaient du vin, des liqueurs, et mangeaient du porc. Nous les avions appelés les cheikhs voltairiens; c'étaient les plus éclairés, et la manière dont ils discutaient avec le capitaine pour obtenir la faveur d'un puits, cherchant à réduire la contribution de l'oasis qui devait en profiter et à mettre tous les frais à la charge de l'état, eût fait honneur au maire d'une commune normande débattant avec son sous-préfet les intérêts de ses administrés. Le capitaine avait beau leur dire de s'adresser au gouverneur de la province, ils se persuadaient difficilement que celui qui a le pouvoir de faire monter l'eau n'eût pas le droit de lui ordonner de jaillir où il lui plaît. Pendant le repas, les gens du village, entrant et sortant librement, écoutaient sans y prendre part une conversation qui les intéressait si vivement. C'est dans le Souf, grâce aux recommandations du caïd de Tougourt, Si-Ali-Bey, ancien prisonnier d'Abd-el-Kader, que les réceptions furent les plus brillantes. Le califat Si-Ali-ben-Amar, placé sous les ordres du caïd, son cousin, vint à notre rencontre avec toutes les autorités, cheikhs, caïds, cadis, etc., et nous fit les honneurs d'une fantasia. Les cheikhs plus modestes des villages pauvres venaient au-devant de nous, montés sur ces petits ânes gris clair du Sahara qui suivent les dromadaires en portant un homme ou un fardeau équivalent. La réception n'en était pas moins cordiale; mais nous campions près du village, redoutant d'entrer dans les maisons dont les nattes et les tapis recèlent souvent des habitans qu'il est fort désagréable d'emporter comme souvenirs de l'hospitalité arabe. A Tougourt, capitale de l'Oued-Rir, nous reprîmes pendant quelques jours les habitudes de la civilisation. Logés dans la caserne fortifiée établie près de la ville, le commandant de la place, M. Auer, nous admit à sa table hospitalière. Par une heureuse coïncidence, nous rencontrâmes le commandant du district de Biskra, M. Forgemolle, revenant d'une tournée dans le Souf avec plusieurs officiers. L'un d'eux, M. Bertomieu, était photographe. Le caïd posa devant lui à cheval, le faucon sur le poing, ses lévriers couchés près de lui. Le même jour, groupés sur la place publique de Tougourt, devant les habitans rassemblés, nos dromadaires chargés de palanquins formant le second plan, nous fûmes photographiés avec le soleil du Sahara. De toutes les surprises de notre voyage, celle-ci fut la plus inattendue. Les officiers qui accompagnaient le commandant avaient cet entrain que donne la vie africaine : nos gamelles respectives furent mises en commun, les meilleurs vins, les meilleures conserves joyeusement sacrifiés. Le caïd à son tour voulut nous recevoir. Voltairien

à la caserne, il redevint musulman dans son palais, dont la cour était remplie de ses cliens. Cet agréable intermède divisa notre voyage en deux parties égales, consacrées la première à l'Oued-Rir, la seconde à l'Oued-Souf. Puisse-t-il avoir laissé dans la mémoire des officiers qui nous ont si bien accueillis d'aussi bons souvenirs que ceux que nous avons conservés du séjour de Tougourt!

Telle était notre vie dans le Sahara : un beau ciel, une température modérée, quelques pluies qui firent reverdir le désert, ajoutèrent encore aux charmes du voyage. Chaque jour, des spectacles grandioses s'offraient à notre vue. Tantôt c'était l'immensité d'un plateau sans limites, de larges vallées, de grands lacs, des dunes aux formes variées, une fertile oasis flanquée de villages entourés de fortifications pittoresques. La vue des montagnes lointaines ajoutait à ces aspects un charme inexprimable. S'élevant brusquement du bassin saharien, les derniers contre-forts de l'Atlas et de l'Aurès s'aperçoivent à des distances énormes. Le 7 décembre, étant encore à 40 kilomètres au sud du Chott-Melrir, nous revîmes leurs sommets poindre à l'horizon; mais pendant notre absence la neige les avait blanchis, et ils se détachaient d'autant mieux sur l'azur du ciel africain; c'était un souvenir des Alpes qui nous surprenait au milieu du désert. Une colonne expéditionnaire, envoyée dans le Souf, en revenait sous la conduite du général Desvaux; les soldats s'écrièrent, en revoyant les montagnes, comme le matelot après une longue traversée : « Terre! terre! » Ce cri sortant de poitrines haletantes pendant de longues marches dans le sable est d'une profonde vérité. Les montagnes sont la terre, la limite du désert; elles annoncent que les fatigues vont cesser, que la campagne est finie.

Le spectacle du ciel n'était pas moins intéressant que celui de la terre. Sur la mer et dans tout les pays plats où la coupole céleste s'arrondit au-dessus d'une surface unie sans relief et sans accidens, l'homme porte ses regards vers le ciel; la vue des nuages, du soleil, de l'aurore, du crépuscule, des étoiles, remplace l'aspect des lointains de la terre, des rivières, des lacs, des collines et des montagnes. Chaque coucher de soleil était une fête pour nos yeux, un étonnement pour notre intelligence, surtout lorsque l'atmosphère n'était pas complétement sereine. Les colorations sont alors plus vives et plus variées. A mesure que l'astre s'approche de l'horizon, les nuages gris et échevelés de la voûte du ciel, derniers émissaires des brouillards du nord, se frangent de teintes pourpres de plus en plus intenses, tandis que les contours arrondis des nuages blancs reposant sur les cimes lointaines, se bordent d'un éclatant liséré jaune et semblent enchâssés dans l'or qui remplit le couchant. Dès que le soleil est descendu sous l'horizon, une teinte rose des plus

douces se répand sur tout le ciel occidental. Émanation de l'astre disparu, elle colore toutes les montagnes. L'une d'elles, visible de Biskra, est appelée *Djebel-Hammar-Kreddou*, la montagne à la joue rose : elle mérite ce nom, car longtemps encore après le coucher du soleil elle conserve un reflet rose comme l'incarnat des joues d'une jeune fille. Par un effet de contraste avec le rouge, le bleu du ciel prend une teinte vert d'eau. Peu à peu le rose pâlit, l'arc éclairé se rétrécit, et la lumière qui l'illumine est blanche et pure comme celle qui doit briller dans l'éther au-delà des limites de notre atmosphère. Grâce à la transparence de l'air, tous les contours des objets terrestres sont parfaitement arrêtés. Les fines découpures des feuilles de palmier deviennent plus visibles qu'en plein jour, et, quand l'arbre tout entier se détache sur ces fonds alternativement jaunes, rouges et blancs, il semble que la poésie de ce noble végétal se révèle aux yeux pour la première fois. Cependant la nuit se fait. Les planètes, puis les grandes constellations apparaissent les premières : le ciel se peuple de myriades d'étoiles, sa voûte s'éclaire, la voie lactée, bande blanchâtre et effacée dans les hautes latitudes, semble une écharpe de diamans étincelans jetée sur le dôme céleste. La lune n'est plus cet astre blafard dont le regard mélancolique semble compatir à la tristesse de nos pays embrumés; c'est un disque brillant de l'argent le plus pur, réfléchissant sans les affaiblir les rayons qu'il reçoit, ou un croissant complété par la lumière cendrée qui dessine visiblement les contours de l'orbe tout entier. Tel fut le coucher de soleil du 13 décembre 1863, la veille de notre départ de Biskra; il nous émut profondément : c'était notre adieu aux soirées du désert.

Si maintenant nous voulons savoir quel est l'avenir de ces étranges contrées, consultons le passé. Les ruines des villes romaines les plus rapprochées du Sahara forment une ligne continue sur le versant septentrional de l'Aurès et les derniers contre-forts de l'Atlas. Des restes imposans de temples, de prétoires, de portes triomphales, témoignent du long séjour des Romains dans l'Afrique septentrionale et de l'état de leur civilisation. Quand on s'avance vers le désert, en suivant la route de Batna à Biskra, on trouve de myriamètre en myriamètre les traces des postes militaires établis sur des mamelons, près des défilés et au confluent des rivières : ils sont reconnaissables de loin aux pieds-droits des portes encore debout, aux grandes pierres taillées et aux poteries rouges qui jonchent le sol. Le dernier de ces postes est dans le désert, au sommet d'un monticule de gypse, à trois lieues des Zibans. Sur une des pierres, on a trouvé cette singulière inscription : *burgum speculatorum*, la forteresse de ceux qui surveillent le désert. Des temples, des portes

triomphales, quelques ponts et des postes militaires, voilà ce que les Romains ont laissé en Afrique. Notre dernière station militaire est plus loin que celle des Romains, elle est à Tougourt. Là un sous-lieutenant et un sergent français, commandant soixante tirailleurs indigènes, font régner la paix dans la partie la plus reculée du désert, empêchant la guerre d'oasis à oasis et arrêtant les incursions des brigands tunisiens. Les tranquilles habitans du *Souf* sont protégés contre les nomades, contre eux-mêmes et contre l'étranger. Jusqu'ici nous ne faisons qu'imiter les Romains; mais où nous les surpassons, c'est en jalonnant la route du désert et en dotant les oasis de puits artésiens qui leur rendent la vie. Notre poste le plus avancé n'est point un poste militaire, c'est le puits de Bardad, sur la route d'Ouargla, la première étape de celle de Tombouctou. Lorsqu'un jour les oasis se seront rejointes, grâce aux fontaines jaillissantes que le général Desvaux fait surgir de toutes parts, et qu'une forêt de palmiers unira Biskra à Tougourt, alors des rails s'ajouteront bout à bout sur ces plateaux désertiques que la nature semble avoir préparés pour les recevoir. La civilisation pénétrera dans le désert, rayonnant d'un côté vers l'Égypte, de l'autre vers le Sénégal : elle achèvera la mission des martyrs de la science et de l'humanité qui ont péri dans l'Afrique centrale en attaquant dans son repaire le monstre hideux de l'esclavage. Le christianisme a mis fin au servage antique, la France et l'Angleterre mettront fin à l'esclavage moderne. Les deux nations marchant l'une à la rencontre de l'autre, l'Angleterre partant du Cap, la France de l'Algérie et du Sénégal, se donneront la main au centre de l'Afrique, après avoir accompli cette grande œuvre. L'antique civilisation égyptienne dont les restes imposans forment la majestueuse avenue de monumens qui bordent le Nil depuis la Nubie jusqu'à l'isthme, qui ne séparera plus les deux mers, renaîtra transformée. Jadis hiératique et stationnaire, cette civilisation sera rationnelle et progressive; comme l'esprit humain lui-même, elle s'affranchira lentement, mais sûrement, des entraves politiques et religieuses qui la gênent encore.

CHARLES MARTINS.

LA BELGIQUE

ET

LA CRISE NOUVELLE

LE PARTI LIBÉRAL ET LE PARTI CATHOLIQUE.

I. *L'Église et l'État en Belgique*, par M. Laurent, professeur à l'université de Gand; Bruxelles 1862. — II. *Van Espen*, par le même. — III. *La Mainmorte et la Charité*, par M. Jean van Damme, 1857. — IV. *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*, par M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain, 1861. — V. *Assemblée générale des catholiques, première session à Malines*, 18-23 août 1863. — VI. *Histoire du Parlement belge*, 1830-1848, par Ernest van den Peereboom.

Lorsque la révolution de septembre 1830 eut séparé la Belgique de la Hollande, l'assemblée qui se réunit à Bruxelles sous le nom de *congrès* n'hésita pas à inscrire dans la constitution qu'elle était chargée d'élaborer des principes à bien des égards nouveaux chez les nations catholiques. Pour réagir contre la politique de compression où le gouvernement déchu s'était obstiné en vue d'un but d'ailleurs louable, la constituante belge adopta et suivit dans toutes ses applications le mot d'ordre de la révolution qui venait de s'accomplir : *liberté en tout et pour tous*. Avec une confiance juvénile et une généreuse audace qui rappelaient celle de la génération de 1789, elle transforma en lois fondamentales des nouveautés jusque-là universellement condamnées par les politiques prudens, et auxquelles la France, qui, elle aussi, venait de remanier ses institutions, ne semblait pas avoir songé un instant. Elle consacrait en termes aussi nets et aussi absolus que possible ces quatre libertés

cardinales symbolisées dans les statues de bronze groupées autour de la colonne que la reconnaissance nationale a élevée depuis à la mémoire du congrès : liberté de la presse, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté d'association. C'était placer l'état, complétement désarmé, face à face non seulement avec des individus munis de tous les droits garantis par la constitution, mais avec les groupes d'individus qui pourraient s'unir, se liguer pour le combattre, avec les associations qui pourraient naître à l'avenir, et, qui plus est, avec une association déjà formée, puissante par le nombre de ses membres, par l'empire de ses traditions, par la rigueur de ses doctrines, organisée comme une armée, ayant sa milice répandue dans tout le pays, et son chef suprême à l'étranger, l'église. Il fallait se transporter de l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, pour trouver un régime comparable à celui qu'on inaugurait si intrépidement en Belgique. Rien de semblable n'existait et n'existe encore sur le continent européen, ni même en Angleterre, où du moins l'église nationale est dans les mains de l'état. A peu près partout, les pouvoirs publics ont quelques moyens de surveiller les actes ou de limiter le nombre des associations qui leur semblent menacer l'ordre général ou la sécurité du pays. En France, le gouvernement peut invoquer tant de lois, de décrets et d'arrêtés, qu'il lui est facile, soit administrativement, soit en faisant agir la magistrature, d'atteindre toute espèce d'association, fût-ce même une société de bienfaisance, comme celle de Saint-Vincent-de-Paul ou une corporation religieuse, comme celle des capucins, expulsée naguère du département du Nord. La législation est si restrictive, qu'elle va jusqu'à entraver la liberté des cultes, formellement garantie par toutes les constitutions successives (1). En Suisse, les jésuites bannis du territoire de la confédération, les couvens de l'Argovie et du Tessin supprimés, montrent assez combien les lois cantonales et fédérales diffèrent à cet égard de celles qui règnent en Belgique, et ce n'est certes ni en Allemagne, ni en Espagne, ni en Portugal, ni en Italie, qu'il faut chercher une plus grande tolérance en cette matière. Partout la crainte des clubs ou celle des couvents a dicté des mesures préventives. En Belgique, le droit d'association est absolu ; on peut se réunir en n'importe quel endroit, pour n'importe quel but, en n'importe quel nombre, s'associer d'une manière permanente, se cotiser, former un budget, appeler la foule, la haranguer, lui prêcher l'opposition au gouvernement, couvrir le pays de clubs ou de couvens, assembler des *meetings* et

(1) Voyez l'excellent article de M. Prevost-Paradol sur cette matière dans la *Revue* du 15 septembre 1858.

répandre partout l'agitation ou le mécontentement. Tant qu'il n'y a pas révolte ouverte et voie de fait, le texte formel de la constitution arrête toute intervention de la justice ou de l'administration.

La liberté d'enseignement est également illimitée. Tandis que partout ailleurs on demande à celui qui entend se charger de la délicate mission d'instruire les enfans des preuves de capacité ou tout au moins de moralité, en Belgique chacun peut ouvrir une école là où il lui plaît, et enseigner à son gré. Plus d'autorisation préalable, plus de certificats, plus de surveillance d'aucune sorte. La presse aussi n'a plus à craindre ni restrictions, ni censures, ni entraves. On peut tout dire et tout écrire; on peut soumettre à la critique non seulement les actes de l'autorité, mais les institutions du pays et jusqu'aux principes qui forment la base de l'ordre social. « La liberté de manifester ses opinions en toute matière est garantie, » dit la constitution. Chacun peut à sa volonté établir une imprimerie ou fonder un journal sans brevet, sans autorisation, sans cautionnement.

Dans les autres pays, l'état, qui paie les ministres des cultes, intervient dans leur nomination et exerce sur eux une autorité plus ou moins effective. Ici le clergé est rétribué, mais il est complétement indépendant du pouvoir civil : plus de droit de proposition pour la nomination aux siéges épiscopaux, plus d'appels comme d'abus pour arrêter les empiétemens de l'église ou pour rétablir l'ordre dans son sein, plus de *placet* pour empêcher la publication des actes de Rome, comme vient de le faire le gouvernement français à propos de l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse de Lyon. Le pape peut nommer évêques, les évêques peuvent nommer curés qui ils veulent, des étrangers, des hommes immoraux, incapables, hostiles aux institutions du pays : l'état doit toujours les salarier.

On le voit, le congrès n'avait reculé devant aucune des applications de ce large et séduisant programme, liberté en tout et pour tous; mais n'était-ce pas une entreprise bien périlleuse que de prodiguer ainsi toutes les libertés à un peuple qui en avait toujours été sevré depuis l'indépendance communale du moyen âge, et pour qui le régime hollandais n'avait été qu'une initiation insuffisante et d'ailleurs sans cesse contestée à la vie politique moderne? N'y avait-il pas imprudence à garantir à une nation émancipée d'hier un ensemble de droits que n'avait pas osé adopter un grand pays voisin mieux préparé à les exercer? On eût été disposé à le croire, et cependant trente-trois années de prospérité et de paix ont justifié l'œuvre hardie du congrès. Du jour où leur indépendance a été assurée, les provinces belges, si longtemps asservies à l'étranger, si souvent dévastées par les armées ennemies ou ruinées et ensanglan-

tées par leurs propres souverains, sont entrées dans une ère de progrès non interrompus. L'agriculture a doublé ses produits, l'industrie a au moins quadruplé les siens; la population a augmenté d'un tiers, et la richesse générale s'est accrue dans une proportion bien plus grande encore. Les arts ont couronné d'une manière éclatante ce développement matériel, et le pays a su pratiquer le régime parlementaire et user de ses nombreuses prérogatives avec un bon sens solide et une inaltérable modération qui lui ont valu les sympathies de l'Europe.

Si jusqu'à ce jour l'épreuve de la liberté a réussi en Belgique, c'est un résultat qu'il faut attribuer à des causes complexes dont voici, si je ne me trompe, les deux principales. En premier lieu, ni la nation ni le souverain que la nation s'est choisi n'ont eu peur de la liberté. Tous deux, le roi et la majorité, l'ont scrupuleusement respectée, même quand elle les gênait ou semblait offrir des dangers. Or c'est à la condition de ne s'effrayer ni des violences, ni des excès qui l'accompagnent parfois qu'on parvient à la conserver et qu'on se rend digne d'elle.

Macaulay exprime cette vérité par une image pleine de sens et de poésie. « L'Arioste, dit-il, nous raconte l'histoire d'une fée qui par une loi mystérieuse de sa nature était condamnée à paraître sous la forme d'un hideux serpent. Ceux qui la maltraitaient pendant le temps de sa métamorphose étaient à jamais exclus des bienfaits qu'elle prodiguait aux hommes; mais à ceux qui, en dépit de son aspect repoussant, avaient pitié d'elle et la protégeaient, elle se révélait plus tard sous la belle et céleste forme qui lui était naturelle : elle accompagnait leurs pas, exauçait tous leurs vœux, comblait leur demeure de richesses et les rendait heureux en amour et victorieux à la guerre. Telle est aussi cette déesse qu'on nomme la liberté. Parfois elle prend la forme d'un reptile hideux : elle rampe, elle menace, elle siffle, elle mord; mais malheur à ceux qui, saisis de dégoût, essaient de l'écraser, et heureux au contraire les hommes qui osent la recevoir sous sa forme horrible et dégradée! ils sont magnifiquement récompensés par elle au temps de sa beauté et de sa gloire. »

En 1846, les associations libérales de tous les pays envoyèrent à Bruxelles des délégués qui se formèrent en une sorte de convention pour fixer les principes de leur opinion et pour aviser aux moyens de combattre leurs adversaires, alors au pouvoir. Une haute autorité, pour laquelle le roi professait beaucoup de déférence, lui fit connaître qu'un « tel état de choses était incompatible avec l'existence d'un gouvernement légal et constitutionnel, » qu'il fallait y mettre un terme, maintenir le ministère et ne point transiger avec

les délégués des associations. Le roi Léopold se garda bien de suivre ce conseil; il respecta la liberté. Un an après, l'un des orateurs les plus marquans et les plus hardis de cette assemblée qui avait causé tant d'alarmes entrait dans le ministère nouveau qui guida la Belgique à travers les écueils que les révolutions européennes semèrent sur sa route, et depuis lors la liberté, cette Mélusine du monde politique, a bien récompensé le roi et la nation de la confiance qu'ils ont eue en elle.

La seconde cause qui explique le succès de la constitution de 1831, c'est que jusqu'à présent les deux partis qui se disputent le gouvernement ont su tour à tour être minorité (1). Or c'est à cette condition seule que le régime parlementaire peut durer. Il faut que la minorité accepte sa défaite, en recherche la raison et se prépare à prendre sa revanche en se faisant l'organe des vœux de la nation et l'interprète de ses véritables besoins. Si elle garde rancune et s'abstient, elle se suicide; si elle s'insurge, elle tue la liberté et perd le pays. D'ailleurs, chez un peuple vraiment libre, la minorité arrive vite à comprendre sa mission, d'abord parce qu'elle peut user à son gré et sans entraves de tous les moyens qui lui permettent de reconquérir la prépondérance, ensuite parce qu'elle voit que ses adversaires ayant réellement la supériorité numérique, il serait vain et insensé de se soulever contre eux.

La constitution de 1831 ayant produit les heureux résultats qu'on vient d'exposer, il est naturel que le peuple belge s'y soit fortement attaché et lui ait même voué une vénération presque superstitieuse; mais si, à quelques exceptions près que l'on fera connaître, on respecte généralement les lois fondamentales de l'état, la même unanimité est loin de se retrouver quand il s'agit de tirer de ces principes généraux les conséquences qu'ils renferment. Deux partis se sont formés qui se disputent le pouvoir, non pour s'emparer à l'envi des portefeuilles, comme le dit une vieille calomnie discréditée, mais pour avoir l'honneur d'appliquer leurs idées au gouvernement du pays. Que veulent ces partis? D'où viennent-ils et quel est leur avenir? Quelles sont les forces dont ils disposent et les principes qu'ils invoquent? Ces questions sont d'un intérêt général, car les problèmes qu'on discute en Belgique se retrouvent chez la plupart des autres nations catholiques, en Portugal, en Espagne, en Italie, en France, au Mexique, et en les étudiant en Belgique, c'est-à-dire dans un pays où ils peuvent se débattre en pleine lumière, on aura l'avantage d'en mieux saisir le caractère et la portée.

(1) Il y a cependant une exception à ce fait, mais elle est toute récente. Le parti qui se dit conservateur, impatient d'être en minorité au sein de la chambre des représentans, vient de refuser de siéger plus longtemps, afin d'obliger le ministère à une dissolution immédiate de la chambre, qui lui rendra, espère-t-il, la majorité.

I.

Il y a des contrées où l'on considère l'existence de partis politiques comme un danger pour l'état; en Belgique, on croit au contraire que le régime représentatif n'est fécond que quand il existe des partis nettement tranchés. Cette division restera en effet une nécessité tant que le pouvoir ne sera pas infaillible, et aussi longtemps que le monde sera imparfait, il y aura des opinions différentes sur les meilleurs moyens d'améliorer ce qui existe. Jamais on ne supprimera les partis qu'au prix de la liberté.

Le régime parlementaire a essentiellement besoin pour vivre de discussions et de lumière; dans le silence et les ténèbres, il languit et meurt. Qu'on ne s'effraie pas, si les dissidences se dessinent dans toute leur âpreté et si les opinions s'entre-choquent à grand bruit: c'est seulement à cette condition que la liberté peut s'implanter et durer. Il lui faut cet air vif et agité qui trempe les caractères et affermit les convictions. « Chez les peuples libres, dit Tocqueville, on ne gouverne que par les partis, ou plutôt le gouvernement, c'est un parti qui a le pouvoir. Le gouvernement y est d'autant plus puissant, persévérant, prévoyant et fort, qu'il existe dans le sein du peuple des partis plus compactes et plus permanens. » A défaut de principes généraux et de grands partis qui les défendent, les chambres législatives se divisent en de petites fractions qui représentent des intérêts de localité, des opinions isolées ou des prétentions individuelles qu'il faut satisfaire ou endormir. Toute ambition personnelle est une voix avec laquelle il faut compter, ou qu'on espère séduire. Ne pouvant s'appuyer sur aucun groupe permanent d'adhésions dictées par la communauté des vues, le ministère est réduit à mendier des votes, à s'humilier devant qui lui résiste, à combler de faveurs qui le soutient, et à diminuer ainsi et lui-même et ceux auxquels il s'adresse. Les cabinets naissent alors au hasard, vivent au jour le jour de concessions et de faiblesses et tombent par surprise sans qu'on sache pourquoi, ainsi qu'on l'a vu souvent dans deux pays d'ailleurs si différens, en Espagne et en Hollande. Au contraire, quand deux partis nettement accusés sont en présence, les hommes qui gouvernent, sûrs d'une majorité tenue de les soutenir sous peine de défection, peuvent dédaigner les exigences individuelles pour imprimer à l'administration une marche ferme et pour ne s'occuper que de l'intérêt général. Les questions sur lesquelles on se divise sont si clairement posées qu'on ne saurait passer d'un parti dans un autre sans avouer qu'on était extrêmement ignorant, ou sans donner lieu de croire qu'on écoute son intérêt plus que sa conscience. Aussi faut-il en Belgique rendre

cette justice aux deux partis en présence, que les défections politiques ont été très rares, toujours flétries par l'opinion, et mal accueillies par ceux-là mêmes qui en profitaient. Une lutte constante a porté si haut le niveau de la moralité des hommes publics des deux camps opposés, que jamais le moindre soupçon de corruption n'est venu effleurer le caractère de l'un d'eux. Loin donc de se plaindre de l'existence des partis, on s'accorde à reconnaître que c'est grâce à eux que le régime représentatif a réussi, et que la vie politique s'est répandue dans le pays.

Il n'y a en Belgique que deux partis, le parti *libéral* et le parti *catholique*. Le premier a toujours accepté son nom. Le second a longtemps répudié le sien pour essayer de s'emparer de celui de *conservateur*; mais depuis qu'il a adopté le mot d'ordre de M. de Montalembert : « alliance de l'église et de la démocratie, » et qu'il a pris l'initiative de certaines réformes dites démocratiques, il ne prétend plus à ce titre, et il semble se résoudre à porter le nom que l'habitude lui a imposé. A première vue, ces désignations paraissent peu caractéristiques, car les partisans des deux opinions se proclament également très catholiques et très libéraux. Les catholiques soutiennent qu'ils sont les vrais représentans et les seuls défenseurs de la liberté, et ils traitent leurs adversaires de despotes. D'autre part, les libéraux déclarent qu'ils sont sincèrement attachés au catholicisme, et ils le prouvent en augmentant le salaire des ministres de ce culte et en prodiguant les subsides pour les églises, les presbytères et les séminaires; mais si dans les deux camps on respecte également le catholicisme et la liberté, d'où vient cette lutte sans cesse plus ardente qui amène au scrutin jusqu'au dernier électeur valide (1)? Est-ce, comme on l'affirme, l'effet d'un malentendu, la suite d'une équivoque? On pourrait le croire, si le débat qui s'agite en Belgique entre catholiques et libéraux n'était pas au fond un simple épisode de la grande lutte engagée partout entre l'église, qui veut maintenir sa domination, et la société laïque, qui la repousse, une des phases principales de cette crise que traversent en ce moment les peuples catholiques (2). Pour s'en convaincre, il suffit d'interroger l'histoire; elle va nous montrer comment ces partis sont nés, quels sont leurs antécédens, leurs principes, et comment les libertés inscrites dans la constitution belge devaient inévitablement faire éclater leur hostilité.

(1) En 1851, 64 électeurs sur 100 prennent part au vote, en 1852 75, en 1857 84, et en 1863, là où il y a lutte, 90 sur 100. Ce chiffre montre que, déduction faite des morts, des malades et des absens, tous les électeurs ont voté, marque certaine de la passion politique qui anime les deux partis, et preuve évidente que de graves intérêts généraux sont en jeu.

(2) Voyez dans la *Revue* du 15 février 1863 *la Crise religieuse au dix-neuvième siècle*.

Au XVIe siècle, tandis que la Hollande fonde son indépendance en adoptant la réforme, la Belgique, trahie par le clergé et par l'aristocratie, retombe sous le joug de l'Espagne. Alors commence une sombre période qui dure deux siècles. Les glorieuses communes du moyen âge perdent leur population, leur richesse et leur énergie; le commerce, l'industrie périssent, l'agriculture même déclina : seuls, les couvens se multiplient et s'enrichissent. Tout mouvement littéraire ou scientifique fut comprimé, étouffé. Pendant qu'en Hollande tout un groupe de penseurs éminens se mettait à la tête de la rénovation des sciences et de la philosophie, en Belgique la vie intellectuelle était anéantie. Plongée dans un engourdissement mortel, elle restait entièrement étrangère au réveil des esprits qui signala le XVIIe et le XVIIIe siècle. Le clergé régnait en maître, et les jésuites dominaient le clergé. Pour donner une idée du régime de ce temps, il suffit de rappeler qu'un édit du 12 février 1739 prononçait la peine de mort et la confiscation des biens « contre tous ceux qui auraient osé composer, vendre ou distribuer quelques libelles ou écrits impugnant aucun point de notre sainte religion, » et que même en 1761 l'impératrice Marie-Thérèse était obligée de publier un décret pour s'opposer à la mise à exécution de l'*index* prononcé contre les œuvres de Bossuet, qu'on voulait partout livrer aux flammes. Un savant canoniste, professeur à l'université de Louvain, un prêtre, un saint, le seul écrivain de mérite de ce temps de complète stérilité, van Espen, était obligé de se retirer en Hollande à l'âge de quatre-vingts ans pour échapper aux persécutions que lui suscitait la compagnie de Jésus, parce qu'il avait osé défendre quelques-unes des libertés gallicanes.

Nulle part les principes ultramontains n'exerçaient un empire plus absolu que dans les provinces belges. Aussi l'on comprend avec quelle indignation, quelle fureur furent accueillies les réformes de Joseph II, imposées sans doute avec une précipitation despotique, mais toutes inspirées par l'esprit moderne : la proclamation de la tolérance et de l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois, le mariage soustrait à l'arbitraire des tribunaux ecclésiastiques et transformé en contrat civil, la suppression des ordres contemplatifs, et d'autres mesures ayant pour but de relever le niveau de l'instruction du clergé inférieur, maintenu dans une dépendance complète et dans une ignorance profonde. L'archevêque de Malines condamna l'édit de tolérance, souleva le peuple et bénit les armes de l'insurrection. Ainsi donc, par un contraste qu'explique le passé, dans le même temps où la révolution française s'accomplit au nom de la raison pour renverser l'ancien régime, la révolution brabançonne se fait au nom de la théocratie pour repousser les réformes libérales d'un souverain philosophe, et, tandis que l'une est dirigée

contre le clergé, l'autre est entreprise par et pour le clergé. On vit naître alors les deux partis qui se combattent encore aujourd'hui, l'un se ralliant autour de van der Noot, l'autre autour de Vonck; celui-là s'appuyant sur les habitans des campagnes, soutenu par le clergé et n'ayant qu'un but, rétablir la domination de l'église; l'autre, composé de la bourgeoisie éclairée, imbue des idées de l'époque et avide de réaliser les progrès qui fascinaient alors tous les esprits. Les armées autrichiennes n'étaient pas encore expulsées du territoire, et elles s'apprêtaient à le reconquérir que déjà le parti de van der Noot et du clergé se retournait avec fureur contre les vonckistes, dont l'appui leur avait été nécessaire pour repousser l'étranger. L'archevêque de Malines lance contre ceux-ci un mandement, puis une circulaire adressée à tous les curés, où les partisans des nouveautés sont menacés « de toute la colère du peuple brabançon indigné » et signalés à la vindicte publique. Un comité ecclésiastique dirigé par les jésuites se forme à Bruxelles, et les moines excitent le peuple au pillage comme au temps de la ligue.

La conquête française mit fin à ses dissensions, mais sans ébranler sérieusement l'influence du clergé. Son hostilité sourde contre le nouveau régime, longtemps domptée par une main de fer, se manifesta vers la fin de l'empire (1). Les évêques belges se rangèrent dans l'opposition au concile de Paris, et en 1813 éclata à Gand une insurrection de séminaristes rappelant celle du séminaire de Louvain, qui avait été le signal de la révolution brabançonne. Quand, en 1815, la Belgique fut réunie à la Hollande, le roi Guillaume voulut donner à son royaume une charte garantissant les droits et les libertés qui forment la base de l'état moderne, la liberté de la presse, la liberté des cultes, l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois. En consacrant ainsi toutes les conquêtes si chèrement payées de 1789, il crut sans doute mériter la reconnaissance de son

(1) Cette opposition se manifestait même par de prétendus miracles qui irritaient vivement l'empereur. La situation des esprits ressort clairement de la lettre confidentielle suivante, adressée au préfet du département de l'Escaut et conservée aux archives de Gand.

« Paris, le 3 mai 1811.

« Je suis informé, monsieur, que l'idée d'un prétendu miracle qui se serait opéré dans le village de Haesdonck, près de Termonde, a attiré dans ce lieu une affluence si prodigieuse d'individus au diocèse de Gand, que ce n'est pas exagérer en l'évaluant à cent mille personnes. Je ne puis concevoir, monsieur, que vous ayez souffert cette jonglerie, faite pour entretenir parmi les peuples de vos contrées les idées de merveilleux et de superstition auxquelles ils se montrent déjà si enclins. Les ministres de sa majesté devraient-ils être obligés de tracer aux autorités éloignées la marche qu'elles ont à suivre dans des circonstances semblables?... Je vous invite, monsieur, à donner des ordres pour qu'on fasse disparaître sur-le-champ jusqu'à la dernière trace de ce prétendu miracle, et à faire en sorte que des mystifications de cette espèce ne se renouvellent pas dans votre département. Agréez, etc. »

« Le duc de Rovigo. »

peuple; mais il rencontra encore une fois devant lui l'opposition intraitable qui avait arrêté et perdu Joseph II. Tous les évêques de Belgique rédigèrent en commun et revêtirent de leurs signatures un *jugement doctrinal* qui condamnait la constitution si libérale de Guillaume et qui défendait d'y prêter serment. Ils fulminaient l'anathème contre ces nouveautés impies au nom des principes immuables de l'église. — Le *jugement doctrinal* expose si nettement la politique traditionnelle du clergé belge et jette tant de jour sur l'histoire des partis, qu'il est indispensable d'en donner d'assez longs extraits. Voici d'abord la condamnation des articles 190 et 191 de la constitution, qui garantissaient la liberté de conscience :

« Jurer de maintenir la liberté des opinions religieuses et la protection égale accordée à tous les cultes, qu'est-ce autre chose que de jurer de maintenir, de protéger l'erreur comme la vérité, de favoriser le progrès des doctrines anti-catholiques, de contribuer ainsi on ne peut plus efficacement à éteindre le flambeau de la vraie foi dans ces belles contrées? L'église catholique, qui a toujours repoussé de son sein l'erreur et l'hérésie, ne pourrait regarder comme ses vrais enfans ceux qui oseraient jurer de maintenir ce qu'elle n'a jamais cessé de condamner. Il est notoire que cette dangereuse nouveauté n'a été introduite pour la première fois dans une église catholique que par les révolutionnaires de France, il y a environ vingt-cinq ans, et qu'à cette époque le chef de l'église la condamna hautement. « Les maux que nous déplorons, dit-il, ont été occasionnés par les fausses doctrines qu'on a répandues depuis longtemps dans une multitude d'écrits empoisonnés qui se trouvent dans les mains de tout le monde, et c'est afin que cette funeste contagion se propageât avec plus de hardiesse et de rapidité par le moyen de la presse, qu'une des premières opérations de l'assemblée nationale a été de décréter la liberté de penser ce qu'on voudrait en matière religieuse, d'exprimer librement et impunément ses opinions à cet égard... (Allocution du 29 mars 1790.) »

Après avoir repoussé l'égale admissibilité de tous aux fonctions publiques, la pièce que nous citons continue :

« Jurer d'observer et de maintenir une loi qui suppose que l'église catholique est soumise aux lois de l'état et qui donne au souverain le droit d'obliger le clergé et les fidèles à obéir à toutes les lois de l'état, c'est s'exposer manifestement à coopérer à l'asservissement de l'église catholique. *C'est au fond soumettre*, suivant l'expression de notre saint père le pape, *la puissance spirituelle aux caprices de la puissance séculière*. (Bulle du 20 juin 1809). »

Ce que les évêques réclamaient, c'est que, comme au moyen âge, l'église fût placée hors de l'état, au-dessus de l'état, et que ses ministres fussent dispensés d'obéir aux lois. C'étaient en un mot l'abdication du pouvoir civil et l'anarchie. Ils ne peuvent admettre non plus que l'autorité laïque règle l'instruction publique qui leur

appartient de droit divin. « On ne peut leur en ôter la direction, disent-ils, sans soumettre la doctrine de la foi et toute la discipline ecclésiastique à la puissance séculière, sans renverser par conséquent tout l'édifice de la religion catholique. » — Le *jugement doctrinal* se termine ainsi :

« Il est encore d'autres articles qu'un véritable enfant de l'église ne peut s'engager par serment à observer et à maintenir, et dont l'urgence des circonstances ne nous permet pas de nous occuper en ce moment : tel est en particulier le 227e, qui autorise la liberté de la presse et ouvre la porte à une infinité de désordres, à un déluge d'écrits anti-chrétiens et anti-catholiques. Il nous suffit d'avoir prouvé que la nouvelle loi fondamentale contient plusieurs articles opposés à l'esprit et aux maximes de notre sainte religion, et qui tendent évidemment à opprimer et à asservir l'église de Jésus-Christ; par conséquent il ne peut être permis aux fidèles catholiques de s'engager à les observer. »

L'influence de l'épiscopat était si grande, et l'effet produit par ce manifeste si général, que la nouvelle charte, sans contredit la plus libérale de l'époque, fut rejetée au sein de l'assemblée des notables à laquelle elle était soumise par 796 voix contre 527. L'opposition du clergé persista pendant toute la durée du règne de Guillaume, prince protestant et descendant du Taciturne; elle s'aigrit surtout quand la loi organique de l'enseignement eut exigé un examen de tous ceux qui voulaient ouvrir une école et après que le gouvernement eut établi à Louvain un collége philosophique où les jeunes clercs devaient passer quelque temps avant d'entrer dans les séminaires des évêques. Guillaume, comme Joseph II, voulait que les ecclésiastiques ne demeurassent point complétement étrangers aux lumières et aux idées de leur temps. Il souleva les mêmes colères et les mêmes résistances. Malheureusement, se défiant trop de la liberté, il s'aliéna, par de maladroites tentatives de compression, un groupe d'hommes éclairés, actifs, énergiques, dévoués aux idées modernes et avides de progrès, sur lesquels il eût dû s'appuyer. L'*union* des catholiques et des libéraux, — les deux partis portaient déjà ce nom, — provoqua la révolution et détermina la chute du gouvernement hollandais.

Vers cette époque, momentanément entraîné par un courant nouveau loin des traditions du passé, le clergé belge s'était épris des idées d'un prêtre de génie qui, après avoir exalté l'omnipotence papale, avait préconisé la séparation de l'église et de l'état et démontré avec une conviction ardente et une brillante éloquence que, pour accomplir ses glorieuses destinées, le catholicisme devait repousser toute alliance avec l'absolutisme et n'avoir foi qu'en la liberté. Les ecclésiastiques et les catholiques qui en 1830 siégèrent au congrès rivalisèrent avec les libéraux pour prodiguer à la jeune nation toutes

les libertés. C'est ainsi que naquit la constitution belge du souffle libéral de Lamennais; on peut dire qu'elle est en grande partie son œuvre, car sans son influence le clergé eût sans doute fait prévaloir les principes du *jugement doctrinal* et les maximes traditionnelles de l'église. Bientôt en effet, dans la fameuse encyclique de 1832, le souverain pontife, invoquant la doctrine invariable du catholicisme, condamna hautement les nouveautés téméraires de Lamennais, et par suite les articles de la constitution belge qui les avaient consacrées.

« De cette source empoisonnée de l'indifférentisme, — ainsi parle Grégoire XVI du haut du Vatican, — découle cette maxime fausse et absurde, ou plutôt ce délire (*seu potius deliramentum*), qu'il faut assurer et garantir à chacun la *liberté de conscience* (*libertatem conscientiæ*), erreur des plus contagieuses, laquelle aplanit la voie à cette liberté absolue et sans frein des opinions qui, pour la ruine de l'église et de l'état, va se répandant de toutes parts, et que certains hommes, par un excès d'imprudence, ne craignent pas de représenter comme avantageuse à la religion. Mais, disait saint Augustin, *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur?*...

« A cela se rattache cette liberté très funeste, très détestable, et dont on ne peut avoir assez d'horreur (*nunquam satis execranda*), la liberté de la presse, que quelques-uns osent solliciter et étendre partout avec tant de bruit et d'ardeur... La discipline de l'église fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Il suffit de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le cinquième concile de Latran et la constitution qui fut donnée depuis par Léon X, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire. « Il faut combattre avec force, dit Clément VIII, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux, il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle, car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les coupables élémens du mal (*nisi pravitatis facinorosa elementa in flammis combusta depereant*)...

« Nous n'aurions à présager rien d'heureux pour la religion et pour les gouvernemens en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'église soit séparée de l'état et que la concorde mutuelle de l'empire et du sacerdoce soit rompue, car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée. »

Cet imposant arrêt du juge infaillible des doctrines anéantit le beau rêve d'une alliance féconde entre le catholicisme et la liberté. Devant la décision du souverain pontife, Lamennais se redressa, et, fidèle à la liberté, rompit définitivement avec Rome. M. de Montalembert et Lacordaire s'inclinèrent, gardant toutefois, à l'abri d'une obéissance bien souvent voisine de la révolte, quelques-unes de leurs vieilles et chères illusions. Quant au clergé belge, il renonça

d'autant plus facilement à des erreurs condamnées par le Vatican, que, pour revenir aux idées ultramontaines, il lui suffisait de rentrer dans la voie suivie de tout temps par l'épiscopat de son pays; mais ce changement de front devait rendre inévitable une lutte entre les partisans de l'ancien régime, dociles à la voix de l'église, et les défenseurs des idées nouvelles, décidés à en poursuivre l'application. Cependant l'union entre catholiques et libéraux sembla persister aussi longtemps que la paix définitive avec la Hollande ne fut pas conclue. L'opposition de principes qui les divisait ne commença d'éclater que vers 1840. Jusqu'alors, le nom des deux partis n'était guère prononcé dans les débats parlementaires, et des hommes appartenant aux deux nuances avaient été fréquemment associés dans un même cabinet. Un recueil qui parut vers ce temps, la *Revue nationale*, vint préciser le sens de la lutte qui s'engageait. Le représentant qui la dirigeait, écrivain distingué, homme d'un caractère antique et d'un esprit élevé, M. Paul Devaux, exposa les raisons d'être du parti libéral, les dangers qu'il devait conjurer et les principes qu'il avait à défendre. La théorie faite, ce parti se trouva constitué, et depuis vingt-cinq ans il n'a cessé de combattre, avec des chances diverses, sur le même terrain, pour les mêmes idées, presque avec les mêmes argumens.

Cet exposé historique démontre jusqu'à l'évidence qu'en Belgique le clergé est une puissance politique habituée, depuis le XVIe siècle, à dominer l'état, assez habile pour s'emparer des souverains qui lui cèdent, assez forte pour renverser ceux qui lui résistent, et toujours religieusement soumise aux volontés de Rome. Ayant dans tout le pays les plus profondes racines, une telle puissance devait faire surgir un parti, et ce parti, quelque nom que prennent ceux qui le représentent, ou quelque langage qu'ils tiennent, doit s'appeler le parti catholique, puisqu'il n'existe que par l'église et pour défendre ses intérêts. Il se compose encore, comme au temps de la révolution brabançonne, des élémens énumérés un peu irrévérencieusement par le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, écrivant à l'empereur Léopold : « l'aristocratie, les prêtres, les moines, la populace, et le gros de la nation, qui n'est ni démocrate ni aristocrate, mais qui s'enflamme aux insinuations fanatiques des prêtres. »

Le parti catholique se proclame le vrai parti national et il n'a pas tort, en ce sens qu'il exerce depuis des siècles une influence prépondérante sur la masse de la nation et qu'il est intimement lié à ses traditions historiques. Le parti libéral, pour lui résister, doit demander ses titres aux lointains souvenirs des communes du moyen-âge ou aux principes de la réforme et de la révolution française, c'est-à-dire au droit abstrait et à la raison. Depuis cinquante ans, le mouvement naturel des esprits qui pensent, l'action des conven-

tionnels réfugiés à Bruxelles durant la restauration, la réimpression fréquente des philosophes du XVIIIe siècle, la diffusion des lumières, les avantages de la liberté, toutes ces causes et d'autres encore ont fait pénétrer les idées de 1789 dans la bourgeoisie qui travaille et qui lit. Toutes les villes sont acquises à l'opinion libérale; mais la grande majorité du peuple et de la noblesse y est restée étrangère ou hostile. Dans les campagnes, où comme toujours les traditions du passé se maintiennent le plus longtemps, la masse des habitans est, il est vrai, satisfaite du régime actuel; mais, trop peu soucieuse des libertés qu'elle consacre, ignorante et ne lisant pas, elle obéit à la voix respectée du curé. Quant aux classes aristocratiques, elles sont instinctivement effarouchées par des institutions trop libres; elles regrettent leurs priviléges d'autrefois, ou du moins elles croient voir dans la prépondérance du parti libéral une transition à des tendances plus avancées, un invincible entraînement vers un avenir qu'elles redoutent.

Maintenant que l'histoire nous a expliqué l'existence du parti catholique, il faudrait voir quelles sont ses doctrines, son but, ses aspirations; mais il n'est point facile de le faire parce que les organes officiels de cette opinion, ses représentans au parlement, n'expriment point les principes du clergé qui assure leur élection. Ils savent très bien qu'en les formulant à la tribune ils perdraient la cause qu'ils ont mission de défendre. Ce qu'on leur demande, ce n'est pas qu'ils exposent les idées, mais qu'ils favorisent les intérêts et la domination de l'église. Ils sont donc amenés, sans qu'on leur en veuille du reste, à déguiser, à désavouer parfois cet ensemble de vœux, de prétentions, de théories qui remplissent chaque jour les feuilles de l'épiscopat, mais dont ils craignent eux-mêmes l'exagération et blâment l'inopportunité. M. Guizot, s'occupant ici même des affaires intérieures de la Belgique, faisait remarquer qu'il n'avait trouvé dans les discours des orateurs du parti catholique « nul esprit de violence et de réaction hostile aux tendances comme aux principes de la société moderne (1). » Cette remarque est fondée. Pendant une discussion récente à la chambre des représentans, tous les membres de ce parti ont proclamé leur attachement à la constitution; non contens des libertés qu'elles consacrent, ils ont même découvert deux libertés nouvelles qu'ils accusent leurs adversaires de refuser au pays : la liberté de constituer des personnes civiles, des fondations pour exercer la charité, et la liberté de supprimer ou de réduire la concurrence que les écoles communales et les universités de l'état font aux institutions du clergé. Ils ont été plus loin encore : dans un programme ministériel soumis naguère à l'approbation

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1857.

royale, ils ont proposé d'étendre le droit de voter en attendant le suffrage universel. Ce serait donc injustement, semble-t-il, qu'on les accuserait d'être rétrogrades; on pourrait dire plutôt qu'ils ne sont pas même conservateurs. D'où viennent donc alors les incurables défiances et l'hostilité ardente qu'ils soulèvent dans une grande partie de la nation? Sont-ce, comme on le dit, quelques ambitieux qui, pour obtenir ou pour garder le pouvoir, épouvantent les populations abusées en les menaçant du retour impossible de l'inquisition ou de la dîme et en évoquant sans cesse devant elles le spectre noir?

Il n'est que juste d'écouter comment les représentans du parti libéral expliquent leur attitude. Vous protestez de votre attachement aux libertés modernes, disent-ils à leurs adversaires, et nous n'avons ni le désir, ni le droit de mettre votre sincérité en doute, quoique nous remarquions que vos amis, qui demandent la liberté là où ils sont en minorité, la refusent partout où ils sont les maîtres et la déclarent impossible dans l'état modèle, à Rome; mais il ne s'agit point de vos sentimens personnels. Ce qui nous préoccupe, ce sont les principes de ceux qui vous patronnent et vous font nommer. Or il est avéré que sans l'appui du clergé vous ne seriez pas dix, pas cinq au sein du parlement, car par vous-mêmes vous ne représentez rien; si vous étiez des conservateurs, vous ne proposeriez pas sans cesse des innovations, et si vous étiez les amis sincères du progrès, vous seriez avec nous, ou nous serions avec vous. Acceptant le patronage du clergé, élus par son influence, vous êtes tenus de favoriser sa domination que vous devez d'ailleurs trouver très désirable pour le bien du pays. Ainsi vous serez ses instrumens inavoués, mais dociles, ou vous serez abandonnés, brisés par lui. Il est évident que qui dispose des électeurs saura toujours trouver des hommes prêts à réaliser ses vœux et ses volontés: si vous vous y refusez, d'autres vous remplaceront. Donc, ce que nous redoutons, c'est l'accroissement de l'influence du clergé en matière politique, parce que nous savons qu'il est hostile aux principes de la civilisation moderne et qu'il ne peut pas ne pas l'être. Tous ses membres en effet, depuis le plus humble vicaire de village jusqu'au primat de Malines, ont abjuré à jamais les erreurs de Lamennais, les illusions de Lacordaire et les révoltes du gallicanisme. Tous sont les fils obéissans et soumis de l'église romaine, tous par conséquent condamnent ce qu'elle a condamné. Or n'a-t-elle pas formellement déclaré par la bouche infaillible de son chef qu'entre ses doctrines et celles de la civilisation moderne il y a incompatibilité absolue? Sans rappeler l'encyclique de Grégoire XVI, le *jugement doctrinal* de l'épiscopat belge et tous les canons que ces pièces importantes invoquent, Pie IX n'a-t-il pas montré que cette opposition est aussi

essentielle que celle des ténèbres et de la lumière? Il est nécessaire de citer les paroles mêmes qu'il a prononcées dans l'allocution du 18 mars 1861, parce qu'elles tranchent le débat :

« Déjà depuis longtemps nous voyons, vénérables frères, par quelle déplorable lutte née de l'incompatibilité des principes entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le vice, entre la lumière et les ténèbres, la société civile, en nos temps malheureux, est plus que jamais jetée dans le trouble. Les uns soutiennent certains principes qu'ils appellent les principes de la civilisation moderne, les autres défendent les droits de la justice et de notre sainte religion. Les premiers demandent que le pontife romain se réconcilie et fasse alliance avec ce qu'ils nomment le *progrès*, le *libéralisme*, la *civilisation moderne;* les seconds réclament à bon droit pour que les principes immuables de l'éternelle justice soient gardés inviolables dans leur intégrité... Mais cette opposition, les patrons de la civilisation moderne ne l'admettent pas, car ils affirment qu'ils sont les amis vrais et sincères de la religion. Quant à ceux qui nous invitent, pour le bien de la religion, à tendre la main à la civilisation moderne, nous leur demanderons si, en présence des faits dont nous sommes témoins, celui que le Christ a divinement constitué son vicaire sur la terre pour maintenir la pureté de sa doctrine pourrait, sans gravement blesser sa conscience, sans devenir pour tous un objet de scandale, faire alliance avec cette civilisation moderne d'où viennent tant de maux déplorables, tant de détestables opinions, tant d'erreurs et tant de principes absolument contraires à la religion catholique et à sa doctrine? Cette civilisation, qui va jusqu'à favoriser des cultes non catholiques, qui n'écarte même pas les infidèles des emplois publics, et qui ouvre les écoles catholiques à leurs enfans, se déchaîne d'autre part contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre les communautés religieuses. »

Pie IX, en condamnant ainsi la liberté de penser, l'égalité des cultes et les bases mêmes des constitutions contemporaines, ne fait que répéter ce que disait Bossuet : « Le prince doit employer son autorité pour détruire dans son état les fausses religions. Ceux qui ne veulent pas que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. »

Supposons maintenant que les vœux du parti catholique soient remplis : le parlement ne renferme plus que des membres nommés par l'influence du clergé et disposés par conséquent à accomplir ses volontés; toute opposition a disparu, l'église triomphe. Quelles seront alors les institutions données au pays, et quelle part y sera faite à la liberté? Évidemment on rétablira ce qu'on appelle à Rome le régime de l'état chrétien; la liberté du bien sera absolue, la liberté du mal nulle, et le moyen-âge renaîtra. Les journaux catholiques l'avouent avec la plus louable franchise (1), la constitution

(1) Parmi ces feuilles, il faut citer *le Bien public*, qui paraît à Gand sous le haut patronage de l'évêché. L'autorité de ce journal est grande, car il a été honoré récemment,

actuelle n'est tolérée qu'à cause de la dureté des temps. Si l'on veut se faire une idée des lois qui la remplaceraient, on n'a qu'à considérer celles que l'église impose par le moyen des concordats aux états où les catholiques sont les maîtres et où les résistances libérales sont complétement vaincues. Prenons les derniers concordats conclus par Pie IX en avril 1863 avec la république de l'Équateur et cette année même avec celles de Nicaragua et de San-Salvador. La liberté des cultes et des associations est supprimée. « On ne pourra jamais permettre l'exercice d'aucun culte ni l'existence d'aucune association qui auraient été condamnés par l'église (art. 1). » La liberté de la presse, « cette peste, ce délire, » comme l'appelait Grégoire XVI, est également supprimée. « Les évêques et les ordinaires exerceront avec une pleine liberté le droit qui leur appartient de proscrire les livres contraires aux mœurs ou à la religion. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour empêcher la circulation de pareils livres (art. 3). » La liberté d'enseignement n'est pas plus épargnée : « aucun maître ou professeur ne pourra enseigner sans l'approbation de l'évêque diocésain (article 4). » Les tribunaux ecclésiastiques sont rétablis, ils connaissent seuls de tout ce qui concerne les mariages, la foi, les mœurs, les sacremens, etc. « Dans tous les jugemens rendus par les ecclésiastiques, le magistrat civil en assurera l'exécution, ainsi que l'infliction des peines édictées, par tous les moyens en son pouvoir (art. 8). » Les dîmes, « cette institution catholique, » et le droit d'asile, qui protége les criminels réfugiés dans les églises, seront conservés (art. 10 et 11). Tous ordres et communautés pourront s'établir librement, et « le gouvernement prêtera son appui à de pareilles œuvres (art. 20). » Les concordats conclus récemment avec d'autres états d'Amérique, avec l'Espagne, avec l'Autriche (1), renferment des stipulations plus ou moins semblables à celles-ci. Les

chose bien rare, de l'approbation complète du souverain pontife. Portant en tête la croix du labarum, il expose avec une intrépidité que rien n'arrête les doctrines défendues à Rome par la *Civiltà cattolica* et contenues dans les encycliques du Vatican. Si l'on veut se faire une idée de la situation des partis en Belgique, il est indispensable de consulter la collection du *Bien public* de 1852 à 1864. Il est rédigé avec une piété ardente et un véritable talent.

(1) Au moment où parut ce concordat, qui est si contraire à l'esprit de notre temps qu'il n'a pu recevoir d'exécution complète même en Autriche, l'évêque de Bruges, le prélat le plus éminent de l'épiscopat belge, ne craignit pas d'applaudir ouvertement à la restauration des abus du passé. « Je me trompe fort, disait-il, ou le concordat conclu récemment entre sa sainteté Pie IX et l'empereur d'Autriche a porté à la politique païenne, au droit public anti-chrétien, une atteinte dont ils ne se relèveront pas. Cet admirable traité a placé dans des conditions nouvelles le rapport des deux puissances. » En prédisant ainsi la chute des libertés modernes, l'évêque de Bruges se trompait. La force que l'Autriche a reconquise, c'est au contraire à la liberté qu'elle la doit.

exigences du saint-siége étaient et devaient être les mêmes, puisqu'elles sont fondées sur ce qu'il nomme ses droits imprescriptibles; seulement le pouvoir civil n'y a pas partout également cédé.

Ainsi il est certain que l'église condamne les libertés modernes; il est encore certain que là où le pouvoir civil cesse de résister, elle en impose l'abrogation; il semble donc certain aussi que le jour où en Belgique elle aura rempli les chambres législatives de ses partisans dévoués, elle fera donner à ce pays des institutions conformes à l'idéal qu'elle poursuit. C'est pour éloigner ce moment que le parti libéral combat l'influence grandissante du clergé en matière politique et qu'il lutte contre tous ceux qui la favorisent. La défense de la liberté et de la constitution qui la consacre, voilà sa seule raison d'être.

Nous venons d'indiquer quelle est au fond la série d'argumens que les libéraux adressent à leurs adversaires dans leurs journaux et au sein du parlement. Il faut voir maintenant si leurs appréhensions ne sont pas exagérées, et quels sont les principaux points d'application immédiate sur lesquels les partis se divisent.

II.

Quand on veut remonter aux causes dernières des débats humains, c'est toujours dans le monde des idées qu'il faut s'élever. Si vous voyez des partis qui se combattent, soyez sûr qu'ils représentent deux doctrines qui s'excluent. Toutes les grandes poésies, *Job*, *l'Iliade*, *le Paradis perdu*, *Faust*, avant de dérouler le tableau des luttes terrestres, nous font assister à celles des puissances célestes. Sous le nom des deux partis que nous voulons faire connaître, deux systèmes philosophiques sont aux prises, l'un niant, l'autre affirmant les forces naturelles de la raison humaine, le premier menant logiquement à la théocratie, le second à la liberté.

Le premier dit : Il n'existe qu'une société véritable, la société spirituelle, c'est-à-dire l'accord des hommes sur certaines idées vraies d'après lesquelles se régleront les droits et les devoirs. La société civile n'est possible qu'en s'appuyant sur la société spirituelle, lien commun des esprits dans la vérité. La société spirituelle domine donc la société civile, et les règles de celle-ci doivent découler directement des lois immuables de celle-là. Mais qui tracera ces règles, qui déclarera ces lois? Évidemment celui qui possède la vérité et qui connaît le juste. Le souverain légitime ne sera donc pas la raison humaine, car aucune loi fixe ni partant aucune société civile régulière ne peut sortir d'opinions individuelles toujours variables. Il faut pour base au droit l'idée de justice clairement perçue. Or la raison est incapable d'arriver par elle-même à la possession

des idées du vrai et du juste : la révélation est donc nécessaire; mais si la révélation est nécessaire pour donner à l'homme les notions du vrai, du bien et du juste, base et objet de l'état, il s'ensuit que l'état a sa racine, non dans la raison humaine, mais dans la révélation divine que l'église a conservée et manifeste perpétuellement par son organe infaillible, la papauté. Le souverain légitime des états et de l'humanité est donc le chef de la société spirituelle, c'est-à-dire le représentant de la Divinité, le pape. Que l'état se soumette à l'église, et le pouvoir laïque au clergé, ou sinon il s'abîme dans l'anarchie. Cette doctrine, qui, pour donner un fondement solide à la puissance ecclésiastique, dénie à la raison la force de s'élever par elle-même à la connaissance de la vérité, a été celle de l'église depuis le moyen âge; elle est la racine même du parti catholique, et elle a été enseignée par l'université catholique de Louvain avec tant de crudité, que les jésuites ont cru devoir protester, et que le pape lui-même n'a pu donner une complète approbation.

Le second système, celui sur lequel s'appuie le parti libéral, admet que la base de l'état est la notion clairement perçue du juste et du bien; mais il soutient qu'en dehors de toute révélation la raison, intérieurement fortifiée par *cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, peut s'élever à la possession de ces notions, et devient ainsi capable, dans sa pleine indépendance et dans sa légitime souveraineté, de constituer et de régir la société civile. Entre ces deux systèmes, il n'y a point de milieu. Ou bien la raison humaine ne peut arriver au vrai que par la tradition, par la révélation, et alors le pouvoir civil reste soumis à la haute direction de l'église, et la constitution imposée par le souverain pontife à la république de l'Équateur et maintenue à Rome est l'idéal des sociétés, ou bien la raison, naturellement unie à Dieu, peut conquérir la vérité, et alors le pouvoir laïque est indépendant et doit conserver son indépendance.

L'opposition de ces deux doctrines a éclaté en Belgique principalement au sujet de deux questions d'application qui ont toujours divisé les partis et passionné les esprits : la question des couvens et celle de l'enseignement. Il sera nécessaire d'en dire ici quelques mots. De la solution dépend en grande partie l'avenir du pays, car au moyen des couvens on peut agir sur les générations actuelles et au moyen de l'enseignement s'emparer des générations à venir.

Dès le moyen-âge, le pouvoir civil a vu avec inquiétude la multiplication des couvens et les envahissemens de la mainmorte. En Belgique, les souverains les plus dévoués à l'église, Charles-Quint, Philippe II, Marie-Thérèse, publient des édits qui défendent aux corporations religieuses d'acquérir des biens sans une autorisation préalable, accordée seulement aux congrégations jugées utiles et

qui n'étaient point trop riches déjà. Joseph II et plus tard la révolution allèrent plus loin : ils supprimèrent les couvens, et le code civil français, en vigueur en Belgique, a pris les précautions en apparence les mieux entendues pour empêcher le rétablissement de la mainmorte. Les abus inséparables de ce genre d'institutions doivent être bien grands pour que des états essentiellement catholiques comme l'Espagne et le Portugal les aient radicalement extirpées au point qu'on ne voit plus de moines dans ces pays, où ils ont si longtemps régné en maîtres. En Belgique, au contraire, l'étranger est frappé du nombre incroyable de religieux et de religieuses de toute couleur et de tout costume qu'il rencontre dans les villes et sur les chemins de fer. La multiplication des couvens est vraiment prodigieuse, et l'on conçoit que les âmes pieuses y voient une preuve manifeste de l'intervention divine. En 1830, on comptait 251 corporations avec 3,645 membres; en 1846, il y avait déjà 11,968 religieux et religieuses, c'est-à-dire juste autant que sous l'ancien régime. En 1856, le recensement officiel constate un nouvel accroissement : on trouve 993 congrégations avec 14,630 personnes, et en 1864 le chiffre des couvens dépasse 1,200, c'est-à-dire qu'on en rencontre plus d'un par deux communes. Tout village un peu aisé a le sien, et les villes en comptent jusqu'à 20 et 30. Comme on le faisait remarquer naguère au sein du parlement belge, le couvent est toujours le monument le plus somptueux (1) de la localité où il s'établit. A en juger par l'apparence, les richesses des congrégations doivent être grandes. Les réclamations fréquentes des familles font voir que ces maisons reçoivent des millions par donation et par testament; seulement on ne peut plus, comme autrefois, contrôler la fortune des gens de mainmorte, parce qu'ils ne gardent que le moins possible en immeubles. Ils placent leur argent en actions au porteur, et comme ils ont parmi ceux qui les protégent des financiers habiles qui savent opérer le miracle, très goûté de nos jours, de la multiplication des millions, ils tirent de leur avoir un revenu de 7 à 20 pour 100. Un procès récent ayant fait pénétrer l'œil sévère de la justice au fond d'un couvent de bénédictins de l'ordre du Mont-Cassin, on a pu se convaincre que la bibliothèque était remplacée par un coffre-fort garni de valeurs mobilières de toute sorte. Avec la richesse ont reparu ces fautes, ces vices qui avaient perdu le monachisme dans l'opinion avant 89. A chaque

(1) En parcourant le pays dans toutes les directions pour y étudier l'économie rurale, j'ai trouvé dans tous les villages un peu aisés ou un couvent qui se fondait ou un couvent qui s'agrandissait. L'accroissement se fait d'une manière lente, régulière, ininterrompue, année par année, comme celui des formations géologiques ou des deltas des fleuves. A la couleur plus ou moins foncée des matériaux, on peut reconnaître les époques successives des agrandissemens comme on distingue les assises superposées,

instant, des religieux sont condamnés pour des méfaits sans nom, et les ordres les plus rigoureux, où l'abstinence et l'ascétisme poussés aux dernières limites sembleraient devoir éteindre ces coupables ardeurs, ne sont pas à l'abri du mal, qui étend ses ravages jusque dans les cloîtres muets de la Trappe.

En voyant ainsi les couvens se multiplier et s'enrichir, on s'est longtemps demandé comment ils pouvaient reconstituer la mainmorte sur une si vaste échelle, en dépit du code civil, qui l'interdit (1). Aujourd'hui, à la suite de nombreux procès, le mystère est révélé, et l'on est au fait de tant d'ingénieuses subtilités employées pour passer à travers les mailles serrées du code. Voici par quelle habile combinaison d'actes conformes à la loi on parvient chaque jour la violer. Les membres des corporations signent à leur entrée au couvent un contrat de société par lequel ils déclarent mettre leurs biens en commun, avec la stipulation que la part de l'associé prémourant passera au survivant. Une société civile d'une durée illimitée est ainsi constituée, et, quand le nombre des associés est réduit à deux ou trois, ceux-ci ont soin de s'en adjoindre de nouveaux, de manière que la mainmorte perpétuelle se trouve rétablie. Pour se garantir des réclamations des familles, on a recours à d'autres précautions. La communauté fait faire à chaque religieux un testament par lequel il donne ce qui peut lui rester à tels ou tels membres de la congrégation, et les institués font à leur tour des testamens rédigés dans le même sens. Mais un père, une mère pourraient avoir droit à une légitime; une dernière garantie est prise contre ceux-ci : ce sont des actes de vente sous seing privé avec le nom des acquéreurs et la date en blanc qu'on peut régulariser au besoin après décès, si cela devenait nécessaire. Le contrat de société, le testament, l'acte de vente, forment ainsi tout un arsenal d'armes défensives où l'on choisit, selon les circonstances, celles dont l'emploi présente le moins de danger et le moins de droits à payer au fisc. Les procès intentés par les héritiers sont rares parce que ceux-ci savent d'avance qu'ils les perdront, tant toutes ces pièces sont bien en règle. Si quelquefois on met les scellés, les associés représentent

(1) Il faut bien remarquer que la constitution belge n'a rien changé au code civil en cette matière. Elle permet aux individus de s'associer, mais non de constituer une personne civile, un corps moral, éternel, capable de posséder des biens, d'ester en justice et de former ainsi de petits états dans l'état. Un article accordant ce privilége aux associations fut proposé au congrès, mais rejeté. Tout ce qui concerne cette question a été parfaitement élucidé dans un livre, *la Mainmorte et la Charité*, par Jean van Damme, qu'on a de bonnes raisons de croire écrit par l'éminent ministre des finances à qui la Belgique doit l'abolition des octrois, M. Frère-Orban. La question des couvens occupe aussi l'opinion en Hollande : un magistrat distingué, M. le baron Hugenpoth tot den Beerenclaauw, a publié à ce sujet un remarquable travail, *de Kloosters in Nederland*, qui est déjà à sa sixième édition.

comme seuls biens du défunt son froc ou son bréviaire, et ils font serment qu'ils ne lui connaissent pas d'autres propriétés, ce qui est vrai, puisque le couvent vient d'hériter de toutes celles qu'il possédait. On a prévu aussi des cas difficiles, douteux, et pour y aviser un conseil se réunit périodiquement à l'évêché (1). Composé de chanoines et d'hommes de loi habiles et discrets, il a pour unique mission de trouver les meilleurs moyens d'éluder la loi. Le régime nouveau présente d'ailleurs pour l'accroissement des richesses des communautés plusieurs avantages que leur refusait l'ancien régime. Elle sont complétement soustraites à la surveillance de l'autorité; elles n'ont pas besoin d'autorisation pour acquérir; les placemens mobiliers leur forment une fortune invisible, insaisissable et d'un très grand rapport; enfin, tandis qu'autrefois celui qui entrait en religion renonçait à l'héritage de la famille en vertu de cet axiome juridique : « religieux ne succèdent ni le monastère pour eux, » aujourd'hui il vient prendre sa part pour la verser dans la caisse du couvent, qui hérite partout et toujours, et dont nul n'hérite plus.

Mais ces avantages si considérables n'ont point paru suffisans au parti catholique. Il veut restituer la personnification civile aux communautés soit directement, soit par une voie détournée, afin qu'elles puissent joindre aux avantages du droit commun ceux du privilége. Déjà, en 1830, l'archevêque de Malines demandait au congrès qu'il voulût bien « assurer aux associations des facultés pour acquérir ce qui est nécessaire à leur existence. » En 1857, une loi fut présentée qui aurait satisfait à ce vœu; mais elle souleva dans tout le pays une appréhension et une opposition si vives qu'elle fut retirée. Enfin, en 1863, le président du congrès de Malines, M. de Gerlache, le premier magistrat du royaume et l'un des hommes les plus considérables de son parti, donnait comme mot d'ordre à ce grand concile laïque cette parole de défi : « Oui, il nous faut des couvens! »

La question de l'enseignement est plus importante encore. Les auteurs de la constitution belge, convaincus que sans l'intervention des pouvoirs publics, état ou commune, l'enseignement serait dé-

(1) Une circulaire secrète de l'évêque de Gand est tombée dans la publicité lors d'un procès récent au sujet d'un couvent, et chacun a pu connaître ainsi les recommandations très curieuses faites par l'évêque à tous les directeurs de maison religieuse. « Examinez soigneusement, dit-il, si la mort d'un des membres de la communauté ne pourrait pas entraîner des suites fâcheuses, des tracasseries de la part des héritiers légaux, des poursuites de la part des employés de l'état, des procès qui compromettent la stabilité d'une maison. Si l'on croit avoir prévenu ces dangers par des testamens, il faut qu'on soit bien assuré par un jurisconsulte habile que rien ne manque à ces actes, surtout s'ils sont olographes. Si quelque doute s'offre à votre esprit, exposez-les, et la commission, après mûr examen, vous indiquera les moyens que présentent les lois pour éviter de grands dommages. » Instructions du 12 avril 1858.

testable, décidèrent que ces pouvoirs auraient à s'en charger. Comme, d'autre part, la constitution avait séparé l'église de l'état, il en résultait que la direction de l'instruction publique devait être, comme en Hollande, exclusivement laïque; mais c'est ce que ne peut admettre le clergé catholique, qui prétend que la haute direction de l'enseignement lui appartient de droit divin, en vertu de la mission que Jésus-Christ lui a donnée, ainsi que le montre très bien le *jugement doctrinal* de 1815. Quand, en 1842, une loi fut proposée pour régler l'enseignement primaire, l'évêque de Liége exposa les droits de l'église, ajoutant que, si on n'y avait pas égard, le clergé rendrait l'exécution de la loi impossible et au besoin soulèverait le pays contre elle. Ces menaces produisirent leur effet, et la loi fut faite de manière à satisfaire l'épiscopat. Quand, plus tard, un ministère libéral s'occupa d'organiser l'enseignement moyen, l'opposition de l'épiscopat prit un caractère plus violent, et il lança un manifeste pour condamner la loi, qui ne répondait pas à ses exigences. Depuis lors, le clergé n'a cessé d'attaquer les établissemens publics dans le confessionnal et du haut de la chaire. Le thème du parti catholique est que le pouvoir civil, état ou commune, ne pouvant avoir de doctrines religieuses, est incapable d'enseigner, et qu'en outre le principe de la liberté d'enseignement ne permet pas qu'il fasse concurrence aux établissemens privés. Il faut donc, suivant ce parti, que l'instruction publique soit placée sous le contrôle de ce qu'il nomme l'autorité ecclésiastique, en attendant que les institutions de l'état et de la commune cèdent la place aux écoles de tout degré que les jésuites et les autres congrégations ouvrent de tous côtés, et qui ne tarderont pas à suffire, affirme-t-on, aux besoins des populations.

La multiplication illimitée des couvens transformés en personnes civiles avec les droits et sans les entraves de l'ancien régime, et l'enseignement complétement abandonné aux mains des communautés, tels sont donc les vœux du parti catholique, et ils ont été formulés récemment encore au congrès de Malines en deux articles adoptés aux applaudissemens unanimes de cette importante assemblée. C'est pour défendre le terrain conquis en 1789 contre cette restauration du moyen âge que le parti libéral s'est constitué et qu'il combat. On lui a reproché de ne pas faire assez pour le progrès. Le reproche n'est pas tout à fait fondé, puisqu'il s'efforce de répandre les lumières qui rendent tout progrès possible et légitime; mais il est vrai que ce parti est avant tout négatif et conservateur. Il est facile d'en donner la raison. Dans les pays constitutionnels, il y a généralement deux partis, le parti du mouvement et le parti de la résistance, l'un voulant améliorer et l'autre conserver ce qui existe. Semblables aux deux forces opposées dont la résultante tient

les mondes en équilibre dans leur orbite, ils maintiennent debout et font avancer les gouvernemens libres. Or, en Belgique, le parti du mouvement n'existe pas et n'a pu naître; il a dû se réduire à n'être que conservateur, parce qu'il y a un autre parti, aussi puissant que lui, qui veut rétrograder. Il ne s'agissait pas de savoir si l'on marcherait en avant et par quelle voie l'on cheminerait, il fallait s'assurer d'abord qu'on ne marcherait pas en arrière.

La théorie philosophique qui forme le manifeste du parti catholique et les desseins qu'il avoue, ou qu'on lui connaît, justifient déjà les alarmes et les résistances du parti libéral. On les comprendra mieux encore quand on aura vu que l'adversaire qu'il lui faut combattre n'est autre que l'église elle-même, descendant dans l'arène tout entière depuis son auguste chef jusqu'à son plus humble ministre, avec toutes les armes et toute la puissance que lui donnent son ubiquité, son autorité sacrée et les sentimens pieux des populations belges.

Le clergé s'habitue avec peine au régime moderne, dont pourtant il a su tirer un si merveilleux parti, et dont il recueille tous les avantages. Il n'admet comme légitime que la liberté du bien; la liberté du mal, en d'autres termes celle des hommes qui ne pensent pas comme lui, le blesse et l'irrite. Ses livres, ses souvenirs, Rome enfin, où il voit son idéal réalisé, lui montrent un ordre meilleur et plus conforme aux dogmes de sa foi. Cet ordre, il désire en doter son pays. Il veut donc de toute la force de ses convictions le triomphe de la religion, c'est-à-dire la domination du clergé. Pour l'assurer jadis dans les états despotiques, il fallait s'emparer du souverain par le confessionnal; aujourd'hui il faut se rendre maître des chambres par l'élection. Le but est le même, mais l'arme est changée. C'est ainsi que le prêtre a été amené à se lancer à corps perdu dans l'arène des luttes électorales. D'abord la liste des candidats est arrêtée à l'ombre de l'évêché, puis les évêques eux-mêmes interviennent et publient un mandement, lu tous les dimanches au prône, dans lequel ils déclarent que la religion est en danger, que les vrais catholiques doivent voter avec leur curé, et qu'ils sont obligés en conscience d'employer tous les moyens pour faire triompher leur cause. Parfois même le pape apporte dans la lutte le poids de sa parole vénérée, en déclarant « qu'il ne peut contenir sa douleur à la vue des dangers qui menacent le catholicisme en Belgique (juin 1850). » Comme les populations sont restées très attachées à leur culte, dont elles accomplissent scrupuleusement les pratiques, l'effet de ces publications tombant de si haut est immense. Dans les villages, dans les villes, le sermon dominical est consacré à les commenter, à les faire pénétrer dans les âmes, à les appliquer aux adversaires qu'il faut renverser. Le con-

fessionnal est une arme non moins puissante que la chaire, mais on l'emploie surtout pour agir sur les femmes. Comme, malgré leur activité inouie et leur infatigable dévouement, les prêtres ordinaires des paroisses ne peuvent suffire à toutes les courses, à tous les soins de la croisade, les séminaires leur envoient un nombreux renfort de jeunes missionnaires qui apportent à l'œuvre commune les ardeurs et les violences de leur âge. Ils vont visiter les électeurs, ils s'efforcent de les entraîner, et s'il en est qui résistent, ils s'adressent à leur femme, à leurs filles, ils montrent à celles-ci l'église irritée refusant au malheureux qui lui désobéit ses secours, ses sacremens, ses dernières consolations, son cimetière béni, et comme dernier coup ils affirment qu'il perdra sa clientèle et son âme, son repos dans cette vie et sa félicité éternelle dans l'autre. Cela semble ne pas suffire encore : dans ces derniers temps, à côté de la milice ecclésiastique, des laïques zélés ont formé, sous l'invocation du nom de saint Vincent de Paul, une formidable association qui comptait déjà en 1863 422 conférences et 11,956 membres. Mêlant la politique à la charité, faisant en même temps des aumônes et de la propagande électorale, ils recrutent des adhérens dans toutes les classes et s'assurent des votes en invoquant tour à tour l'ambition, l'intérêt et la crainte. Le jour de l'élection, le curé conduit au scrutin ses ouailles fidèles, et il surveille si bien son troupeau que nul ne manque à l'appel. Le sentiment religieux est un levier incomparable pour soulever les masses. On s'en est servi pour remplir les cadres d'une organisation toute militaire, et l'on est parvenu à réunir ainsi au service de la bonne cause deux vertus qui souvent s'excluent, l'enthousiasme et l'obéissance.

Les moyens d'action du clergé sont immenses : 3,000 chaires, 6,000 confessionnaux, 15,000 religieux, 100,000 membres de congrégations laïques, une foule de journaux, répandent partout ses idées, ses vœux, ses passions. L'enseignement est presque entièrement entre ses mains. Indépendamment des écoles primaires de l'état, qui sont comme les siennes, il a encore celles des couvens, qui sont presque aussi nombreuses. Pour l'instruction moyenne, il a deux fois autant d'établissemens que les pouvoirs civils, et l'éducation des jeunes filles est complétement accaparée par les communautés religieuses. Ainsi il forme sans partage la femme, le peuple, l'aristocratie et même une partie de la bourgeoisie. Par la confiance qu'il inspire aux mères de famille, il dispose des dots opulentes, et les plus riches mariages se concluent par son entremise. Les ressources financières que la piété et la reconnaissance mettent à sa disposition sont énormes. C'est à lui que les âmes troublées, la vieillesse, la douleur, viennent demander un appui et des conseils. Il tient ceux même qui lui sont hostiles par tous les actes solen-

nels de la vie, et il pénètre, il commande presque à leur foyer par l'influence irrésistible d'une épouse chérie. Il enveloppe ainsi la société de toutes parts, il l'enserre, il la tient par ses traditions, par ses racines, par les meilleurs et les plus purs sentimens qui vivent au cœur de l'homme, et toutes ces forces incomparables, sur un mot de l'épiscopat, il les soulève et les lance dans la lutte électorale pour en accabler son adversaire, le parti libéral. Quand on songe à la disproportion des moyens dont disposent les deux partis, on s'étonne que le libéralisme existe encore, et on est tenté de croire que, si même il l'emporte souvent, c'est qu'il a pour lui ce décret mystérieux de la Providence qu'on appelle la force des choses.

Il est une circonstance qui augmente encore la gravité de la situation. Jadis les souverains avaient un intérêt évident à ne pas laisser usurper leur pouvoir, et les plus soumis à l'église ne cessaient d'élever mille obstacles à ses empiétemens. L'histoire est remplie de ces démêlés. En Belgique, la séparation de l'église et de l'état rend toutes ces précautions impossibles, et d'ailleurs elles seraient vaines, car le corps électoral étant souverain et les chambres faisant les lois, quand l'église emporte la majorité, elle emporte tout. Dans un état libre, avec un ministère à sa dévotion, elle règne donc plus souverainement qu'au temps de Philippe II.

Si l'on veut bien se rappeler maintenant que le Vatican a condamné les libertés modernes, et qu'il les extirpe par le moyen des concordats là où on lui en donne le droit, que le clergé belge est en tout soumis aux inspirations de Rome, qu'il exerce dans le pays une influence immense par l'enseignement, par la chaire, par le confessionnal, par sa discipline, par le budget dont il dispose, par les couvens qu'il multiplie, par les sociétés politiques qu'il organise, si l'on considère en outre qu'il a renversé, dans l'espace de quarante années, deux dynasties qui lui résistaient, et qu'il tend à s'emparer du pouvoir par les représentans qu'il fait élire, alors on comprendra les alarmes si vives du parti libéral.

Il n'est pas facile de prédire l'issue de la lutte, car si le parti catholique a pour lui les forces de l'autorité et de l'organisation, le parti libéral peut compter sur la diffusion des lumières et sur le mouvement naturel des esprits; mais ce qui est certain, c'est que l'église, en descendant ainsi tout armée dans l'arène politique, crée une situation périlleuse pour tous et principalement pour elle. Les hommes de la génération de 1830 croyaient qu'on pouvait combattre le clergé sur le terrain politique sans s'occuper de la question religieuse, et ils se vantaient de leur attachement à la foi de leurs pères et des faveurs dont ils comblaient le culte. Ceux qu'on appelle les jeunes libéraux, c'est-à-dire ceux de la génération nouvelle, ne semblent plus partager les mêmes idées et tiennent un autre lan-

gage. On se sert du dogme pour miner la liberté; défenseurs de la liberté, ils sont amenés à ne plus respecter le dogme. Étant convaincus que le jour où la grande majorité des citoyens seraient assez bons catholiques pour obéir en tout au clergé, l'intolérance serait rétablie, ils pensent que le seul moyen d'éviter cette extrémité est de transporter hardiment le combat sur le terrain religieux. Il se prépare ainsi une situation qui a peu de précédens dans l'histoire, et où l'on verra les hommes les plus éclairés et les plus dévoués à leur pays en hostilité déclarée avec les ministres du culte auquel ils appartiennent. Dans les théocraties asiatiques, rien de semblable n'était possible. A Rome, les prêtres étaient presque des magistrats civils, et s'ils n'inspiraient pas grand respect, ils ne soulevaient aucune hostilité. Au moyen âge, l'état finit par défendre ses droits contre l'église, mais il reconnut toujours son autorité spirituelle. Au XVIe siècle, certains peuples s'insurgent contre cette autorité; mais du même coup ils rompent définitivement avec elle. Aujourd'hui, en Belgique et chez la plupart des autres nations catholiques, la situation est autre. Les défenseurs de la liberté attaquent l'église, qui la menace; ils dénoncent les couvens, ils luttent contre le prêtre, ils prennent acte de ses fautes, malheureusement trop nombreuses, et ébranlent son prestige. De cette façon, le sentiment religieux s'affaiblit, et c'est une grande force qui s'en va; mais si le mal est grand, ceux-là en sont responsables qui mettent les peuples dans la nécessité de choisir entre leurs droits et leur foi. Le parti catholique semble vouloir maintenant en appeler au suffrage universel. Il se peut en effet qu'il y trouve le moyen d'accroître sa prépondérance; mais le clergé ne voit-il pas le danger qui le menace, si la lutte religieuse doit être transportée jusque dans les derniers rangs du peuple? La nation belge était réputée jadis la plus catholique de l'Europe; à entendre les plaintes de ses pasteurs, elle serait loin de mériter encore cet éloge, et l'incrédulité, l'opposition contre le culte, iraient grandissant.

La Belgique a tenté hardiment l'épreuve de la liberté absolue en tout et pour tous. Jusqu'à présent, elle n'a pas lieu de s'en repentir. Les avantages du nouveau régime sont si évidens, la masse de la nation y est si attachée, qu'il ne court jusqu'à nouvel ordre aucun danger; mais si plus tard, en s'emparant complétement de l'instruction et en multipliant les communautés, le clergé devait se servir de la liberté pour tuer la liberté même, et s'il démontrait ainsi la vérité de cet axiome ultramontain, que la civilisation moderne et le catholicisme sont incompatibles, ce serait là un triomphe dont l'église, en définitive, n'aurait pas beaucoup à se féliciter.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

JEUNESSE DE VAUBAN[1]

Prenez la France aux divers momens de sa formation historique, depuis les parcelles du morcellement féodal jusqu'à nos circonscriptions administratives, en passant par les prévôtés du domaine, par les apanages et les grands fiefs, par les provinces, les gouvernemens, les généralités, les élections, les bailliages et le reste, à travers toutes ces divisions et répartitions du territoire, sous cette mêlée de réseaux compliqués et changeans, malgré les nombreuses variations de cette nomenclature, vous reconnaîtrez toujours de grandes régions naturelles, de vastes terroirs qui ont gardé leur nom primitif, et dont les traits originels sont restés inaltérés comme au premier jour. De ce qui n'était qu'un fait d'observation, une science moderne, la géologie, a tiré une loi générale, lorsqu'elle a découvert les assises du sol dont nous ne connaissions que la surface. Ainsi s'est expliquée la persistance de ces régions que l'on pourrait presque appeler des personnes géologiques.

Voyez le Morvan. Les duchés de Bourgogne et de Nevers dans l'ancienne France, dans la nouvelle trois ou quatre départemens s'en sont fait le partage; qu'importe? Le Morvan n'en demeure pas moins avec son nom, sa physionomie, son caractère. Les divisions administratives n'ont pas entamé la sévère unité de son terroir.

(1) Le Dépôt de la guerre renferme tout un ensemble de précieux documens qui éclairent d'un jour nouveau l'histoire du règne de Louis XIV. On y remarque surtout les nombreux papiers relatifs à Vauban, et M. le maréchal Randon a été justement frappé de l'intérêt qu'il y aurait pour la science historique à écrire une *Vie de Vauban* d'après ces sources inédites. Dans l'étude qu'on va lire, on a essayé de répondre à cette pensée en retraçant une des périodes les moins connues de la vie de Vauban, sa jeunesse et ses premières épreuves.

Quand on demande aux gens du pays ce que c'est que le Morvan, ils répondent : C'est la terre où le froment vient mal. « De la terrasse de Vezelay, des collines de Domecy et de Taroiseau, et de tous les points élevés des environs d'Avallon, on voit se dessiner au midi les masses granitiques du Morvan, presque entièrement couvertes de forêts. Ce sont des dômes surbaissés, plus ou moins irréguliers, mais toujours arrondis. La terre formée par la destruction du granite, en général très légère, est connue sous le nom de terre de bruyère. On ne peut la fertiliser qu'en lui donnant beaucoup d'engrais : légère et friable, le froid la soulève et déracine les plantes que l'on y sème. On ne cultive le même sol que tous les dix ans, après avoir essayé de le féconder en faisant brûler les fougères, les ajoncs épineux et les genêts, qui y croissent rapidement. Le seigle, le blé sarrasin, les pois, les pommes de terre, sont les seules plantes utiles à l'homme qui puissent y réussir dans l'état actuel de la culture. On y voit cependant çà et là quelques champs de blé et d'avoine; mais la paille est grêle, et les épis clair-semés ne portent que des grains rares et petits. Les chênes et les hêtres y deviennent vigoureux; le châtaignier y prospère presque partout, mais principalement sur les pentes des côteaux, car les sommets sont en général nus et stériles (1). »

Voilà le langage précis de la science moderne; voici, par comparaison, les notes d'un observateur qui a décrit vers la fin du XVIIe siècle la partie septentrionale du Morvan.

« C'est un terroir aréneux et pierreux, en partie couvert de bois, genêts, ronces, fougères et autres méchantes épines, où on ne laboure les terres que de six à sept ans l'un; encore ne rapportent-elles que du seigle, de l'avoine et du blé noir, pour environ la moitié de l'année de leurs habitans, qui, sans la nourriture du bétail, le flottage et la coupe des bois, auroient beaucoup de peine à subsister. Le pays est partout bossillé, fort entrecoupé de fontaines, ruisseaux et rivières, mais tous petits, comme étant près de leurs sources. Il y auroit assez de gibier et de venaison, si les loups et les renards, dont le pays est plein, ne les diminuoient considérablement, aussi bien que les paysans, qui sont presque tous chasseurs, directement ou indirectement. Les mêmes loups font encore un tort considérable aux bestiaux, dont ils blessent, tuent et mangent une grande quantité tous les ans, sans qu'il soit guère possible d'y remédier à cause de la grande étendue des bois dont le pays est presque à demi couvert. Le pays est en général mauvais, bien qu'il y ait partout de toutes choses un peu; l'air y est bon et sain, les eaux partout bonnes à boire. Les hommes y viennent grands et assez bien faits, et assez bons hommes de guerre quand ils sont une fois dépaysés; mais les terres y sont très mal cultivées, les habitans lâches et paresseux jusqu'à ne pas se donner la peine d'ôter

(1) *Explication de la carte géologique de la France,* par MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, t. Ier, p. 112, et t. II, p. 279.

une pierre de leurs héritages, dans lesquels la plupart laissent gagner les ronces et méchans arbustes. Ils sont d'ailleurs sans industrie, art ni manufacture aucune, qui puissent remplir les vides de leur vie et gagner quelque chose pour les aider à subsister, ce qui provient apparemment de la mauvaise nourriture qu'ils prennent; car tout ce qui s'appelle bas peuple ne vit que de pain d'orge et d'avoine mêlées, dont ils n'ôtent pas même le son, ce qui fait qu'il y a tel pain qu'on peut lever par les pailles d'avoine dont il est mêlé. Ils se nourissent encore de mauvais fruits, la plupart sauvages, et de quelque peu d'herbes potagères de leurs jardins, cuites à l'eau, avec un peu d'huile de noix ou de navette. Il n'y a que les plus aisés qui mangent du pain de seigle mélangé d'orge et de froment. Les vins y sont médiocres et ont presque tous un goût de terroir qui les rend désagréables. Le commun du peuple en boit rarement, ne mange pas trois fois de la viande en un an et use peu de sel. Il ne faut donc pas s'étonner si des peuples si mal nourris ont si peu de force, à quoi il faut ajouter que ce qu'ils souffrent de la nudité y contribue beaucoup, les trois quarts n'étant vêtus, hiver et été, que de toile à demi pourrie et déchirée, et chaussés de sabots dans lesquels ils ont les pieds nus toute l'année; que si quelqu'un d'eux a des souliers, il ne les met que les jours de fêtes et dimanches. L'extrême pauvreté où ils sont réduits ne manque pas aussi de produire les effets qui lui sont ordinaires, qui sont, premièrement, de rendre les peuples foibles et malsains, spécialement les enfans, dont il meurt beaucoup par défaut de bonne nourriture; secondement, les hommes fainéans et découragés, menteurs, larrons, gens de mauvaise foi, toujours prêts à jurer faux, pourvu qu'on les paye, et à s'enivrer sitôt qu'ils peuvent avoir de quoi. Voilà le caractère du bas peuple (1). »

Cet observateur exact, ce témoin qui ne craint pas de tout dire, ce n'est pas un étranger, c'est un enfant du pays, c'est Vauban (2). Qu'on ne se méprenne pas à son langage; ce sol qu'il sait infécond, il l'a aimé par-dessus les plus fertiles. Dans ses rudes labeurs, toutes les fois que Vauban s'est senti défaillir, c'est là qu'il est venu, persuadé que la terre natale recèle vraiment des trésors de force qu'elle réserve à ceux de ses fils qui la touchent avec une affectueuse confiance. Quant à ces tristes paysans, dont il n'a si bien décrit la misère physique et morale que parce qu'il a pris à cœur de la soulager, ne croyez pas qu'il les dédaigne; ces paysans ont été les compagnons de son enfance.

(1) *Description géographique de l'élection de Vezelay, avec un dénombrement des peuples, fonds de terre, bois et bestiaux, fait au mois de janvier 1696.* M. le colonel du génie Augoyat, un parfait érudit dans l'histoire de la fortification, a publié cet opuscule, en 1843, dans le recueil des *Oisivetés de Vauban.*

(2) La Bourgogne et le Nivernais se disputent Vauban; rien de plus naturel que cette revendication d'un grand homme. Parmi les sept villes qui se sont disputé Homère, il y en a qui ne se sont illustrées que par là. La Bourgogne et le Nivernais sont illustres à bien d'autres titres, le Morvan l'est assurément beaucoup moins; donnons-lui Vauban, exclusivement à lui : c'est son droit, selon nous incontestable, et ce sera sa gloire.

I.

Il était né, c'est lui-même qui l'a dit, le plus pauvre gentilhomme de France. Sa famille, du nom de Le Prestre, sur les confins de la noblesse et la roture, était d'origine nivernaise. Elle possédait, depuis les premières années du XVIe siècle, la petite seigneurie de Vauban, dans la paroisse de Bazoches en Morvan nivernais; deux ou trois de ses membres avaient eu l'honneur de figurer dans l'arrière-ban du duché de Nevers. La généalogie de Vauban ne remonte pas au-delà de son bisaïeul Émery Le Prestre. Jacques, son grand-père, eut quatre fils; le second, nommé Albin ou Urbain (1), se maria dans l'année 1630, et vers le même temps fit, avec ses trois frères, le partage de la succession paternelle. Il faut croire que sa part d'héritage, non plus que la dot de sa femme, n'était pas considérable, ou bien qu'il avait promptement dissipé l'une et l'autre, car on le retrouve, moins de trois ans après, réduit à une condition qui n'était même plus celle d'un petit bourgeois. La maison qu'il habitait alors, dans le village de Saint-Léger-de-Foucheret (2), en Morvan bourguignon, si c'est bien la même qu'on montre aujourd'hui, était une maison de paysan, composée d'une seule chambre, d'une grange et d'une écurie, sous une couverture de chaume. C'est dans ce taudis que la tradition fait naître un enfant qui fut baptisé, le 15 mai 1633, dans l'humble église de Saint-Léger, sous le nom de Sébastien Le Prestre, et dont le mausolée placé sous le dôme des Invalides, en face du mausolée de Turenne, porte le grand nom de Vauban.

Comparée à la détresse qui suivit, la gêne dans laquelle il était né pouvait passer pour une espèce de fortune. Avant l'âge de dix ans, tout lui manqua : plus de père, plus de mère, plus de foyer domestique, plus rien. Il avait des proches; on doit supposer, pour leur honneur, qu'ils le crurent mort lui-même (3). Ce fut le curé de son village qui le recueillit. Le bon prêtre était pauvre; il fallut

(1) L'acte de baptême de Vauban donne à son père le nom d'Albin, et à sa mère ceux d'Edmée Corminolt. Les généalogies portent Urbain Le Prestre et dame Aimée de Carmignolles.

(2) Saint-Léger-de-Foucheret faisait partie du bailliage de Saulieu et dépendait du diocèse d'Autun. C'est aujourd'hui une commune du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon, département de l'Yonne.

(3) Il faut remarquer, à la décharge de la branche aînée, que son oncle Paul Le Prestre était mort en 1635, et que la veuve de cet oncle était entrée, par un second mariage, dans une famille étrangère. Les fils de Paul Le Prestre étaient, quand Vauban devint orphelin, des enfans beaucoup trop jeunes pour qu'on puisse leur reprocher l'abandon de leur cousin.

bien que l'orphelin payât de quelque façon l'hospitalité qu'il recevait. Il soignait le cheval, il travaillait au jardin, parfois même il aidait à la cuisine. C'est ainsi que, de dix à quatorze ans, Vauban a gagné son pain de chaque jour. « A chose égale, disait le marquis d'Ussé, son petit-fils, il y a d'autant plus de mérite à mon grand-père d'avoir été un homme extraordinaire qu'il est parti de plus loin qu'un autre. » C'est par le seul marquis d'Ussé que ces détails sont arrivés jusqu'à nous : il aurait pu les supprimer comme indignes; rendons-lui cet hommage, il s'est montré, en n'en rougissant pas, le vrai petit-fils de Vauban.

La misère n'agit pas sur le gentilhomme pauvre comme sur les paysans morvandeaux; elle ne le rendit « ni faible, ni fainéant, ni découragé; » elle fit de cet enfant un homme, un grand homme de bien. Il sortit de ses étreintes précoce d'esprit, vigoureusement trempé de corps et d'âme, rude à lui-même et compatissant aux autres. En lui donnant le vivre et le couvert, le curé de Saint-Léger lui avait enseigné, par la plus belle et la plus simple des leçons, la charité chrétienne. Vauban n'y fut pas infidèle; sa vie se passa tout entière à pratiquer l'enseignement qu'il avait reçu. Après l'éducation religieuse et morale, le bon prêtre voulut communiquer à son pupille tout ce qu'il avait de science humaine. A Paris, c'eût été peu de chose, c'était beaucoup en Morvan : la lecture, l'écriture, un peu de grammaire, point de lettres, quelques notions d'arithmétique et la pratique de l'arpentage. Mesurer les angles et les côtés d'un champ, c'est déjà faire une application de la géométrie; l'élève y prit goût, laissa son instituteur en arrière, marcha tout seul, armé de quelque livre, et de l'arpentage poussa d'instinct jusqu'aux principes de la fortification. Il avait dix-sept ans. Un matin, dans les premiers jours de l'année 1651, il quitta son village, traversa de pied la Bourgogne et la Champagne, et vint retrouver, sur la frontière des Pays-Bas, le capitaine d'Arcenay, un gentilhomme de son voisinage qui avait une compagnie dans le régiment de Condé. Le capitaine lui fit bon accueil, lui mit un mousquet sur l'épaule et l'enrôla parmi ses fantassins. En entrant au service, le jeune Le Prestre avait pris le nom seigneurial de sa famille; désormais il s'appellera Vauban.

Rencontrer un *cadet* « ayant une assez bonne teinture des mathématiques et des fortifications, et ne dessinant d'ailleurs pas mal (1), » ce n'était pas chose commune. Quand il s'en trouvait quelqu'un de cette sorte, on le mettait tout de suite à la pratique,

(1) Ce sont les propres expressions de Vauban. — *Abrégé des services du maréchal de Vauban, écrit de sa main le 16 mars 1703*, publié en 1839 par le colonel Augoyat.

et s'il se tirait d'affaire sans trop d'impertinence, on lui donnait le brevet d'ingénieur, avec l'espoir d'une enseigne ou même d'une lieutenance dans quelque compagnie d'infanterie. Les ingénieurs appelés à l'attaque ou à la défense des places ne se recrutaient pas autrement; quant aux constructeurs, c'étaient, pour la plupart, des architectes ou même des maçons. Peu estimée, mal rétribuée, la profession n'attirait guère; il n'y avait que les médiocrités besoigneuses ou les grandes vocations qui s'y portassent, les unes avec résignation, les autres avec l'enthousiasme qui fait les martyrs. Le cadet du régiment de Condé pouvait bien être des besoigneux, mais non pas des résignés ni des médiocres.

Les circonstances politiques au milieu desquelles Vauban fit son entrée dans le service donnent à ses premières épreuves un intérêt tout particulier. Paris était alors en pleine fronde; mais qu'est-ce que la fronde avait à faire avec les paysans du Morvan? Savaient-ils sous quel règne et sous quel gouvernement ils vivaient? Ils savaient sans doute qu'il y avait le roi et M. le cardinal; mais qui leur eût demandé si le roi s'appelait Louis XIII ou Louis XIV, et M. le cardinal Richelieu ou Mazarin, les eût fort embarrassés à coup sûr. Quand on voit, en plein XIXe siècle, combien, dans certains recoins de nos départemens, l'ignorance est fortement cantonnée, on ne doit pas s'étonner de ce que nous croyons pouvoir affirmer, à deux cents ans de distance, des paysans morvandeaux.

A Saint-Léger-de-Foucheret, qui était pays bourguignon, le personnage le plus populaire devait être M. le Prince, gouverneur de Bourgogne; mais est-il bien sûr qu'on connût à Saint-Léger, en 1650, les péripéties de la fronde, le triomphe momentané de Mazarin et la prison de M. le Prince? Quand Vauban se mit en route pour aller rejoindre le régiment de Condé, c'était à peu près le temps où M. le Prince, délivré par Mazarin fugitif, rentrait triomphalement dans Paris; mais on peut s'assurer que Vauban n'avait de ces événemens qu'une idée fort confuse, et qu'en allant au régiment de Condé il allait surtout au capitaine d'Arcenay. Il venait chercher un protecteur qui l'aidât à faire son chemin, et non point prendre parti dans une querelle politique. Après quelques jours passés au régiment, ce fut autre chose. Il se trouvait en pays neuf, dans un milieu agité, enflammé de passions dont son âme vierge et surprise ne put s'empêcher de ressentir d'abord l'ardeur. Il n'entendit plus parler que de M. le Prince, de son héroïsme, de son génie, et s'il ne s'attacha pas à lui dès lors jusqu'à le suivre aveuglément dans toutes ses fortunes, il lui voua certainement une sympathie qu'il n'éprouva jamais au même degré pour Turenne.

Au mois d'août 1651, M. le Prince n'était encore qu'un grand

chef de faction; au mois de septembre, il devint un rebelle achevé. La guerre civile commença. Ce ne fut cependant qu'au printemps de l'année suivante que le régiment de Condé, après avoir eu ses quartiers d'hiver à Stenai, quitta la frontière pour s'en aller fomenter et soutenir la révolte au cœur même de la France. Vauban dut à sa vocation marquée pour la fortification de ne point faire cette déplorable campagne. Retenu pour des travaux de défense à Clermont en Argonne, il apprit d'abord la marche de ses camarades jusqu'à la Loire et leurs premiers succès à Bleneau, puis leur retraite vers la Seine et leurs manœuvres autour de Paris, enfin le sanglant dénoûment de ce drame militaire dans les rues du faubourg Saint-Antoine. Au mois d'octobre, il les revit en Champagne, mais ils n'étaient plus seuls. Il y avait à côté d'eux, et déjà plus nombreux qu'eux, des régimens que Vauban connaissait pour les avoir vus tout à l'heure de l'autre côté de la frontière; c'étaient des Lorrains et des Espagnols, mauvais et déplaisans compagnons. La guerre civile avait d'abord étonné Vauban, la guerre civile compliquée de guerre étrangère l'attrista. Cependant le nom de M. le Prince exerçait encore sur lui son irrésistible prestige; il suivit M. le Prince devant Sainte-Menehould. Dès ce premier siége, le jeune cadet fut un héros. Au moment de l'assaut, il passa la rivière d'Aisne à la nage sous le feu de la place, « action qui lui fut imputée à grand honneur, nous a-t-il dit lui-même, et qui lui attira beaucoup de caresses de la part de ses officiers; on voulut même le faire enseigne dans Condé, mais il en remercia sur ce qu'il n'étoit pas en état d'en soutenir le caractère. » Un volontaire qui refuse de l'avancement, quelle merveille! Est-ce à dire que, pour être quelque chose comme sous-lieutenant aujourd'hui, il fallût faire preuve de richesse, et que le caractère d'enseigne fût bien lourd à soutenir? Non, sans doute; mais Vauban était si pauvre que la moindre dépense était au-dessus de ses forces, et si honnêtement fier qu'il lui répugnait de jouer, comme faisaient d'autres, le rôle d'un officier besoigneux doublé d'un chevalier d'industrie. Tout ce qu'il accepta pour prix de sa belle conduite, le service à cheval étant estimé davantage, ce fut de passer *maître*, c'est-à-dire cavalier. Il fit, dans la cavalerie, la campagne de 1653, et il y reçut sa première blessure; mais cette campagne, commencée dans un camp, se termina pour lui dans un autre.

II.

Un jour que Vauban était en parti avec trois de ses camarades, ils tombèrent inopinément dans une patrouille de l'armée royale.

Ses camarades déjà pris et lui tout près de l'être, il trouva moyen de se jeter dans un chemin creux, et quand les royaux qui le poursuivaient s'y furent engagés à la file, tout à coup il tourna la tête, les arrêta court, et, tenant en joue leur chef, qui était un lieutenant du régiment de Sainte-Maure, il fit sa capitulation, à savoir qu'il ne serait ni maltraité, ni dépouillé, ni même démonté, de sorte qu'il entra dans le camp royal, à cheval, en complet équipage, et avec tous les honneurs de la guerre. L'aventure fit du bruit : on sut bientôt que ce cavalier si avisé n'était autre que le hardi nageur de Sainte-Menehould. Spirituel et brave, un soldat a deux fois sa réputation faite. Rien n'échappait à Mazarin : informé que le jeune prisonnier avait quelque intelligence de la fortification, il se le fit amener. Réveiller et irriter le sentiment de l'honneur national dans une âme que la compagnie des Espagnols avait déjà mise en alarme, ce n'était pas une affaire pour un diplomate comme M. le cardinal; cependant il voulut s'en charger lui-même, et il y prit apparemment quelque plaisir. Le jeune homme « dûment confessé et converti, » le mot est de Vauban, Mazarin lui donna pour pénitence de travailler à reprendre sur le prince de Condé cette même place de Sainte-Menehould qu'il avait contribué à lui gagner naguère. Et en effet, à un an de distance, presque jour pour jour, Vauban reparut devant Sainte-Menehould, dans l'armée royale cette fois, et sous les ordres du chevalier de Clerville, qui passait pour être le premier ingénieur de ce temps-là. Ce second siége achevé, Vauban, qui était devenu, suivant son expression, « diacre de M. de Clerville, » fut chargé de réparer les défenses de cette petite et mauvaise place.

Louis XIV et Mazarin avaient assisté au siége. Satisfait du zèle et frappé de l'intelligence de son néophyte, le cardinal lui fit donner par le roi quelque argent, avec une lieutenance au régiment de Bourgogne-infanterie. C'était, à vrai dire, un lambeau de régiment, la plupart des compagnies attachées à M. le Prince l'ayant suivi dans la révolte. Y appeler Vauban, qui venait de faire sa soumission, était d'un bon exemple; beaucoup de ses camarades, comme lui rebelles involontaires et mécontens d'une guerre qui n'était plus une querelle en famille, devaient, comme lui, rentrer dans le devoir par les brèches de ce même régiment de Bourgogne, destiné à devenir le régiment des *repentis*.

La campagne de 1654 réunit un moment Fabert à la fin de sa carrière et Vauban au début de la sienne; ces deux noms-là vont bien ensemble. Fabert commandait l'armée qui assiégea Stenai, et Vauban y servit d'ingénieur sous le chevalier de Clerville. Dès le neuvième jour du siége, il fut blessé assez grièvement, et il n'était pas remis de sa blessure lorsqu'il fut encore atteint d'un coup de

pierre en attachant le mineur (1). Cela ne l'empêcha pas de se trouver, trois semaines plus tard, à la tête de sa compagnie, dont il était devenu capitaine, parmi les troupes qui, sous les ordres de Turenne, marchèrent au secours d'Arras, forcèrent le quartier des Lorrains et remportèrent l'honneur d'avoir fait reculer M. le Prince. Deux mois après, Vauban accompagna le maréchal de La Ferté au siége de Clermont en Argonne, dont il conduisit les attaques, le chevalier de Clerville étant tombé malade. Cette petite place était celle où il avait fait, en 1652, son noviciat dans l'art de réparer des travaux de défense. Condamnée, en 1654, à perdre ses remparts, elle fournit à Vauban l'occasion d'apprendre comment on rase une fortification, et ce fut ainsi qu'il effaça les premières traces de son passage dans l'armée de M. le Prince. Ces épreuves sur le terrain valaient bien des examens théoriques. Le 3 mai 1655, Vauban, détaché du régiment de Bourgogne, reçut le titre et le brevet d'ingénieur ordinaire du roi.

Appelé à servir en cette qualité sous les ordres de Turenne, il conduisit presque seul les attaques de trois places, Landrecies, Condé et Saint-Ghislain; les deux dernières se rendirent après trois jours de siége. La campagne achevée, Vauban fut employé à rétablir les fortifications de Condé. Apprendre à bien faire par l'exemple de ceux qui font mal, c'est une méthode excellente pour les esprits sagaces. La campagne de 1656 donna lieu à Vauban de perfectionner son éducation en ce sens. Il servait dans l'armée combinée de

(1) Voici une anecdote, racontée dans une lettre du comte de Tessé au duc du Maine, qui explique par le fait ce que veut dire *attacher le mineur*. Il s'agit dans cette lettre d'un mineur italien nommé Bambini. « Je sais, écrit M. de Tessé, qu'à Nice et à Montmélian on fut très content de lui, et je ne puis douter que ce ne soit un des hommes, non-seulement de France, mais peut-être de l'Europe entière, qui connoisse le mieux l'effet de la poudre et le travail des mines. Au surplus, c'est un petit *pantalon* vénitien qui n'est jamais pressé, un franc original qui va à son fait tranquillement, avec précaution, sans ostentation, et comme une taupe. Il lui arriva qu'au siége de Nice, Lapara lui montrant du doigt le lieu où il devoit se loger, et auquel il falloit passer pour arriver d'assez loin et à découvert, Bambini lui dit, dans le petit jargon qu'il s'est fait assez singulier, qu'il avoit vu d'autres fois que l'ingénieur marquoit lui-même avec la craie le lieu auquel le mineur devoit s'attacher. Lapara lui répondit chaudement : « Qu'à cela ne tienne, » et, passant à découvert au lieu auquel il lui avoit marqué du doigt qu'il falloit se loger, le marqua avec la craie. Bambini le suivit froidement et lui dit, quand le lieu fut marqué avec la craie : « Monsieur, voilà toute la cérémonie; cependant vous êtes un téméraire, » et il se logea. Cette réponse fut trouvée plaisante. » Il faut ajouter, pour être tout à fait explicite, que le mineur se loge d'abord sous un abri formé par quelques madriers, jusqu'à ce qu'il ait percé son trou dans le mur ou revêtement d'un ouvrage occupé par les assiégés, lesquels ont le plus grand intérêt à lui rendre le logement aussi désagréable que possible, « de sorte, a dit Vauban, que la condition d'un mineur est extrêmement dangereuse et recherchée de peu de gens, et ce n'est pas sans raison qu'on dit ce métier être le plus périlleux de la guerre. »

Turenne et du maréchal de La Ferté. Au mois de juin, les deux généraux mirent le siége devant Valenciennes. Outre l'Escaut, qui coupait en deux points leur ligne de circonvallation, une inondation artificielle, fort habilement ménagée par les Espagnols, séparait les quartiers des assiégeans et rendait leurs communications difficiles. Était-ce assez, pour les assurer à tout risque, de deux ponts sur la rivière et d'une digue en fascinage à travers les terrains inondés? Tandis que, par suite d'une autre erreur dans le choix du point d'attaque, l'assiégeant dirigeait ses efforts contre la partie la plus forte de la place, une armée de secours parut, commandée par don Juan d'Autriche et par M. le Prince. Le maréchal de La Ferté se gardait mal. Dans la nuit du 15 au 16 juillet, ses retranchemens furent assaillis et forcés tout de suite. En un moment, les ponts furent encombrés de fuyards; on s'écrasait, on s'étouffait; les morts amoncelés fermèrent aux vivans le passage; de l'autre côté, la digue, imparfaite et minée par les eaux, s'effondra sous les pieds des bataillons que Turenne envoyait au secours de son imprudent collègue. Turenne vit bien qu'il n'y avait plus qu'à se retirer : il fit sa retraite en bel ordre; mais M. le Prince avait eu sa revanche d'Arras. Vauban a porté sur tout ce siége de Valenciennes un jugement sévère. « Il n'est pas concevable, a-t-il dit, combien les Français y firent de fautes; jamais lignes ne furent plus mal faites et plus mal ordonnées, et jamais ouvrage plus mal imaginé que la digue à laquelle on travailla prodigieusement pendant tout le siége, et qui n'était pas encore achevée lorsqu'on fut obligé de le lever. Les Espagnols ne firent pas de même : pour cette fois, ils agirent en véritables gens de cœur et d'esprit, et nous tout au contraire (1). » Les fautes qu'il signalait avec cette force, Vauban ne les avait-il donc vues qu'après coup? ou bien, s'il les avait vues dès le premier jour, comment ne les avait-il pas fait réparer? C'est que les ingénieurs n'étaient point en ce temps-là d'assez grands personnages. Serviteurs très humbles des officiers-généraux, ils ne pouvaient qu'exécuter leurs ordres. Comment un ingénieur, capitaine tout au plus, aurait-il eu voix au chapitre? Il n'y prétendait même pas, sachant bien que, s'il se haussait à dire son avis, il serait tout à l'heure rabaissé, rabroué, sinon formellement puni de son impertinence. Aussi la plupart, muets d'abord par nécessité, finissaient-ils par s'accommoder à leur condition; ils cessaient de penser et d'agir. Il y a sur cette humilité des ingénieurs et sur l'arrogance des généraux une éloquente protestation de Vauban.

« Par leur autorité, s'écrie-t-il, les officiers-généraux ordonnent comme

(1) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

il leur plaît le chemin de la tranchée, et rompent à tout moment la suite du dessein et toutes les mesures que l'ingénieur peut avoir prises, qui, bien loin de pouvoir suivre une conduite réglée, se trouve réduit à servir d'instrument pour l'exécution de leurs différens caprices. Je dis différens, car l'un commande aujourd'hui d'une façon, et celui qui le relèvera ordonnera demain de l'autre, et comme ils ne sont pas toujours doués de la plus grande capacité du monde dans ces sortes de choses, Dieu sait les manquemens, les folles dépenses qu'ils font faire, et combien de sang ils font épandre. L'émulation qu'il y a entre les officiers-généraux fait souvent qu'ils exposent les soldats mal à propos, leur faisant faire au-delà de leur possible, et ne se souciant pas d'en faire périr une centaine pour avancer quatre pas plus que leurs camarades. Ce que je trouve de plus surprenant, c'est qu'on verra ces messieurs, lorsqu'ils auront été relevés de tranchée, raconter et se vanter, avec un air suffisant et content, qu'ils auront perdu cent ou cent cinquante hommes pendant leur garde, parmi lesquels il y aura peut-être huit ou dix officiers. Y a-t-il de quoi se réjouir? Et le prince n'est-il pas bien obligé à ceux qui font, avec la perte de cent hommes, ce qui se pourrait faire parfaitement avec celle de dix moyennant un peu d'industrie? En vérité, si les états ne périssent que faute de bons hommes pour les défendre, je ne sais pas de châtimens assez rudes pour ceux qui les font périr mal à propos. Cependant il n'est rien de si commun parmi nous que cette brutalité qui dépeuple nos troupes des vieux soldats, et fait qu'une guerre de dix années épuise tout un royaume (1). »

Épargner le sang! trois mots qui résumeront désormais tout l'art des siéges, recréé par le plus grand preneur de villes qu'il y ait jamais eu. Le génie fécondé par la pitié chrétienne, c'est tout Vauban.

Au sujet des ingénieurs et du peu d'estime où on les tient, « non-seulement on ne les consulte pas, dit-il encore, mais ils sont souvent obligés de suivre les sentimens d'autrui et de travailler sur des pas étrangers, d'où s'ensuit que toutes leurs fonctions se réduisent à la conduite de quelques sapes et à poser des travailleurs sur des alignemens tracés par d'autres, qui la plupart du temps ne savent ce qu'ils font. Quoique ce traitement ne soit pas égal à tous, et qu'il s'en trouve quelquefois d'une capacité assez grande et d'un courage assez relevé pour ne se vouloir soumettre qu'à la raison, si est-ce qu'il y en a peu qui puissent se dispenser d'obéir à un lieutenant-général demi-savant, qui a l'autorité en main, parce qu'étant maître de la tranchée il présume que tout doit dépendre de lui et qu'il y va du sien d'autoriser ses opinions et de les faire prévaloir à celles des autres. Je ne prétends pas par là excuser les ingénieurs; au contraire, je trouve leur inapplication blâmable, pour

(1) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

n'avoir pas plus travaillé à purger la tranchée d'une infinité de fautes qui s'y commettent (1). »

Dans l'affaire de Valenciennes, Vauban pouvait faire valoir pour son propre compte une autre excuse que l'infériorité de sa situation; une blessure grave l'avait mis, dès le commencement du siége, hors de cause. On le traitait à l'hôpital de Condé lorsque cette place fut tout à coup investie par l'armée qui venait de secourir Valenciennes. Incapable d'agir, Vauban mit au service de la défense tout ce qu'il pouvait lui donner, ses conseils et l'exemple de son énergie morale; un mois durant, on le vit, couché sur un brancard, visiter tour à tour les points les plus menacés. Le succès eût peut-être couronné la résistance de la garnison sans une dernière et déplorable conséquence des fautes commises devant Valenciennes. « Comme si l'on eût appréhendé de n'avoir pas assez failli (2), » on avait eu l'imprudence de nourrir l'armée qui assiégeait cette place aux dépens des magasins de Condé, de sorte que, lorsque Condé fut assiégé ensuite, les vivres manquèrent, et qu'il fallut capituler par famine. A quelque temps de là, Vauban eut du moins la satisfaction de voir l'ennemi manquer un siége à son tour. Envoyé à Saint-Ghislain, il s'y trouva investi par l'armée qui avait pris Condé. Peu s'en fallut qu'il n'y eût le même sort, car Saint-Ghislain n'avait pas ses magasins mieux pourvus; cependant, neuf jours après l'investissement, les ennemis s'éloignèrent d'un côté, tandis que de l'autre l'armée de Turenne s'avançait pour ravitailler la place.

De tous ceux qui avaient subi l'échec de Valenciennes, le maréchal de La Ferté était celui qui y avait contribué davantage, et c'était Vauban qui avait le mieux remarqué ses fautes. Le maréchal voulut s'attacher le jeune ingénieur, et lui donna une compagnie dans son régiment. Était-ce pour prendre conseil dans l'occasion, ou simplement pour fermer la bouche à son critique? Le doute est au moins permis, car lorsqu'il s'agit en 1657 de choisir devant Montmédy le meilleur point d'attaque, le choix fut aussi malavisé que devant Valenciennes : « défaut tout à fait pernicieux, a dit Vauban, car l'assiégeant fournit lui-même à une place fort mauvaise le moyen de lui résister comme une bonne. On fit cette faute au siége de Montmédy, où deux mille hommes furent tués et autant de blessés. Il ne fut pris qu'après quarante-six jours de tranchée ouverte, et il le pouvait être en quinze, s'il eût été bien attaqué (3). » Dans une seule affaire, Vauban reçut trois blessures; avant la fin du siége, il fut atteint une quatrième fois. Ces blessures étaient légères, heu-

(1) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*
(2) Expression de Vauban dans le mémoire indiqué.
(3) Mémoire déjà cité.

reusement pour lui et pour le maréchal de La Ferté : si Vauban lui avait fait faute, qu'aurait pu faire le maréchal, si ce n'est de lever le siége? Tous les autres ingénieurs avaient été tués dès les premiers jours. Hâtons-nous de rendre justice au maréchal de La Ferté; la place réduite, il n'oublia pas celui auquel il devait en grande partie le succès. Outre le régiment qui portait son nom, il en avait, comme gouverneur de Lorraine, un autre qui s'appelait le régiment de Nancy. Vauban, déjà capitaine dans La Ferté, devint capitaine dans Nancy, et il nous apprend lui-même que le maréchal lui fit présent de cette seconde compagnie pour lui tenir lieu de pension. Cette sorte de cumul était alors fort en usage, et, dix ou douze ans plus tard, lorsque l'œil sévère de Louvois y découvrit le premier un désordre, ce ne fut pas sans causer autour de lui quelque surprise.

Appelé de Lorraine en Flandre, Vauban vint servir sous Turenne au siége de Mardyck. Au lieu de quarante-six jours, celui-ci n'en dura pas quatre. Le soin de réparer les fortifications de Mardyck y retint Vauban pendant l'hiver. Si la place avait résisté davantage, le rétablissement de ses défenses, plus endommagées, aurait exigé plus de temps, et Vauban, à portée du théâtre où se sont jouées en 1658 les dernières et grandes scènes de la guerre entre la France et l'Espagne, le siége de Dunkerque et la bataille des Dunes, y aurait pris naturellement un rôle. Pour comble de regret, ces événemens à peine accomplis, le maréchal de La Ferté, que Vauban avait rejoint en Lorraine, reçut l'ordre de marcher en Flandre pour aider Turenne à recueillir les fruits de sa victoire. Ce fut dans cette dernière partie de la campagne, dans cet épilogue, pour ainsi dire, que Vauban conduisit en chef les attaques de Gravelines, d'Oudenarde et d'Ypres. A défaut de détails sur ces trois siéges, il suffit que Vauban ne les ait pas compris dans ses observations critiques; son silence nous permet de croire qu'il y eut plus d'autorité relative et de liberté d'action. S'il fut plus satisfait pour sa part, on ne fut pas moins satisfait de lui. La campagne finie, d'après son propre témoignage, « M. le cardinal le gracieusa fort, et, quoique naturellement peu libéral, lui donna une honnête gratification et le flatta de l'espoir d'une lieutenance aux gardes (1). »

Dans la campagne de 1658 (2), ce n'est pas seulement la lutte entre la France et l'Espagne qui s'est dénouée, c'est la *vieille guerre* qui a pris fin. Lorsqu'à neuf années de là, en 1667, la France et

(1) *Abrégé des services.*

(2) Il lui arriva, dans les derniers mois de cette année, une petite mésaventure : tandis qu'il visitait, par ordre de Turenne, les travaux d'Oudenarde, un parti espagnol le fit prisonnier; mais sa captivité ne fut pas longue. Relâché d'abord sur parole, Vauban ne tarda pas à être régulièrement échangé.

l'Espagne recommenceront leur duel, les conditions, pour l'armée française au moins, seront bien différentes : Louvois aura dans l'intervalle, entre autres inventions de son génie, réalisé l'idée, bien simple en apparence, de faire vivre les troupes.

Cependant la vieille guerre ne laissera point à tous ceux qui en auront supporté les misères un déplaisant souvenir, et Vauban lui-même dira un jour à Louvois, non pour s'en plaindre : « Je me souviens que, dans la vieille guerre, quand nous étions sur le pays ennemi, nous étions quelquefois des trois semaines entières sans prendre une ration de pain. » Est-ce à dire qu'à l'abondance faite par Louvois Vauban préférait l'abstinence? Non; mais ce temps d'abstinence était aussi le temps de la jeunesse : c'étaient les années fécondes malgré les privations, les années où Vauban avait beaucoup vu et beaucoup appris, où son esprit, actif et méditatif à la fois, s'était ouvert à toute sorte d'idées neuves, et avait fait provision de plans et de projets pour l'avenir.

En 1659, tandis que se débattaient les conditions du traité des Pyrénées, le régiment de La Ferté avait ses quartiers près de Toul, et comme la compagnie de Vauban était dispersée dans plusieurs villages, elle était souvent visitée, une escouade après l'autre, par le capitaine, très soucieux de l'ordre, de la discipline et du bien-être de ses hommes. Il était grand chasseur aussi, et le pays, peu fréquenté alors, était fort giboyeux. Il y avait surtout une certaine vallée où il se plaisait, et dans cette vallée deux ruisseaux qui, distans à leur naissance d'une demi-lieue tout au plus, s'écoulaient l'un vers la Meuse, l'autre vers la Moselle, si bien que, tout en visitant ses hommes ou en suivant le gibier, Vauban pensait à ces deux ruisseaux. « Je considérai plusieurs fois cette vallée qui me causait de l'admiration, a-t-il dit, parce qu'il semble qu'il y ait eu là autrefois une communication de l'une à l'autre des rivières. Je n'y fis cependant pas pour lors grande réflexion; mais le ressouvenir de la chasse, m'ayant plusieurs fois représenté la figure de ce pays-là, m'a fait penser depuis qu'on pourrait bien y faire une communication effective (1). » Voilà comment, en 1679, le grand ingénieur a développé dans un projet pour la jonction de la Meuse et de la Moselle les germes recueillis vingt ans auparavant par le chasseur capitaine. Tel est Vauban; rien ne lui échappe; sa mémoire est un casier bien ordonné où les observations personnelles, les informations, les faits de toute sorte, se rangent et se classent, au service d'une intelligence qui cherche le vrai pour produire le bien.

(1) *Mémoire concernant la jonction de la Meuse et de la Moselle, fait à Dunkerque le 8 juin 1679.*

La paix des Pyrénées fit tort à Vauban d'une de ses deux compagnies; le régiment de Nancy fut réformé. Son service au régiment de La Ferté ne lui donnant pas beaucoup à faire, il profita de ses loisirs pour retourner au pays natal. Sa famille, qui l'avait parfaitement oublié jadis, n'hésita pas à le reconnaître et se fit honneur de lui. On le traita comme l'enfant prodigue, quoiqu'il fût tout le contraire; il revenait, à vingt-sept ans, capitaine dans un régiment conservé, ingénieur du roi, distingué par les généraux, connu même de M. le cardinal; il était un personnage. On s'occupa de le marier. Il épousa une personne qui, sans être précisément sa cousine, était sœur de deux de ses cousins-germains (1); elle se nommait Jeanne d'Aunay. Le contrat fut signé le 25 mars 1660, au château d'Épiry, près de Corbigny en Nivernais, chez le père de la mariée; l'un des témoins était Paul Le Prestre, cousin-germain de Vauban, chef de la branche aînée et possesseur alors du manoir auquel était attaché le titre seigneurial de la famille.

Peu de temps après son mariage, Vauban fut rappelé pour le service du roi. Par le traité des Pyrénées, la Lorraine avait été rendue au duc Charles IV sous certaines conditions onéreuses, l'une desquelles était la destruction des fortifications de Nancy. Après bien des hésitations, Charles IV y consentit enfin, et Vauban fut désigné pour diriger et surveiller les travaux de démolition. Il fit séjour à Nancy pendant les années 1661 et 1662. L'année suivante, de nouvelles difficultés étant survenues entre Louis XIV et Charles IV, Vauban fut chargé de reconnaître la place de Marsal et de dresser même un projet de siége; mais la soumission du duc de Lorraine et l'occupation pacifique de Marsal rendirent ses soins inutiles. Louis XIV ne lui en tint pas moins compte. Du régiment de La Ferté, Vauban passa capitaine au régiment de Picardie, qui tenait, à la tête des *vieux corps*, le premier rang dans l'infanterie, après les gardes françaises et suisses. C'était un grand honneur d'y être capitaine, même à prix d'argent; mais, lorsque la compagnie était gratuitement donnée, comme à Vauban, l'honneur se doublait d'un profit considérable. Au prix où se tenaient les compagnies des vieux corps, c'était un beau présent que Louis XIV faisait à son ingénieur; il y ajouta encore, pour l'aider à se mettre en équipage, une bonne somme d'argent comptant.

Dans un contrôle de 1665, suivi d'observations sur les officiers d'infanterie, Vauban se trouve à son rang de capitaine dans Picar-

(1) Paul Le Prestre, frère aîné du père de Vauban, avait épousé Urbaine de Roumiers, dont il eut deux fils; deux ans après sa mort, arrivée en 1635, sa veuve se remaria avec Claude d'Aunay, baron d'Épiry, et c'est de ce second mariage qu'elle eut une fille nommée Jeanne, qui épousa Vauban.

die avec cette note : « bon ingénieur et bon officier (1). » Il était employé alors aux travaux de Brisach, qui était, comme la province d'Alsace en ce temps-là, du département de Colbert (2). Il semble que Colbert ait d'abord eu l'intention de s'attacher Vauban. C'est vers cette même époque qu'il lui demanda le dessin d'une petite machine militaire destinée à l'amusement du dauphin, âgé alors de trois ou quatre ans; cette machine n'était pas autre chose qu'un petit équipage d'artillerie avec tous ses engins et accessoires (3). Pendant trois années de suite, Vauban fut chargé par Louis XIV de diverses missions relatives apparemment à son art; il fit trois voyages en Allemagne, et poussa dans un quatrième jusqu'aux Pays-Bas. Il reçut à chaque fois ce qu'il appelle une honnête gratification, accompagnée de grandes promesses; mais ces voyages avaient le grave inconvénient de le distraire de ses travaux de Brisach. Il n'en serait rien résulté, si l'intendant et l'entrepreneur auxquels il avait affaire eussent été, l'un bienveillant, et l'autre probe. C'était tout le contraire par malheur. L'intendant d'Alsace, un Colbert, cousin du contrôleur-général, avait pris en mauvais gré Vauban, qui peut-être ne lui faisait pas assez sa cour, et s'était laissé séduire par les respects de l'entrepreneur, lequel était un malhonnête homme. Dire que l'intendant faisait commerce avec l'entrepeneur, ce serait répéter sans preuve une accusation qui, venue de Vauban, peut s'expliquer par son ressentiment même; mais enfin l'intendant soutenait ouvertement l'entrepreneur, et rendait Vauban personnellement responsable de toute la dépense faite au-delà de ses devis.

La guerre qui survint en 1667 ne fit qu'augmenter les embarras de Vauban, car il fut obligé, pour prendre part aux opérations militaires, d'abandonner des travaux dont il ne cessa cependant pas d'avoir la direction nominale; mais comment un capitaine au régiment de Picardie se serait-il excusé de faire campagne? et comment un ingénieur du roi aurait-il négligé l'occasion de servir sous le commandement et sous les yeux du roi lui-même? Vauban n'hésita pas; il accourut d'Alsace et suivit l'armée dans les Pays-Bas. On sait avec quel succès rapide la Flandre fut conquise. Vauban conduisit trois siéges royaux comme ingénieur en chef. Le premier,

(1) *Estats et Controolles des troupes du roy, des lieux de leurs garnisons et endroicts où elles se trouvent,... avec des observations sur les officiers d'infanterie.* — Bibliothèque impériale, Mss. 9350 (89).

(2) On sait que les quatre secrétaires d'état se partageaient l'administration des provinces. L'Alsace étant du département de Colbert, c'était de Colbert que dépendaient tous les travaux de fortification en Alsace.

(3) Vauban en a parlé deux fois, dans l'*Abrégé des services* et dans le *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

celui de Tournai, ne fut qu'une affaire de quatre jours. Douai ne tint pas davantage; mais Vauban eut le temps d'y recevoir à la joue gauche un coup de feu dont il porta toute sa vie la marque. Il n'y eut de sérieux que le siége de Lille, encore ne dura-t-il pas plus de dix-huit jours. S'il ne se prolongea pas davantage, ce n'est pas que la place fût mauvaise, ni le gouverneur malhabile, ni la garnison faible ou découragée; c'est que l'attaque fut bien choisie et parfaitement conduite. Louis XIV n'attendit pas à reconnaître le bon service de son ingénieur; il lui donna sur sa cassette une pension de deux mille quatre cents livres, et lui fit cadeau d'une lieutenance aux gardes, avec permission de vendre sa compagnie de Picardie, qu'il avait eue aussi, comme on l'a vu, à titre gratuit. Voilà donc Vauban en possession de cette lieutenance que Mazarin lui avait promise neuf années auparavant. S'il n'était pas même d'emblée capitaine aux gardes, c'est que par malheur il ne se trouvait point de compagnie vacante; c'est au moins ce que M. Le Tellier lui dit de la part du roi en le « gracieusant » fort pour sa part.

Ces complimens de M. Le Tellier, auxquels Louvois ne manqua pas de joindre les siens, touchèrent d'autant plus Vauban que ses rapports avec Colbert devenaient moins agréables. L'intendant d'Alsace lui était chaque jour plus hostile, et l'entrepreneur de Brisach ne faisait qu'ajouter à ses mauvais tours. Vauban fut accusé jusqu'auprès du roi de faire traîner les ouvrages et d'outrer la dépense. Colbert avait eu le malheur de se laisser indisposer contre lui; Louvois, qui cherchait un bon ingénieur, saisit l'occasion, attira Vauban, le défendit, l'encouragea, et lui donna tout de suite lieu de confondre par une magnifique épreuve l'erreur ou la mauvaise foi de ses accusateurs.

Louis XIV voulait faire construire une citadelle à Lille; Louvois, qui tenait dans son département les places nouvellement conquises, avait résolu de confier à Vauban la direction de ce grand travail. Vauban avait trouvé son protecteur et sa voie; comme les apprentis d'autrefois qui voulaient passer maîtres, il allait, après une dernière lutte, pouvoir faire son *chef-d'œuvre*.

III.

« Point d'ingénieur parfait, a dit Vauban, parce qu'il faut être à la fois charpentier, maçon, architecte, peintre, orateur, politique, soldat et bon officier, et surtout avoir bon cœur, bon esprit et une longue expérience (1). » Ne faut-il pas être géomètre aussi? Vauban

(1) *Pensées diverses sur différens sujets.*

n'en a rien dit; mais c'est justement parce que cette condition va de soi qu'il a oublié d'en parler. Il ne l'aurait pas oublié peut-être, s'il eût été préoccupé de géométrie plus que d'autre chose. Quand il était entré au service, les mathématiques faisaient assurément le plus lourd de son bagage, et la plupart de ses camarades en étaient beaucoup moins pourvus que lui; cependant, quoiqu'il y ait encore ajouté par la suite, il ne s'est jamais piqué d'être un savant. Il n'a pas voulu donner à la science au-delà de ce qu'elle pouvait raisonnablement prétendre; mais il lui a donné tout ce qui était sa part légitime et son droit. Comme il possédait dans un merveilleux équilibre toutes les parties qui font l'ingénieur, il souffrait lorsqu'il voyait cet équilibre rompu chez les autres. Un de ses disciples raconte qu'un jour deux ingénieurs, anciens et fort braves, mais qui n'étaient guère que cela, vinrent se plaindre à lui du peu d'égards qu'on avait à leurs longs services. « Messieurs, leur dit-il, vous avez grand tort de vous plaindre de voir en place quelques ingénieurs, à la vérité moins anciens que vous, mais qui sont bien plus habiles et qui se sont cassé la cervelle à étudier pendant que vous ne songiez qu'à vous divertir. Je ferai, quand je le voudrai, cent ingénieurs comme vous par jour, car je n'ai qu'à prendre de bons grenadiers des troupes du roi, ils seront aussi savans que vous après le premier siége; mais il faut bien des années pour faire un ingénieur comme ceux qui vous donnent occasion de vous plaindre, qui savent projeter et construire de bonnes forteresses, et, dans l'occasion, les attaquer et les défendre avec plus d'habileté que vous. Enfin, quand un état fourmilleroit d'ingénieurs de votre capacité, quel secours pourroit-il en retirer lorsqu'il lui faudroit rétablir des places conquises et en construire d'autres pour conserver ses conquêtes, et même pour sa propre défense? Convenez donc que, pour porter à juste titre le nom d'ingénieur habile, il faut joindre à la bravoure bien des choses qui ne s'apprennent point dans les salles à faire des armes, ni dans les ruelles, ni dans les académies de jeu ou de musique (1). »

Si Vauban n'aimait pas les intelligences épaisses, obtuses et paresseuses, il n'estimait pas davantage les esprits trop subtils ou absolus et systématiques. C'était une de ses maximes que l'art de fortifier consiste uniquement dans le bon sens et dans l'expérience. Quand il se mit à fortifier pour son propre compte, il n'avait pas encore beaucoup d'expérience personnelle, n'ayant eu jusque-là que des brèches à fermer ou des remparts à raffermir; mais il avait la

(1) *Mémoires sur la Fortification*, par M. Thomassin, ingénieur ordinaire du roi, t. Ier, p. 194. Manuscrit du dépôt des fortifications. — Thomassin avait été pendant plusieurs années l'un des dessinateurs de Vauban.

vue nette, le coup d'œil juste et rapide, le jugement sain, en un mot le bon sens, et, grâce à ce précieux ensemble de qualités exquises, il s'était de bonne heure approprié l'expérience des autres.

Il y avait déjà cent cinquante ans au moins que les progrès et l'emploi plus fréquent de l'artillerie dans les siéges avaient changé les conditions et les principes de l'architecture militaire. Née en Italie vers le commencement du XVIe siècle, éprouvée par toutes les luttes de cette belliqueuse époque, et surtout pendant la grande insurrection des Pays-Bas contre Philippe II, la fortification moderne avait établi, par d'illustres exemples, sa supériorité sur l'ancienne. Ce n'est pas à dire que partout les bastions se fussent substitués aux tours, ni que les hautes murailles eussent partout fait place aux remparts abaissés et terrassés : il y avait encore peu de forteresses entièrement construites d'après les nouvelles exigences de l'art militaire; la plupart offraient un mélange d'ouvrages disparates et mal entendus, un raccord de pièces neuves appliquées à l'aventure sur un fond à l'antique. L'essentiel de l'art moderne, qui est le principe d'assurance mutuelle entre les diverses parties d'une fortification, était sans nul doute bien mal observé; mais il n'en était pas moins reconnu et proclamé, même par ceux qui l'observaient mal.

Il en était de la fortification comme de l'armée; les bons élémens ne manquaient pas plus dans l'une que dans l'autre; il ne s'agissait que de les dégager et mettre en ordre. Pour une pareille œuvre, ce n'était pas le génie d'invention qui était nécessaire, c'était le bon sens et l'esprit d'arrangement. « User des ordonnances avec les troupes comme des remèdes dans les maladies : n'en guère faire, mais les bien appliquer, » c'est une maxime de Vauban, et c'est exactement ce qu'a fait Louvois. Changez deux ou trois mots : au lieu des ordonnances pour les troupes, mettez les règles dans la fortification, vous aurez exactement ce que Vauban a fait. Sur la fin de sa vie, quelqu'un le pressait de rassembler dans une œuvre didactique ses préceptes sur la construction des places. « Voilà bien des fois que vous me prêchez là-dessus, répondit-il à demi fâché; je crois avoir assez fait connoître que je ne voulois point écrire sur la fortification pour le public; je n'ai rien de nouveau à donner, et pour ne dire que ce qui a été dit, il vaut mieux se taire. Après tout, voulez-vous que j'enseigne qu'une courtine est entre deux bastions, qu'un bastion est composé d'un angle, de deux faces, etc.? Eh non! ce n'est plus là mon fait (1). »

Lorsque Vauban était entré au service, deux illustres ingénieurs, le chevalier de Ville et le comte de Pagan, achevaient leur carrière.

(1) Thomassin, *Mémoires*, t. Ier. p. 12.

Tous deux ont laissé des traités de fortification qui font époque dans l'histoire de l'art. Ce fut aux idées du comte de Pagan que Vauban s'attacha d'abord, non point parce que ce maître était le dernier venu, mais parce qu'il était réellement en progrès sur l'autre. L'originalité hâtive n'est pas toujours le signe de la vraie distinction d'esprit. Vauban commença par « paganiser (1); » mais s'il crut devoir suivre en général, dans ses premières œuvres, le tracé du comte de Pagan, ce fut en disciple intelligent, sans imitation servile. Le tracé à part, c'est dans le choix des sites et dans l'heureuse disposition des ouvrages que Vauban s'est montré d'abord original; c'est là surtout qu'il a eu le génie du bon sens. Sur cent soixante places qu'il a faites ou refaites, il n'y en a pas dix qui soient parfaitement régulières; pour toutes les autres, ce sont les accidens du sol, c'est la situation d'une ville déjà considérable, c'est le dessin d'une ancienne fortification, c'est l'obligation d'épargner la dépense, ce sont toute sorte de nécessités physiques et morales que Vauban a dû respecter et subir; ce sont autant de problèmes qui ont exigé des solutions différentes, et pour chacun desquels il a imaginé la solution la meilleure, c'est-à-dire la plus simple et la plus accessible à toutes les intelligences. Ses projets sont clairs, bien ordonnés, bien expliqués; dans ses mémoires, point de formules ni d'appareil scientifique : les seuls élémens de la géométrie suffisent à qui veut les comprendre. « J'ai souvent ouï dire à M. de Vauban, rapporte le disciple dont nous avons déjà cité le témoignage, que ce qui servit le plus à le rendre recommandable auprès de M. de Louvois et de MM. Colbert et de Seignelay dans le commerce continuel qu'il eut avec ces ministres au sujet de la fortification, ce fut de s'expliquer par des plans, des profils et des mémoires détaillés et raisonnés jusqu'aux plus petites choses. Cette manière de conférer, continuait-il, rendit en peu de temps M. de Louvois si habile dans la fortification qu'il y avoit peu d'ingénieurs qui en sussent autant que lui (2). » Cette méthode avait encore un autre avantage, c'était de faire au plus juste l'estimation des dépenses et de prévenir d'autant la fraude. « J'ose vous promettre, écrivait Vauban à Louvois, au sujet d'un de ces mémoires estimatifs, j'ose vous promettre que je réduirai les travaux dans un si bon ordre et dans une si grande netteté qu'il sera très malaisé aux fripons d'y mettre la griffe mal à propos. »

Le chevalier de Clerville n'avait pas à beaucoup près la même préoccupation. Il était de ces contemporains du cardinal Mazarin

(1) Le mot est de Vauban.
(2) Thomassin, t. Ier, p. 119.

pour qui l'emploi plus ou moins régulier des deniers royaux n'était pas une affaire de conscience. Quelque trente ans après, Vauban croyait devoir signaler à M. Le Peletier de Souzy, alors directeur-général des fortifications, certains travaux qui avaient été entrepris sans nécessité, disait-il, et seulement « parce qu'on vouloit faire quelque chose qui pût donner moyen de *chasser le bouc*. Si vous n'entendez pas la signification de ce terme, ajoutait-il, je vous dirai que le feu chevalier de Clerville m'a autrefois appris que c'étoit faire ses affaires adroitement par voie indirecte; devinez le reste. » Et sur la lettre même de Vauban, M. Le Peletier écrivait de sa propre main la note suivante : « Je crois qu'il suffit d'avoir connu le chevalier de Clerville pour savoir ce que c'est que *chasser le bouc*. » M. de Clerville était-il au moins d'une grande habileté dans son art? Quoique Colbert lui eût fait donner le titre de commissaire-général des fortifications, et qu'il eût une certaine renommée dans le public, son mérite était fort contestable. Un juge excellent a dit de lui : « Dans la rédaction des projets de fortification, Clerville parut au-dessous de l'emploi éminent qu'il occupait; les progrès que l'art devait à Pagan lui étaient inconnus (1). » En dépit de son titre, il manquait absolument d'autorité parmi les ingénieurs. L'un d'eux, Deshoulières, qui construisait en 1667 la citadelle de Tournai, écrivait à Louvois : « Le sieur de Clerville, à qui je n'ai pas dit un seul mot de la conduite que je voulois tenir, non plus que du temps et de la dépense, a remarqué plusieurs défauts à la citadelle; les flancs lui en semblent trop grands, parce que ceux qu'il a faits à Marseille sont de trois toises, et que ceux-ci sont de vingt-deux. Il blâme en général toutes les citadelles, et n'étoit pas d'avis qu'on fît celle-ci; la plus forte de ses raisons est : *ville prise, château rendu*, comme si ce proverbe avoit la vertu d'ouvrir les murailles et de bouleverser des remparts. »

Si le chevalier de Clerville s'expliquait de la sorte à Tournai, il était bien peu conséquent avec lui-même, car en ce temps-là précisément il s'ingéniait à Paris pour emporter l'honneur de construire la citadelle que Louis XIV voulait faire, afin d'assurer Lille, sa récente conquête, à la fois contre les attaques du dehors et contre les révoltes à l'intérieur. C'était le 28 août 1667 que d'espagnole Lille était devenue française, et dès le 7 septembre M. de Clerville, au témoignage du marquis de Bellefonds, commandant en Flandre, avait fait tant de plans et de projets que l'on ne pouvait être embarrassé que du choix.

(1) *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs, et sur le corps du génie en France*, par le colonel Augoyat, 2e édition, t. Ier, p. 71.

En se faisant appuyer par le marquis de Bellefonds, le chevalier de Clerville ne se doutait pas qu'il se ruinait auprès de Louvois. Dans ses rapports avec le jeune secrétaire d'état, le marquis de Bellefonds avait pris un ton d'ironie hautaine et d'impertinente déférence qui était on ne peut pas plus blessant; à quoi il faut ajouter que n'étant ni duc ni maréchal de France, il s'obstinait à lui écrire *monsieur*, et non pas *monseigneur*.

Le 23 septembre, Louvois mandait à M. Charuel, intendant de Flandre : « Je me suis résolu de me rendre à Péronne jeudi prochain pour y conférer avec vous et avec M. Talon, intendant d'Oudenarde, et parce que le griffonnement de la citadelle que le chevalier de Clerville propose de bâtir à Lille déplaît tout à fait à tous ceux auxquels le roi m'a commandé de le faire voir, je voudrois que le chevalier de Clerville vînt aussi avec vous, afin que lui faisant entendre les inconvéniens que tous les connoisseurs trouvent à ce qu'il propose, il puisse en moins de temps refaire un autre projet. Je voudrois aussi que vous menassiez le sieur de Vauban, parce que je serois bien aise de l'entretenir sur plusieurs choses qui regardent sa profession. » Il écrivait plus explicitement à Vauban lui-même : « Il est bon que vous vous trouviez au rendez-vous que je donne à MM. Charuel et Talon et à M. le chevalier de Clerville, et là nous nous entretiendrons de tout ce que vous avez à me dire. Cependant, en passant à Lille, je vous prie de voir M. de Bellefonds pour conférer avec lui sur la construction de la citadelle que sa majesté se propose d'y faire et sur ce que je lui en mande; instruisez-vous-en autant que vous le pourrez pendant le peu de temps que vous aurez, et lorsque nous serons à notre rendez-vous, nous en discuterons ensemble avec ledit sieur de Clerville. »

Le 27 septembre, M. de Bellefonds prenait sur lui de répondre aux objections de Louvois contre un projet qu'il avait fait sien en quelque sorte; mais il y répondait, suivant son habitude, avec un air de raillerie et comme à des objections ridicules. « Il seroit sans doute à souhaiter, disait-il, que cette citadelle pût être sur une montagne, et que la situation fût faite à plaisir; lorsqu'il ne s'en rencontre pas, il est difficile d'en faire. » Le marquis de Bellefonds n'avait que le titre et l'autorité d'un commandant; il aurait voulu le titre et l'autorité d'un gouverneur, et pour y atteindre il n'imaginait rien de mieux que d'exagérer les dégoûts d'un emploi très inférieur à son mérite. Le gouvernement ne vint pas; mais il eut bientôt le plaisir d'apprendre que le marquis d'Humières était nommé pour le relever de ses insipides fonctions.

En même temps qu'il se voyait privé de son principal auxiliaire, le chevalier de Clerville avait eu le malheur de manquer au rendez-

vous assigné par Louvois; l'avertissement lui était arrivé trop tard. Dans la lettre d'excuse qu'il s'empressa d'adresser au secrétaire d'état, il essaya de défendre son projet de citadelle : « Je prendrai humblement la liberté de vous dire, écrivait-il comme en passant, que M. de Turenne, à qui M. de Bellefonds m'a conseillé de donner part de ce projet, l'a fort approuvé. » Quoique Louvois ne fût pas encore en lutte ouverte avec Turenne, il est certain qu'il subissait impatiemment l'empire exercé par le maréchal-général dans toutes les parties de l'administration militaire, et c'était être bien malavisé que de prétendre lui imposer l'opinion de Turenne après lui avoir opposé celle du marquis de Bellefonds. Aussi n'est-il pas étonnant que Louvois ait écrit à Charuel : « Vous pouvez laisser discourir M. le chevalier de Clerville sur tout ce qu'il estime à faire dans les places. Comme il parle fort bien et qu'il y prend plaisir, vous pouvez le laisser dire; mais ne faites jamais rien de tout ce qu'il dira que vous n'en ayez ordre d'ici, ou que M. d'Humières ne le désire absolument. »

A Péronne, Vauban, qui s'était fort heureusement trouvé au rendez-vous, avait reçu les instructions de Louvois. Il était chargé de faire, en son propre nom, le projet d'une citadelle et d'un réduit dans quelqu'un des bastions opposés, afin de tenir en sûreté les troupes contre les entreprises des bourgeois, et de mettre au besoin ceux-ci entre deux feux. Cependant le marquis d'Humières, qui avait l'esprit conciliant, s'était proposé de réunir dans une conférence le chevalier de Clerville et Vauban. Il concédait au chevalier le mérite d'avoir bien choisi son terrain, à quoi Vauban ne contredisait pas, sauf réserve; mais en revanche le chevalier de Clerville était presque forcé de reconnaître que Vauban, qui donnait cinq bastions à la citadelle, était mieux inspiré que lui, qui la réduisait à quatre. « J'espère, écrivait Vauban à Louvois, vous faire voir tant d'avantages en mon projet, bien différent du sien, que j'ose me promettre que vous l'approuverez. Je lui en voulois faire un secret, parce qu'il se l'appliquera; mais M. d'Humières, que j'ai mené sur les lieux, ne l'a pas plus tôt vu qu'il le lui a dit. Je ferai pourtant bande à part, et vous aurez mes sentimens tels qu'il plaira à Dieu me les inspirer, sans mélange. » Et comme il avait grand besoin de temps pour travailler à ses plans et mémoires, il était obligé de demander à Louvois un ordre exprès, afin d'être exempté des gardes ordinaires qui lui prenaient, comme à tous les officiers d'infanterie, un jour sur trois.

Quant à M. de Clerville, c'était seulement la faveur d'un entretien qu'il sollicitait de Louvois; mais de quel style! Molière seul pouvait imaginer le pareil :

« En suite de ce que M. Charuel m'a expliqué de votre part, et en exécution du conseil que vous avez eu agréable de me faire donner par lui sur la réformation du quarré, dont j'avois accordé le projet aux instances de M. de Bellefonds, en une place de cinq bastions, j'ai vu avec assez de soin tout ce qui étoit à faire pour profiter de vos avis; et après avoir bien considéré le terrain sur lequel j'avois dès le commencement jeté les yeux, j'ai trouvé qu'on y pouvoit, du moins à peu de chose près aussi heureusement, pratiquer un pentagone que le quarré que j'y avois projeté. Toutefois, comme toutes les choses du monde sont problématiques, et qu'il n'est guère de sujets sur lesquels on ne trouve des raisons pour et contre, je voudrois bien qu'avant de décider sur un fait de si grande importance, vous m'eussiez fait la grâce de me permettre d'en aller conférer avec vous, et de prendre de vous quelques éclaircissemens qui sont absolument nécessaires pour la conclusion de mon dessein. Il est vrai qu'il ne s'est guère ici trouvé de gens qui, sans vanité, ne l'aient loué et qui n'aient estimé l'assiette que j'avois ici choisie pour l'établissement d'une citadelle; mais, comme je me défie assez de moi-même, je désirerois fort avoir le bien d'en consulter avec vous et avec les sages de ma connoissance, avant que d'y embarquer le roi, et même avant que de lui en faire des ouvertures tout à fait déterminées. Aussi bien vous donnerai-je lieu de résoudre et de faire résoudre plus de choses en un moment de conversation que je pourrai avoir avec vous, si vous l'avez pour agréable, que je ne saurois faire par le concert de plusieurs écritures et de plusieurs allégations... »

Le comble de l'art, c'est que, dans cette lettre tout inspirée par la jalousie, il n'est pas plus question de Vauban que s'il n'eût pas été au monde. En voici une autre, de quatre jours plus récente, où il figure d'abord en personne et sous son nom, et puis, comme si cet effort eût épuisé M. de Clerville, c'est seulement par allusion qu'il est indiqué à la fin. Le chevalier commence par annoncer à Louvois qu'il s'est avancé jusqu'à Douai afin d'être plus rapproché de lui.

« Cependant, poursuit-il, j'ai fait tout ce qui, selon mon sens, me pouvoit arrêter à Lille, c'est-à-dire qu'après avoir fait le calcul des dépenses auxquelles pouvoit monter la place de cinq bastions de terre gazonnée proposée au lieu du quarré que j'avois ci-devant imaginé, j'ai fait planter, en ma présence, des piquets sur tous les angles de ladite place proposée, et je les ai fait reconnoître au sieur de Vauban, en telle sorte qu'il m'a dit que non-seulement il entendoit bien ma pensée, mais aussi qu'il feroit marquer par des traces plus reconnoissables ce que je n'ai fait qu'ébaucher en gros, pour voir si le pentagone en question, étant mis sur la terre, reviendroit bien au plan que je vous ai envoyé, ce que j'ai trouvé qu'il faisoit sans qu'il y eût plus de six ou sept toises de différence. Mais avec tout cela, comme cette affaire est d'une aussi grande difficulté que d'une grande conséquence, j'y ai encore quelques scrupules assez considérables dans lesquels je ne puis être illuminé que par le roi, que par vous, et que, comme

je vous ai déjà dit, par les sages du concile. J'ai, à votre considération, communiqué et même soumis (pour ne rien omettre de ce que je devois à ce qui m'a été représenté de votre part) toutes les pensées que j'avois ci-devant eues sur les ouvrages de Lille à *une personne* à qui ce m'est, sans vanité, quelque petit avantage d'avoir autrefois inspiré celles que vous y avez honorées de votre estime, et si, vous verrez bien que je n'aurai peut-être pas été correspondu en cela par une même franchise, s'il est vrai que, comme on me l'a dit en partant, *elle* vous doit bientôt envoyer des plans et mémoires contraires à quelques petits projets de réduits qu'on m'a prématurément tirés des mains, aussi bien que celui de la citadelle proposée. Mais, comme je vous ai bien voulu faire un sacrifice de complaisance et de respect dans toute la conduite que j'ai tenue avec *cette personne* et dans toute cette affaire, j'espère que vous reconnoîtrez par là que, quoi que des gens malintentionnés vous aient pu dire, je suis incapable de manquer à la soumission avec laquelle je suis, etc. (1). »

Vauban écrivait bien plus simplement à Louvois : « Le chevalier de Clerville fit, avant de partir, moi présent, planter une douzaine de piquets à l'aventure seulement, pour dire qu'il avoit tracé la citadelle ; mais la vérité est qu'il n'y en a pas un qui puisse servir. »

Enfin le 28 octobre 1667 Vauban put envoyer à Louvois, qui les attendait avec impatience, les dessins et mémoires de la citadelle de Lille (2). C'était un de ses aides les plus intelligens et les plus dévoués, le chevalier de Montgivraut, qui était chargé de les présenter au secrétaire d'état, et de lui fournir au besoin les explications qu'il estimerait nécessaires. Tandis que Vauban, tout à ses devoirs, s'en allait, en attendant le jugement du litige, surveiller et presser des travaux commencés à Courtrai, un troisième ingénieur, venu de Tournai avec une mission de Turenne, arrivait à Lille afin d'étudier le terrain et de faire, lui aussi, son projet de citadelle (3).

Cependant, le 13 novembre, au sortir d'un conseil où Clerville avait soutenu lui-même ses idées devant Louis XIV, Louvois s'empressait d'écrire à Vauban : « Le roi a résolu de faire travailler, sans aucune perte de temps, à la citadelle de Lille, dans le même lieu que vous avez marqué sur votre plan. » Et ce n'était pas seulement à Lille que Vauban triomphait; Louvois lui donnait la direction des travaux dans toutes les places conquises qui étaient de son dépar-

(1) Ces deux lettres, datées du 19 et du 23 octobre 1667, se trouvent dans le tome 209 des vieilles archives du Dépôt de la guerre.

(2) Vauban à Louvois, 28 octobre 1667 : « Je suis long, mais je suis seul, et je voulois vous parler juste; aussi crois-je n'y avoir pas mal réussi, puisque pour ce qui regarde les mesures et les observations, je ne m'en suis fié à personne qu'à moi, et à l'égard de l'estimation de la dépense, je n'ai rien fait que sur le rapport des ouvriers et des gens qui ont manié les travaux de la ville. »

(3) Il s'appelait Terry; c'était un architecte de Tournai qui travaillait sous Deshoulières.

tement. « Le roi, ajoutait-il, vous a accordé, à commencer du 1er de ce mois, 500 livres par mois, et à deux hommes qui travailleront sous vous chacun 200 livres, et du fourrage pour vos chevaux dans toutes les places où vous serez obligé d'aller pour vous acquitter de vos emplois. J'écris à M. Charuel d'exécuter en cela l'intention de sa majesté, et en mon particulier j'aurai soin de retirer tous les mois, du premier valet de chambre, la pension de 2,400 livres par an que le roi vous donne. »

Quelques points de détail avaient été réservés par Louis XIV : c'était pour M. de Clerville une dernière et misérable chance à laquelle il se rattachait en désespéré. De son côté, l'ingénieur de Tournai avait envoyé à la cour un mémoire où le projet de Vauban était l'objet de remarques désobligeantes. Rien n'y fit. « Sa majesté désire que le plan du sieur de Vauban s'exécute de point en point, écrivait le 20 novembre Louvois à Charuel; mettez-lui bien dans l'esprit qu'il faut que cet ouvrage soit son chef-d'œuvre, et que, comme l'on se confie à lui de cet ouvrage, que l'on ôte pour cet effet aux gens qui étoient en possession de les faire faire partout, je veux dire au chevalier de Clerville, le moindre manquement qui y arrivera ne manqueroit pas d'être bien relevé ici, et de confirmer les gens, qui ne veulent pas que Vauban travaille, à croire ou à persuader aux autres qu'il n'entend que les siéges. »

M. de Clerville ne se tint pas encore pour absolument battu : il s'entêta, il chicana, il proposa un changement de situation. L'ingénieur de Tournai fit de même et rédigea un nouveau mémoire. Tout cela fut renvoyé au marquis d'Humières et remis à sa discrétion, autant dire à celle de Vauban, car il y avait entre eux une entente parfaite. M. d'Humières ne fut pas en peine de répondre que toute la chicane du chevalier de Clerville se réduisait à une différence à peine sensible sur le terrain. « Pour ce qui est des raisons de l'ingénieur de Tournai, ajoutait-il, elles ne valent pas la peine d'y répondre. Il a été ici huit jours, et je ne l'ai pas voulu écouter depuis qu'il me proposa de raser les trois plus beaux bastions de la ville pour mal placer la citadelle. » Cependant Vauban ne laissait pas d'être inquiet : l'obstination du chevalier de Clerville, qui se rejetait de Louvois sur le marquis d'Humières, lui faisait redouter quelque intrigue souterraine et, même après le dénoûment, quelque épilogue désagréable. « Cela l'embrouille et l'embarrasse, mandait Charuel à Louvois, dans l'opinion que, les pensées du chevalier de Clerville ne vous étant pas inconnues, la cour peut être en doute de la situation de la citadelle. » Louvois commençait à s'irriter d'avoir toujours à revenir sur une affaire faite. « J'écris à M. le marquis d'Humières pour la dernière fois, disait-il à Charuel le 14 décem-

bre; je lui mande que l'intention de sa majesté est qu'il décide lui-même sur les deux dessins du sieur de Vauban et du chevalier de Clerville, et que le roi croira que le parti qu'il aura pris sera le meilleur. » C'en était fait : les dernières réserves du chevalier de Clerville étaient en pleine déroute, et Vauban, décidément vainqueur, pouvait écrire à Louvois le 28 décembre : « Enfin, monseigneur, la citadelle de Lille est tracée!... Il y a aujourd'hui environ quatre cents hommes sur le travail, et, Dieu aidant, j'espère, dans huit jours, voir toute ma contrescarpe enveloppée de monde. »

Que Louvois ait découvert, sous de faux dehors, la médiocrité du chevalier de Clerville, c'est un mérite; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir deviné le génie de Vauban. Le réformateur de l'armée, pour accomplir son œuvre, attendait le réformateur de la fortification; il l'a reconnu entre tous, et tout de suite lui a fait sa place. Nécessaires l'un à l'autre, ces deux hommes se sont associés pour le plus grand bien de Louis XIV et de la France, et cependant combien n'étaient-ils pas dissemblables! Si l'on nous demande quel est celui des deux qui a le plus apporté dans ce commerce, nous dirons sans hésiter : c'est Vauban, et c'est Louvois qui en a profité davantage.

Des premières années de Vauban à peine reste-t-il quelques témoignages et quelques traits épars de sa physionomie; mais ce sont les traits vraiment essentiels et frappans. Dans les pages qu'on vient de lire, tout Vauban se révèle, et ses divers mérites y sont reconnaissables : la vivacité d'esprit, la justesse de sens, la délicatesse d'âme, et surtout ce profond sentiment d'humanité qui a fait de lui parmi ses grands contemporains le plus grand peut-être, parce qu'il a donné la meilleure idée de l'homme.

CAMILLE ROUSSET.

LA

CULTURE DU COTON

EN ALGÉRIE

L'Algérie et la Crise cotonnière, par M. Antoine Herzog, manufacturier, membre du conseil général du Haut-Rhin; in-8°, 1864.

Depuis que la guerre sévit dans l'Amérique du Nord, les industries que le coton alimente sont en quête d'un approvisionnement régulier. Au début de cette guerre, les illusions étaient permises : on pouvait croire que le grand dépôt américain se rouvrirait promptement et par la force des choses; les événemens, en se succédant, ont détruit ou du moins ajourné cette éventualité. De plus en plus il est démontré que l'Europe, sous peine de graves souffrances, doit chercher ailleurs l'équivalent des masses de matière brute qui, des entrepôts de Charleston, de Savannah, de Beaufort, de Mobile et de la Nouvelle-Orléans, arrivaient à jour fixe et périodiquement sur nos quais pour entretenir l'activité de nos fabriques. Les hostilités dussent-elles cesser dans un court délai par un pacte que rien ne laisse prévoir ou par un épuisement des partis : le réveil des cultures américaines, ou transformées ou laissées à l'abandon, ne s'en ferait pas moins attendre. C'est donc un souci non d'une heure ni d'un jour que ce vide dans l'approvisionnement; de longtemps il ne donnera de relâche aux intérêts qui s'y rattachent et aux bras qui y trouvent de l'emploi. A diverses reprises, on a, dans la *Revue*, indiqué la

part que nous pouvions y prendre; des faits récens ou prochains nous fournissent l'occasion d'y revenir avec plus de détails.

Sur tous les points du globe propres à la culture du coton, l'élévation des prix a déterminé un mouvement naturel de production auquel l'Angleterre a prêté son appui par l'envoi de nombreux agens, par une distribution judicieuse de ballots de semences et d'engins perfectionnés. Non-seulement le coton a reparu sur des terres que la rivalité américaine avait pour ainsi dire désarmées, mais il s'est introduit dans des contrées qui étaient jusqu'alors restées étrangères au traitement de la plante et aux échanges dont elle est l'objet. Toute l'Asie équinoxiale a fourni son contingent, depuis l'Inde, où les cultures ont pris un développement vigoureux, jusqu'à la Chine, qui, venue en ligne plus tard, a, dès la première campagne, montré une grande puissance. Le Brésil a suivi l'élan, la Jamaïque s'y est associée; il n'est pas jusqu'aux côtes de l'Afrique qui n'aient été témoins de quelques essais, à Lagos et au Port-Natal. Plus près de nous, presque à nos portes, cette révolution dans les cultures a pris des proportions qui étonnent, et c'est à quoi je m'attacherai surtout comme élément de comparaison. Le bassin de la Méditerranée est notre vrai domaine, à la fois continental et colonial. Comment les rôles se sont-ils distribués entre les riverains? Le plus brillant ne nous est pas échu. L'activité s'est montrée plus sérieuse là où la civilisation peut passer pour inférieure. Toutes les régions levantines, où l'exploitation du sol est arriérée, où les procédés restent informes, ont pris dans l'approvisionnement une place qu'on ne pouvait attendre ni de leur apathie naturelle, ni de leurs institutions énervantes. L'Égypte, qui en 1859 fournissait à peine 60,000 balles de coton à nos marchés d'Europe, en a livré 230,000 en 1863, en livrera 300,000 en 1864. L'Anatolie et la Syrie, réduites naguère à une production insignifiante, en sont arrivées à 100,000 balles, la Roumélie et les Dardanelles à un chiffre équivalent; Chypre et l'Archipel, la Grèce et ses annexes s'éveillent et prennent leur rang. Moscou tire du Caucase 10 millions de kilogrammes; les Deux-Siciles et Malte ont pu récolter, presque du premier jet, 50,000 balles de cotons d'un poids analogue et d'une qualité presque égale à ceux de la Louisiane. Récapitulation faite, c'est un bloc de 600,000 balles qui, de tout le circuit du bassin, est venu diminuer les vides de nos entrepôts.

Voilà le lot des productions rivales : quel a été le nôtre? Nous en sommes, pour l'Algérie entière, à 4,000 balles! Non-seulement, depuis les événemens d'Amérique, les quantités n'ont point augmenté, elles ont décru. Il est facile de s'en convaincre par le rapprochement des surfaces exploitées d'année en année à partir de

1852. A cette date, les cultures n'embrassaient que 42 hectares; en 1853, elles s'élèvent à 474; en 1854, à 1,720; en 1856, à 1,925; en 1858, à 2,053. C'est l'apogée, et un fait à remarquer, c'est que cette extension est antérieure aux temps de disette. Les États-Unis demeurent les maîtres de nos marchés et y versent en 1859 près de 3 millions de balles. Il était à supposer que leur retraite fournirait à l'Algérie l'occasion d'un nouveau et vif développement : c'est le contraire qui a eu lieu; les quantités descendent ou sont stationnaires : 1,475 balles en 1859, 1,484 en 1860, 1,209 en 1861, 1,477 en 1862. L'abaissement est plus significatif encore quant au nombre des planteurs. Au début, c'est la petite propriété qui domine; la culture du coton est presque du jardinage. Les 1,720 hectares exploités en 1854 se partagent entre 1,417 planteurs; le lot moyen de chacun est de 1 hectare 1/4. En 1858, la moyenne monte à 2 hectares; 2,053 hectares se répartissent entre 1,005 planteurs. A partir de ce moment toutefois, la culture se concentre en moins de mains; le nombre des planteurs roule de 3 à 400 de 1859 à 1861, avec un lot de 4 hectares environ pour chacun; en 1862, il n'y a plus que 113 planteurs pour 1,477 hectares, c'est-à-dire l'équivalent de 13 hectares par planteur. Les deux termes extrêmes sont donc ceux-ci : 1 hectare 1/4 à l'origine, 13 hectares à la fin d'une période de dix ans. Quant à l'étendue des surfaces cultivées, de 2,053 hectares qu'elle avait atteints en 1858, elle s'abaisse en 1862 à 1,477 hectares, et en même temps, du chiffre de 1,417 planteurs en 1854, on descend à celui de 113 en 1862 : d'où cette conséquence que pendant que sur le reste du bassin de la Méditerranée le mouvement des cultures s'atteste par un grand accroissement de produits, il languit dans notre colonie d'Afrique tant pour les surfaces exploitées que pour le nombre des exploitans.

Il y a dans ces faits une sorte de marche à rebours qui demande quelques éclaircissemens. On s'explique mal en effet comment des circonstances qui ont agi partout ailleurs comme aiguillon se sont changées dans nos possessions en causes d'inertie, comment à des prix de vente cinq fois plus élevés nous n'avons répondu que par des signes d'impuissance, comment, après avoir développé nos cultures quand l'Amérique était maîtresse des marchés, nous les avons ralenties quand les violences d'une guerre civile l'en ont éconduite. Les autres pays du globe se seraient partagé sa dépouille, et seuls nous n'en aurions pas profité! Pourquoi cela? C'est une triste histoire, et elle nous enseigne une fois de plus que la main de l'état gâte souvent ce qu'elle touche. Vers 1852, il y eut pour la culture du coton un de ces engouemens qui nous sont familiers, viennent on ne sait d'où, et, à peine nés, dépassent la mesure. N'importe à

quel prix, on résolut de produire le coton sur une grande échelle, et on songea naturellement à l'Algérie, qui est notre jardin d'essai. Rien ne fut épargné pour stimuler le zèle du colon et éloigner de son chemin jusqu'à l'ombre d'un risque. La première forme d'encouragement fut une distribution gratuite de semences; elle n'eut qu'un médiocre succès. La seconde frappa plus juste : l'état se porta acquéreur des produits, et par suite garant des bénéfices de l'exploitation. A une prime de 100,000 francs accordée par la liste civile vinrent s'ajouter des prix provinciaux de 2,000, 3,000 et 5,000 francs pour les planteurs, désignés par un concours annuel. Plus tard, ce régime d'exception fut confirmé par l'établissement de primes décroissantes et d'une durée déterminée. C'était plus qu'il n'en fallait pour mettre en éveil les industries et les commerces qui vivent d'un traitement de faveur et se portent du côté où il y a quelque chose à glaner sur le trésor. La marge était belle; de tous les cliens, l'état est celui qui se montre le plus commode. Aussi les planteurs répondirent-ils à son appel : les cultures furent multipliées à l'envi et sur divers points; la spéculation agissait à coup sûr, les finances publiques faisaient les frais de toutes les tentatives. C'est à cette période que correspondent les chiffres les plus élevés de la production et des producteurs. On semait du coton partout, à l'aventure, dans les terrains qui s'y prêtaient le moins, si bien que l'état dut bientôt regarder de plus près à ses encouragemens. Les achats directs furent supprimés, les primes furent réduites. Il y eut par contre-coup un temps d'arrêt dans ces cultures artificielles; il est à croire que, sans la crise américaine, elles auraient presque toutes disparu dans une liquidation définitive. Cette crise apportait un encouragement naturel, l'augmentation des prix de vente. Tel est pourtant l'effet d'un régime de faveur, que les colons n'ont pas trouvé dans cette augmentation des prix une compensation suffisante aux premières libéralités du trésor. En vain une fraction des primes accordées à la sortie a-t-elle été maintenue, cet avantage n'a pas suffi pour donner de la vigueur à une œuvre commencée sous l'énervement du privilége. Nous sommes malgré tout restés stationnaires, tandis que sans primes d'aucune sorte, et par le seul fait de la hausse des prix, les autres riverains de la Méditerranée multipliaient les témoignages de la plus fructueuse activité.

La même impuissance s'est reproduite dans d'autres essais et sous d'autres formes. Il était impossible que, dans la recherche des pays à coton, l'Algérie fût oubliée; sa réputation était trop bien établie. L'Angleterre fut la première à y songer. Deux compagnies s'y formèrent, l'une pour le bassin de la Tafna, l'autre pour le bassin de l'Habra. La France ne resta pas en arrière : elle eut

aussi deux compagnies, la *Compagnie des Cotons algériens* et la *Compagnie franco-oranaise*. On n'avait que l'embarras du choix, et ces rivalités, habilement ménagées, auraient pu aboutir à un partage. Des noms très honorables figuraient parmi les souscripteurs, et à eux seuls valaient la plus sûre des garanties. C'était une expérience à faire de bonne foi, sans acception de personnes ni mélange de faveurs; il ne s'agissait que de remettre la tâche dans les meilleures mains et aux meilleures conditions possibles. On peut parler aujourd'hui librement de ces compagnies : toutes ont échoué, les unes découragées dès le début, les autres renonçant à leurs projets après des négociations pénibles. Le récit de ces échecs serait une page curieuse à ajouter à l'histoire des déceptions administratives. Il suffit de dire que trois ans se sont écoulés depuis le jour où les premières propositions ont été faites, et que chaque jour qui s'écoulait diminuait la convenance qu'il y avait à les maintenir. En de pareilles affaires, l'opportunité tient une grande place; elles échappent si on ne la saisit pas. D'où sont donc venus les obstacles? Il y en a deux qui se retrouvent toujours en pareil cas et à titre permanent : le mode de concession et le cahier des charges.

I.

Divers systèmes ont été suivis en Algérie pour l'aliénation des terres du domaine : la concession directe d'abord, puis l'adjudication; l'un et l'autre restent en vigueur dans des conditions facultatives. La concession directe a l'avantage d'être plus prompte et plus simple; elle est de règle aux États-Unis, où elle est sortie du privilége pour entrer dans le droit commun. Point de lenteurs, point de formalités, point de distinction blessante entre les résidans et les émigrans. Une faculté de *préhension* est reconnue en faveur de quiconque défriche et cultive une terre vacante; veut-on une cession plus régulière, elle a lieu sur une déclaration qui en désigne l'assiette et la contenance. Dans l'un et l'autre cas, qu'on se soit préalablement emparé du sol ou qu'on l'ait acquis en vertu d'un titre, la possession est définitivement consolidée par le paiement d'un droit fixe d'un dollar et quart l'acre, c'est-à-dire de 16 fr. 50 c. l'hectare. Le gouvernement n'entend être juge ni de la qualité des terres ni de la convenance qu'il y aurait à les exploiter; il a compris les embarras où le jetteraient les classemens et les catégories. Le point de vue où il s'est placé est supérieur à la pensée de tirer de chacun des lots qu'il détient tout le bénéfice dont ce lot est susceptible; il les confond tous dans une clause uniforme d'aliénation. Son principal intérêt est dans le prompt peuplement et la prompte

culture; il ne spécule pas sur la richesse à naître parce qu'il sait que la richesse, une fois née, ne lui échappera pas, et que dans les formes qu'elle doit affecter, il en retrouvera amplement sa part. Au profit direct il préfère le profit incident, qui est autrement sérieux et durable. Qu'on choisisse les meilleurs lots, qu'on délaisse les plus ingrats, peu importe. A mesure que le peuplement se fait, que la zone cultivée s'étend, un retour naturel s'opère : ce qui d'abord avait été dédaigné a pris de la valeur par le voisinage, par l'état des communications, par les débouchés ouverts, par l'assainissement successif. Là où hier on était en plein désert, des hameaux, des bourgs, des villes ont été créés, la campagne s'est animée de proche en proche. L'avantage dévolu aux premiers occupans se trouve ainsi justifié par les avantages qu'ils ont fait naître autour d'eux, par le prix qu'ils ont donné à ce qui les entoure. Aucun calcul, si savant qu'il fût, n'eût mieux servi l'état que la générosité indistincte avec laquelle il s'est dessaisi, que cette offre à un taux fixe, inscrite dans la loi et applicable à tout acquéreur, sans discussion de qualités, sans acception d'origines, sans autre garantie que l'instinct du propriétaire à tirer parti de ce qui lui appartient. Les faits ont prouvé que cette marche était la bonne, qu'elle allait au but en supprimant les embarras. De 1833 à 1850, 30 millions d'hectares ont été aliénés et livrés au défrichement; le peuplement s'est mis en rapport avec ce chiffre significatif.

Longtemps le régime de concession directe a été le seul en vigueur dans nos possessions du nord de l'Afrique. Comment se fait-il qu'il soit demeuré inerte, tandis qu'au-delà de l'Atlantique il suscitait tant d'activité? Aux 30 millions d'hectares aliénés aux États-Unis dans le cours de vingt ans, nous n'avons à opposer, pour trente-quatre ans d'occupation, que 425,000 hectares. Même abstraction faite des années militantes, il y a là une disproportion énorme. D'où cela vient-il? D'un fait très simple : c'est qu'en passant par nos mains, le régime de concession directe a changé de nature; au lieu d'être un droit commun, il s'est converti en privilége; on a voulu choisir, distinguer, s'entourer de garanties. La faveur a eu plus de part aux concessions que les titres réels. Des dévolutions gratuites de 1,000, 2,000 et 3,000 hectares étaient faites à des cliens favorisés, qui n'avaient ni les moyens ni la volonté de mettre le sol en rapport, et qui, le laissant en friche, attendaient l'occasion de le revendre en détail ou en bloc, en prélevant une prime à leur profit sur les véritables exploitans. Ces parasites ont été et sont encore la plaie de la colonisation de l'Algérie; ses langueurs sont venues en partie de là. Toutes les terres, et naturellement les meilleures, accordées à l'influence, étaient autant d'enlevé au travail et surtout

au peuplement. Aujourd'hui encore on les reconnaît à l'absence des maîtres et au manque de soins qui en est la suite. En vain a-t-on pris quelques garanties et imposé quelques charges; ces garanties ont été annulées par des tolérances, ces charges éludées par un simulacre d'exécution. Il en est toujours ainsi dans un contrôle administratif sujet à des obsessions qui souvent le dominent. Le tort était dans le système, qui a porté les fruits qu'il devait et pouvait porter. On a eu en vue de constituer en Algérie la grande propriété, c'est à la petite propriété qu'il fallait d'abord songer : avec la première, point de peuplement ou un peuplement restreint; avec la seconde, le peuplement allait de soi, sans effort, par le cours des choses. La terre attirait les bras, et avec les bras de la culture. Surtout point de débats préalables, point ou peu de formalités pour les concessions. Une loi en quelques lignes eût suffi; sur les lieux, un bureau d'enregistrement eût assigné les lots et formé le nouveau cadastre. Les conflits de bornage eussent été vidés par les tribunaux mixtes ou directs. Il est à croire que si dans l'origine on eût suivi cette marche, on aurait aujourd'hui une Algérie tout autre. Peut-être les spéculateurs qui promènent leurs loisirs sur le pavé de Paris n'auraient-ils pas assiégé les bureaux de leurs demandes; dans tous les cas, ils auraient été devancés. Outre les colons que la France eût fournis, il en est d'autres que des affinités naturelles auraient appelés en Afrique. Les insulaires de Malte et des Baléares, qui, à force de patience et d'art, exploitent des rochers pulvérisés, les riverains de l'Espagne et de l'Italie méridionales, pour qui notre colonie est à portée du regard, n'eussent pas manqué d'offrir à l'envi leurs bras pour des cultures qui leur sont familières. Ils en sont les meilleurs métayers; qu'eût-ce été si, par des tarifs de vente modérés, accessibles à tous, on les eût mis à même de devenir propriétaires? Un courant d'émigration se fût établi, et on aurait eu par milliers ce qu'on n'a aujourd'hui que par centaines.

Le prétexte dont on s'est couvert pour résister à ces affluens qui auraient constitué la petite propriété est le soin de la défense. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, et si l'on voulait montrer ce qu'il faut attendre, ce que l'on obtient souvent de la libre initiative du colon, les exemples tirés de l'histoire ne manqueraient pas. Ni la Hollande ni l'Angleterre n'ont empêché des éclaireurs volontaires de s'établir sur les points de Java et des Indes où elles n'étaient pas en mesure de les défendre. Si l'on remonte aux origines de Saint-Domingue, on trouve quelques boucaniers jetés par la tempête au milieu de tribus de Caraïbes. Les conquêtes espagnoles ressemblent à des romans. De nos jours même, ces témérités d'autrefois se rencontrent dans des proportions moindres. Lorsqu'aux

États-Unis un émigrant part pour les solitudes de l'ouest, il sait bien qu'il aura à se garder lui-même; l'état qui lui livre des terres ne le garantit ni contre les malfaiteurs, ni contre les nègres marrons, ni contre les bandes d'Indiens qui infestent cette zone. Il y pourvoira de ses mains. S'il est isolé, il fera de sa maison un camp retranché avec des palissades, des fossés, des chevaux de frise; s'il fait partie d'un groupe, il s'enrôlera pour la défense commune, tiendra sa poudre au sec et veillera, ses armes chargées. En même temps il pousse au loin ses cultures et s'en sert comme d'un rempart. D'autres colons arriveront plus tard, qui le couvriront comme il a couvert ceux qui l'ont précédé. Ainsi s'avance sur un front étendu, par empiétemens successifs, cette civilisation sédentaire qui refoule la barbarie par sa propre force et sa propre vertu. Entre les hordes indiennes et les tribus arabes, le rapprochement, il est vrai, ne serait pas exact. Comme les Mahrattes de l'Inde, comme les clans d'Écosse avant qu'on ne les eût réduits, ces tribus ont des mœurs militaires qui les rendent redoutables et qu'on semble avoir pris à tâche d'entretenir; mais il n'en est pas moins constant qu'il est dans l'essence d'une colonisation de marcher en avant au prix de quelques risques, et que la sécurité à lui ménager n'est jamais qu'une sécurité relative. Sa puissance est surtout dans son audace, dans le sort qu'elle se fait, dans la souplesse que met le génie civil à s'approprier les élémens les plus réfractaires. Dans ces conditions seulement, les races se pénètrent et une fusion s'opère, non une fusion artificielle, sujette à des surprises et à des retours, mais cette fusion définitive qui naît du contact des hommes et du mélange des intérêts.

Ce qui reste certain, c'est que le régime de concession directe pour les terres du domaine a marché en Algérie de mécompte en mécompte. D'une part les servitudes de la défense, d'autre part les dévolutions par privilége ont réduit à un cadre très étroit la zone aliénable. Puis, quand elle s'est dessaisie, l'administration n'a pas toujours eu la main heureuse; souvent on la lui a forcée. C'est au point qu'à un moment donné elle en a éprouvé des scrupules. Pour se mettre à couvert, elle a eu recours à l'adjudication. Des emplacemens ont été choisis, découpés par lots et mis aux enchères. On appelait ainsi tous les acquéreurs sans distinction à faire leurs offres; on tirait un prix de ce que jusque-là on avait livré gratuitement. Les acquéreurs sont venus, il y a eu des ventes opérées. Pratiqué avec suite, ce nouveau mode d'aliénation eût certainement réussi. Pour cela, il eût fallu en faire une règle et non une convenance d'occasion, ne plus distribuer à titre de don ou par voie d'arrangement direct ce que dans d'autres cas on ne cédait qu'à la va-

leur réelle, au moyen d'une concurrence établie entre les prétendans; mais tel est le goût des traitemens de faveur qu'il survit aux abus les mieux démontrés. A côté de l'adjudication, qui est une des formes du droit commun, l'administration a maintenu son droit d'investiture directe. A son gré, elle y renonce ou y revient, alternative commode qui permet de trier les affaires et de varier les contrats.

C'est ce qui a eu lieu pour les terres propres à la culture du coton; les deux modes de concession y ont été mis en présence et successivement pris et quittés. Suivant que les compagnies agréaient ou n'agréaient pas, on changeait de procédés et de langage. Avec les unes, on prenait des engagemens provisoires qui servaient à éconduire les autres, et, cette élimination faite, on lassait celles qui restaient debout par des charges de détail et des clauses résolutoires qu'elles n'étaient pas d'humeur à supporter. On les décourageait toutes par des lenteurs mortelles pour les spéculations qui vivent d'à-propos. Nées de la circonstance, leur ardeur s'éteignait ou se portait vers des entreprises moins contestées. Il n'est pas à dire que tout fût sérieux dans ces offres : il fallait distinguer, mais distinguer promptement. Peu de spéculations sont exemptes de mélange; en attendre de telles serait se condamner à l'inaction. Que celle-ci eût en vue la revente des terres plutôt que la culture et conviât la crédulité publique au partage de bénéfices chimériques, que celle-là ne se fût mise sur les rangs que sous l'aiguillon de la rivalité anglaise et surenchérît pour l'évincer, c'était dans la nature des choses; il n'y avait pas lieu de s'en émouvoir. L'essentiel était d'aboutir, et on n'a pas abouti. La *Compagnie de la Tafna* s'est retirée la première sur une fin de non-recevoir; l'administration militaire a déclaré que, dans cette zone et si près du Maroc, elle ne pouvait répondre ni de la sécurité des colons, ni de la tranquillité de la vallée. La *Compagnie des cotons algériens*, qui demandait 10,000 hectares dans le bassin du Chélif, n'a pas été plus heureuse; les terres qu'on lui assignait n'étaient pas vacantes, tout au moins y avait-il des doutes sur la disponibilité. Rebutée par les délais et les litiges, la compagnie s'est transformée. Il ne resta dès lors en voie d'instance que la *Compagnie anglaise de l'Habra* et la *Compagnie oranaise*, qui prétendaient à la même concession. L'histoire de cette lutte a été écrite par l'un des principaux intéressés, M. Antoine Herzog, manufacturier de Colmar. En détacher quelques traits, c'est montrer à l'œuvre notre mécanisme administratif.

Dès les premiers mois de 1862, la compagnie anglaise de l'Habra avait fait des ouvertures au gouvernement. On était dans la première agitation qui suivit la disette, avec des ouvriers à nourrir

et des souscriptions ouvertes pour les assister. L'approvisionnement du coton pesait sur nos fabriques comme un embarras et une menace. L'affaire fut promptement instruite, et dès le 25 juin de la même année un traité signé à Alger accordait à deux Anglais, sous la seule réserve de la ratification impériale, 24,100 hectares de terres du domaine de l'état, situées au confluent de l'Habra et du Sig. L'état se chargeait des travaux de desséchement et des frais de construction d'un barrage qui, retenant et encaissant les eaux, devait pourvoir à l'irrigation des surfaces concédées. Les contractans, de leur côté, s'engageaient à mettre les terres en rapport au fur et à mesure de leur émergement, sans délai fixe ni obligation impérative, et à payer chaque hectare livré à raison de 80 francs par échéances successives. Le capital annoncé était de 25 millions de francs, qui ne devaient figurer que sur le papier et n'étaient pas une clause étroite. Un cautionnement de 200,000 francs était seul imposé pour répondre de la solidité du contrat. Quelques garanties étaient en outre prises pour l'acquittement des livraisons à effectuer et aussi une réserve faite pour des anticipations qui auraient servi à couvrir une partie des travaux du barrage, évalués à 2 millions de francs. Ces devis fussent-ils excédés, rien n'en devait retomber à la charge de la compagnie; ses obligations se réduisaient au paiement des surfaces assainies et susceptibles d'irrigation. Tel était ce marché, qui a causé plus de bruit qu'il n'a eu d'effet. Le tort de la compagnie anglaise a été de prendre un titre précaire pour un titre régulier, et de s'en prévaloir avant l'heure. Plus circonspecte, peut-être eût-elle atteint le but. Au fond, elle avait une constitution sérieuse. Si le capital de 25 millions qui lui servait d'enseigne n'a jamais été réalisé, il est certain qu'elle avait réuni cinq millions de francs dans une souscription publique, lesquels suffisaient, et au-delà, pour une première campagne. Quelques nuages, qui n'ont jamais été dissipés, pesaient bien sur son origine; mais elle était malgré tout la première en date, s'appuyait sur des signatures données, et eût certainement gagné à attendre, dans une certaine réserve, une sanction qui avait à parcourir encore plusieurs degrés.

Le châtiment d'une publicité prématurée ne se fit pas attendre; la colonie algérienne s'émut et non sans motif. Cette aliénation faite à des étrangers lui parut un affront et un préjudice. On sait comment les têtes se montent en pareil cas. L'affaire la plus délaissée devient bonne dès qu'elle est recherchée par autrui; la confiance s'empare alors des plus hésitans; plus de calculs timides, chacun se porte à l'envi vers ce qui est convoité. Les préventions les plus irréfléchies s'y mêlaient. Livrer les terres de l'Algérie à des Anglais, quelle imprudence! Peu s'en fallut qu'on ne prononçât le mot

de trahison. Les petites insinuations n'étaient pas épargnées non plus : on croyait avoir l'ennemi en face; contre lui, tout moyen était bon. Sous ce rapport, notre éducation comme peuple est fort arriérée. Il n'eût pas été indifférent pour les destinées de l'Algérie que la main anglaise s'y montrât à côté de la nôtre, qu'elle y imprimât, comme elle le fait en Égypte, une direction vigoureuse aux cultures et au traitement des produits par l'emploi des machines et l'abondance des capitaux. Tout eût été profit dans cet élément nouveau. Les services des arts de la paix ne sont pas de ceux qui admettent des distinctions d'origine; de quelque part qu'ils viennent, on doit leur faire accueil. Les colons de l'Algérie étaient donc mal inspirés dans leurs susceptibilités. Là où leur plainte était plus fondée, c'est quand ils disaient qu'avant de recourir à des étrangers on aurait dû les mettre en demeure, et que cette concession si prompte, si directe, si dégagée de formalités, était un procédé auquel on ne les avait pas accoutumés. Près de ces terres qu'on venait de céder en bloc, il existait d'anciennes plantations, celles du Sig entre autres, qui, achetées par des hécatombes de victimes, étaient peuplées de colons aguerris à qui on allait interdire tout développement. Ils ne pourraient plus désormais s'agrandir que par le rachat et en payant une prime à des spéculateurs de terrains. Si des préférences étaient dues à quelqu'un, c'était à eux; ils avaient fait leurs preuves, planté et recueilli du coton, triomphé dans tous les concours. L'argent n'était qu'une médiocre garantie comparée à ces résultats obtenus, à une exploitation florissante, à une possession antérieure. Ils n'étaient pas d'ailleurs en peine de fournir, eux aussi, le capital nécessaire pour se porter acquéreurs. Ils ne demandaient qu'une faveur, c'est que l'enchère fût rouverte en face de ce contrat signé à huis clos. Ils se faisaient forts de trouver au premier appel l'équivalent des sommes que la compagnie anglaise s'était engagée à réunir, et des sommes réelles, tandis que les siennes étaient en partie fictives.

Sur ces impressions en effet, une société fut fondée et prit son siége à Oran. Elle ne fixait pas encore son capital d'émission, mais offrait un cautionnement de 482,000 francs à verser immédiatement comme garantie d'une constitution sérieuse. Elle s'engageait à prendre livraison des terres de l'Habra, dès qu'elles seraient en état, au prix de 100 francs l'hectare au lieu de 80 francs que devait payer la compagnie anglaise. Son projet, et elle en donnait le détail, n'était pas une exploitation d'un seul bloc, mais une division en lots particuliers qui seraient livrés sur-le-champ à la culture. Le premier résultat eût été l'installation de 200 familles sur le bassin de l'Habra avec leurs instrumens de travail. On eût partagé le débit

des eaux en raison des surfaces. En réalité, c'était moins une compagnie qui se formait qu'une association de famille pour ainsi dire. Point d'appel au public, point de souscription poussée à renfort d'annonces. Les souscripteurs s'étaient comptés, avaient mesuré leurs forces et limité leur nombre. A leur tête figuraient les vétérans de la colonisation locale, les principaux lauréats des concours pour la production du coton; ils avaient fixé leur apport, recueilli des adhésions parmi les petits planteurs. M. Antoine Herzog et son beau-frère, M. Lefébure, député du Haut-Rhin, se chargeaient de tout ce qui restait disponible après cette répartition, jusqu'à la concurrence d'un chiffre total de 5,500 hectares. Les souches étaient remplies par des engagemens nominatifs, accompagnés des signatures les plus valables. L'élan fut tel qu'au bout de quinze jours l'association fut constituée. Le 24 novembre 1862, la proposition partait pour Alger avec une copie des statuts à l'appui. La lettre d'envoi insistait sur les motifs qui devaient faire pencher les préférences en faveur d'une compagnie locale : l'expérience acquise, l'acclimatation achevée, les services rendus, le capital constitué sans bruit au lieu d'un capital à fonder sur des promesses pompeuses, enfin l'exploitation directe avec des noms pour garans et des clauses formelles au lieu de la spéculation indirecte, qui n'avait rien défini et ne s'était expliquée ni sur ses intentions, ni sur ses moyens.

Cette demande, précise dans ses termes, fut pour l'administration algérienne un embarras et une surprise. L'administration était engagée, et dans le cercle de son action ne pouvait se donner de démenti. Ainsi dessaisie, elle n'avait à répondre, et c'est ce qu'elle fit, que par un refus d'instruire. Il n'appartenait qu'au conseil d'état de prononcer, s'il y avait lieu, la déchéance de la compagnie anglaise; jusque-là les bureaux d'Alger avaient les mains liées. La compagnie d'Oran ne se tint pas pour battue par une difficulté de formes. Elle s'adressa à la seule influence qui pût la trancher, à l'empereur, et obtint gain de cause. Dès lors son dossier fut admis à l'examen du conseil d'état concurremment avec celui de la compagnie rivale. Six mois s'étaient écoulés dans ces préliminaires; on était au mois de janvier 1863. Beaucoup de temps avait été perdu dans une question où chaque jour avait son prix. Cependant avec un peu de promptitude dans les décisions le mal eût pu se réparer. Les deux compagnies en présence avaient fait leurs justifications; en quelques semaines, on pouvait prendre un parti en abrégeant l'instance et écartant les petites chicanes. Il ne s'agissait que de choisir entre les prétendans ou de les concilier. Quatre mois s'écoulèrent encore, au bout desquels le conseil d'état décida que les 24,100 hectares de l'Habra seraient vendus par lots aux enchères publiques. C'était la

mise à néant de la proposition anglaise, qui avait pour base une concession directe à prix convenu. La compagnie d'Oran, quoique évincée, était moins atteinte; elle pouvait, en maintenant ses offres et les autres termes de la transaction étant respectés, se porter comme adjudicataire. Le gouvernement ne lui laissa pas longtemps cette illusion. Par une modification à l'avis du conseil d'état, il arrêta que la vente des terres se ferait non par lots, mais en un seul bloc, à charge par l'adjudicataire d'exécuter tous les travaux de mise en rapport à ses frais et risques. Les termes des deux propositions étaient renversés; il ne restait plus que des morts sur ce champ de bataille. L'affaire traversait encore une fois la mer pour que l'administration algérienne rédigeât un nouveau cahier des charges. Il est vrai que, par ordre supérieur, on réclamait l'urgence.

Ce changement de front amena des conséquences faciles à prévoir; les compagnies se désistèrent. Jusque-là, le barrage, exécuté par l'état dans les conditions dont il restait juge, était demeuré à sa charge : c'était à lui de calculer si le prix retiré de la vente des terres était une compensation suffisante aux dépenses qui allaient lui échoir. Ces travaux étaient naturellement de son ressort. Il avait pour les diriger un corps d'ingénieurs, et au besoin, pour les terrassemens, la main-d'œuvre des soldats. Pour les compagnies, c'était une tâche à laquelle elles n'étaient préparées ni par leur constitution, ni par leurs études; cette tâche les prenait au dépourvu, et comment s'y engager à l'aventure, sans devis préalables, sans instrumens sous la main? D'ailleurs, en la leur imposant, on ne les laissait pas libres; au fardeau de la dépense on ajoutait les servitudes de l'exécution. On les livrait presque sans défense à cet épouvantail que l'on nomme le cahier des charges. Des cahiers des charges, il y en a partout quand des services privés on passe à un service public, mais on ne s'y attache qu'à des clauses simples, formelles, essentielles; les nôtres semblent imaginés pour enchaîner les mouvemens et multiplier les embûches; on y déploie un art infini à rendre les contrats onéreux et à gâter les entreprises par les gênes de l'exercice. Tout y semble animé de l'esprit de ne concéder une affaire qu'en l'empêchant de marcher. On ne s'est pas départi de cette coutume pour la vente des terrains de l'Habra. Le cahier des charges, on l'a vu, devait être rédigé par l'administration locale et y passer par deux degrés de juridiction, Oran d'abord, puis Alger. Oran se montra accommodant, les conditions n'y étaient pas très dures; mais à Alger l'on ne sait sous quelle influence le travail fut remanié et empiré. Un luxe de précaution inoui se montrait à chaque page. Eût-on voulu gagner du temps et décourager les adjudicataires qu'on ne s'y fût pas autre-

ment pris. C'est surtout dans les évaluations du barrage que ce sentiment se donnait carrière. Il ne s'agissait au début que de deux millions à débourser; peu à peu et d'enquête en enquête, le chiffre grossit : 2,400,000 du premier jet, ensuite 2,800,000 et 3 millions, enfin, comme dernier mot et sur nouvel avis, 3,400,000. A l'annonce de ce chiffre, la débâcle des compagnies fut définitive; toutes leurs offres étaient excédées et au-delà par cette seule charge. La somme, répartie sur 24,100 hectares, donnait un quotient de 145 francs environ par hectare, tandis que les propositions faites roulaient entre 80 et 100 francs. La compagnie anglaise, en se retirant, signifia qu'elle se réservait de faire valoir ses droits à une indemnité pour ses frais de constitution. La compagnie d'Oran, vis-à-vis de laquelle il n'y avait pas d'engagement pris, se contenta de se dissoudre. Seul, M. Antoine Herzog persista; il résolut de suivre l'affaire jusqu'au bout, et, pour peu qu'elle offrît de chance, de se présenter en son propre nom à l'adjudication.

Ses démarches eurent d'abord pour objet de rendre le cahier des charges plus acceptable. Il avait étudié les lieux avec le coup d'œil de l'ingénieur; les ouvrages d'art à exécuter lui étaient familiers. Sa fortune lui permettait d'en prendre la responsabilité et de les conduire à bien. Il avait en outre des intérêts de voisinage et des cultures dans le Sig. Pour peu qu'on se fût montré accommodant, le marché pouvait se lier de nouveau, et on eût été sûr, en ouvrant les enchères, d'y trouver au moins un enchérisseur. Les modifications qu'il demandait avaient surtout pour but d'assurer la promptitude de l'exécution. Une année avait été perdue dans les formalités administratives, et pendant ce temps les cultures s'étaient développées partout, excepté en Algérie. Se hâter était le grand point. Quant à M. Herzog, il était prêt, avec des études achevées et des entrepreneurs sous sa main. Le cahier des charges était arrivé à Paris, il devait être discuté par le conseil d'état, en séance publique, le 14 juillet 1863. Son intention était d'y présenter ses observations; il avait fait plus, il s'était engagé par écrit à paraître aux enchères, pourvu qu'elles eussent lieu à une date rapprochée. Une nouvelle déception l'attendait. Cette séance, qui devait être décisive, n'aboutit qu'à un autre déclinatoire. Le conseil d'état trouva incomplets les projets du gouverneur-général et demanda un supplément d'études; pour la cinquième fois les dossiers passèrent la mer. Des pièces y manquaient, disait-on, les évaluations des travaux avaient un caractère trop approximatif. Tout autre que M. Herzog eût abandonné la partie; ces atermoiemens étaient de nature à lasser le plus opiniâtre. Il tint bon néanmoins et attendit. Quatre mois se passèrent; en novembre seulement, le dossier était de retour au ministère de

la guerre, on y regardait l'étude comme achevée et en parfait état. Sur cet avis, M. Herzog partit pour Paris; le cahier des charges avait reçu des modifications, il désirait les connaître et prendre à ses frais une copie des plans. Il se rendit dans les bureaux de la guerre, les plans n'y étaient plus, on les avait envoyés au conseil supérieur des ponts et chaussées pour les soumettre à une dernière vérification. Au secrétariat-général du conseil supérieur des ponts et chaussées, réponse analogue : les plans étaient chez le rapporteur. Peut-être serait-il possible de ménager à un intéressé l'accès du domicile du rapporteur; on l'essaierait. Les jours s'écoulèrent, et en s'écoulant enlevèrent à M. Herzog ses dernières illusions. Ce qu'il vit, ce qu'il entendit acheva de faire tomber les écailles de ses yeux. Après dix-huit mois de démarches incessantes, il n'était pas plus avancé qu'au début. Ce dossier, qui allait de Paris à Alger et d'Alger à Paris, d'un conseil à l'autre et du conseil au rapporteur, commençait à lui donner des vertiges. La lassitude le prit, et, comme avaient fait les quatre compagnies, à son tour il renonça.

Telle est l'histoire d'une concession des terres du domaine racontée par un homme honorable, et dont le récit n'a pas été démenti. Il est bon que de pareils faits soient révélés, ne fût-ce que pour l'exemple; le seul contrôle qu'ils puissent avoir est dans le jugement de l'opinion publique, et rarement ils arrivent jusqu'à ce tribunal. Pour un qui est dans ce cas, mille y échappent. Le dernier mécompte de M. Herzog l'a d'ailleurs bien conseillé; huit mois se sont écoulés depuis son désistement. L'adjudication des terres de l'Habra n'a été décidée que tout récemment, après vingt-sept mois d'instruction; l'enchère a eu lieu le 21 juillet 1864, et a été couverte par une offre d'un franc par hectare, plus la charge des frais du barrage, portés à 3,315,000 francs. L'ensemble de ces charges établit le prix de l'hectare aux environs de 140 francs. Le nom de l'adjudicataire est nouveau dans l'affaire; les anciens soumissionnaires ont persisté, à ce qu'il semble, à se tenir à l'écart; leurs offres, dans tous les cas, ont été dépassées. Il n'y aura de perdu, si le contrat vient à effet, que le bénéfice du temps écoulé. Un coup d'œil jeté sur les lieux nous permettra maintenant de juger ce que l'état du pays a de favorable aux cultures en projet.

II.

Une illusion commune est de croire qu'il existe en Algérie beaucoup de terres propres à la culture du cotonnier. La quantité en est au contraire assez restreinte. Sur les 20 millions d'hectares qui composent la région cultivable, 300,000 tout au plus peuvent être

affectés au coton. Deux conditions sont attachées à cette culture, un sol particulier et un sol arrosable. Sur les terrains secs que gercent les soleils d'été, l'exploitation, ou ne réussirait pas ou ne paierait pas les frais de main-d'œuvre; il en serait de même des plateaux, sujets à de brusques variations de température. C'est donc aux fonds inférieurs qu'il faut limiter les essais, et les meilleurs sont les fonds du littoral. Presque toutes les plaines qui débouchent sur la mer sont composées d'un terrain de transport très meuble avec des couches d'argile toujours mélangées de détritus. Aucune roche ne paraît à la surface, et à quelque profondeur que l'on ait creusé, on n'a trouvé que de l'alluvion formée d'une juste proportion d'argile et de sable. Aux fonds ainsi exposés, un autre avantage s'attache : ils s'imprègnent, sous l'influence des vents du large, d'efflorescences salines favorables à cette végétation. La présence de lacs et de terrains salés prolonge cette zone fort avant dans l'intérieur. C'est sur ces fonds privilégiés que se récoltent les plus belles espèces, les cotons *longue-soie*, comme on les nomme; mais la nature du sol ne suffirait pas, pour bien produire, sans la faculté d'irrigation. Le véritable instrument de cette culture est l'aménagement des eaux; or on sait quel en est en Algérie le régime naturel. L'hiver elles débordent, pendant la saison chaude les lits sont à sec. Capter ces eaux, les emmagasiner dans des lits artificiels, se ménager des réserves suffisantes pour abreuver les plantes pendant tout le temps de l'étiage, distribuer ces réserves dans un service régulier, voilà les conditions à remplir, si l'on veut sortir de la petite production pour entrer dans la grande exploitation. Ce que l'Égypte tire de son Nil dans des proportions abondantes et au moyen d'une canalisation informe, il faut que nous l'empruntions à une hydraulique artificielle créée à grands frais, multipliée sur tous les points où il y a de l'avantage à l'introduire. Il s'agit d'une certaine violence à faire à la nature des lieux, d'une discipline à imposer à l'élément rebelle. Les points à transformer ainsi sont tout indiqués : dans la province de Constantine, les plaines du Saf-Saf, de Bône et de Bou-Merzouk; dans la province d'Alger, le bassin du Chélif et la Mitidja; dans la province d'Oran, les plaines de la Mina et de l'Habra.

L'exemple de la vallée du Sig est propre à encourager les expériences sur une plus grande échelle. Ce bassin, d'où la fièvre chassait les premiers colons, s'est assaini, embelli, couvert des plantations les plus riches et les plus variées. La vallée doit cette fortune à son barrage. L'idée en vint à la vue de ruines romaines qui semblaient avoir eu cette destination. L'ouvrage fut repris au début de l'occupation française et lentement conduit : il n'a été achevé qu'en 1858, sous la direction de M. Aucour, ingénieur en chef de la pro-

vince d'Oran. La rivière du Sig, dont le débit moyen ne dépasse pas en été 200 litres, subit des crues momentanées qui l'élèvent à 200 mètres cubes par seconde. Le barrage, en prévenant les effets de ces inondations, retient les eaux d'hiver dans un réservoir d'une contenance de 4 millions de mètres cubes. Au moment venu, ces eaux, qui auraient causé un désastre, deviennent un bienfait, et redonnent de la vigueur aux cultures altérées. Construit en maçonnerie, le barrage a 15 mètres de hauteur entre la prise d'eau et le déversoir. En 1863, il a été complétement rempli et a déversé même à plusieurs reprises. Le type est donc créé et s'est trouvé d'un bon usage; il a rendu et au-delà les services que l'on en attendait. Il ne reste plus qu'à l'imiter et à l'agrandir pour la vallée de l'Habra, qui confine à la vallée du Sig, et qui n'est aujourd'hui qu'un marécage pestilentiel.

La plaine de l'Habra ou du Ceirat s'étend sur une longueur de 30 kilomètres au pied du Djebel-el-Djira. A 12 kilomètres de la mer, l'Habra reçoit le Sig, et la réunion des deux rivières, qui perdent leurs noms, forme la Macta, qui débouche dans la Méditerranée après une suite de marais. L'ensemble des deux plaines constitue un vaste cirque dont le grand diamètre a 50 kilomètres de longueur, et qu'enveloppe une enceinte de montagnes appartenant au terrain tertiaire. Au nord, la plaine est limitée par un plateau qui s'étend d'Arzew à Mostaganem, avec une coupure de quelques kilomètres qui donne à la Macta vers la mer une issue embarrassée par une ligne de dunes. On avait pensé d'abord qu'il suffirait d'une ouverture dans ces dunes pour ménager à la Macta un écoulement plus régulier et mettre à sec les surfaces immergées : la faiblesse des pentes fit renoncer à ce projet. Entre la mer et ces marais, les différences de niveau sont presque insensibles. Il est à croire que ce sinus de la Macta n'est autre chose qu'un relais de la Méditerranée. La rivière, à plusieurs kilomètres de la grève, est peuplée de poissons qui vivent dans l'eau douce et dans l'eau salée. Cet espace inondé de deux côtés demandait donc des travaux plus sérieux qu'une simple rectification d'embouchure. Des calculs établissent que chaque hiver les eaux tombées des bassins de l'Habra et du Sig, d'un ensemble de 1,070,000 hectares, et évaluées à un volume de 4 milliards 920 millions de mètres cubes, s'accumulent dans les bas-fonds de la plaine et s'y exhalent en évaporations pernicieuses. Emprisonner une partie de ces masses avant qu'elles devinssent stagnantes était le seul moyen de délivrer les terres noyées, et de leur rendre la fertilité et la salubrité. On en revint à la pensée d'un barrage.

Le barrage de l'Habra devait être établi au-dessus du confluent

de l'Oued-Fergoug, à 8 kilomètres en amont d'un petit village que l'on nomme Perregaux. Les plans de l'ingénieur en portaient la hauteur totale à 31 mètres. Afin de réserver un espace suffisant pour les atterrissemens, l'élévation entre le réservoir et la prise d'eau n'était que de 16 mètres, suffisante pour un volume de 30 millions de mètres cubes sur une surface de 250 hectares. En évaluant à environ 3 milliards 910 millions de mètres l'eau à utiliser dans le courant d'une année, le bassin pouvait être rempli plusieurs fois, de manière à fournir en tout temps et par toutes les saisons un service régulier. Comme travaux de préparation, on creusait dans les marécages de la plaine des canaux qui auraient servi d'abord pour l'écoulement des eaux stagnantes, ensuite pour l'irrigation au moyen d'eaux vives. Un autre canal, longeant la base des montagnes au-dessus du lit actuel de l'Habra, aurait porté la fécondité dans le territoire de Perregaux. Le tracé de ce canal secondaire avait été fait; la dépense n'excédait pas 200,000 francs; les pentes, assez rapides, permettaient l'établissement de chutes qui eussent animé des moulins et des usines. C'était pour Perregaux un bienfait depuis longtemps promis et constamment ajourné. Rien de plus intéressant que ce petit village. Créé il y a six ans sur des terres cédées par le domaine à titre gratuit, à la seule condition de bâtir, il est peuplé en grande partie d'Espagnols qui vivent de peu, supportent bien le climat et se contentent de modestes abris. Nulle race n'est plus laborieuse, plus propre aux travaux que le pays comporte. Un seul élément fait défaut à ce centre rural, c'est l'eau : on l'a voué au supplice de Tantale. Situé sur un plateau à 100 mètres au-dessus de l'Habra, qui serpente à ses pieds dans une forêt de tamarins, il n'a pour s'abreuver qu'un puits saumâtre creusé à 25 mètres de profondeur. Dans la zone voisine et à portée du regard, les tribus des Ferragas, des Cherabras, des Bordjias, ont des terres en pleine culture, sillonnées de rigoles, couvertes de moissons. Plus près encore, le village de l'Habra, assis sur la berge du cours d'eau, peut y puiser pour ses besoins, et l'a mis en partie au service de quelques irrigations. Un travail rudimentaire y a suffi. Le gouvernement s'y était engagé dans une vente de 12,000 hectares de terres domaniales situés sur les bords de la rivière. On a simplement barré le lit de l'Habra et créé ainsi un réservoir d'alimentation qui arrose des terrains où le coton prospère. Contraste singulier! le village de l'Habra se plaint des inondations, et souvent les cultures en souffrent, tandis que Perregaux, sur sa hauteur, n'a pas même de quoi étancher sa soif. N'est-ce pas là un témoignage frappant de la nécessité d'une meilleure distribution qui donnerait aux uns ce qui leur manque et soulagerait les autres de ce qu'ils ont en excès?

Cette question des barrages est pour l'Algérie d'un intérêt vital, et il faudra bien que tôt ou tard on l'étudie autrement que d'une manière empirique. Si l'on veut réellement du coton, on n'en aura qu'à ce prix. On dirait que tout ce qui peut contribuer à la fortune de l'Algérie pèse aux esprits qui en disposent. Nous qui en toutes choses avons des systèmes, là-bas nous nous efforçons de n'en point avoir. Cet établissement de barrages qui métamorphosent le sol et tirent une richesse du néant valait pourtant la peine d'être examiné à fond et de prendre le rang qui lui appartient dans les recherches d'utilité publique. Ce n'est point ici une œuvre stérile, un embellissement comme on en prodigue dans nos villes, avec un grand coût et peu de rapport : c'est une œuvre qui a sa force propre, son mérite et sa vertu. Jugeons-la donc pour ce qu'elle est. Le point de départ serait qu'elle peut amplement se suffire. Dès qu'elle crée une valeur, et c'est là un fait manifeste, ne serait-il pas à la fois juste et naturel qu'elle en retînt une part pour se couvrir de ses dépenses et reconstituer son capital? Sur ce pied, l'établissement d'un barrage ne serait plus un sacrifice imposé à la communauté, mais une entreprise ayant ses conditions de vie, un bon emploi de l'argent, un placement avantageux. Ce sentiment était celui de M. Aucour, et il l'a exprimé dans deux rapports officiels pendant son séjour dans la province d'Oran. L'aspect du pays avait frappé le savant ingénieur; il en avait entrevu et deviné les ressources. Dans les huit bassins hydrographiques qui y sont renfermés, il avait évalué à 200,000 hectares les superficies susceptibles d'irrigation. D'après ses calculs, 10 millions de francs devaient suffire pour mettre ces superficies en rapport, et il estimait à 30 millions par an le revenu probable après l'achèvement des travaux. Pourquoi la province aurait-elle laissé échapper de ses mains cet accroissement de fortune? M. Aucour lui conseillait de s'en emparer hardiment, et de recourir à l'emprunt pour former le capital de roulement. Comme garantie, la province pouvait offrir, outre ses produits ordinaires, les redevances que lui paieraient les usagers pour le service des eaux. En portant les redevances à 40 francs par hectare pour les cultures d'été et à 10 francs pour les cultures d'hiver, conditions très discrètes, le revenu de la province aurait graduellement atteint le chiffre de 3 millions. La dépense et les redevances auraient d'ailleurs été successives et se seraient fait équilibre de manière à alléger le service de l'emprunt : au bout de six années, la somme eût été amortie, capital et intérêts. La province serait dès lors entrée en possession d'une belle liste civile, avec la seule charge des frais d'entretien. Il n'y avait là dedans rien d'illusoire, tout reposait sur des chiffres précis. Le moyen de contrôle en était dans des faits vé-

rifiés. Entre la location des terres irrigables et des terres sèches, la différence des prix variait de 65 à 120 francs l'hectare, et partout où existaient des usagers les redevances pour le service des eaux excédaient le prix de 40 francs. La combinaison était donc aussi séduisante que solide; elle a échoué pourtant. Les deux mémoires de M. Aucour dorment dans les cartons administratifs, où s'engloutissent tous les projets qui n'ont pas le don de plaire. Il en est toujours ainsi quand on s'adresse à un corps moral. Quels que soient le nom et les attributs, état, province, commune, ces corps n'ont guère qu'une force à leur usage, la force d'inertie. Les bénéfices démontrés les touchent peu dès qu'il s'agit de sortir de leur cadre régulier. Ils se contentent de ce qu'ils sont, vivent de ce qu'ils ont, et ne prêtent pas toujours une suffisante attention aux conseils d'hommes expérimentés.

Les calculs de M. Aucour n'en subsistent pas moins dans toute leur énergie. Un service des eaux bien conçu, bien dirigé, peut, en Algérie, par les revenus qui y sont inhérens, couvrir sa dépense d'exécution et reconstituer son capital au bout de quelques années. C'est là assurément une belle spéculation, et si l'état et la commune la dédaignent, que ne l'abandonnent-ils de bonne grâce à l'industrie privée? Il existe de par le monde assez de compagnies qui remuent l'argent d'autrui à l'aventure pour supposer que l'une d'elles, bien inspirée, éprouvât le désir de fixer une partie au moins de son capital sur une œuvre qui lui vaudrait autant d'honneur que de profit. Les affaires de ce genre ne sont pas communes, et si celle-ci était sincèrement offerte, nul doute qu'elle ne fût sérieusement acceptée. Une société libre qui prendrait à elle seule ou plusieurs sociétés qui se partageraient les travaux hydrauliques de l'Algérie feraient plus pour la production du coton que la plus généreuse distribution des terres domaniales. L'une de ces opérations doit précéder l'autre comme la cause précède l'effet. Dans l'adjudication des plaines de l'Habra, on les a confondues; c'est une faute : elles ne s'excluent pas sans doute, mais elles ne sont pas identiques. N'en former qu'un bloc, c'était écarter les prétendans qui, à leur tâche d'agriculteurs, ne pouvaient pas ou ne voulaient pas ajouter celle d'ingénieurs, et par suite réduire à quelques unités d'élite le nombre de ceux qui devraient se présenter aux enchères. C'était en outre méconnaître le principe le plus actif de l'industrie, la division du travail. L'aménagement des eaux est par lui-même une entreprise assez considérable pour qu'on n'y ajoute pas d'autres élémens, une autre responsabilité. De la distribution des eaux naissent des litiges de jouissance qui s'aggraveraient par une confusion de droits et de pouvoirs. Ces débits à régler, ces vannes qui s'ouvrent et se fer-

ment, ne peuvent être bien placés que dans les mains d'une régie dont les intérêts seraient distincts de ceux des usagers, et conséquemment à l'abri de tout soupçon de préférences abusives. Des compagnies spéciales plutôt que des compagnies mixtes, telle est la forme indiquée. Moins de servitudes dans leurs statuts et dans leurs actes constitutifs n'est pas une condition moins essentielle. L'état n'a aucun motif de ne se dessaisir qu'à moitié, quand une compagnie se suffit à elle-même et ne demande d'autre faveur que la faculté d'agir. C'est le cas ou jamais d'abréger les lenteurs et de ramener un cahier des charges à ses termes les plus simples.

Que faudrait-il attendre de ces travaux hydrauliques, largement répartis, en ne tenant compte que de l'effet produit sur la culture du coton, agrandie et améliorée? Les résultats obtenus dans un cadre réduit, sur les terres aujourd'hui irrigables, vont nous le dire. Avant de rien citer, il faut noter d'où viennent les observations. La source principale en est dans les déclarations des planteurs, qui ne sont pas toutes vérifiées. Elles varient suivant l'intérêt qu'ils y ont. Il en est dans le nombre qui sont d'une exagération évidente. Ainsi, dans le bassin de l'Habra, et sur un champ de 22 hectares, un bénéfice net de 70,000 francs aurait été réalisé, c'est-à-dire l'équivalent de 3,200 francs l'hectare. Ce serait le chiffre le plus élevé obtenu par des bras européens, et à plus d'un titre il doit rester suspect. Peut-être est-ce le fruit d'une association de colons dans laquelle la main-d'œuvre n'aura pas été comprise. Ailleurs une autre combinaison prévaut, et ce n'est pas la moins curieuse. Dans le caïdat de l'Edough, les bras arabes se sont associés avec des capitaux européens, et la liquidation a eu lieu dans les termes convenus, sans embarras ni chicanes. Ici le produit net descend; il n'est plus que de 1,100 à 1,200 francs l'hectare; un seul petit lot s'élève à 3,800 francs l'hectare : ce n'est plus de la culture, c'est du jardinage. On conçoit que de tels bénéfices aient donné aux indigènes le goût de ces cultures; 50,000 fr. avaient été partagés dans la première campagne, et c'était entre les membres de la tribu à qui y serait désormais admis. Des démêlés auraient pu naître; il y a eu transaction. De collective, l'exploitation est devenue individuelle. Le sol de l'Edough est aujourd'hui un échiquier avec des parcelles de 1 ou 2 hectares réparties entre 375 familles. Cette circonstance est à remarquer. Il a suffi de l'appât du gain pour briser la jouissance en commun sur laquelle repose de temps immémorial la propriété arabe. Sans pression, sans violence, le lien s'est relâché de lui-même devant un intérêt démontré; par la force des choses, il s'est fait sur ces terres vagues un cadastre naturel.

Jusqu'ici pourtant les élémens d'évaluation pour le produit net et moyen de l'hectare manquent de sûreté et de rigueur. La comptabilité européenne est exagérée, la comptabilité arabe est informe. Les observations personnelles de M. Herzog et le dépouillement de ses livres agricoles méritent plus de confiance. Dans sa ferme du Bois-Sacré, au Sig, il a obtenu cette année un produit brut de 859 kilogrammes de coton non égrené, soit par hectare 220 kilogrammes de coton égrené. Ce produit a été tiré d'une terre de choix; les terres d'une qualité moindre ne rendent pas au-delà de 100 à 120 kilogrammes net. Voici d'ailleurs, pour la province entière d'Oran, des chiffres qui ont un caractère officiel et qui résument le mouvement de la dernière campagne. Le nombre des planteurs a été de 577, la superficie des plantations de 2,500 hectares à quelques unités près, la moyenne du produit 531 kilogrammes brut par hectare, ou 133 kilogrammes net. Sur divers points, le produit brut a dépassé 700 kilogrammes; on a vu que M. Herzog a atteint 859 kilogrammes, qui sont déjà une limite d'exception. On parle en outre de rendemens supérieurs, comme 1,200, 1,400 et jusqu'à 1,600 kilogrammes brut par hectare. Ces accidens doivent être tenus pour suspects, et dans tous les cas ils ne seraient pas la mesure de la puissance régulière du sol. Qu'une terre d'alluvion, enrichie pendant un long repos des détritus qui s'y sont amassés, communique sa vertu aux premières semences qui lui sont confiées, c'est dans l'ordre; mais en passant dans la plante une partie de cette vertu s'épuise et ne se renouvelle plus au même degré. Aucun calcul de durée ne peut se fonder sur cette circonstance fugitive. Une moyenne de 600 kilogrammes brut est tout ce qu'on peut attendre dans une suite de campagnes. Quant aux déchets à l'égrenage, une certaine fixité est acquise; le coton net donne un quart à peu près du coton brut, les graines et les impuretés déduites; c'est le rendement américain. Ainsi le chiffre de 1,338,000 kilogrammes de coton brut qu'a fourni la province en 1863-64 s'est réduit à 312,000 kilogrammes de coton propre à l'emploi et susceptible d'être livré à nos manufactures. Le soin des préparations et du conditionnement est généralement satisfaisant, et doit l'être pour que la marchandise soit admise à jouir du bénéfice de la prime de sortie.

Vient maintenant la question des qualités et des prix. La règle, pour nos deux provinces d'Afrique, est la culture des qualités supérieures; les qualités ordinaires n'y sont qu'une insignifiante exception. Il semble que c'est là un avantage, un titre de noblesse; nous verrons tout à l'heure quels en sont les inconvéniens. Ces qualités supérieures sont un type à part que l'on nomme, on l'a vu,

coton longue-soie. Originaire de Fernambouc, ce coton avait pris pour siége de culture les îlots dispersés sur les côtes de la Caroline du sud et de la Georgie, dans les meilleures conditions d'atmosphère et de sol. Les sévérités du blocus américain ont réduit ces îlots à l'impuissance; nous y suppléons de notre mieux. Rien n'est plus beau à l'œil, plus délicat au toucher que cette matière, dont les fibres réunissent deux conditions qui semblent incompatibles, la résistance et la finesse. C'est ainsi seulement qu'on peut produire les filés qui comprennent l'échelle des numéros 200 à 600 métriques, et rendent possibles des tissus qui nous étonnent moins par leur transparence que par leur solidité. Un produit si parfait ne s'obtient, comme il est aisé de le deviner, qu'au moyen de grandes dépenses et des soins minutieux de culture et de préparations accessoires. Par sa destination même, il ne souffre pas de médiocrité. Aussi trouve-t-il sur le marché des prix qui correspondent à son excellence. Tandis que les qualités ordinaires n'ont pu, dans leur plus fort renchérissement, aller au-delà de 6 fr. à 6 fr. 50 cent. le kilogramme, cette qualité supérieure a touché au prix de 12 fr. le kilo, et se maintient encore entre 10 fr. 50 cent. et 11 fr. Voilà sur quel produit s'exerce principalement l'activité de nos planteurs, et cette culture est un art raffiné. Dans une certaine mesure, ils y ont réussi. Si ce n'est pas encore le beau longue-soie américain, avec ses reflets d'argent, ses brins égaux, qu'on ne marchandait pas pour des lots de caprice, c'est quelque chose qui s'en rapproche de plus en plus, et à un jour donné l'égalera. Il suffit d'y apporter plus d'attention, plus de surveillance dans le triage, de choisir les graines avec soin, de ne cueillir les capsules que quand elles sont bien ouvertes, et de ne les livrer aux machines à égréner qu'à un état de siccité suffisante, et après en avoir éliminé la partie défectueuse. A ces conditions, avec ces perfectionnemens, une exploitation de circonstance prendrait un caractère définitif.

Où peut conduire cette culture, renfermée dans un produit de choix? Naturellement elle exclut ou rejette sur le second plan les qualités ordinaires, qui sont le fond de la grande consommation et servent à fabriquer les toiles d'un usage général. Ces qualités ordinaires sont les cotons que l'on nomme courte-soie, l'équivalent des Louisiane et des Alabama, l'arme de guerre des Américains du sud. Sur ces qualités ordinaires roulent le mouvement des affaires, les mercuriales des marchés; les cotons longue-soie n'y tiennent qu'une place imperceptible; la fabrique les effleure, la spéculation ne s'en occupe pas. Un simple rapprochement suffit pour fixer l'écart qui existe entre les deux produits comme importance et comme emploi. Sur les 3 millions de balles qu'avant leur déchirement les États-Unis

expédiaient en Europe, les longue-soie ne figuraient que pour 45,000 balles, un soixante-cinquième. Ces 45,000 balles défrayaient amplement les besoins; la part de la France était de 12,000 balles. En y affectant 45,000 hectares de son sol et avec un produit moyen d'une balle par hectare, l'Algérie épuiserait à elle seule ce débouché particulier. Évidemment ce n'est là qu'une culture de luxe, limitée d'un côté par les terrains qui lui sont propres, de l'autre par le débouché qui lui est dévolu. Non qu'elle soit à dédaigner : elle est une richesse acquise et a son objet, elle est en même temps un type de supériorité, précieux comme exemple; mais à couvrir de grandes surfaces, il faut voir, aller au-delà. Un marché restreint, un produit d'exception portent en eux-mêmes la dégradation des prix, et menacent ainsi la convenance qu'il y a à produire. On s'en apercevrait promptement, si l'effort se portait toujours de ce côté. La seule manière de conjurer ce risque est de faire un pas décidé vers la culture des qualités courantes, les seules que ni la nature des terrains ni les débouchés ne limitent. Quelques essais ont été tentés çà et là; jusqu'à présent on n'en peut rien conclure. La vogue était au produit supérieur; les intelligences, les capitaux allaient de ce côté et y vont encore. Tout coton est le bienvenu aujourd'hui, il y a acquéreur pour toutes les espèces tant que la pénurie règne; mais ce n'est là qu'un état de passage, et il est prudent de songer aux retours de fortune. Les prix actuels sont des prix de disette, sujets à un déclin, soit que les marchés de l'Amérique se rouvrent, soit que d'autres marchés la suppléent. De 6 fr. à 6 fr. 50 c. que vaut le coton ordinaire, il peut retomber à 1 fr. et 1 fr. 10 c., comme il y a cinq ans. C'est une épreuve à laquelle il faut être préparé, et on ne le sera que si les cultures s'étendent et s'appliquent à toute l'échelle des produits, aux qualités ordinaires comme aux qualités fines. La distance des bénéfices entre les unes et les autres n'est pas aussi grande qu'on s'imaginerait à la seule comparaison des prix. Pour les courte-soie, le rendement est sensiblement plus fort, la culture plus sommaire; la plante est aussi plus robuste, résiste mieux à la sécheresse, aux gelées, aux influences des saisons. On n'a plus, il est vrai, ces rendemens de fantaisie dont, depuis dix ans, on amuse le public, des cueillettes à enrichir les gens faites dans l'enceinte d'un petit clos : on a quelque chose de plus sérieux, des champs de coton comme ceux dont l'Amérique était naguère si fière. Ces grands tableaux ne sont encore pour nous que des miniatures. Peut-être se passera-t-il en Algérie quelque chose comme ce que l'observation contemporaine a pu constater en Égypte. Là également c'est aux qualités de choix qu'on s'est d'abord attaché. La graine apportée par Jumel, un Français, était des meilleures que Fernambouc

pût fournir. Semée dans un sol neuf, elle donna dans la première période des cotons longue-soie égaux à ceux du pays d'origine; peu à peu, soit que les soins fussent moindres, soit que les élémens du sol eussent varié, le coton dégénéra, et devint une espèce neutre entre les longue et les courte-soie, gardant sa finesse dans un brin plus réduit, se frayant un accès dans la grande consommation par des mérites particuliers, et trouvant un profit réel à quitter le premier rôle pour passer au second.

A quelque variété de produits que l'on se fixe, un autre élément est de rigueur pour des cultures étendues : c'est le prix modéré de la main-d'œuvre. Sous ce rapport, l'Algérie, dans son économie actuelle, est assez dépourvue : les bras y sont plus coûteux et moins disponibles que dans les pays qui lui font concurrence. Elle n'a ni l'esclavage, comme aux États-Unis et au Brésil, ni le travail obligatoire, comme en Égypte, ni les castes vouées à la glèbe, comme dans les Indes anglaises. Tout se fait de gré à gré, par des arrangemens libres et à prix débattu. Aussi n'y a-t-il pas à songer à des prix de journée de 40 centimes, dont se contente le fellah, ou de 30 centimes, qui, avec une ration de riz, suffisent à l'Hindou. Les salaires prennent dans les exploitations agricoles de l'Algérie des proportions toutes différentes. Le louage des bras européens y figure pour 3 francs et 3 francs 50 cent. par jour, et encore n'en trouve-t-on pas en raison des besoins. Pour compenser un tel surcroît de charges, un seul moyen est indiqué : ce serait l'emploi plus général de la main-d'œuvre arabe. En vain y résiste-t-on, de peur de désagréger la tribu. Il faudra bien voir un jour que la colonisation n'est qu'à ce prix, qu'il y a là un essaim tout porté, formé au climat, qui ne peut être utile et ne cessera d'être dangereux que par la dispersion. Qu'on y procède avec ménagement, soit : on ne brise pas en un jour des coutumes séculaires; mais il ne faut pas s'exagérer les difficultés de l'entreprise. Ces nomades ne se refuseraient pas, autant qu'on le croit, à devenir sédentaires; ils ne répugneraient pas non plus à des associations de travaux dans lesquelles ils apercevraient un profit. Ne voit-on pas, la saison venue, des bandes de Kabyles descendre dans la plaine pour le travail des moissons? Plus libres et moins tenus par leurs chefs, les Arabes en feraient autant. On pourrait, comme en Égypte, les former par contingens, les diriger où les bras manquent. L'œuvre achevée, ils regagneraient leurs tribus, où des pécules, laborieusement gagnés, répandraient quelque aisance. Leur passage serait pour eux une initiation à des cultures moins informes que les leurs, pour la colonie un accroissement d'activité et une garantie de repos, pour la main-d'œuvre une ressource et un régulateur. Avec ces auxiliaires

naturels et par des engagemens volontaires, on ramènerait les prix de la journée à des conditions qui permettraient de lutter avec les pays où la contrainte en cause l'avilissement.

Les destinées du coton algérien ont encore, comme on le voit, des parties confuses; il lui reste à traverser quelques alternatives, quelques épreuves, dans lesquelles les illusions sont autant à craindre que les découragemens. La première de ces épreuves est le passage de l'état d'embryon à une vie plus pleine et plus générale, la seconde est le réveil de la concurrence américaine quand, sur les ruines causées par la guerre civile, les arts de la paix reprendront là-bas leur œuvre de réparation. Mon opinion est qu'avec de l'esprit de décision et plus de concert entre les planteurs et l'état ces difficultés seront franchies; le coton restera sur ce sol, qui est bien approprié. En couvrant deux cent mille hectares, on créerait une valeur de cent cinquante millions de francs. La perspective a de quoi encourager, mais elle est subordonnée à une condition urgente, l'emmagasinement et la discipline des eaux : hors de là, rien de grand n'est possible, et le peu qu'on a fait devient précaire. Les eaux, sous ce ciel de feu, sont la plus active des richesses. On ne saurait, sans l'avoir vu, se faire une idée de leur pouvoir vivifiant; sur toute plante, elles opèrent des merveilles. Le coton ne serait pas seul à en profiter, et d'autres cultures, d'un aussi bon rapport, l'accompagneraient ou le suppléeraient. Le bienfait n'en serait pas moindre, dût-il changer de destination. Parmi les monumens que les Maures ont laissés en Espagne, il en est qui ont disparu ou disparaîtront, un seul ne périra pas; après de longs siècles, il est resté ce qu'il était au jour de leur départ : c'est la campagne qui entoure Valence, la *huerta*, le jardin, comme on la nomme. A plusieurs lieues à la ronde, ce ne sont que vergers florissans et champs vigoureux, fleurs et verdure. Le secret de ce charme et de cette fertilité est dans un bon régime des eaux. Les Maures y excellaient, les Espagnols sont leurs élèves. Dans plus d'un bassin de notre Algérie, nous pourrions nous ménager ces surprises de végétation et emprunter aux traditions des Maures quelque traits du service le plus ingénieux. Tout serait bénéfice à graver cette empreinte sur une terre qui a trop longtemps gardé la physionomie d'un camp.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

LA

CRISE PHILOSOPHIQUE

ET

LES IDÉES SPIRITUALISTES

II.

LE POSITIVISME ET L'IDÉALISME.

Deux courans principaux, avons-nous dit (1), ont contribué à former la philosophie nouvelle : d'une part, les sciences exactes et positives; de l'autre, la philosophie allemande. Ces deux courans se sont trouvés d'accord pour combattre la philosophie régnante, qui, prise à la fois entre l'empirisme et l'idéalisme, combattue par l'expérience et par la raison pure, a beaucoup de peine à faire prévaloir et même à faire bien comprendre le point de vue qui lui est propre, — le point de vue psychologique. Cependant, s'il y a une sorte d'accord entre l'empirisme et l'idéalisme dans la critique et dans le combat, il est facile de prévoir que les deux genres d'esprit qui se sont en quelque sorte coalisés dans cette lutte sont trop incompatibles au fond pour s'entendre longtemps. Déjà l'on voit deux philosophies de caractère très différent se dessiner l'une en face de l'autre et renouveler, comme on l'a vu à toutes les époques, l'éternelle opposition de l'empirisme et de l'idéalisme : d'une part, une

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

philosophie circonspecte à l'excès, ennemie de toute spéculation métaphysique, n'admettant que les faits constatés, avec leurs rapports, c'est-à-dire leurs lois; de l'autre, une philosophie idéaliste, ne pouvant consentir à trouver dans les phénomènes les derniers élémens de l'être et de la vie, pénétrant au-delà pour y découvrir la cause, la substance, l'infini, — l'une tout imprégnée de l'esprit des sciences positives, n'admettant que ce qui est démontré et vérifié, l'autre inspirée des hardiesses de l'esprit allemand, mais tempérée par les lumières et la mesure de l'esprit français, — l'une enfin à la recherche du positif, l'autre à la poursuite de l'idéal. Telles sont les deux philosophies opposées (malgré certains traits communs) que représentent aujourd'hui parmi nous deux esprits éminens, recommandables entre tous par la science, par la sincérité, par le sérieux, par l'absence de tout charlatanisme, M. Littré et M. Vacherot. Un examen rapide de ces deux philosophies complétera l'étude que nous nous sommes proposée.

I.

Il est juste de reconnaître que la philosophie positive s'est beaucoup améliorée dans ces derniers temps : elle s'est affranchie des utopies ridicules qui la déconsidéraient aux yeux des bons esprits; elle a rejeté, d'une part, sa religion humanitaire, de l'autre sa politique dictatoriale, legs du saint-simonisme dont elle n'avait que faire, et elle s'est réduite à sa véritable idée, la généralisation des données scientifiques fournies par les sciences positives. Sur ce terrain solide, elle appelle et exigerait une sérieuse discussion; quelques mots pourront suffire à l'objet de cette étude.

Lorsque l'on considère la science contemporaine du dehors et sans être initié à son esprit et à ses tendances, lorsque l'on parcourt les feuilles scientifiques, les comptes-rendus des académies, et ces comptes-rendus moins sévères que le goût public recherche aujourd'hui, et qui partagent avec le roman et le théâtre l'honneur du feuilleton; lorsque d'un autre côté on lit ou du moins l'on consulte les innombrables ouvrages où la science essaie de se rendre populaire et d'expliquer à tous les merveilleuses inventions qu'elle a suscitées, et que tout le monde connaît, lorsqu'enfin l'on voit se produire à la fois tant de faits minutieux et tant de découvertes utiles, on est tenté de croire que les deux caractères les plus saillans des sciences à notre époque sont l'esprit d'analyse poussé à ses dernières limites, se perdant dans une sorte d'éparpillement à l'infini, et l'esprit pratique, le goût des applications utiles, dédaigneux de toute tendance spéculative un peu élevée. Tel est, je le

répète, le spectacle que semblent présenter les sciences; mais ce n'est là que l'apparence des choses. Il est bien vrai que l'esprit de spéculation est très rare parmi les savans, qu'ils s'en défient au-delà de toute mesure, que peut-être un peu plus de hardiesse en ce sens serait utile à la science elle-même. Ce qu'on ne saurait contester, c'est que malgré la répugnance des savans pour les idées générales, malgré les progrès constans de l'analyse et les abus de la division du travail, la force des choses toute seule a poussé la science dans une voie de généralisation et de synthèse vraiment remarquable. Quelques hautes idées se sont dégagées de ce chaos de faits particuliers ou d'applications commodes, et à un moment donné les sciences ont pu croire qu'il était temps d'opposer philosophie à philosophie, et de remplacer les interprétations métaphysiques et psychologiques, dont on était las, par des interprétations cosmologiques, dont on avait perdu l'habitude et le goût. Tel est le fait considérable auquel nous assistons, et dont il faut que les philosophes comprennent le sens, s'ils ne veulent pas être envahis par ce flot inattendu.

Rien de plus conforme d'ailleurs aux plus anciennes traditions de la philosophie. La nature a toujours été l'un des livres que le philosophe a consultés. Jamais aucune grande philosophie ne s'est élevée jusqu'ici sans faire une part considérable à la nature en même temps qu'à l'homme. Socrate a eu beau vouloir circonscrire la science dans le « connais-toi toi-même, » Platon et Aristote eurent l'un et l'autre leur philosophie de la nature. Descartes au XVIIe siècle a été aussi puissant par sa physique que par sa métaphysique. Leibnitz et Spinoza ont eu leur philosophie de la nature; Kant lui-même a eu la sienne, Schelling et Hegel à plus forte raison. Seules, l'école de Locke, l'école écossaise et l'école spiritualiste contemporaine (1) sont restées à l'écart de ce grand domaine. Il y avait donc là une place à prendre dans le domaine de la spéculation. Que l'école positive ait essayé de prendre cette place, c'était son droit, et c'est encore aujourd'hui sa principale force.

A dire la vérité, l'école positive, en niant toute espèce de métaphysique, s'est condamnée à n'être pas même une philosophie de la nature, car que serait une philosophie de la nature sans métaphysique? Elle n'est donc guère qu'une philosophie des sciences, et même, à ce dernier point de vue, je doute qu'elle satisfasse les vrais savans; mais enfin laissons-lui ce domaine que personne ne se dis-

(1) Rappelons seulement un ouvrage des plus distingués, la *Philosophie spiritualiste de la nature* de M. Henri Martin (de Rennes), où une grande indépendance d'esprit dans les matières scientifiques s'unit à une foi spiritualiste et chrétienne hautement déclarée.

pose à conquérir (1), et renfermons nos critiques dans le domaine de la philosophie proprement dite.

Il est deux points sur lesquels le positivisme me paraît franchir les bornes de la sagesse scientifique : c'est d'abord par sa complaisance (involontaire, j'y consens, mais évidente) pour le matérialisme, en second lieu par sa négation absolue de toute métaphysique. Sur le premier point, M. Littré vient de s'expliquer encore une fois dans la préface de sa nouvelle édition d'Auguste Comte, où il nous fait l'honneur de citer nos études sur le matérialisme contemporain et d'y répondre en quelques pages. On ne s'étonnera pas qu'ayant rencontré un contradicteur aussi éminent, nous tenions compte de toutes ses paroles : aussi bien sommes-nous ici dans le cœur de notre sujet. M. Littré nous dit que l'on se tromperait gravement en se persuadant que les critiques dirigées contre le matérialisme tombent sur la philosophie positive, et il prend de là occasion pour séparer de nouveau ces deux idées, et montrer que le positivisme, désintéressé entre toutes les écoles spéculatives, n'est pas moins indifférent au matérialisme qu'au spiritualisme. Nous sommes très heureux pour notre part de cette protestation, et nous n'éprouvons nul besoin de ranger malgré lui M. Littré parmi les matérialistes et les athées; mais est-il vrai que l'école positive a toujours été aussi sage? S'est-elle toujours tenue à égale distance des deux hypothèses? Et n'a-t-elle pas penché d'un certain côté plus que ne le permettait l'impartialité métaphysique qu'elle affecte en ces matières? C'est ce dont il est permis de douter.

Je demande à l'école positiviste une définition de l'âme. Si cette école est fidèle à ses principes, si elle veut se dégager de toute hypothèse, elle dira : *âme* est un mot qui désigne la cause inconnue et hypothétique des phénomènes de pensée, de sentiment et de volonté. Voilà quelle devrait être la définition positiviste de l'âme, si le positivisme est distinct du matérialisme. Ce n'est pas celle que nous donnent MM. Littré et Robin dans leur édition du *Dictionnaire* de Nysten. Ils nous disent que l'âme est un mot qui signifie, « considéré anatomiquement, l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière, et, considéré physiologiquement, l'ensemble des fonctions de la sensibilité encéphalique. » Que M. Littré veuille bien nous dire en quoi une telle définition diffère de celle que pourrait proposer le matérialisme le plus déclaré.

Je ne m'arrêterai pas à prouver combien une telle définition est

(1) Il faut signaler toutefois dans un ordre d'idées analogues à celles de l'école positive, mais plus circonspectes et plus élevées, l'*Essai sur les idées fondamentales* de M. Cournot, ouvrage ingénieux, plein de vues et de recherches, qui mériterait à lui seul un examen approfondi.

fausse, même au point de vue scientifique. Dire que l'âme est anatomiquement une fonction ou un ensemble de fonctions est une faute que l'on ne pardonnerait guère à un philosophe, si celui-ci avait eu le malheur de la commettre, car tout le monde sait que l'anatomie ne s'occupe que de la structure des organes et non de leurs fonctions. Je ne demanderai pas non plus comment il se fait que le domaine anatomique de l'âme soit plus étendu que son domaine physiologique, l'un comprenant tout le système nerveux, et l'autre réduit à l'encéphale. Toutefois ces erreurs et ces bizarreries ne sont rien auprès de la contradiction radicale qui existe entre une telle définition et la prétendue méthode de l'école positive. Si vous ne savez rien de l'essence des choses, pourquoi déclarez-vous que l'âme est une fonction du système nerveux? Qui vous l'a dit? De quel droit invoquez-vous une telle hypothèse, qui, après tout, est une hypothèse métaphysique, car personne n'a jamais vu de ses yeux un cerveau penser? Si au contraire vous êtes assuré que le cerveau pense, pourquoi affecter ce prétendu désintéressement entre le matérialisme et le spiritualisme? Pourquoi ne pas dire tout simplement que ce sont les matérialistes qui ont raison? Pourquoi écarter d'abord toutes les solutions pour choisir ensuite celle qui vous convient? Pourquoi se couvrir d'un apparent scepticisme qui peut séduire les esprits exigeans pour leur imposer ensuite, comme une conséquence nécessaire, la confusion de l'âme et du système nerveux? Il est facile de montrer que les positivistes tombent dans la même inconséquence à l'égard de Dieu, car tantôt ils se contentent de dire que l'homme ne peut rien savoir des causes premières et des causes finales, tantôt ils nient toute cause première (en dehors du monde) et toute cause finale. — Tantôt il semble que, pour eux, Dieu soit un inconnu qui échappe à toute définition et toute détermination scientifique (ce qui n'en exclut pas la possibilité); tantôt ils déclarent expressément qu'il n'y a rien en dehors de la nature et de ses lois. En un mot, il serait possible au positivisme, s'il eût étudié un peu plus la philosophie, de prendre une assez belle place parmi les écoles que le scepticisme de Kant a enfantées; mais trop souvent il retombe, comme malgré lui, dans l'ornière banale du matérialisme athée du XVIIIe siècle.

Sans aller chercher bien loin, j'en trouverai la preuve dans la nouvelle préface de M. Littré. Il consacre quelques pages de cette préface à l'une des questions qui lui tiennent le plus à cœur, la question des causes finales. Il nous fait d'abord une grave concession, car il reconnaît que dans certains cas, par exemple dans la structure de l'œil, la finalité est à peu près évidente. Il pourrait signaler d'autres faits non moins frappans : les sexes notamment,

dans lesquels il faut plus que de l'aveuglement pour nier le dessein et le but; mais cette concession faite, M. Littré croit triompher en nous opposant tous les faits contraires, tous ceux où la nature organisée ne sait pas atteindre son but, ou même se trompe et travaille contre elle-même.

De ces deux ordres de faits, en supposant qu'ils fussent égaux en nombre et en autorité (ce qui n'est pas à beaucoup près), que devrait conclure le vrai positiviste, celui qui serait vraiment dégagé de toute prévention métaphysique, celui qui n'aurait pas déjà un parti-pris dans son cœur? Il conclurait, à notre avis, en ces termes: « Puisque la nature nous présente deux séries de faits, les uns favorables, les autres contraires aux causes finales, abstenons-nous de juger. Peut-être y a-t-il de semblables causes, peut-être n'y en a-t-il pas. Tout au plus pourra-t-on dire que, s'il y a une cause prévoyante qui poursuit des fins, cette cause n'a pas su et n'a pas pu toujours trouver les meilleurs moyens d'arriver à ses fins. » Telle serait la seule conclusion légitime de l'expérience (j'entends au point de vue positiviste). Est-ce bien là celle de M. Littré? Nullement. Au lieu de rester dans le doute, il affirme, et qu'affirme-t-il? C'est que la propriété de s'accommoder à des fins, de s'ajuster, comme il dit, est une des propriétés de la matière organisée. Il est de l'essence de cette matière de s'approprier à des fins, comme il est de son essence de se contracter ou de s'étendre, de se mouvoir ou de sentir. Ainsi, au lieu d'écarter toute recherche sur la cause première de la finalité dans les êtres organisés (ce qu'exigerait la méthode positive), M. Littré enseigne que cette cause première, c'est la matière organisée elle-même (ce qui est le lieu commun des écoles matérialistes). La contradiction est éclatante; ici, comme pour l'âme, l'école positive se réfute elle-même, et l'on peut lui dire : Ou bien vous connaissez la cause première de la pensée, de la volonté, de la finalité, renoncez donc à votre inutile positivisme, ou bien vous persistez à affirmer qu'on ne sait rien des causes premières, et dès lors renoncez à votre matérialisme; ne dites plus que l'âme est une fonction du système nerveux, que la finalité est une propriété de la matière organisée. Choisissez entre Épicure et Kant, entre le dogmatisme athée et le scepticisme transcendant.

On s'étonne d'ailleurs de voir un esprit aussi familier que celui de M. Littré avec la méthode scientifique se payer aussi facilement de mots que dans cette phrase où il nous dit que la matière organisée s'ajuste à ses fins, parce que c'est une de ses propriétés. Qui ne reconnaîtrait là une de ces qualités occultes dont vivait la scolastique, et que la science moderne tend partout à éliminer? Que M. Littré veuille bien y penser, et il avouera qu'il n'existe pas une

sorte d'entité, appelée matière organisée, qui serait douée, on ne sait pourquoi ni comment, de la propriété d'atteindre à des fins : ce qui existe en réalité, c'est un ensemble de solides, de liquides, de tissus, de canaux, de parties dures, de parties molles, en un mot un ensemble incalculable de causes secondes et d'agens aveugles qui tous se réunissent dans une action commune, qui est la vie. Ce qu'il faut expliquer, c'est comment tant de causes diverses s'entendent pour arriver à produire cette action commune; c'est cette coïncidence de tant d'élémens divergens dans un effet unique. Dire que cette rencontre, cette coïncidence est une chose toute simple et s'explique par une vertu accommodatrice dans la matière (car n'est-ce pas là ce que M. Littré appelle la propriété de s'ajuster à des fins?), c'est ressusciter les vertus dormitives et autres de la scolastique. Dans un autre écrit (1), M. Littré a pourtant combattu avec une éloquente vivacité la *vertu médicatrice* de l'école hippocratique. En quoi est-il plus absurde d'admettre dans la matière organisée la propriété de se guérir soi-même que la propriété de s'ajuster à des fins?

Nous croyons donc que le positivisme se débat entre deux courans contraires. L'esprit élevé et scientifique de M. Littré sait très bien que le matérialisme n'est pas démontré, et il voudrait se tenir à égale distance de cette doctrine et de la doctrine opposée; mais d'un autre côté les habitudes de l'éducation, l'entraînement fatal du savant, qui n'a pas trouvé de contre-poids dans l'étude des sciences psychologiques et morales, plus que tout cela peut-être, la pression de certains disciples plus ardens que ces tempéramens ne satisfont point, telles sont les causes de ce conflit interne dont le positivisme doit se dégager, s'il veut compter parmi les sérieuses écoles philosophiques de notre temps.

Le second point sur lequel cette école me paraît manquer d'esprit philosophique est sa négation absolue et exclusive de toute métaphysique. Je n'entrerai point ici dans la question tout abstraite (et qui serait déjà un problème métaphysique) de savoir s'il y a des idées absolues dans l'esprit humain, et si à ces idées correspond en dehors de nous quelque chose d'absolu; mais, prenant la question du dehors, je dis que retrancher de l'esprit humain la recherche des causes premières et des causes finales est une tentative si violente, si contraire aux lois de notre entendement, si démentie par l'histoire, que je ne puis concevoir que les positivistes aient l'espoir d'y réussir. Assurément leur critique de la métaphysique est bien faible et bien superficielle en comparaison de celle de Kant.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1846.

Celui-ci critiquait ce qu'il connaissait profondément, et les positivistes combattent ce qu'ils ne connaissent pas du tout. Eh bien! Kant avait à peine dit son dernier mot que Fichte, pour expliquer ce mot, rentrait dans la métaphysique, et l'on a vu cet étrange phénomène, le scepticisme le plus hardi engendrant par la force même de la logique l'ontologie dogmatique la plus audacieuse que la philosophie ait connue. Après un tel exemple, qui pourrait croire en avoir fini avec la métaphysique? Qui se flatterait d'avoir, suivant l'énergique expression d'Hamilton, « exorcisé à jamais le fantôme de l'absolu? »

Comme les hommes sont surtout sensibles aux raisons qui se présentent sous la forme d'aphorismes ou d'axiomes, on a résumé toutes les critiques contre la métaphysique par cette formule, qui pour beaucoup d'esprits est péremptoire : « la métaphysique n'est pas une science; » mais il me semble qu'il faut y regarder de plus près, et ne pas condamner sur l'étiquette une étude qui a pendant si longtemps occupé les plus grands esprits. Tout dépend de la définition du mot science. Si l'on prend pour type absolu les sciences rigoureusement démonstratives, par exemple les mathématiques, ou, dans l'ordre expérimental, l'astronomie, certaines parties de la physique et de la chimie, j'accorde que la métaphysique n'est pas une science; mais n'est-ce pas là une définition arbitraire de mots? Ce ne sera pas seulement la métaphysique que l'on condamnera au nom d'une définition étroite, ce sera toute science morale en général, car ces sortes de sciences échapperont toujours aux procédés rigoureux des sciences exactes. L'histoire, par exemple, peut-elle être une science au même titre que l'astronomie et la chimie? Non, sans doute, car il lui manquera toujours deux grands procédés de vérification, l'expérience et le calcul. Dira-t-on que sur certains faits l'accord des témoignages est un argument qui équivaut pour l'exactitude à l'observation immédiate? J'y consens; mais un tel accord n'a jamais lieu que pour les grands faits. Quant aux faits délicats (qui sont souvent les plus intéressans), il faudra toujours laisser une assez grande latitude à l'interprétation de l'historien, c'est-à-dire à un procédé moins rigoureux. Il est enfin une partie de l'histoire qui échappera toujours aux procédés de la méthode positive : c'est la pensée, c'est l'âme, c'est la morale. Retrancherez-vous tous ces élémens comme trop poétiques? Interdirez-vous à Montesquieu ses considérations, à Tacite ses jugemens? Réduirez-vous l'histoire au positif, c'est-à-dire à l'écorce? Renoncerez-vous au fruit, c'est-à-dire à la pensée, dont l'histoire n'est que la manifestation? Si vous faites cela, vous mutilez l'esprit humain; si vous ne l'osez faire, reconnaissez qu'il y a des sciences de diverse nature et de divers

degrés. Pourquoi la métaphysique ne serait-elle pas une de ces sciences?

Que si vous dites que le rapprochement est inexact, parce que l'histoire après tout ne s'occupe que de faits, et que c'est encore là le domaine du relatif, tandis que la métaphysique prétend connaître l'inaccessible, c'est-à-dire l'absolu, je réponds que vous posez ce qui est en question, à savoir que l'homme ne possède aucune notion absolue et ne doit s'occuper que du relatif, proposition qui ne pourrait être démontrée que par la science même que vous excluez. D'ailleurs il faut distinguer l'invisible de l'absolu, et quand même on accorderait que l'homme ne peut atteindre aux derniers élémens des choses, il ne s'ensuivrait pas qu'il fût forcé de s'en tenir aux phénomènes, car au-delà de ces phénomènes il peut y avoir des causes et des substances, qui, sans être elles-mêmes des principes premiers, seraient encore des principes relativement à nous. Et enfin, lors même qu'on n'accorderait aucune réalité objective à ces notions de cause, de substance, de temps, d'espace, d'infini, qui nous enveloppent et s'imposent impérieusement à toutes nos pensées, il y aurait toujours à analyser et à critiquer ces idées, à montrer le lien qui les unit, à en faire un système, et la métaphysique subsisterait encore à titre d'idéologie.

Mais enfin accordons (en prenant ce terme de science dans son sens le plus étroit) que la métaphysique n'est pas une science : je ne vois pas encore ce que l'on en conclura. Conclura-t-on qu'il faut supprimer la métaphysique? Alors faut-il donc supprimer tout ce qui n'est pas la science? C'est ce que je vous prierai de me démontrer. Eh quoi! en dehors de la science armée de tous ses procédés, il n'y a plus rien pour l'homme que de se livrer à ses instincts, à ses sens, à ses appétits, à ses imaginations! Nous prétendons qu'il y a quelque autre chose : cette autre chose, c'est la pensée. Et oserez-vous soutenir que tout ce qui n'est pas scientifique (toujours dans le sens étroit que vous entendez) n'est pas la pensée? Entre la vie purement scientifique et la vie animale, il y a un milieu qui est la vie propre de l'homme, et qui le caractérise entre toutes les espèces de la nature, c'est la vie pensante et réfléchie. Or quiconque pense et réfléchit est un philosophe, et quiconque pense et réfléchit sur les origines des choses est un métaphysicien. Supposez que ces pensées et ces réflexions, au lieu d'être accidentelles, passagères, mêlées aux actions de la vie, deviennent l'objet continu et profondément médité d'un esprit supérieur, vous voyez alors la philosophie et la métaphysique s'élever au-dessus de la raison vulgaire et prendre le titre de sciences. Nous prétendons qu'elles en ont le droit : vous le contestez, soit; mais c'est là un vain débat. L'impor-

tant est de savoir si elles devront cesser d'être, parce que, dans vos orgueilleuses et étroites définitions de la science, vous leur aurez interdit ce nom. S'il en est ainsi, interdisez donc à tout homme de penser, hors à ceux qui manient l'algèbre et les cornues; établissez une nouvelle inquisition, et déclarez qu'en dehors des laboratoires et des amphithéâtres d'anatomie la pensée est défendue. Si vous reculez (ce qui n'est pas douteux) devant une extrémité aussi absurde, laissez la pensée s'exercer sur tout ce qui l'attire et la sollicite; acceptez comme un des plus nobles fruits de l'esprit humain cette pensée sous sa forme la plus élevée et la plus abstraite. Libre à vous de lui donner le nom qui vous plaira.

C'est une chose incroyable que les hommes ne puissent jamais se contenter d'une idée juste, et qu'ils n'en aient pas plutôt une de ce genre qu'ils éprouvent le besoin d'en faire une idée fausse. Par exemple, il n'y a pas sans doute grande nouveauté à faire remarquer que la philosophie est divisée en écoles et en systèmes, tandis que dans les sciences proprement dites on voit chaque jour augmenter le nombre des vérités incontestées sur lesquelles tout le monde est d'accord; il n'y a pas là, je le répète, une grande découverte, et cependant c'est là un fait si remarquable, si important, si fâcheux, que si l'école positive s'était contentée d'y insister, et de tirer de là une ligne de démarcation entre la philosophie et les autres sciences, on eût bien été obligé de reconnaître qu'elle avait raison. Si ensuite elle eût cherché l'explication de ce fait, si elle en eût donné de bonnes raisons, si elle avait proposé quelques moyens pour en atténuer les conséquences, elle aurait rendu service à la philosophie. Au contraire, entraînée par une aversion préconçue, elle s'est contentée de nier, d'exclure; au lieu de nous éclairer et de nous aider, elle nous excommunie : solution négative et stérile, qui se contredit elle-même, car l'école positive est après tout une de ces écoles qui partagent la philosophie. Si elle critique, elle est critiquée; elle a des partisans et des adversaires; elle n'est pas seulement juge du combat, elle est au nombre des combattans. Elle-même a déjà ses sectes et ses écoles.

Si M. Littré voulait aller jusqu'au bout de sa pensée, il s'apercevrait que ses principes vont jusqu'à détruire non-seulement la métaphysique, mais toute philosophie, y compris la sienne. Si en effet l'esprit humain ne doit rien admettre que les faits constatés et les lois démontrées, il n'y a rien, absolument rien, en dehors des sciences positives elles-mêmes, qui sont précisément l'assemblage de ces faits et de ces lois. Il y aura donc une physique, une chimie, une zoologie, mais point de philosophie. Réunissez en un certain nombre de traités toutes les vérités constatées dans chacune de ces

sciences, vous avez la science en général, qui ne sera que la collection des sciences particulières. Est-ce ainsi que vous l'entendez? Non sans doute ; vous voulez, vous croyez avoir une philosophie. Or cette philosophie, si elle est quelque chose, contient nécessairement des idées qui dépassent le domaine de la démonstration positive, des généralisations plus ou moins sujettes à conjectures ou à contestation, en un mot des théories, et même une théorie générale embrassant toutes les théories. Encore une fois, si elle ne contient rien de semblable, elle n'est rien. Or les savans distinguent dans chaque ordre de sciences les théories des vérités constatées et démontrées. Les théories ne leur sont que des moyens et des échafaudages qu'ils abandonnent à la liberté des interprétations. Que diront-ils donc d'une théorie générale qui embrasserait toutes ces théories conjecturales? Pour eux, tout cela c'est de la métaphysique. Que M. Littré veuille bien interroger la plupart des savans, et il verra que sa propre philosophie leur est une chose aussi conjecturale et aussi arbitraire que le sont à ses yeux les théories des métaphysiciens. Si positif qu'on soit, on passera toujours pour un métaphysicien, c'est-à-dire pour un chimérique, à l'égard de quelques-uns. En un mot, la philosophie positive se décompose en deux élémens hétérogènes : des considérations philosophiques qui ne sont point positives, et des notions positives qui ne sont point philosophiques.

La philosophie positive obéit, comme toute philosophie, à cette tendance qui nous fait chercher en toute chose le général, et qui, de généralités en généralités, nous conduit à la plus haute généralité possible. Or d'où peut nous venir ce besoin d'une généralité toujours de plus en plus grande, s'il n'y a pas dans l'esprit humain une idée qui dépasse tous les phénomènes possibles? Ce penchant vers la généralité n'aurait-il pas sa source dans une idée d'absolu, inconsciente d'elle-même? Et lorsque M. Littré rejette l'hypothèse d'un absolu transcendant et nous représente la nature comme un tout complet se suffisant à soi-même, que fait-il donc autre chose que de transporter l'idée d'absolu de Dieu à la nature, et comment une telle vue pourrait-elle se disculper d'être une vue métaphysique?

Le positivisme a donc une métaphysique, mais inconsciente. Voici comment on peut s'expliquer l'origine d'une telle philosophie. Il est des esprits qui ont été élevés et nourris dans les sciences exactes et positives, et qui cependant éprouvent une sorte d'instinct philosophique. Ils ne peuvent satisfaire cet instinct qu'avec les élémens qu'ils ont à leur portée. Ignorans des sciences psychologiques, n'ayant étudié que par le dehors la métaphysique, ils combattront

donc la métaphysique et la psychologie. Ils croiront avoir fondé une science positive, tandis qu'ils n'ont fait qu'une métaphysique incomplète et mutilée. Ils s'attribuent l'autorité et l'infaillibilité qui appartiennent aux sciences proprement dites, aux sciences d'expérience et de calcul; mais cette autorité leur manque, car leurs idées, si défectueuses qu'elles soient, sont de la même famille que celles qu'ils attaquent. De là la faiblesse de leur situation, de là la dispersion inévitable de leurs idées, dont les unes retourneront aux sciences positives, d'où elles sont issues, et les autres iront retrouver la science philosophique, à laquelle elles appartiennent.

Les positivistes ont raison quand ils combattent une métaphysique qui construit la nature *à priori*, ou qui, dans la formation de ses synthèses, néglige entièrement la nature; mais ils ont tort lorsqu'ils contestent à la métaphysique le droit de chercher dans l'analyse de l'esprit humain et dans la critique de l'entendement un fondement à la science du monde intellectuel et du monde moral. Ici ce n'est plus leur science qui proteste, c'est leur ignorance; ce n'est plus une juste réclamation, c'est un orgueilleux empiétement; ce n'est plus liberté et progrès, c'est tyrannie et préjugé. Il y a des esprits qui n'ont pas le goût de la métaphysique; qu'ils s'en abstiennent, rien de mieux : ils seront plus utiles en faisant autre chose; mais que, mesurant les destinées de l'esprit humain d'après leurs goûts et leurs inclinations, ils veuillent supprimer toute recherche dont ils ne sont point eux-mêmes curieux, c'est là une vue si aveugle et si étroite qu'on ne peut trop en admirer la naïveté et l'impuissance.

II.

De tous les esprits indépendans qui, depuis une dizaine d'années, ont cherché leur voie en dehors des sentiers tracés, le plus distingué et le plus fort ne doit pas être le plus populaire. Plus la science est élevée et sérieuse, moins elle est accessible à la foule; mais si le mérite philosophique consiste dans la recherche sévère, abstraite, entièrement désintéressée des principes et des causes, si le philosophe doit étudier les questions en elles-mêmes et ne s'élever à la solution que par un lent et laborieux enfantement, si, évitant de parler aux passions, ne cherchant pas le succès, ne songeant ni à plaire ni à déplaire, il n'a d'autre ambition que de se satisfaire soi-même (au risque de ne pas satisfaire tout le monde), si ce sont là les rares qualités du métaphysicien, on ne saurait contester ce titre à un philosophe dont nous ne partageons pas toutes les doctrines,

mais qui mérite plus qu'aucun autre le respect et l'examen, M. Vacherot.

M. Vacherot est avant tout un métaphysicien, et c'est par là qu'il se distingue de tous les esprits critiques et sceptiques auxquels on est tenté d'associer son nom. Parmi ceux-ci, les uns nient entièrement la métaphysique, les autres s'en font une de fantaisie, qu'ils mêlent en passant à toute autre chose. Pour lui, il vit, il respire, il plane avec une joie sereine et candide, avec une liberté et une souplesse singulières, au sein des idées métaphysiques. Ce sont pour lui, comme dirait Malebranche, des viandes solides ou savoureuses, au prix desquelles les viandes réelles ne sont que de pures apparences. Il peut dire encore, comme Jouffroy lorsqu'on le forçait de quitter ses contemplations intérieures pour les nécessités quotidiennes de la vie, « qu'il abandonne le monde des réalités pour entrer dans celui des ombres et des fantômes. » Ce goût des idées pures donne à son livre *De la Métaphysique et de la Science*, ouvrage plein de talent, quoique sans art, une sérénité, une placidité touchante malgré l'aridité de certaines conclusions. Le style est ample, libre, pur, noble, et en quelque sorte idéal. Enfin, en lisant ce remarquable ouvrage, on sent qu'on n'est plus dans le domaine de la fantaisie, mais dans celui de la science. Ce n'est plus une agression volontaire, préméditée, insidieuse, ayant pour objet l'établissement d'une puissance nouvelle sur les ruines d'une puissance passée : c'est une recherche pure et sincère, commandée par la conscience et dictée par l'entendement. C'est un plaisir de discuter avec de tels esprits, car on sent qu'ils ne veulent pas nous tromper. Entre eux et nous, il n'y a qu'un seul juge : ce n'est pas l'opinion, ce n'est pas la foule, ce n'est pas tel ou tel parti, c'est la raison même, le Verbe éternel, qui illumine tout homme venant en ce monde.

D'ailleurs il serait tout à fait inexact de voir dans M. Vacherot un adversaire partial et passioné du spiritualisme; il en est plutôt, sur certains points importans, un auxiliaire indépendant. Ayant vécu pendant longtemps dans le sein de l'école spiritualiste, il a conservé quelques-uns de ses principes les plus essentiels. Il en admet d'abord le principe fondamental, à savoir que la psychologie est le fondement de la métaphysique, et qu'il faut s'élever de l'une à l'autre. N'est-ce pas là ce qu'enseignent M. Maine de Biran, M. Royer-Collard, M. Cousin, M. Jouffroy? N'est-ce pas par ce principe que cette école se distingue et se caractérise entre toutes les écoles du siècle? M. Vacherot est aussi opposé que possible à tous ceux qui veulent faire dériver l'âme des forces inférieures de la nature et composer le plus parfait avec le moins parfait, ce dont,

pour le dire en passant, il devrait se souvenir un peu plus lui-même dans sa théodicée. Comme nous, il admet que l'âme n'est pas une résultante ou un composé, mais une force individuelle ayant conscience d'elle-même, que cette conscience n'atteint pas seulement les phénomènes, mais l'être et ses puissances essentielles, l'activité, l'individualité, la liberté. Sur cette psychologie toute spiritualiste, il fonde une morale toute stoïcienne, il admet avec Kant et Jouffroy une loi morale absolue et universelle, qui s'impose à toute conscience avec une irrésistible autorité. Il croit à la responsabilité morale, à la justice distincte de l'intérêt, au droit et au devoir fondés sur des rapports absolus. Ainsi, sur la plupart des grandes questions de la psychologie et de la morale, M. Vacherot soutient les doctrines spiritualistes, à sa manière à la vérité, mais sans qu'aucun grand principe soit mis en péril. En est-il de même en théodicée? Il faut reconnaître que non; c'est sur ce terrain, c'est sur la définition de Dieu, que M. Vacherot se sépare de ses anciens amis, et remplace la théodicée de Leibnitz par celle de Hegel, ou le spiritualisme français par l'idéalisme allemand. Quel est le point précis sur lequel porte la dissidence entre lui et nous? C'est ce que nous essaierons d'expliquer.

Il est un point de doctrine qui, dans l'école cartésienne et dans l'école spiritualiste contemporaine, n'a jamais été mis en discussion : c'est qu'en Dieu l'infini et le parfait sont une seule et même chose. Démontrer l'existence de l'être infini, c'est démontrer l'existence de l'être parfait. L'être et le bien s'identifient par définition même. Cette doctrine est celle de tous les cartésiens, de Descartes d'abord, de Spinoza, de Malebranche, de Fénelon; elle n'a jamais soulevé l'ombre d'un doute dans le monde cartésien. Elle a été également adoptée dans l'école spiritualiste contemporaine. Dans cette école, c'est un principe hors de toute contestation, qu'il y a dans l'âme humaine une foi naturelle et irrésistible à l'infini et au parfait. Il y a un élan naturel qui, des choses relatives et contingentes, nous porte à l'affirmation d'un être absolu, nécessaire et parfait. Partout où quelque degré de réalité se présente à nous dans la nature, nous transportons par la pensée cette réalité dans l'absolu, et Dieu est ainsi le lien de toutes les idées et de toutes les essences; il contient éminemment et sous la raison de l'infini tout ce que l'âme et la nature possèdent de perfections incomplètes. C'est ce que l'on appelle l'intuition pure, l'intuition immédiate du divin.

Or toute la métaphysique de M. Vacherot a pour objet de séparer les deux idées que l'école cartésienne et le spiritualisme contemporain unissaient d'une manière si étroite, l'infini et le parfait. Ces

deux idées sont profondément distinctes et appartiennent à deux ordres différens. La première est en effet le produit immédiat de la raison pure : nous ne pouvons penser le fini sans penser l'infini, le contingent sans le nécessaire, le relatif sans l'absolu; mais nous pouvons percevoir l'imparfait sans affirmer nécessairement l'être parfait. Ici nous n'avons plus à faire qu'à un type, à un idéal, dont notre pensée sans doute a besoin comme d'une règle, mais dont nous ne devons pas affirmer la réalité.

Si l'on se demande sur quoi M. Vacherot se fonde pour séparer deux ordres de notions jusqu'ici inséparables, — l'être, l'infini, le nécessaire d'une part, de l'autre le parfait et le bien, — on le comprendra, je crois, pour peu qu'on réfléchisse qu'il nous est impossible de ne pas concevoir et affirmer un premier principe existant par soi-même, mais que rien ne nous assure *à priori* que cet être soit parfait. L'humanité a toujours affirmé un principe des choses, et par là même quelque chose de nécessaire et d'infini; mais elle n'a pas toujours affirmé que ce principe des choses fût bon et parfait. La perfection à l'origine des choses a besoin d'être démontrée; la nécessité et l'infini n'en ont pas besoin. Puisque quelque chose existe, il faut bien que quelque chose ait existé de toute éternité et par conséquent d'une manière nécessaire : le contraire est absurde et impossible; mais il n'y a rien d'absurde à admettre, au moins avant démonstration, que l'idéal absolu n'existe pas réellement en dehors de notre pensée.

La dialectique de Platon, qui ramenait chaque classe d'êtres à un type absolu, et qui admettait l'homme en soi, l'animal en soi, le feu en soi, modèles éternels et parfaits des réalités imparfaites, a été convaincue par Aristote de prendre des abstractions pour des réalités. Qui a jamais compris l'existence d'un animal en général qui ne serait pas un certain animal en particulier? Et s'il est un tel animal, comment pourrait-il être parfait? Tout individu peut toujours être supposé plus parfait qu'il n'est. Les *types* et les *idées* de Platon sont donc de pures illusions, si toutefois on veut les réaliser quelque part en dehors de la pensée; ils ne sont vrais que comme lois de la pensée et de l'esprit. Eh bien! ce qui est vrai de chacun de ces types en particulier, de chacune de ces idées, doit l'être également du type des types, de l'idée des idées, en un mot du dernier type et de la dernière idée, terme de la méthode dialectique. De même que l'archétype de l'homme n'est qu'une abstraction, de même l'archétype de l'être n'est qu'une abstraction. Si l'on entend par là l'être en général, il ne peut pas exister plus que l'homme en général, l'animal en général. S'agit-il au contraire d'un individu, ce n'est plus alors l'être infini et absolu : c'est un certain être, c'est-à-

dire quelque chose de limité et par conséquent d'imparfait. Le parfait absolu implique donc contradiction.

Ainsi il est évident que pour M. Vacherot l'être parfait ne peut exister que dans la pensée, et non dans la réalité. La réalité est indigne de lui. Tout ce qui est réel est imparfait. L'existence elle-même, à l'encontre de ce que disaient les cartésiens, est une imperfection. Tandis que ceux-ci raisonnaient ainsi : « si Dieu est parfait, il doit nécessairement exister, » M. Vacherot dirait volontiers au contraire : « Si Dieu est parfait, il est impossible qu'il existe, car aussitôt qu'il existerait, il deviendrait imparfait. » C'est en quelque sorte par respect pour la nature divine que M. Vacherot lui interdit l'existence. Aussi refuse-t-il de donner au monde le nom de Dieu, car c'est profaner Dieu que de le confondre avec le monde. Le monde est rempli de mal, d'erreur, de désordre, d'imperfection : comment serait-il un Dieu? C'est en se plaçant à ce point de vue que M. Vacherot s'écrie avec une énergie passablement hyperbolique que le panthéisme est « un crime (1). »

Mais, lui dira-t-on, vous n'évitez le panthéisme que pour tomber dans l'athéisme (2), puisque vous refusez d'une part de reconnaître que le monde est Dieu, et que de l'autre vous n'admettez rien de réel en dehors du monde! — M. Vacherot proteste énergiquement contre une semblable accusation. Il a autant d'aversion pour l'athéisme que pour le panthéisme, tout en affirmant que Dieu n'est qu'un idéal, qui n'existe que dans la pensée. Seraient-ce seulement sa conscience et son cœur qui se soulèvent en cette occasion? Serait-ce un reste de piété naturelle qui, dans le vide fait par la réflexion, s'attache à une ombre conservée par l'imagination? Est-ce un défaut d'audace et de conséquence qui recule devant le mot, tout en admettant la chose? On peut le croire; il y a cependant quelque chose de plus.

Je suppose que vous ayez à juger le stoïcisme. Cette doctrine admet un certain type, un certain modèle que la vertu a pour but de réaliser. Ce modèle est ce que les stoïciens appelaient « le sage. » Jamais un tel sage n'a existé, jamais il n'existera; néanmoins il peut être conçu par la pensée, et cette conception est la loi de la conduite humaine. Or je conçois très bien que l'on critique une telle doctrine, qu'on lui reproche d'avoir pour type de vertu une vaine abstraction, de se nourrir de chimères. Je conçois que l'on dise :

(1) « Vous comprenez alors l'erreur, je dirai presque le crime du panthéisme. » Tome III, page 251 (*De la Métaphysique*, etc.).

(2) Nous trouvons cette objection dans un livre de M. Eugène Poitou sur *les Philosophes français contemporains*, ouvrage estimable, écrit au point de vue du plus pur spiritualisme.

Il faut à la vertu un type vivant et réel, Jésus-Christ suivant les chrétiens, Dieu suivant les platoniciens; mais ira-t-on pour cela jusqu'à confondre le stoïcisme avec l'épicurisme, et, parce qu'il poursuit une vaine perfection, l'assimiler à ceux qui nient toute perfection? En un mot, le stoïcien, si creuse que soit sa vertu, ne peut être rabaissé au niveau de ce troupeau vulgaire qui n'a d'autre ciel que les sens, et d'autre mesure du bien et du beau que la jouissance et le désir.

Ce qui est vrai en morale me paraît également vrai en théodicée, et si je raisonne d'une manière analogue, je ne craindrai pas de dire à M. Vacherot : « Votre idéal divin est un rêve; c'est un fantôme qui n'a pas de corps, c'est une abstraction dont rien ne garantit la solidité. » Je ne lui dirai pas cependant : « Vous êtes un athée, » non-seulement par politesse, mais encore par équité. On prétend que l'idéal ne suffit pas à distinguer une doctrine d'une autre, car quel philosophe n'admet pas un certain idéal? Je réponds : « Où est l'idéal d'Épicure (je ne parle pas de Lucrèce, qui est un poète)? Où est l'idéal de Lucien, de Lamettrie, de d'Holbach, de Naigeon, c'est-à-dire des vrais athées? » M. Vacherot, quoi qu'il fasse, sera toujours un platonicien. Sans doute, son platonisme a passé par la critique de Kant, et en traversant ce crible redoutable, il est devenu l'ombre de lui-même. Je le regrette; mais partout où je reconnais les vestiges du divin Platon, je reconnais aussi une âme poétique, religieuse, amie du beau éternel, d'une race profondément différente de la race des athées.

M. Vacherot consent si peu à être confondu avec les athées, qu'il conserve la théodicée au rang des sciences philosophiques, et la place même en première ligne. Il la distingue de la métaphysique. La métaphysique a pour objet l'être infini, et la théodicée l'être parfait. La métaphysique a un objet réel, la théodicée un objet idéal. La métaphysique a pour objet la cause efficiente, et la théodicée la cause finale. On demandera comment on peut faire la science d'un objet qui n'existe pas. M. Vacherot répond en demandant à son tour si l'objet de la géométrie existe réellement, s'il y a quelque part dans l'univers de pures surfaces, de pures lignes, de purs points, s'il y a des cercles parfaits, des triangles inscrits ou circonscrits, si ce ne sont pas là de purs idéaux. Et cependant quelle science plus solide et plus certaine que la géométrie? On peut donc faire la science d'un objet qui n'existe pas, et cette science, loin d'être inférieure aux autres, leur sert au contraire de règle et de loi. De même ne puis-je pas concevoir par abstraction un être dégagé des conditions imparfaites qui accompagnent partout l'existence, l'espace, le temps, la division, le mal et l'erreur? Je conçois ainsi un pur idéal, dont je

détermine les attributs, l'immensité, l'éternité, la simplicité, l'immutabilité; je le conçois comme idéal de l'esprit plus encore que de la nature, comme le type de la vérité, de la sainteté, de la justice et de la beauté. La science que je construis ainsi, tout idéale qu'elle est, n'en est pas moins vraie : elle sert de criterium et de phare à toutes les sciences psychologiques et morales, comme la géométrie à toutes les sciences physiques.

Telle est la doctrine de M. Vacherot, et quoique je ne puisse y souscrire, elle ne me paraît ni sans originalité, ni sans beauté. Sans doute, quel triste ciel que ce ciel qui ne vit qu'en nous, qui naît et qui meurt avec nous, et dont le seul lieu est la pensée! Mais enfin cette doctrine prouve qu'il faut un ciel, en quelque endroit qu'on le place, et il y a une sorte de sévère grandeur, renouvelée du stoïcisme, dans ce culte du dieu intérieur, c'est-à-dire de la pensée. C'est évidemment la pensée qui s'adore elle-même sous les noms et sous la figure de l'idéal, car l'idéal est l'œuvre de la pensée, ou plutôt il en est l'essence et la loi suprême. O religion! tu te venges de tous ceux qui t'attaquent en t'imposant à eux sous la forme qui leur plaît le plus. Si étroit que soit l'espace où ils se retirent, tu t'y fais un autel, et tu métamorphoses les armes mêmes employées contre toi. L'athée licencieux et sensuel du XVIIIe siècle divinise la nature et croit au surnaturel dans Mesmer et Cagliostro. L'idéaliste austère, réfugié dans l'enceinte de sa pensée, divinise cette pensée même, et croit que ce dieu est trop grand pour qu'aucune puissance, même la puissance absolue, atteigne jamais à cette grandeur!

III.

Avant de discuter plus à fond cette doctrine, reconnaissons le service qu'elle rend à la science philosophique en provoquant l'attention des métaphysiciens sur la distinction de deux idées essentielles trop facilement confondues : l'idée d'infini et l'idée de parfait. Nous admettons cette distinction, et les subtiles et profondes analyses de M. Vacherot ne sont pas perdues pour nous; mais M. Vacherot n'exagère-t-il pas la portée de cette distinction en affirmant que l'une de ces idées a un objet réel, et que l'autre n'en a pas, en faisant de celle-ci une simple conception, et de celle-là une intuition nécessaire? Le scepticisme de Kant avait enveloppé ces deux idées dans une même ruine : M. Vacherot fait une part dans ce scepticisme : il y consent pour l'idée du parfait; il s'en sépare pour l'idée de l'infini. Cette séparation est-elle légitime? Nous ne le pensons pas. Nous accordons à M. Vacherot que l'existence du parfait n'est

pas, comme l'existence de l'infini, une vérité évidente par elle-même; mais nous pensons que l'analyse et le raisonnement y conduisent nécessairement.

Il faudrait faire ici d'ailleurs une distinction importante : il faut distinguer, ce nous semble, l'idée d'un être parfait tel qu'il est en soi et l'idée des diverses perfections que nous lui supposons pour le rendre accessible à notre raison et à notre cœur. Il y a là deux degrés d'affirmation qu'il ne faut pas confondre. Je dis d'abord que Dieu est un être parfait, quelles que soient d'ailleurs ses perfections, et je dis ensuite qu'il possède telle ou telle perfection. Or je suppose que, vu la faiblesse de notre esprit, je me trompe en attribuant à Dieu telle ou telle perfection; je suppose qu'entre les diverses perfections que j'imagine, il y en ait d'incompréhensibles ou de contradictoires; je suppose enfin que, pour rendre Dieu plus accessible et plus aimable, je le rapproche trop de ma propre image : s'ensuivrait-il que la notion d'un être parfait devrait succomber avec celle de tel ou tel attribut scolastique? Je distingue l'essence de Dieu et les attributs de Dieu. L'essence de Dieu est la perfection : ses attributs sont ses diverses perfections, que je me représente comme je puis. On aurait beau établir que je me trompe sur les attributs (en supposant en Dieu de fausses perfections), il ne faudrait pas en conclure que je me trompe sur son essence, à savoir sur la réalité de son absolue perfection. Par exemple, suivant M. Vacherot, un Dieu en dehors de l'espace et du temps est absolument incompréhensible et implique contradiction; mais je ne sais pas si Dieu est en dehors de l'espace et du temps. Je dis d'abord que Dieu est l'être parfait : voilà le point hors de doute. Je cherche ensuite si, étant parfait, il est en dehors du temps et de l'espace. Lors même que je me tromperais sur le second point, s'ensuivrait-il que je me suis trompé sur le premier? J'en dirais autant de tous les attributs de Dieu. Quand même il n'y en aurait pas un seul qui me fût connu tel qu'il est en lui-même, je pourrais toujours affirmer qu'il y a un être absolument parfait, sauf à m'en rapporter à la foi ou à la vie future pour connaître d'une manière précise et sûre ses perfections.

Nous sommes loin de vouloir soutenir la doctrine alexandrine d'un Dieu sans attributs, et nous croyons qu'il est tel attribut de Dieu, par exemple la pensée, que l'on ne peut guère nier sans le nier lui-même; mais enfin reconnaissons qu'il peut très bien se faire que Dieu ait des attributs qui surpassent nos pensées, ou que, pour le mieux comprendre, nous lui en prêtions d'autres qu'il n'ait pas. Autre chose est un Dieu indéterminé, tel que le Dieu des panthéistes, autre chose un Dieu ineffable, inexprimable, dont j'affir-

merais la perfection sans connaître précisément ni pouvoir mesurer les perfections. La doctrine du Dieu caché (*Deus absconditus*) est une doctrine qui se concilie avec le plus pur spiritualisme. Un déisme d'école qui trouve tout clair dans la nature divine et se contente de transporter en Dieu la psychologie humaine ne peut être considéré par les métaphysiciens que comme une entrée dans la théodicée, mais non pas comme la théodicée elle-même. La théologie chrétienne est plus profonde et plus vraie en admettant des mystères dans la nature divine. Les grands théologiens, en interprétant à la lueur de la conscience humaine le mystère de la Trinité, et en consentant à dire que la triplicité des facultés en est une image, ne font que se proportionner à la faiblesse de notre esprit; mais quand ils disent que Dieu est puissance, entendement et amour, ils parlent la langue des hommes, ils ne parlent pas de Dieu tel qu'il est en soi. En soi, Dieu est bien autre chose : il est le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Si cette grande formule n'avait d'autre sens que celui du déisme psychologique, que servirait-il d'en faire un mystère? Si la théologie a ses mystères, pourquoi la philosophie n'aurait-elle pas les siens? Pourquoi n'admettrait-on pas que l'essence de Dieu nous est cachée, quoiqu'on puisse s'en rapprocher par de prudentes et circonspectes inductions? Fénelon a exprimé cette doctrine dans l'une des phrases les plus belles et les plus profondes du *Traité de l'Existence de Dieu*. « Je me représente, dit-il, cet être unique par diverses faces, c'est-à-dire *suivant les différens rapports qu'il a à ses ouvrages : c'est ce qu'on nomme perfections ou attributs*. Je donne à la même chose divers noms suivant ses rapports extérieurs; mais je ne prétends point, par ces divers noms, exprimer des choses réellement diverses. »

En se plaçant à ce point de vue, on échappe d'abord à la plupart des difficultés et obscurités que l'on rencontre en théodicée, car il me semble que dans ces sortes de problèmes mieux vaut se taire que de donner des explications insuffisantes qui ne font que stimuler et provoquer l'incrédulité. Bien plus, certaines paroles qui, à un autre point de vue, peuvent paraître ou trop dures, ou trop superficielles, prennent un sens singulièrement grand et profond qui plaît à l'esprit. Par exemple, qui ne serait d'abord révolté et scandalisé en lisant ces dures paroles de saint Paul : « Le vase a-t-il droit de dire au potier : Pourquoi m'as-tu fait? » Mais à la réflexion ces paroles nous semblent profondément sages, car s'il y a une perfection primitive et absolue à l'origine de toutes choses, qu'ai-je besoin de savoir pourquoi tel ou tel accident qui nous paraît pénible a lieu, et ne dois-je pas supposer que tout a sa raison, et une raison adorable, lors même que je ne saurais la trouver? D'un

autre côté, lorsque Bossuet, voulant concilier la prescience divine et la liberté humaine, reconnaît que cela lui est impossible, mais ajoute que l'on doit néanmoins conserver les deux vérités, puisqu'elles sont démontrées, en un mot qu'il faut tenir ferme les deux bouts de la chaîne, quoique les anneaux intermédiaires nous échappent, ces paroles nous ont paru souvent plus prudentes que profondes, plus pratiques que philosophiques, plus dignes d'un théologien que d'un métaphysicien. Cependant un degré de réflexion de plus nous y fait découvrir au contraire une grande profondeur, car de quel droit après tout exigerions-nous que toutes nos idées se concilient entre elles, et pourquoi devrions-nous absolument connaître tous les anneaux par lesquels l'infini s'unit au fini, le parfait à l'imparfait? Nous connaissons le fini et l'imparfait par l'expérience que nous avons de nous-même, et du monde qui nous entoure; nous connaissons l'infini et le parfait, parce que c'est la loi suprême de toute pensée. Quant aux rapports qui lient ces deux termes de la connaissance, résignons-nous à beaucoup ignorer.

Je néglige donc les divers attributs que nous pouvons concevoir dans la Divinité; je prends la pure notion d'un être parfait, et je demande à M. Vacherot en quoi elle est incompatible avec l'existence. C'est ici qu'il ne me persuade point. Il suppose partout, comme un postulat évident par soi-même, que le parfait ne peut exister par cette raison que l'idéal ne peut pas être réel; mais la question est précisément de savoir si le parfait est un idéal et un pur concept. On a pu contester aux cartésiens que l'existence fût une perfection; il serait étrange pourtant qu'elle fût une imperfection. Être vaut mieux après tout que ne pas être. Je vois bien, à la vérité, que le seul réel que je connaisse, le réel qui tombe sous mes sens, qui est en contact avec ma propre existence imparfaite, est lui-même imparfait; mais pourquoi en conclure que toute réalité, c'est-à-dire toute existence, est nécessairement imparfaite? C'est ce qu'on ne voit pas. Sans doute, si je prends chacune des choses finies qui m'entourent, et que je les conçoive comme parfaites, il y aura là une sorte de contradiction. Un homme parfait, un état parfait, sont de pures abstractions; mais cela est tout simple, c'est que ces choses, par cela seul qu'elles sont finies, ne comportent qu'une perfection relative et limitée, une perfection qui n'en est pas une, et laisse toujours quelque chose en dehors de soi. En un mot, il est évident de soi-même que je ne puis concevoir la perfection dans les choses imparfaites : c'est pourquoi les idéaux de Platon (ainsi entendus) sont de pures abstractions; mais comment conclurait-on de là qu'en dehors de ces choses imparfaites une perfection absolue ne saurait exister?

Bossuet a dit ces paroles profondes : « Pourquoi l'imparfait serait-il, et le parfait ne serait-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait? Et la perfection est-elle un obstacle à l'être? Au contraire, la perfection est la raison d'être. » M. Vacherot cite ces paroles, il déclare qu'elles sont très éloquentes, mais qu'il ne peut y souscrire. Je le regrette. Rien, je l'avoue, ne me paraît plus beau et plus profond que cette pensée : « la perfection est la raison d'être. » Aristote, qu'on n'accusera pas d'être un théologien rétrograde, disait de même que « le parfait ne peut naître de l'imparfait, » car d'où viendrait ce surplus qui s'ajoute à l'imparfait pour le perfectionner? Oui, la perfection est la raison d'être : si je suppose en effet un être qui n'ait aucune espèce de perfection, c'est-à-dire aucune qualité précise et déterminée, qui ne soit ni ceci ni cela, qui n'ait enfin aucun attribut, je ne puis lui supposer aucune raison d'existence, et, étant un néant d'essence, il est en même temps un néant d'être. Il faut donc attribuer quelque degré de détermination au principe premier; mais pourquoi tel degré plutôt que tel autre? Si vous lui supposez quelque puissance, pourquoi ne serait-ce pas la toute-puissance; — quelque raison, la toute raison; — quelque être, l'absolu de l'être? Le premier, quoi qu'il soit, ne peut être, comme on dit en mathématiques, qu'un *maximum* ou un *minimum*. Il ne peut être un minimum, car il serait alors un pur zéro (1); il serait le rien, le vide absolu. Admettez-vous cela? Non, sans doute, car de ce vide, de ce zéro, comment quelque chose pourrait-il sortir? Il sera donc un maximum, c'est-à-dire qu'il possédera l'être dans sa plénitude absolue. C'est ce que nous appelons sa perfection.

Mais ce qu'il y a surtout de profond dans la pensée de Bossuet, c'est cette parole : « la perfection est-elle un obstacle à l'être? » Leibnitz, qui s'était posé précisément cette question, n'avait pas hésité à répondre que l'idée de parfait n'implique pas contradiction, en d'autres termes que le parfait est possible, qu'il n'est point un obstacle à l'être. Et on ne voit pas en effet ce qu'il pourrait y avoir de contradictoire dans la notion d'un être parfait. C'est ici qu'il importe de distinguer profondément l'essence et les attributs.

(1) On peut contester cette conséquence en disant que l'infiniment petit n'est pas identique au zéro : cela est vrai; mais il tend sans cesse à se confondre avec lui. Or, comme il n'y a aucune raison de fixer à l'absolu ou à l'être en soi tel degré de perfection ou de détermination plutôt que tel autre, si je le conçois comme un infiniment petit, je devrai diminuer son être de plus en plus, et ne pouvant jamais m'arrêter dans cette opération d'élimination, je le verrai s'enfuyant et se dispersant à l'infini, ayant ainsi une tendance infinie à se confondre avec le zéro; on ne voit pas alors d'où il prendrait la force nécessaire pour augmenter sans cesse son être, comme l'expérience nous montre que cela a lieu.

Pour démontrer que l'être parfait est une notion contradictoire, on met en opposition les attributs de Dieu les uns avec les autres, ou bien tel attribut avec lui-même, ou enfin avec la perfection divine; mais, en supposant qu'il y ait de telles contradictions dans les attributs que nous supposons, il s'ensuivrait peut-être que nous connaissons mal ces attributs, que nous nous en faisons une fausse idée, ou qu'il nous en échappe quelques-uns qui concilieraient la prétendue contradiction : il ne s'ensuit pas que le parfait lui-même soit contradictoire, car en quoi la notion d'un être renfermant tout ce qu'il y a d'effectif et de parfait dans les êtres particuliers, et cela sous la raison de l'infini, en quoi, dis-je, une telle notion implique-t-elle contradiction?

Il ne faut pas confondre la question de la nature de Dieu avec celle des rapports de Dieu et du monde. Le passage de Dieu au monde, ou, si l'on veut, de l'infini au fini, est un passage difficile et obscur dans toutes les écoles. M. Vacherot est très dur pour la doctrine de la création (qui, bien entendu, n'est pas une explication, mais un aveu d'ignorance); il lui reproche d'être un mystère, et il dit que, si l'on admet un mystère en philosophie, il ne voit pas pourquoi l'on n'admettrait pas tous les mystères de la religion chrétienne. C'est là, il nous semble, une assez faible raison, car, outre qu'elle ne vaudrait que contre ceux qui nient les mystères chrétiens, elle ne vaut pas même contre eux. Si l'on admet en effet un mystère (c'est-à-dire une limite à la raison sur un point donné), ce n'est pas un motif pour en admettre deux, trois, qui n'auraient aucune liaison avec celui-là. En outre admettre un mystère philosophique, si l'on y est contraint par le raisonnement, n'engage point du tout à admettre des mystères théologiques, lesquels sont fondés sur la révélation : ce sont là deux ordres de mystères profondément différens. Il y a plus : M. Vacherot, si sévère contre ceux qui admettent le mystère de la création, n'hésite pas lui-même, lorsqu'il s'agit d'expliquer la coexistence des individus dans la substance universelle, à déclarer que c'est « un mystère incompréhensible. » Il a soin d'ajouter que c'est le seul; mais qu'importe? Le nombre ne fait rien à l'affaire. Il nous suffit de voir que pour M. Vacherot le passage de l'infini au fini, de l'universel au particulier, enfin de Dieu au monde, est un mystère, tout comme pour nous. Son système ne lui donne donc aucun avantage sur ce point; mais de quelque manière que l'on se représente ce passage, ce que nous ne pouvons concevoir, c'est que le principe qui est par soi-même, qui possède l'existence absolue, ne soit pas absolu dans tout ce qu'il est, c'est-à-dire ne possède pas soi-même toutes les perfections dont il est la source.

Admettons un instant la non-existence de cet être parfait, je de-

mande avec Descartes comment nous en avons l'idée. Comment une créature imparfaite pourra-t-elle s'élever à un tel idéal, qui dépasse, dit-on, toute réalité possible? Sans doute, si l'idée du parfait n'est qu'une représentation confuse de l'imagination et du désir, rien de plus facile à expliquer; mais quelle en est alors la valeur et l'autorité? Comment pourrait-elle conserver le rôle qu'elle joue dans la philosophie de M. Vacherot, le rôle de loi suprême et de modèle absolu? Il faut alors renoncer à tout espoir et à toute pensée de se distinguer des écoles empiriques, car le réel, sévèrement étudié, sera toujours une règle d'action bien plus sûre que le vague objet d'une imagination exaltée; mais ce n'est pas là l'idéal tel que l'entend M. Vacherot. Pour lui, l'idéal est l'objet d'une conception vraiment rationnelle. C'est une idée absolue, dégagée de l'expérience par la vertu de la raison pure. D'où nous vient pourtant une telle idée? où en avons-nous pris les élémens? Cette idée, qui n'a pas d'objet et qui n'en aura jamais, est une vraie création de notre esprit. Dans la théodicée vulgaire, c'est Dieu qui crée l'homme; dans votre théodicée, c'est l'homme qui crée Dieu : cette seconde création est-elle plus intelligible que la première?

On me dit que je ne puis concevoir un être parfait, car, par cela seul que je fixe un degré de perfection, j'en puis concevoir un plus grand, et un plus grand encore, et ainsi de suite à l'infini, sans que je puisse comprendre que cet infini de perfection puisse être jamais réalisé. Je réponds : Pouvez-vous comprendre qu'un infini de temps soit réalisé? Et cependant il faut bien admettre que quelque chose a existé de toute éternité. Quel philosophe oserait dire qu'il y a eu un commencement absolu, avant lequel rien n'était, absolument rien? Qu'est-ce cela, sinon un infini de durée, un absolu de durée? Il faut bien admettre aussi, quelque nom qu'on lui donne, quelque chose qui existe par soi-même et sans cause, c'est-à-dire un absolu d'existence. Il faut admettre que ce quelque chose, soit qu'on le confonde avec le monde, soit qu'on l'en sépare, qu'on lui prête une étendue réelle ou une étendue d'action et de puissance, est immense et sans limites dans l'espace. Voilà un absolu d'espace. Dès lors, pourquoi ne pas admettre, quand même on ne le comprendrait pas davantage, que cet infini d'existence, d'espace et de durée est infini dans tous les sens et absolu dans tout ce qu'il est, dans tous ses attributs et dans toutes ses qualités? Or c'est là ce que j'appelle la perfection, c'est-à-dire la plénitude d'existence, l'entier épanouissement de la puissance et de l'être. Quoique je ne comprenne pas comment l'infini de qualité peut être réalisé, je n'y vois cependant pas de contradiction, car l'infini d'espace et de temps (soit qu'on l'entende comme une présence réelle dans l'espace et

dans le temps, ou comme une présence transcendante et éminente), ce double infini n'est pas moins incompréhensible que l'infini de qualité, et pourtant M. Vacherot n'hésite pas à l'admettre, obéissant en cela même à une nécessité logique invincible. Enfin, pour employer la langue scolastique, si l'infini extensif peut être réalisé, pourquoi l'infini intensif ne le serait-il pas?

Nous touchons ici au plus profond des abîmes que cache la recherche des mystères divins. La raison nous dit que Dieu est infini dans l'espace et dans la durée, infini dans le sens du nombre; mais il est aussi infini dans le sens de l'être, de la puissance, de la perfection. Il est à la fois un infini de quantité et un infini de qualité: c'est là ce que les scolastiques appellent l'infini d'extension et l'infini d'intensité. Je ne me charge pas de concilier ces deux infinis, car je répète que je ne crois pas ma pensée adéquate à l'essence des choses; mais pourquoi exclure arbitrairement l'un de ces infinis au profit de l'autre? Pourquoi l'infini d'étendue et de durée ne serait-il pas en même temps un infini de sainteté, de vérité et de beauté? M. Vacherot, dans sa préface, nous accorde que le Dieu de l'esprit et de la conscience est supérieur au Dieu de la nature; mais il demande si l'on ne peut pas concevoir un Dieu supérieur au Dieu de l'esprit. Oui, sans doute, lui répondrai-je : j'accorde qu'en Dieu les perfections de la nature, sous une forme éminente et absolue, se concilient avec les perfections de l'esprit dans une essence incompréhensible. J'accorderai même aux Allemands, mais dans un autre sens qu'eux, que Dieu est l'identité du sujet et de l'objet, de l'être et de la pensée; mais c'est à la condition que le sujet et l'objet, l'être et la pensée soient conçus en Dieu, dans leur type absolu et éminent, et non pas comme les vagues puissances d'une substance d'où tout sort indifféremment.

Voici enfin une dernière difficulté (1). Les anciennes écoles athées se contentaient d'admettre un principe quelconque qui, grâce à un temps infini et à des combinaisons infinies, amenait à un moment donné le monde tel qu'il est. L'idéalisme hégélien, dont M. Vacherot est le vrai représentant parmi nous, se crée de bien plus grandes difficultés en admettant que le monde se développe, non au hasard, mais suivant une loi interne et par un progrès latent qui le conduit par degrés continus du moins parfait au plus parfait. Dans le monde tel que le comprennent Épicure et Spinoza, il n'y a point de but; tout se déduit et se développe suivant une loi nécessaire : c'est le monde de la fatalité et de la résignation passive. Nul espoir, nul

(1) Cette objection a été développée par M. Caro avec beaucoup de justesse et de vivacité dans les pages de son livre qu'il a consacrées M. Vacherot.

avenir, nul idéal. Il n'en est pas de même dans la doctrine de Hegel ni dans celle de M. Vacherot : la nature, suivant eux, poursuit un but; ce but, c'est le perfectionnement continu, c'est le développement de son essence dans un progrès constant. Sans doute une telle doctrine est plus élevée, plus religieuse, plus haute que le mécanisme épicurien, que le fatalisme géométrique de Spinoza. Dans cette théologie, la nature aspire au parfait. Ce parfait, dont elle est elle-même le germe, est son Dieu; la nature aspire à la pensée, et cette pensée, qui s'exprime en elle sans qu'elle le sache, est son âme. J'ai dit déjà combien il serait injuste de confondre une telle doctrine avec l'athéisme et le matérialisme; mais enfin allons au fond des choses, et demandons comment il se fait que la nature marche vers un but qu'elle ignore, et qu'elle soit guidée en quelque sorte par un flambeau qui n'existe pas.

Que l'homme agisse en vue de l'idéal (cet idéal ne fût-il qu'un rêve), je le comprends encore, car enfin l'homme conçoit cet idéal, et je sais qu'une pensée peut déterminer une action; mais que cette notion, qui n'est qu'un produit de l'esprit humain, puisse être un stimulant, une raison d'agir pour une nature aveugle, et cela avant même que l'esprit humain ait apparu dans le monde, c'est là un ensemble d'impossibilités que l'on peut bien admettre, quand on a un système et qu'on y tient, mais qu'un esprit froid et désintéressé ne peut accepter. Tiraillé entre le fatalisme épicurien ou spinoziste et l'optimisme platonicien ou leibnitzien, la doctrine de la finalité instinctive ne peut se suffire à elle-même. Il faut qu'elle tombe dans l'un ou s'élève à l'autre.

Le spectacle de la nature nous offre trois classes d'êtres, ou, si l'on veut, trois degrés d'êtres profondément différens : au premier degré, la matière brute, obéissant à des lois mécaniques, à des combinaisons fatales et mathématiques, se développant en apparence sans raison et sans but; au second degré, la vie, dont le caractère le plus saisissant est une combinaison de moyens appropriés à une fin, qui manifeste par conséquent l'idée de but et l'idée de choix; seulement ce choix, dans les êtres vivans, paraît être l'objet d'un instinct aveugle, d'une activité qui s'ignore. Au troisième degré sont les êtres intelligens qui poursuivent le but avec réflexion et volonté. A ces trois classes d'êtres correspondent trois théologies distinctes, et le principe des choses a été conçu par analogie avec les trois ordres de causes que nous connaissons : la nécessité aveugle, l'instinct, la volonté intelligente et libre. Les athées conçoivent la cause suprême comme une force aveugle, les panthéistes comme une vie inconsciente, les théistes comme une pensée et une volonté. Ceux-ci font Dieu à l'image de l'homme, les panthéistes à l'image

de la plante, les athées à l'image de la pierre. Qui a raison de ces trois théologies?

Disons toute la vérité : Dieu n'est ni un homme, ni une plante, ni une pierre. Il est l'infini et le parfait indivisiblement unis. De tous les symboles par lesquels on peut essayer de le représenter, l'âme humaine est certainement celui qui s'éloigne le moins de ce divin modèle; mais elle n'en est qu'une ombre, et ce n'est que par des à peu près que nous pouvons conclure de nous à lui. Cependant, pour éviter un Dieu fait à l'image de l'homme, ne tombons pas plus bas, et ne cherchons pas à le concevoir comme semblable à une plante qui se développe ou à une pierre qui tombe, et surtout, pour éviter toutes ces idolâtries, n'allons pas nous réfugier dans un vain idéalisme, ne laisser à Dieu d'autre ciel que notre pensée et notre cœur, car quel miracle qu'une créature si misérable que nous sommes soit le seul endroit que Dieu puisse habiter! Quel miracle que l'être absolu et subsistant par soi-même soit incapable d'atteindre à la perfection, et qu'un des phénomènes passagers dans lequel cet absolu se manifeste soit capable de se créer à soi-même l'idé de la perfection! Il ne faut pas que, par lassitude des théories qui ont longtemps régné, on se propose à soi-même et l'on propose aux autres de plus obscurs mystères qu'aucun de ceux qu'ait jamais proposés aucune religion.

De si profonds problèmes ne se résolvent pas en quelques pages. Contentons-nous d'avoir résumé quelques-unes des idées nouvelles les plus importantes et d'en avoir en même temps signalé les lacunes. Une controverse plus approfondie dépasserait peut-être le degré d'attention que le lecteur peut apporter à de pareilles questions; mais nous ne pouvons abandonner cette étude sans conclure et présenter en terminant quelques idées sur l'avenir et les destinées de la philosophie spiritualiste.

Ici nous ne pouvons que nous associer aux conclusions franches et libérales de M. Caro : « l'expérience cruelle que la philosophie spiritualiste a faite depuis quelques années, et qui se continue encore à l'heure qu'il est, doit l'avertir de se tenir à l'avenir sur ses gardes, de ne plus s'endormir, comme elle l'a fait, dans la sécurité trompeuse d'une sorte de scolastique renaissante, pendant qu'autour d'elle tout se renouvelait, critique historique, critique religieuse, sciences physiques et naturelles. Reconnaissons de bonne foi ce qui nous manquait. On appelait paix des esprits leur indifférence et leur langueur. On estimait trop aisée la solution des grandes questions; on acceptait sans les contrôler sérieusement des démonstrations vraiment insuffisantes. Enfin on s'isolait de plus en plus du mouvement des sciences physiques, naturelles, histo-

riques, qui touchent par tant de côtés à la science philosophique. »

Rien de plus sensé que ces critiques et ces conseils. Avertie et sollicitée par le mouvement de discussion que l'on vient de décrire, la philosophie spiritualiste peut et doit aujourd'hui se remettre courageusement à l'étude des problèmes et reprendre l'œuvre de construction dogmatique qu'elle avait interrompue soit pour l'histoire, soit pour la polémique, soit pour les applications morales. Ces trois parties considérables de la science ne sont pas la science elle-même. Tous les principes ayant été ébranlés, il faut reprendre l'étude des principes. Psychologie, logique, métaphysique, morale, tout doit être soumis à une sévère révision. Il faut éviter en outre une erreur trop fréquente : c'est de vouloir tout embrasser à la fois et d'avoir toujours entre les mains une synthèse universelle. Les savans, dans les autres ordres de connaissances, ne commettent pas une pareille faute. Ils étudient chaque question séparément et l'une après l'autre. La synthèse se fait d'elle-même, et si elle ne se fait pas, on attend patiemment qu'elle soit mûre. Pourquoi ne pas procéder ainsi en philosophie? Pourquoi ne pas se partager les problèmes? Pourquoi vouloir, sur toutes choses et à propos de tout, dire le dernier mot? Sachons nous contenter de progrès lents et successifs. Une question spéciale bien étudiée doit avoir plus de prix pour nous que de vagues et vastes généralités, où il est bien difficile d'éviter le lieu-commun. Je dirai aussi qu'il ne faut pas trop se préoccuper des opinions du jour, et consumer sa force dans des débats qui au fond sont assez stériles. Il était bon que le livre de M. Caro fût fait; mais, maintenant qu'il est fait, j'aimerais assez qu'on s'occupât d'autre chose que de critiquer les opinions d'autrui. Si nous présentons nous-mêmes de fortes pensées, on nous tiendra volontiers quittes des critiques de nos adversaires. Si nos pensées sont faibles, il ne nous servira de rien d'avoir fait contre tel et tel de bons argumens. Les lecteurs s'amuseront du combat, mais ne feront pas pour cela un pas vers nos idées. Enfin le public lui-même ne doit pas toujours être devant nos yeux. C'est pour avoir trop voulu plaire au monde que la philosophie spiritualiste s'est affaiblie. Ceux qui nous l'ont reproché le plus amèrement ne voient pas qu'ils tombent dans la même faute à leur tour; ils s'y affaibliront également. Il faut éviter sans doute le jargon et le pédantisme; mais la sévérité de la vraie science ne comporte que rarement les beautés et les agrémens de l'éloquence.

Enfin la philosophie ne doit pas oublier qu'elle est une science, et que le rôle, que le devoir même de la science est le progrès. C'est par là que la philosophie se distingue de la religion. Celle-ci (du moins telle qu'on la conçoit dans les pays catholiques) est néces-

sairement immobile. Son rôle se réduit à se défendre contre les attaques sans avoir jamais rien de nouveau à découvrir. Il ne peut en être ainsi de la philosophie : elle ne parle pas au nom d'une vérité absolue une fois trouvée; elle cherche, elle tâtonne, elle propose, elle n'impose rien : elle doit donc se développer progressivement, et, comme toutes les sciences, ajouter sans cesse de nouvelles lumières à celles qu'elle possède déjà; elle se perd en s'immobilisant. L'ardeur du combat peut à la vérité lui donner momentanément une apparence de vie; mais cette excitation venue du dehors s'épuiserait bien vite et épuiserait la science elle-même, si celle-ci ne se renouvelait par une source intérieure et par sa propre activité. Ce n'est rien proposer de téméraire que de convier l'école spiritualiste à s'imiter elle-même, à se rappeler ses commencemens obscurs et glorieux, où dans le silence de l'École normale elle étudiait avec passion les lois de la perception extérieure, les origines de nos idées, l'autorité de la connaissance humaine, les fondemens de la psychologie. Je ne dis pas qu'il faille toujours en rester aux questions préliminaires et éviter les dernières conclusions : ce serait là une autre faute en sens inverse; mais il ne faut pas que les conclusions, devenues des dogmes, rendent indifférens à l'analyse et à la discussion des principes. A notre avis, le livre de M. Caro doit clore la période de la polémique. Il serait ridicule de dire que l'on ne discutera plus; il ne le serait pas moins de renoncer aux recherches si avancées et si fructueuses de l'histoire de la philosophie, ou encore de renoncer aux applications morales et sociales; mais la discussion, la critique historique, les applications à la vie doivent être subordonnées à la théorie. Cette règle est l'âme de la philosophie. Une philosophie s'abandonne elle-même lorsqu'elle oublie ou néglige les recherches théoriques; elle ne doit s'en prendre qu'à soi, si elle se voit supplanter par d'autres écoles plus entreprenantes. Ce sont là des vérités qu'il faut se dire à soi-même, si on ne veut pas se les faire dire par d'autres d'une manière plus désagréable qu'on ne le désirerait.

PAUL JANET.

REVUE CRITIQUE.

L'IMAGINATION DANS L'HISTOIRE.

LA RÉGENCE, PAR M. MICHELET.

Le travail de rénovation qui s'est produit dans l'histoire au commencement du XIXe siècle a eu un double résultat : la critique des faits a été assise, et, dans une heureuse mesure, l'union de l'art et de l'érudition a été assurée. Parmi les novateurs, les uns, des esprits austères et réfléchis, se mirent à écrire l'histoire en philosophes, posant le problème avec ses formules, dégageant la cause et l'effet du pêle-mêle des choses et des hommes. D'autres, en acceptant les précieuses données de cette analyse scientifique, qui restituait le corps de l'histoire, en voulurent de plus ressusciter l'âme. Ils se dirent qu'à côté des faits et des idées il y avait eu à toutes les époques des passions, des intérêts, des tressaillemens physiques et moraux, dont il était bon de prendre souci : au dessin, à l'anatomie raide et sèche, ils s'occupèrent d'ajouter la peinture avec ses tons chauds et ses harmonies. L'écriture et le texte mort rendirent le frisson de vie, les nerfs se remirent à vibrer, le sang à courir dans les vaisseaux.

Aujourd'hui plusieurs des chefs de ce mouvement ont cessé de vivre ou d'écrire, et le caractère de l'histoire moderne semble déjà se modifier. De générale et spéculative qu'elle était, elle devient volontiers monographique, et abandonne les vues d'ensemble pour le détail. Comme le roman et la poésie, qui trop souvent ne sont plus qu'œuvres de fantaisie personnelle, l'histoire s'attache à éclairer, à force de recherches et en entassant les pièces authentiques, telle figure isolée ou tel côté restreint d'une époque. Il y a moins d'un siècle, on faisait à peine usage du document, on est près

maintenant d'en faire abus; peu s'en faut qu'il ne s'impose à l'écrivain avec une sorte de tyrannie. Or tous les esprits ne sont pas aptes à s'en servir, tous ne savent pas s'en assimiler les principes féconds et essentiels, et au demeurant en rester les maîtres éclairés. Les uns useront du document comme d'un lourd engin sous lequel l'œuvre sera écrasée; les autres, plus habiles et plus perspicaces, sauront saisir et suivre une idée ou une vérité à travers un amas de pièces justificatives et de manuscrits; d'autres enfin seront susceptibles à la longue de perdre en face des sources informatrices la lucidité de leur entendement : ils pècheront par excès de finesse et de divination. Hommes d'imagination plutôt que de critique sévère et patiente, ils seront fascinés par le document; les points lumineux se multiplieront à l'infini devant leurs regards, et inonderont leur esprit d'une lumière souvent artificielle.

Parmi les hommes éminens dont la plume raconte aujourd'hui les choses du passé, il en est un principalement qui s'est entouré pour son travail d'une quantité prodigieuse de pièces et de matériaux. Cet historien se détache nettement du groupe général et s'accuse avec un relief si hardi et si singulier qu'on sent la nécessité de lui ménager une place à part, car il n'appartient certainement ni à l'école pittoresque pure, ni à celle des distributeurs méthodiques des faits, ni à l'école des dissertateurs dogmatiques; nous voulons parler de M. Michelet, avec lequel l'esprit historique moderne semble subir une transformation et réaliser une nouvelle manière. Cette évolution ne s'est pas accomplie sans bruit, dans l'indifférence du public. Les livres de M. Michelet ont eu de tout temps le privilége de passionner la curiosité et de provoquer un véritable déchaînement d'éloge et de blâme. Les uns, ses admirateurs, l'ont exalté jusqu'aux nues; les autres, ses adversaires de parti-pris, l'ont accablé d'anathèmes; presque tous, amis et ennemis, l'ont poursuivi d'un vain bourdonnement sans s'inquiéter de dégager autant que possible son essence morale et intellectuelle. Essayons de caractériser cet écrivain au génie multiple, original et capricieux, qui est entré audacieusement dans tant de domaines différens, science morale, histoire, fantaisie et science naturelle. Certes un tel examen ne laisse pas que d'être complexe : il faut prendre d'abord l'historien par le menu pour arriver à le saisir ensuite dans l'ensemble. Comment donc convient-il de lire et d'étudier M. Michelet? Quels sont ses procédés d'exécution, c'est-à-dire sa marque, son effigie? Comment s'est faite son éducation d'historien, et dans quel milieu moral et philosophique se meut-il? Enfin qu'est-ce que sa pensée et sa plume ont fait gagner ou perdre à l'histoire?

M. Michelet est avant tout un de ces esprits qu'il est malaisé de bien définir. Historien, il l'est à coup sûr par sa puissance investigatrice et son coup d'œil; poète, il ne l'est pas moins par sa richesse d'imagination et de coloris; mais où finit en lui l'historien? où commence le poète? Dira-t-on d'emblée : Ceci est de l'un, et cela appartient à l'autre? Non, la confusion

d'une pareille nature est en quelque sorte inextricable, car le genre de vertu intellectuelle qui fait le sens historique de M. Michelet rentre dans l'essence même d'un tempérament de poète, et dans celles de ses facultés qui révèlent une nature épique il y a quelque chose de particulier qui procède visiblement du génie propre à l'historien. Ce mélange n'est pas nouveau pour la critique. A l'origine des sociétés, on trouve l'histoire et la poésie confondues ensemble; seulement l'histoire, n'étant alors qu'un assemblage de faits plus ou moins altérés par la fiction, se prêtait mieux à cette alliance. Ce qui est remarquable chez M. Michelet, c'est qu'il marie à la poésie non pas l'histoire épique, mais l'histoire critique telle qu'elle est sortie de nos recherches et de nos études. Ce n'est pas un conteur et un rhapsode recueillant et groupant les faits au hasard de la fantaisie ou de l'inspiration : non-seulement il se préoccupe de la mise en scène et du drame, mais il recherche soigneusement les causes, les ressorts et les conséquences des événemens, et une idée absolue le domine. L'histoire sous sa plume devient une sorte de philosophie générale, qui s'efforce de pénétrer la filiation mystérieuse des idées et des événemens. Plus d'un écrivain, dans l'antiquité et les temps modernes, a senti que l'imagination doit concourir avec la science à l'œuvre historique. Depuis la révolution surtout, la pensée humaine est devenue si curieuse et si pénétrante, elle démêle dans le tableau du passé tant d'élémens et de traits divers longtemps confondus, qu'elle a besoin pour les rendre d'une palette chargée de mille couleurs. La raison seule, avec son langage clair et net, ne serait pas la voix de l'histoire; l'histoire ne peut plus aujourd'hui se renfermer dans le cadre d'une dissertation, dans un développement oratoire ou dans les limites d'une exposition sèche et incolore : il faut que la prose historique prenne une allure intermédiaire entre les deux formes affectées aux œuvres de l'imagination et de la raison. Si l'écrivain n'a pas le secret de ce tempérament et de cette fusion, alors l'équilibre se trouve détruit au détriment tout à la fois de la vérité et de l'art.

Puisqu'il s'agit ici de M. Michelet, il faut convenir que son talent nous fait éprouver, si nous sommes sincères, un trouble et un embarras dont nous laissent exempts d'autres intelligences d'une égale valeur. Le meilleur jugement n'y résiste pas et s'en trouve d'abord dérouté. Si vous êtes un homme d'imagination, facile à prendre et à entraîner par la sympathie, vous êtes séduit jusqu'à l'enthousiasme par ces volumes pleins de féerie et de vitalité; le livre lu, vous ne vous appartenez plus à vous-même, vous êtes bel et bien la proie de M. Michelet. Si vous avez au contraire un tempérament calme, rassis et défiant, vous rejetez avec impatience ce livre qui, par surprise, vous échauffe la tête et le cœur, et qui met à si dure épreuve la placidité de votre nature. Ou bien, si vous n'êtes pas assez blessé pour ne point persister dans votre lecture, vous ressentez une certaine souffrance, pendant que le charme vous pénètre, en dépit des exor-

cismes de votre raison. En vain vous vous débattez, vous êtes en quelque sorte le magnétisé que maîtrise le fluide vainqueur. Ainsi, dans les deux cas, vous êtes à peu près incapable de juger sainement M. Michelet. Vous avez besoin de vous recueillir et de laisser tomber en vous les premières ardeurs du mécontentement ou de l'enthousiasme. Alors vous remarquez après réflexion que la figure de M. Michelet se prête à une sorte de dédoublement. Il y a d'abord en lui l'historien-poète qui, de haute lutte, s'empare de l'idée et du sentiment; puis il y a un autre homme, celui qui s'adresse à notre raison, à notre conscience, qui veut nous instruire et nous persuader. C'est cet homme qu'il faut maintenant regarder en face. Frottez donc vos yeux éblouis et revenez au livre magique d'une âme plus ferme et mieux défendue. Le charme déjà éprouvé n'opérera peut-être plus cette fois avec la même force, votre curiosité satisfaite ne laissera pas autant de portes ouvertes dans votre esprit à la séduction. Tout en constatant cette puissante mise en relief des êtres et des événemens, vous sentez qu'au premier abord le déploiement de cet appareil poétique vous avait un peu porté à la tête. A présent, le crayon qui annote les pages étudiées d'un regard plus froid ne peut s'empêcher de poser les points d'interrogation à la marge; votre esprit, sur la défensive, murmure des doutes, des réserves, et vous voilà pris de scrupules. Cette riche et odorante fleur que j'ai respirée n'aurait-elle pas par hasard quelque vertu enivrante, comme ce bouquet dont parle la ballade allemande? Si je crois aux affirmations qui se traduisent dans un langage net, calme, limpide, et qu'appuient d'incontestables autorités, ne faut-il pas que je me défie quelquefois de celles dont la formule s'échappe comme un cri du milieu d'un accès d'exaltation? Si ce poète, si ce devin du passé me forgeait des êtres imaginaires au lieu de me rendre les êtres vrais qui ne sont plus, s'il repaissait ma curiosité d'ingénieuses chimères et s'amusait à me donner le change par une habile fantasmagorie? Telles sont les graves questions qui assiégent votre jugement remis en éveil, qui amènent un retour sur vous-même et sur l'écrivain, et ce retour, en rendant à la réflexion le rôle qui lui appartient, tempère l'enthousiasme exagéré du premier moment ou consacre en toute connaissance les louanges les plus exaltées.

Il y a, ne l'oublions pas, deux natures d'écrivains : les uns ne se trouvent et ne se possèdent qu'au prix d'une recherche pénible et souvent longue; ils sont obligés de se pétrir patiemment, et n'ont pas au premier abord de contours nettement définis; d'autres au contraire, sans mal et sans tâtonnement, ont pu faire saillir du premier coup le relief lumineux de leurs conceptions. M. Michelet est un des exemples les plus remarquables des écrivains de cette seconde race. Dès sa première publication, il s'est présenté à nous avec un génie tout formé, avec une manière à lui de comprendre l'histoire et de l'écrire. Ses facultés ne se sont pas développées progressivement; tel il était au début, tel on le retrouve aujourd'hui

avec ses défauts et ses qualités, toujours les mêmes. Les écrivains de cette complexion, les plus curieux, les plus attirans pour la critique, forment une petite phalange à part, et la pensée qu'ils ont été dès le principe et sont demeurés tout d'une pièce ne doit pas sortir des esprits qui les veulent juger.

Pour bien comprendre les procédés d'exécution de M. Michelet, il nous suffira de nous arrêter par exemple sur quelques points du livre qu'il a dernièrement publié, *la Régence*. Ce qui frappe dans cette étude, c'est d'abord l'expansion de personnalité qui mêle, comme d'habitude, l'historien lui-même à tous les faits qu'il raconte, puis la complaisance avec laquelle les portraits, les monographies se trouvent entassés, enfin le double excès du symbolisme et des déductions physiologiques. Par une puissance d'imagination singulière, M. Michelet renouvelle en lui-même le drame historique, vit de la vie de ses personnages, respire en quelque façon l'air même qu'ils ont respiré, se les assimile corps et âme, avec leurs passions, leurs souffrances et leurs sentimens. On le voit toujours atteint au vif par les événemens qu'il déroule; son cœur déborde de haine, de pitié, de tendresse, et force sa plume à verser à flots sur le papier les paroles vibrantes, ou délicates, ou amères. Voyez par exemple dans *la Régence* la peinture des êtres et des choses que met en saillie le système de Law : on sent que le trouble, dans toutes ces pages, est l'essence même de l'écrivain, que les choses l'obsèdent et le possèdent; du fond de cette âme submergée par l'émotion, l'image arrive comme la vague, grossissant à chaque mot et déferlant avec fureur sur la phrase. De cette façon de procéder il résulte une histoire écrite ainsi qu'un pamphlet ou comme un libelle *ad hominem*. On y trouve le désordre et l'incohérence de toutes les passions, la mise en lumière au premier plan, selon les pensées qui préoccupent surtout l'écrivain, de ce qui devrait être au second, effacé dans une demi-teinte. Pas un instant il ne reste en dehors de son récit, avec l'attitude paisible, désintéressée d'un observateur; il est partout, mêlé à tout, prompt à l'attaque et à la riposte, et le lecteur, qu'étourdissent ces élans à corps perdu, doit renoncer à entendre à l'écart le témoignage des hommes et des faits.

M. Michelet, avons-nous dit, aime par-dessus toutes choses à accumuler les portraits : non pas qu'il range précisément en une procession les types que sa plume dépeint; mais la trame de son récit demeure assez lâche et désordonnée pour qu'il puisse, quand il lui convient, donner au portrait de ses personnages les proportions les plus étendues, y revenir à toutes les distances par un trait ou une retouche qui les achève et les accentue. On sait quel est son procédé pour faire un portrait : il nous donne d'abord, et se garderait bien de l'oublier, l'être physique d'après les reproductions peintes ou gravées, les miniatures, les médailles ou les renseignemens écrits; en un clin d'œil, l'original est recomposé, non pas au moyen d'une

description longue et minutieuse, comme celle que nos romanciers ont mise à la mode, mais il va droit au trait principal, et en quelque façon au trait moral. D'un coup de crayon, par exemple, il ressuscite les Condés. « Leurs sinistres portraits d'éperviers, de vautours, de dogues, ont tous un air d'âpreté famélique. La vie humaine était légère pour eux. » Qui peut oublier la Farnèse, « cette grosse Lombarde bien empâtée de beurre, de parmesan, » et cette figure du régent, pris à deux époques différentes, avant le système et après, et Dubois, « au mufle fort, de grossière animalité, d'appétits monstrueux, qui doit en faire ou un vilain satyre de mauvais lieux, ou un chasseur d'intrigues nocturnes, une furieuse taupe, qui de ce mufle percera dans la terre ces trous subits qui mènent on ne sait où? » Mais le portrait de Dubois ne s'arrête pas là; l'historien gratte, selon son système, l'écorce morale du personnage : « il avait du flair, de la ruse, un pénétrant instinct; mais, pour mentir à l'aise, il feignait d'hésiter, il avait l'air de chercher sa pensée, bégayait, zézayait... » Est-ce tout? Non, relevez ce trait inattendu : « dans ses lettres, c'est tout le contraire; il écrit de la langue nouvelle et si agile qu'on peut dire celle de Voltaire. » A côté de Dubois la *taupe,* nous pourrions placer ici Mme de Prie, l'*araignée.* Nous verrions qu'en fait de couleurs et de métaphores M. Michelet n'est jamais à court; en plus d'un endroit de *la Régence,* on se demande si l'on a sous les yeux l'histoire du XVIIIe siècle ou bien un chapitre d'un de ces livres si pittoresques, *l'Insecte* et *la Mer.* M. Michelet s'est accoutumé à trouver partout la personnification et le symbole. Cela tient à ce qu'il veut, partant d'une idée, en déduire toute l'histoire du monde, comme une conclusion dérive d'une prémisse. L'histoire, pour lui, n'est autre chose que la lutte de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité. « Cette guerre, dit-il dans cet éloquent développement synthétique qui forme son *Introduction à l'histoire universelle,* a commencé avec le monde et ne finira qu'avec lui... La fatalité nous poursuit, ajoute-t-il; la liberté morale est prévenue, opprimée par les influences locales de races et de climats. » Il est plein de cette idée-là, la répand dans tous ses ouvrages. Tout ce qui explique la vie morale au moyen de la vie matérielle, par l'influence des forces physiques, par l'aspect extérieur des choses, séduit sa mystique imagination. Il dit que la France et l'Angleterre sortent du mélange celto-latino-germain, comme l'huile et le sucre résultent de la combinaison de l'hydrogène et du carbone. L'homme, ainsi qu'un miroir, réfléchit pour lui la contrée; l'Allemagne par exemple est toute dans la figure de l'Allemand ou dans le cours du Rhin.

Avec une telle confiance en sa divination, M. Michelet s'avance à travers l'histoire comme un homme croyant aux fantômes et aux revenans s'avancerait dans un cimetière; à chaque pas, il dresse l'oreille, aiguise son regard, et sa main ne s'étend jamais pour une vaine étreinte. Le passé,

pour lui, ressemble à la forêt enchantée de la *Jérusalem délivrée;* il y entend des voix mystérieuses, y saisit de vagues existences que nul autre n'y soupçonnerait. Le XVIIIe siècle, si net et si prosaïque, où tout est marqué au coin de l'intérêt personnel, lui apparaît, aussi bien que la figure indécise du moyen âge, sous des couleurs un peu fantastiques. Le vague murmure panthéistique qui emplit les livres de *l'Oiseau*, de *l'Insecte*, de *la Mer*, s'y retrouve, comme dans toutes ses autres publications historiques, couvert en quelque façon par le concert retentissant de la voix humaine. Chacun a pu lire dans *la Sorcière* ces deux chapitres si pénétrans d'humour : *pourquoi le moyen âge désespéra*, et *le petit démon du foyer*. Le sentiment et le ton qui dominent dans ces pages sont le fond même du talent de M. Michelet et l'accompagnent à travers les siècles. Si l'on consent à oublier qu'il s'agit d'histoire, on admire franchement l'écrivain qui, avec une telle sécurité, retrouve ou croit retrouver les attaches fragiles des sentimens, suit de l'œil les sourdes infiltrations des idées, pénètre au cœur des choses et des personnages, puis, de retouches en retouches, au travers d'innombrables sinuosités de composition, parfait le tableau multiple et complexe, recueille les moindres lueurs qui lui semblent propres à l'éclairer, et dégage cette essence de vie qui s'exhale de tous ses écrits. Le temps et l'âme peuvent marcher, et, par d'incessantes métamorphoses, changer les aspects de l'horizon : l'intelligence de M. Michelet se pique d'égaler cette mobilité, de saisir l'éclair au passage, d'avoir raison des accidens mêmes et des traits les plus fugitifs. Malheureusement l'histoire ne se peut guère traiter de cette façon; le jugement risque de mal étreindre à trop embrasser, et la vérité, qui demande à sortir, au moins en partie, d'une démonstration claire et nette, demeure perdue et enveloppée dans tant de plis et replis.

Les graves défauts de proportion que présentent presque tous les ouvrages de M. Michelet, l'agencement parfois singulier des parties qui les composent, s'expliquent donc par les tyranniques préoccupations qui gouvernent sa plume et son esprit, qui d'avance déterminent la nature des aperçus où il s'arrêtera, et le portent à se prendre aux hommes et aux événemens par de certains côtés spéciaux et exclusifs. Ce n'est pas là, il faut bien le dire, un clair profit pour la réalité historique. L'historien a pour devoir de subordonner, dans l'architecture de son récit, les choses secondaires aux principales, de laisser effacés dans la pénombre les faits de petite portée. Or le regard de M. Michelet s'abuse volontiers sur la perspective. A force de contempler tel objet placé à l'arrière-plan, il le voit plus gros et plus rapproché. De là par exemple ce développement excessif auquel l'entraîne *Manon Lescaut :* c'est toute une étude littéraire, philosophique et sociale qui vient s'interposer dans le récit. Qu'importe à l'auteur le soin de l'à-propos, pourvu que son livre y gagne dix pages attrayantes sur l'abbé Prévost? Mais comment pourrons-nous rentrer dans l'histoire

par ce doux chemin buissonnier? Le symbolisme, déjà outré dans les lignes sur *Manon Lescaut*, s'enhardit encore davantage avec Watteau. Vous rappelez-vous ce que M. Michelet a dit dans *l'Amour* de l'*Andromède délivrée*, et toutes les tièdes délicatesses qu'il rend à ce marbre usé et altéré? En voyant le jour sous lequel il nous présente le génie de Watteau, la pensée se reporte immédiatement, comme à un pendant, vers cette autre appréciation du groupe sculpté par Puget, et malgré le charme de ces aperçus si fins, si mélancoliques et si ingénieux, on a la conscience de sentir ici un hors-d'œuvre, et l'on voudrait retirer au peintre du XVIIIe siècle ces franches coudées inquiétantes que l'historien lui permet de prendre dans son livre.

Mais ce qui semble surtout altérer l'harmonie des rapports dans les œuvres de M. Michelet, c'est l'abus des déductions physiologiques. A coup sûr, la physiologie a le droit d'entrer dans l'histoire, mais c'est à la condition de n'y tenir qu'une place modeste et secondaire. Or l'historien de la régence nous donne trop de pathologie; on l'aimerait un peu moins médecin, moins préoccupé de l'amour, des frissons du corps, des déportemens hystériques, de ces charnelles et grossières passions dont il va rechercher la trace si complaisamment dans les pièces les plus ignorées. Est-il parvenu par exemple à se glisser dans la vie privée de Philippe V, il semble aussitôt en oublier tous les autres élémens essentiels de son œuvre historique. « C'est l'intérieur de cette cour, dit-il, l'obscure chambre du roi et de la reine, qui seuls en ce moment illuminent l'histoire, » et il furète dans mille coins et recoins, poussant les portes secrètes, se cachant derrière les tapisseries, surprenant les mystères intimes du huis clos. A combien d'autres excursions semblables l'écrivain ne se laisse-t-il pas aller en dehors du domaine sérieux et véritable de l'histoire, témoin ce chapitre de physiologie que lui inspire l'avénement du café! Comparant la corruption des mœurs françaises avant la régence à ce débordement de passions grossières et brutales qu'on voyait ailleurs, en Autriche, en Pologne, dans cette Russie *dévorée de la faim du nord*, n'écrit-il pas que « le café, le champagne, nous tinrent plus légers, plus ailés que les buveurs de gin et de cette encre épaisse qu'ils appellent le porto? » Quoi! s'il est dans le tempérament du peuple français d'avoir cette allure preste, facile, qui lui permet, jusque dans l'orgie, de flotter avec l'esprit de fines saillies au-dessus de l'abrutissement lourd et muet, cela tient à la décoction de la fève arabe et aux crus de Bourgogne! Mais le caractère de la race n'a-t-il pas été de tout temps le même, et les Gaulois, nos ancêtres, buvaient-ils, comme nous, le café et le champagne?

Quant à la peste de Marseille, c'est toute une épopée dantesque enclavée dans le sujet général. Comme à propos de Law nous avons eu l'anatomie la plus minutieuse du système et la mise à nu implacable des dessous cachés et honteux, de même nous trouvons ici une étonnante fantasmagorie

de peintures et de narrations mêlées l'une à l'autre. L'historien, sans pitié, nous prend par la main, nous promène à travers les rues, les cours, les maisons, où sévit à mort la contagion; il ne nous fait grâce d'aucun aperçu; il faut boire la terreur et le dégoût jusqu'à ce trait final sur les femmes, véritable marque de fer rouge, qui dépasse toutes les audaces du pinceau lugubre d'Holbein, et que l'histoire, dans son cadre austère et général, ne peut accepter : « telle qui ne l'eût jamais été, tout à coup seule et délivrée des siens, héritière, remercie la peste. »

Mais voici une autre débauche de physiologie. Il s'agit de la duchesse de Berri, impure par sa mère, nous dit l'historien, et non moins impure par son grand-père. Chacun des ancêtres de la duchesse lui a infusé dans le sang un défaut, un vice, ou bien une souillure caractéristique; tous ont collaboré selon leurs moyens : résultat, la folie lucide. Certes M. Michelet abuse de l'intuition : prétendre expliquer ainsi sérieusement le plus grand de tous les mystères, celui dont une science spéciale ne réussit point à trouver le mot, donner bravement un pendant aux affirmations déjà hasardées de nos phrénologues en suivant du doigt et de l'œil, dans l'obscur travail de la génération, les globules du sang héréditaire, n'est-ce pas, pour le bénéfice de conjectures amusantes, s'oublier aux problèmes et s'arroger une sorte d'omniscience qui, malgré les nobles espérances de quelques penseurs, trompera peut-être éternellement les ambitions de l'esprit humain?

M. Michelet, dans le détail, est donc l'homme des échappées bizarres et intempérantes. Voici comment il dépeint la femme de Law : « cette beauté avait la singularité d'offrir à la fois deux personnes. Son visage, charmant d'un côté, montrait sur l'autre un signe, une tache de vin. » Il semble, n'est-il pas vrai? que le dessinateur s'en peut tenir là, et que la postérité n'a souci des déductions plus ou moins plausibles à faire ressortir de cette esquisse. Nullement. « Le contraste, quelque peu choquant, ajoute l'écrivain, avait cependant au total quelque chose de saisissant qui rendait curieux, lui donnait les effets d'un songe, d'une énigme qu'on aurait voulu deviner. Qu'était-elle? Le sphinx ou le sort? » Que M. Michelet nous pardonne, le sphinx ici n'est autre que l'historien.

Tels sont dans leur ensemble les procédés de M. Michelet, telle est la marque commune à sa pensée et à son style. Sous sa plume, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, les abstractions et les raisonnemens se changent en images et en émotions. N'attendez pas de lui une narration régulière et bien cimentée; raconter n'est pas son fait : pour résumer une série d'idées que son impatience ne lui permet pas de nous exposer méthodiquement, il aime beaucoup mieux nous ouvrir quelque perspective saisissante, sur laquelle il répand à flots les couleurs de sa fiévreuse imagination. Cette fièvre, qui tombe d'ordinaire avec les années, s'accroît au contraire en lui tous les jours, et tend les ressorts de sa machine intellectuelle jusqu'à

laisser croire qu'elle va se briser. Il donne parfois le spectacle d'un entendement en qui se déchaîne une sorte de tempête, qui ne perçoit pas au grand jour, mais plutôt à la lueur épique des éclairs. Toute son œuvre historique n'est qu'une fulgurante illumination du passé. L'écrivain semble avoir parfois des allures de convulsionnaire : au lieu d'entrer et de s'avancer pas à pas dans les faits et dans les époques, il les envahit au moyen de brusques incursions, s'arrête un instant au point au-dessus duquel il veut planer, puis reprend sa course haletante, emportant le lecteur avec lui comme Asmodée enlevait don Cléophas au-dessus de Madrid.

Son style, que sa volonté a rompu, s'est mis au pas avec sa pensée; il a pris l'habitude d'en suivre les saccades. La phrase, brusque, heurtée, est toujours en proie au soubresaut; elle supprime volontiers les transitions et procède à coups d'éloquence. Sa plume viole la syntaxe, bouleverse les règles grammaticales, et taille comme un chirurgien en pleine langue française. C'est par là que M. Michelet ressemble à M. Victor Hugo; il a, comme lui, une façon de dire originale, en rapport avec sa pensée. C'est une complète déroute des usages : s'il fait de merveilleuses économies de verbes et de conjonctions, il prodigue en revanche les répétitions et les inversions, il scande opiniâtrément son idée, il en marque, pour ainsi parler, l'enfantement graduel par une succession tâtonnante d'incises. Il a en réserve tout un arsenal de phrases escarpées, d'interrogations à pic et de réticences à brûle-pourpoint : tout cela, chantant et rhythmé, dans une âpre et rapide cadence. Le style de M. Michelet offre encore cette marque originale d'aimer à *pincer l'ouïe,* comme disait Montaigne, par une netteté catégorique et un peu brutale; il a des audaces shakspeariennnes et l'amour des vérités court-vêtues. On comprend son idée et son intention : il fait fi du respect humain, et veut secouer cette pruderie sotte et bourgeoise qui a peur des révélations à l'emporte-pièce; mais cet amour des nudités, des tons crus et violens, qui a soulevé et soulève encore tant de révoltes autour de lui, ne procède-t-il pas quelquefois d'un parti-pris exagéré? C'est là un côté fort délicat du talent de M. Michelet. Peu m'importent, répondra-t-il, les murmures béats des timides, pourvu que je donne par ma peinture l'original du fait ou de l'homme, et dessine nettement le trait principal qui est à voir! Oui, mais ce trait, qui pointe en avant, est-il vraiment le principal? En réalité, la plume de M. Michelet pourrait s'appliquer ce qu'elle-même écrit de Dubois : « elle est entraînante, endiablée, terrible pour aller à son but, et avec cela amusante, pétillante; elle a des mots très bas, comme en déshabillé, mais décisifs, qui tranchent tout. »

Sous quelles influences s'est faite l'éducation historique de M. Michelet, et dans quel cercle s'agite-t-il? Son *Histoire de France* est, comme il l'a dit quelque part, « le monument de sa vie, sa chère étude. » De bonne heure il a été préoccupé de se faire par elle une place distincte en ce siècle. Pour y arriver, il a voulu comme tant d'autres grands historiens,

par exemple Bossuet et Montesquieu, si l'on veut choisir les contrastes les plus éclatans, avoir son idée fixe et maîtresse. L'un, rapportant tout à l'église, contemplant le mouvement des choses et des êtres du haut de la chaire épiscopale, avait nié que les peuples fussent les ouvriers de leurs destinées; il avait ramassé et jeté aux mains de Dieu les rênes de tous les empires. L'autre, plus positif et plus humain, avait rabaissé à notre portée le sens historique dont Bossuet mettait le foyer dans la nue du mont Sinaï parmi la foudre et l'éclair; il s'était emparé des faits multiples du monde moral, et à son tour il avait bâti une thèse absolue sur l'influence des climats. M. Michelet, lui, a emprunté à Vico sa philosophie et ses audacieuses idéalisations; il a vulgarisé parmi nous la doctrine historique qui soumet à des lois fatales et régulières le développement des sociétés, qui ôte aux grands hommes leur puissance et leur rôle d'initiateurs, les amoindrit et les rapetisse au profit de la masse. Sa devise est l'opposé de celle de Bossuet, il déclare que « l'humanité est son œuvre à elle-même. » Pendant trois années, de 1827 à 1830, il dirige et fortifie son intelligence dans ce sens. A partir de ce moment, la philosophie hégélienne commence à le pénétrer, et ce double courant décide le pli de son esprit : il ne sera pas le véritable historien français, net, clair, précis, bien équilibré, à égale distance d'un spiritualisme outré et d'une excessive préoccupation de la matière; il aura en lui définitivement le vague et l'ondoiement des spéculations et du panthéisme de l'Allemagne. Ce génie de la symbolisation, que nous constations tout à l'heure dans ses ouvrages, s'empare en même temps de sa pensée; il s'affirme en 1837 dans les *Origines du droit français,* où l'on voit que le caractère national des peuples, leur essence, l'idée fondamentale de leur vie et de leur développement se traduisent pour l'historien dans leurs coutumes primitives, leurs actes juridiques, leurs rites spéciaux. Un moment il semble vouloir, par des pamphlets religieux et philosophiques, se mettre en possession d'une certaine popularité, différente de celle qu'il avait déjà revendiquée et conquise; mais il ne monte qu'à demi l'escalier de la tribune et revient bientôt à ses chers travaux de penseur *à l'ombre,* comme on disait autrefois à Rome, pour continuer de mêler ensemble dans un labeur fébrile la philosophie, la science et l'histoire. Il s'y établit de plus en plus dans ses points de vue préférés et développe sa profonde sensibilité. Dès l'abord, on avait pu prévoir que cette sensibilité même serait l'essence de son talent. C'est elle aussi qui a souvent altéré en lui cette sérénité de vues et d'idées qu'on doit réclamer de l'historien, surtout depuis que l'histoire, émancipée, prétend procéder scientifiquement, comme la chimie, la physique, la géologie. Il est ému toujours et n'hésite pas à nous faire part de son émotion; il voit les choses sous un certain angle, s'en tient à des perspectives qu'il travaille à nous imposer. Ce n'est pas qu'il manque de franchise et de loyauté : il n'y a peut-être pas un écrivain dont la conviction et la sincérité soient plus manifestes, qui ait

un plus grand souci du public, qui prépare et qui traite sa thèse avec plus d'ardeur et de conscience; mais lui-même se prend au piége de ses idées et devient la première victime de leurs séductions, il boit et aspire l'ivresse des pensées qu'il verse sur le papier. Comment s'étonner qu'il accepte parfois une image pour une vérité, une antithèse pour un fait, et se laisse aller à certaines illusions d'optique? Il aura forcément des écarts fâcheux d'imagination à côté de puissantes et saines synthèses d'une vraie faculté intuitive. Une fois qu'en sa course haletante il se sera enfoncé soit dans le chaos des traditions vagues et lointaines, soit dans les ténèbres de quelque intrigue embrouillée, il voudra deviner et induire quand même. Or historien et poète sont deux : il y a des choses que le premier ne peut voir et ne doit qu'avec discrétion toucher par ses conjectures. Qu'un poète, qu'un romancier conçoive et crée un personnage à sa fantaisie, cette création est l'essence même de son travail; il peut prêter à ce personnage tous les sentimens et toutes les idées qu'il lui plaît, lire dans son cœur à chaque instant, deviner ses moindres mouvemens ou aspirations. Cette divination lui appartient de droit, puisque c'est lui qui combine, ainsi qu'il l'entend ou que la nature le lui indique, les élémens psychologiques de l'être en question; mais l'historien a un autre rôle : il ne crée ni ses personnages ni les faits, il les accepte en les vérifiant, et son commentaire se meut dans un cercle défini. Aussi à combien de réserves est-il tenu! A moins d'avoir des preuves certaines de ce qu'il avance, il lui est interdit d'étaler les pensées intimes d'un homme, car en coudoyant la fiction il risque de fausser l'histoire et de dérouter un lecteur qui, n'ayant pas été aux sources, ne sait pas toujours à quoi s'en tenir, prendra le faux pour le vrai, et aura ainsi une bizarre idée des hommes et des choses.

La témérité des assertions, voilà donc un grave reproche qu'on peut adresser à M. Michelet. Non-seulement c'est un indomptable généralisateur, mais la nuit même ne l'arrête pas dans ses conjectures. Par exemple ne le voit-on pas, dans *la Régence*, signaler résolûment la représentation de l'*Œdipe* de Voltaire comme un outrage prémédité contre le régent et insister, cinq pages durant, sur l'allégorie, retrouvant le duc d'Orléans dans le personnage d'Œdipe et la duchesse de Berri dans Jocaste? Et que dire aussi des insinuations qui glissent de sa plume au sujet des relations qui auraient existé entre le petit Richelieu, le futur don Juan effréné, alors âgé de treize ans et demi, et Mme de Bourgogne, mère de Louis XV? Tout cela ne nous donne-t-il pas quelque droit de dire à M. Michelet que dans son désir de savoir il a plus d'une fois manqué de sobriété, qu'il est certaines hypothèses plus que risquées qu'il convient de laisser en dehors de l'histoire, que le voyant et le visionnaire se touchent parfois de bien près, qu'en prenant de petits crépuscules pour de franches clartés on engage souvent le lecteur dans des routes où il chemine à tâtons? Quand Tacite, cherchant les causes d'un fait, conclut par une hypothèse, ou arrête sa

phrase sur une alternative, il n'ose établir d'aplomb son jugement; il ajoute le mot *incertum,* c'est-à-dire peut-être, on ne sait. M. Michelet, qui n'a pas autant que Tacite des raisons d'user de réticences, entend ne point vaciller dans ses affirmations ni trahir son ferme propos, et il rive à grands coups de marteau dans le récit ses avis et ses convictions. Aussi est-il essentiel de se mettre en garde contre lui. Il dispose de telles séductions, sait si bien pénétrer en vous, découvrir et pincer la fibre sensible, que ce n'est qu'au prix d'un effort pénible qu'on réagit contre sa puissance. Comme il nous tient bien plus par l'âme et la passion que par l'idée et le raisonnement, on voudrait demeurer à lui tout entier, forcer le jugement à se rendre sans réserve, réprimer les murmures du goût; mais cet abandon serait dangereux. Si M. Michelet a donné à l'histoire une grâce, une délicatesse, un coloris, une véhémence de forme et d'idée qu'elle n'avait pas avant lui, si sa vive sensibilité, amoncelant sur tous ses écrits un nuage diaphane de mélancolie, a ouvert la source des larmes et réalisé quelquefois le touchant *lacrymæ rerum* du poète, il faut bien reconnaître pourtant que les moyens employés par lui pour y arriver offrent une prise sérieuse aux objections, trahissent par quelques côtés le dramaturge et le machiniste, et il faut se dire que l'histoire, tout en empruntant une nouvelle grandeur à des conceptions neuves et fortes, ne devrait jamais perdre son caractère essentiel de mesure, d'évidence, de sérénité et de précision.

M. Michelet interrompait naguère la série de ses travaux historiques pour produire des œuvres de fantaisie, car l'historien et le fantaisiste se confondent en M. Michelet; dans les volumes épanchés ainsi, par passe-temps, de sa veine rêveuse et poétique, on retrouve la même abondance de sentimens nobles et généreux, et aussi le même esprit d'exagération et de parti-pris que révèlent ses autres ouvrages. L'ensemble de ces travaux mérite néanmoins notre sympathie, et tout en condamnant sévèrement dans ces livres les excès du physiologiste, il est impossible de méconnaître la haute intention qui a dicté à M. Michelet des pages où il cherche à nous affranchir par l'amour, à resserrer le cercle de la famille autour du foyer. Cette idée-là, nous dit-il, l'obsédait depuis vingt années, et au milieu de ses durs labeurs historiques revenait hanter son esprit. Certes l'étude de l'histoire, plus qu'aucune autre, donne à l'âme une gravité sombre qui, à la longue, pèse sur elle, l'enveloppe d'une étreinte un peu douloureuse. « Ce n'est pas impunément, écrit dans *l'Amour* M. Michelet, que tant de fois je passai, dans l'histoire, le Styx, le fleuve des morts. » Cela veut dire qu'il a eu besoin de se retourner pendant quelque temps vers la vie présente, d'en respirer la tiède haleine, de laisser là les fantômes pour les êtres de chair et d'os dont le coude effleurait le sien. Ses horizons n'en étaient pas changés d'ailleurs, son rôle demeurait le même. Il avait voulu, dans toutes les parties de son épopée historique, éclairer le passé d'un rayon d'amour consolateur; il nous avait dit : Le grand Pan n'est pas mort;

en vain une voix mystérieuse l'annonça au siècle 1er de l'ère chrétienne, la nature est immortelle. J'ai retrouvé l'étincelle de vie et de lumière sous la cendre amoncelée, dix siècles durant, par les préjugés, les superstitions, les terreurs et les despotismes du moyen âge, et cette étincelle opiniâtre, je vous l'ai rendue ravivée. Or dans ces livres de fantaisie, comme *la Femme* et *l'Oiseau*, c'est encore le tressaillement de l'immense nature éternelle que le poète-historien désire exciter au sein de ce monde. Tout plein de sa pensée fixe, il essaie de réchauffer les âmes et les esprits, pour que dans l'avenir les historiens n'aient pas comme lui des larmes au cœur en regardant en arrière. Et de même que dans ses tableaux du passé l'auteur absorbe notre âme et l'accable de son idée, de même il se saisit d'elle et l'emporte à peu près d'assaut par ses peintures exaltées de la vie privée et individuelle. Sans doute nous reprenons tôt ou tard nos sens, nous rentrons dans notre opinion calme et nette; mais l'écrivain a eu son triomphe, il est satisfait.

Qu'a donc en définitive gagné ou perdu l'histoire à être traitée par M. Michelet? L'action exercée chez nous par cet historien a été, à beaucoup d'égards, à peu près celle qu'a exercée en Angleterre le hardi penseur Thomas Carlyle. Carlyle est avec lui le seul esprit qui ait porté dans l'histoire ce mysticisme particulier qui détonne, pour ainsi dire, par des mouvemens d'intuition brusque et directe. Comme lui, afin d'arriver plus vite à son but, l'auteur anglais de l'*Histoire de la Révolution française* fait bon marché des méthodes et de la logique; il court volontiers le risque de grossir l'importance des choses, des êtres et des événemens, de mal fondre les nuances, d'entasser ou de brouiller les détails, pourvu qu'il donne à son récit la chaleur et la vie; il a des larmes et des sourires, il plane mélancoliquement; il se livre aux élans lyriques comme M. Michelet, il sait étager les faits et les personnages d'une façon tellement pittoresque qu'on a quelque peine à comprendre au premier abord que les choses en réalité puissent être dans un autre ordre.

De même chez nous, sous la plume de M. Michelet, l'histoire est devenue en quelque façon une chose d'inspiration et de premier jet. Avec lui, l'imagination, que l'école d'Augustin Thierry avait appelée à orner, dans d'heureuses proportions, la science d'attraits et de couleurs, élargit son domaine à perte de vue, outre ses caprices et sa poésie. L'historien tombe dans les extases de l'illuminisme. Par suite, la démonstration se trouve sacrifiée, le lecteur traité sans façon. Malgré une étude approfondie des documens de toute sorte, les procédés de l'exposition et de la critique gardent une manière aventureuse qu'aggrave l'amour des contrastes et des rapprochemens. On a parlé d'une transformation de l'esprit historique, peut-être le mot déviation serait-il juste à quelques égards, puisque l'histoire, en définitive, doit démontrer avant d'émouvoir. M. Michelet n'en est pas moins, malgré ses écarts, une renommée légitime et bien établie; nul

autre n'a su comme lui saisir et éclairer certains aspects du passé, ni rendre une chaleur plus vive à des existences collectives et individuelles. S'il était un de ces génies qui se résignent à des corrections et à des retouches, qui reviennent, à tête reposée, sur la chose conçue et écrite, il eût pu effacer des taches, des témérités, des exagérations qui affligent et qui déconcertent; tel ton se serait adouci, tel flot de lumière éblouissant jusqu'à blesser l'œil, amoindri et comme tamisé : l'impression que ses livres laisseraient n'aurait pas quelque chose d'un peu pénible et de haletant, comme celle qui reste dans notre esprit; mais, nous le savons, on ne peut demander à un écrivain du tempérament de M. Michelet de sacrifier rien de ce qu'il écrit sous l'empire d'une pensée ou d'un sentiment instinctif. Acceptons-le donc tel qu'il est, avec ses grandeurs et ses faiblesses, et réservons-lui une place à part, auprès des hommes éminens à qui l'histoire, au XIXe siècle, aura dû son riche développement. Disons-nous que lorsqu'elle touche juste et voit clair, cette intelligence est bien près de réaliser l'idéal combiné de l'artiste et du savant; mais n'oublions pas que, pour entrer impunément et sans grand péril dans les eaux tumultueuses de cette sirène aux magiques accens, il faut être sûr de soi et de son jugement, posséder déjà un fonds de savoir et d'érudition; n'oublions pas surtout à quelle race d'esprits appartient M. Michelet : ses qualités, toutes personnelles, et intransmissibles comme ses défauts, ne sont pas de celles qui constitueront une nouvelle veine historique. L'héritage de M. Michelet ne saurait prospérer qu'à la condition d'être recueilli par un esprit de même trempe et de même allure, car il est des courans d'idées et de sentimens où le premier venu n'entre pas d'emblée. Tel maître, en disparaissant, emporte en quelque façon le moule où son œuvre se pétrissait. Aussi voit-on plus d'un écrivain, puissant et original par la poésie et l'audace, manquer d'une digne postérité. Ce sera peut-être le cas de M. Michelet. Il aura jeté dans le domaine commun de l'histoire une foule d'idées, parfois hautes, nouvelles, et dont quelques-unes semblent assurées d'une féconde germination; mais lui seul a pu les vêtir et les formuler : les imitateurs qui tenteraient de reproduire son style et son inspiration échoueraient infailliblement, et cet isolement presque fatal où demeurera probablement le nom de M. Michelet, en prouvant et en consacrant à quelques points de vue sa grandeur et son excellence, est peut-être aussi ce qui condamne à d'autres égards le système adopté par lui dans l'histoire.

JULES GOURDAULT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1864.

Un journal étranger a prétendu que l'empereur aurait pris congé de M. Drouyn de Lhuys à Vichy par ces mots : *inertia sapientia*. Si les circonstances invitaient à une douce gaîté, si, comme les personnages d'*Hernani* qui s'abordent dans la scène du tombeau de Charlemagne par le jeu de mots *ad augusta per angusta*, on pouvait trouver opportun de mettre la politique en devises latines, un courtisan qui n'aurait point oublié ses vêpres serait prompt à la réplique, et dirait avec un profond salut, en latin de la Vulgate : *initium sapientiæ timor Domini;* mais nous ferons à l'empereur un compliment plus viril et plus digne de lui : nous nous refusons à croire qu'il ait prononcé les paroles que l'indiscrète cervelle d'un nouvelliste s'est avisée de lui attribuer.

Non, la sagesse ne saurait aujourd'hui résider dans l'inertie. Sans doute, quand une anxiété vive et prolongée a été entretenue dans l'opinion publique, si une solution quelconque, même mauvaise, finit l'affaire qui avait causé l'inquiétude générale, les esprits, comme vaincus par la lassitude, tombent dans un affaissement qui ressemble au repos. C'est ce qui arrive aujourd'hui pour la crise du Danemark. On est resté en suspens tant qu'a duré la conférence de Londres et tant qu'on n'a pas su si l'Angleterre prendrait carrément le parti d'abandonner le Danemark. Maintenant que le Danemark est décidément sacrifié et que le fantôme d'une guerre européenne s'est évanoui dans l'aube d'une nuit d'été, il est naturel que le public se repose et s'endorme. C'est surtout l'Angleterre qui a l'air de savourer avec délices ces premiers momens de sécurité succédant à l'inquiétude. En fait d'exercice guerrier, les gaîtés du tir de Wimbledon ont remplacé pour elle la perspective d'une campagne sur l'Eider. La Cité, heureuse de posséder enfin la paix certaine, s'abandonne de plus belle à la manie des créations de sociétés par actions. Quelques vieux lords de

l'ancienne école, qui n'ont point oublié la fierté chevaleresque de la politique patricienne, lord Stratford de Redcliffe, lord Ellenborough, n'ont pas craint, même après le vote pacifique du parlement, de déplorer avec une mâle tristesse l'échec diplomatique dont l'Angleterre a pris si facilement son parti. Ces rares survivans d'une forte génération disparue ont fait l'effet d'ombres errantes, et leurs discours se sont éteints dans le silence universel comme ces coups de feu perdus qu'on entend encore après la fin d'une bataille. Lord Russell paraît plus que jamais satisfait de lui-même; lord Palmerston ne chante plus que les prospérités commerciales de l'Angleterre. Les ministres ont célébré le *fish dinner* de Greenwich, et ils ont été traités par le lord-maire. La session est finie, et la chasse aux grouses est ouverte. C'est tout au plus au ministère anglais qu'il conviendrait de dire que l'inertie c'est la sagesse. Déjà, l'an dernier, une semblable pensée hantait l'esprit de lord Russell, lorsqu'il terminait son fameux discours de Blairgowrie par une profession de foi d'immobilité politique qu'il résumait d'un mot : *rest and be thankful* (reposez-vous et soyez reconnaissans). Les mots de ce genre ne portent jamais bonheur. Que l'Angleterre se repose, soit; mais qu'elle ait lieu d'être reconnaissante envers la politique de son gouvernement, c'est une question bien différente.

La France pourrait-elle chercher sa force dans l'inertie après la révélation de cette nouvelle alliance du Nord, à laquelle on a voulu donner le plus grand éclat possible juste au moment où nous venions de refuser notre coopération active à l'Angleterre et où l'abandon du Danemark était consommé? Il y a une contradiction qui demeure pour nous inexplicable dans la coïncidence de ces deux faits, d'une part notre concours actif en faveur du Danemark refusé à l'Angleterre, et de l'autre la mise en lumière de l'union étroite des trois cours du Nord. Cette union était visible il y a six mois, et nous en avons plus d'une fois signalé l'existence. Il n'est pas moins certain que pendant les six derniers mois elle a dû se resserrer de plus en plus à mesure que la Russie, l'Autriche et la Prusse ont vu plus clairement que la question danoise n'aurait pas la vertu de faire revivre l'alliance active de la France et de l'Angleterre. Cette union des cours du Nord que l'on a dénoncée après la rupture de la conférence de Londres, comme si l'on avait l'air de se réveiller en sursaut, on ne l'avait donc pas prévue, on n'en avait point surveillé l'origine et la formation, on ne la connaissait donc pas? Si cette combinaison avait été connue, surveillée, prévue, puisque, comme on l'avoue et comme on le proclame aujourd'hui, on n'y peut opposer que le concours de la France et de l'Angleterre, l'alliance occidentale en un mot avec sa force et son prestige, comment se fait-il que dès le début et pendant la durée de l'affaire danoise on ait accueilli avec tant de froideur et repoussé même les avances de l'Angleterre? Vous croyez à l'existence de la coalition réactionnaire du Nord, vous la divulguez et la dénoncez par toutes les voix de la presse, vous en sentez

toute la gravité; vous savez en même temps et vous dites que l'alliance occidentale est le contre-poids nécessaire de cette coalition. L'affaire danoise vous fournissait une occasion unique de la reconstituer efficace et solide au moment où elle vous était le plus utile; c'était l'Angleterre, faisant les premiers pas, qui vous y sollicitait; l'accord franc de la France et de l'Angleterre, il y a huit mois, il y a six mois, il y a trois mois, eût certainement suffi pour rompre les liens mal noués encore de la ligue réactionnaire; cette bonne fortune s'est offerte à vous avec une opportunité merveilleuse, et vous l'avez laissé échapper avec une apparence d'insouciance hautaine. Il y a là une mystérieuse lacune, un choc de tendances contradictoires, quelque chose d'impénétrable à ceux qui, pour discerner les mouvemens de la politique contemporaine, n'ont d'autre secours que les documens officiels publiés jusqu'à présent.

Il est des gens qui veulent tout expliquer et qui ont cherché le mot de cette contradiction dans des suppositions auxquelles, pour notre part, nous ne donnons point grand crédit. Ces suppositions ont été répétées avec assez de persistance pour être devenues une rumeur que l'on ne saurait feindre d'ignorer. Le point de départ de ces suppositions fait honneur au patriotisme de l'empereur, car il n'est autre que la préoccupation que doit inspirer à tout chef du gouvernement de la France la question de nos frontières. Dans des périodes pacifiques telles que celles que nous avons traversées, où l'idée seule de la guerre paraît chimérique, ces questions de frontières perdent beaucoup de leur importance. En ces temps-là au surplus, on est distrait de la pensée des frontières par la marche que suit l'activité des esprits et des intérêts. Dans les ères de paix certaine, les états européens sont appliqués au développement de leurs institutions intérieures et de la liberté politique, aux grandes entreprises de l'industrie et du commerce. Quand les peuples travaillent simultanément à leurs libertés intérieures, l'ambition des agrandissemens territoriaux sommeille en eux, et ils n'ont point de motifs pressans de se redouter les uns les autres. En outre les travaux de la paix, ce que l'on a si bien appelé les conquêtes de l'industrie, apprennent aux peuples à mieux établir la balance des élémens de leur richesse et de leur force. Une nation comprend alors que l'annexion d'un territoire ne vaut presque jamais les frais et les risques de la guerre qu'il faudra entreprendre pour le conquérir. Cette modération et cette sécurité s'atténuent et disparaissent quand le progrès des institutions intérieures et l'augmentation du bien-être général par le développement de l'industrie cessent, dans plusieurs des grands états du continent, d'être la préoccupation dominante. Si des gouvernemens trahissent alors des pensées de lutte et d'agrandissement, il est naturel que les autres cherchent à se protéger contre des agressions possibles. Les questions de frontières prennent dès lors un grand intérêt; au point de vue de la défense et de la sécurité du territoire, au point de vue de l'honneur et de la légitime

influence d'une grande nation, il faut bien songer non-seulement à fortifier une frontière faible, mais à rectifier conformément aux traditions nationales, à l'histoire et à la géographie, une frontière insuffisante et mal faite.

Que les choses en soient venues dans l'Europe continentale à un point où les questions de frontières recommencent à prendre pour la France un intérêt nouveau, nous n'avons pas besoin de le démontrer. Il ne se peut pas par exemple que la Prusse se remue et cherche à s'accroître à la tête et sous le nom de l'Allemagne aux dépens du Danemark sans que nous ressentions une certaine démangeaison à notre frontière de l'est. La sensation a quelque chose de plus aigu quand on vient nous parler de l'alliance des trois puissances réactionnaires, qui n'a sans doute pas le dessein de nous attaquer, mais qui d'un jour à l'autre peut être amenée à nous contrarier dans la sphère de notre action naturelle et légitime. Historiquement et politiquement, la France a une blessure à la frontière de l'est. Lorsque sa séve se déploie vivement dans le jeu animé des libertés intérieures, elle peut moins songer à ce mal; quand tout le monde en Europe est voué aux travaux de la paix, elle veut bien l'oublier. Certes les traités de 1814 et de 1815 ne nous ont point atteints dans les ressorts de notre puissance; mais personne en Europe n'a intérêt à ramener nos pensées vers le douloureux traitement que nous subîmes alors, et dont le souvenir demeure encore inscrit dans le tracé de nos limites du nord-est. Quand on se reporte à cette cruelle époque, on se joint au cri d'angoisse que poussait à Fontainebleau Napoléon vaincu : « La France sans frontières, quand elle en avait de si belles! C'est ce qu'il y a de plus poignant dans les humiliations qui s'accumulent sur ma tête... La laisser si petite après l'avoir reçue si grande! » Nous avons sur Napoléon un avantage : l'expérience nous a appris que la paix et la liberté nous ont fait gagner en puissance effective bien plus que les témérités effrénées de Napoléon ne nous avaient fait perdre. Cependant la question des frontières subsiste pour nous comme une douleur latente et intermittente qui se réveille toutes les fois que sur le continent un traité est violé, une aspiration ambitieuse se manifeste, une combinaison d'alliances se forme en défiance de la France.

Cette affaire des frontières françaises se présente sous deux formes : il y a là une grande et une petite question. La grande question serait la réparation du mal qu'on a voulu nous faire en 1814; la petite serait la réparation de l'humiliation qu'on a voulu nous infliger en 1815. La grande atteinte nous a été portée en 1814 : c'est alors qu'on nous a enlevé le Rhin. On nous fit rentrer en 1814 dans les limites de l'ancienne monarchie française, mais sur ces limites on créa un ordre de choses bien différent de celui de 1792. Avant la révolution française, il n'y avait entre le Rhin et nous que de petits états, les électorats ecclésiastiques, les évêchés de Trèves, de Cologne, de Liége. Ces principautés ecclésiastiques nous étaient unies par

d'antiques alliances; elles n'étaient pas pour nous des surveillans hostiles et des voisins dangereux; c'est nous au contraire qui les couvrions de notre patronage. On appelait cette région qui sépare la France du Rhin la France rhénane. Grâce à des relations semblables, et par l'effet d'une action séculaire, nous avions absorbé les trois évêchés : Metz, Toul et Verdun; nous nous étions approprié Strasbourg et l'Alsace. La loi de ce mouvement devait nous conduire peu à peu à Trèves, à Mayence, à Cologne. En 1814, on nous rendit bien les limites de 1792; mais ce qu'on ne nous rendit point, ce fut le voisinage de 1792. A la place d'amis faibles, on nous donna pour voisins une puissance militaire redoutable. De ce qu'avait été la France rhénane, on fit la Prusse rhénane. C'est là le grand coup qu'on entendit frapper contre nous en 1814. La grande chose pour nous dans la question des frontières serait de défaire cet ouvrage et d'aller replanter sur le Rhin le drapeau de la France. Un pareil résultat ne pourrait être obtenu que par une grande guerre. Nous croyons que la France ne serait point disposée à prendre l'initiative d'une telle guerre pour corriger sa frontière. La France sent que le dommage qu'on a voulu lui causer en 1814 n'a point été en réalité aussi grand que se le figuraient les dominateurs de cette époque; la France sent que la réparation de ce dommage ne vaudrait point les frais et le péril d'une grande guerre. Si cette guerre venait à éclater par le fait d'autrui, la France assurément doit être résolue à conquérir, dans une lutte à laquelle elle prendrait part, sa position naturelle et légitime sur le Rhin; mais cette guerre, la France est trop sage et trop modérée pour avoir la pensée de l'entreprendre sans y être provoquée.

Au-dessous de la grande question, celle qui touche au règlement de 1814, il y a la petite, celle qui est relative au règlement de 1815. On ne voulut plus en 1815 nous laisser la frontière de l'ancienne monarchie. Les plus exaltés parmi nos ennemis voulaient découper sur notre frontière orientale une large bande qui nous aurait enlevé l'Alsace, une partie de la Lorraine et la Flandre. Cette hostilité exagérée ne prévalut point. On se borna, sur notre frontière du nord-est, à opérer trois échancrures, et ce fut l'état-major prussien, sagace en géographie militaire, qui les désigna. Chacune des fractions de territoire qui nous furent enlevées était dominée par une place forte, et ouvrait l'accès d'une vallée conduisant sur Paris. Dans la première, en commençant par le nord, il y avait Philippeville et Marienbourg, dans la seconde Sarrelouis, dans la troisième Landau. Nos ennemis entendaient ainsi garder possession de trois portes stratégiques de la France. Leurs calculs ont été déjoués. Les défenses militaires de la France ont été réorganisées de telle sorte que la privation de Sarrelouis et de Landau n'est plus pour nous un danger et que la possession de ces places ne donnerait aucune force d'agression contre nous à nos ennemis. Cette réparation des effets du traité de 1815 est due au gouvernement de 1830. « Ce gouvernement, dit M. Th. Lavallée dans son livre sur *les Frontières de*

la France, où il vient de résumer le patriotique enseignement qu'il donne à Saint-Cyr à notre jeunesse militaire, ce gouvernement était soupçonné, haï, menacé par la coalition. Au moindre mouvement, il eût attiré sur la France la moitié de l'Europe, même l'Angleterre, sa douteuse alliée... Il devait donc, sans autre ambition, se mettre en mesure de garder et couvrir la France dans les frontières défectueuses qu'on lui avait imposées, et, en s'efforçant de leur rendre leur importance et leur efficacité, la préparer à toutes les éventualités. Il entreprit ce travail modeste avec une sollicitude pleine de patriotisme, réforma, compléta, simplifia l'œuvre de Vauban, enfin répara, autant qu'il le pouvait, les brèches de 1815. Aucun gouvernement depuis Louis XIV n'en avait autant fait, et ce sera l'éternel honneur du règne de Louis-Philippe. » La construction des places fortes de Soissons, de Langres, de Toul, de Marsal, l'augmentation de Wissembourg et de Bitche, les fortifications de Lyon et de Paris ont fermé ou rendu inutiles les issues par lesquelles la coalition avait cru nous dominer en nous enlevant Landau et Sarrelouis. C'est pour ce motif que nous appelons la rectification de la frontière de 1815 une petite question, si on la compare au renversement de l'œuvre de 1814. La France n'a plus un intérêt effectif à reprendre Landau et Sarrelouis; elle ne trouverait plus guère qu'une certaine satisfaction morale à obtenir la restitution de ces places. Il va sans dire que l'avantage qu'elle en retirerait est trop petit pour qu'elle puisse avoir l'idée de le poursuivre au risque et au prix d'une grande guerre.

C'est en se rendant compte de l'état de la question de nos frontières qu'on est arrivé aux suppositions qui ont eu cours dans ces derniers temps. Défaire le travail de 1814, s'est-on dit, il n'y faut point songer, à moins qu'une guerre dont nous ne serons point les provocateurs ne nous en fournisse l'occasion légitime et décisive. La grande question mise ainsi de côté, on se trouvait en présence de la seconde : n'est-il point possible de nous faire rendre les petits morceaux qui nous ont été pris en 1815? Ces lambeaux de territoire n'ont plus pour nous une réelle importance; mais ils en ont moins encore pour l'Allemagne. De quoi Sarrelouis pourrait-il servir à la Prusse? Quel profit la Bavière et derrière elle la confédération pourraient-elles tirer désormais de Landau? La défense de la France a maintenant de bien plus solides boucliers. Si l'on nous faisait ces restitutions, l'Allemagne ne conserverait-elle pas encore les avantages que lui donne le traité de 1814? ne garderait-elle point une position formidable entre la France et le Rhin? Certes la France ne ferait point preuve d'une ambition bien exigeante en demandant à être replacée non pas dans les limites que la république avait léguées à Napoléon, mais dans celles que la révolution avait reçues de l'ancien régime et que les coalisés de 1814 concédaient à la restauration. Il semble qu'une opération aussi simple, aussi modeste, aussi inoffensive, qui donnerait à la France une satisfaction plus historique que politique, la satisfaction de rentrer dans sa configuration de

1792 et de 1814, il semble, disons-nous, qu'une pareille opération peut facilement se conclure à l'amiable. Il ne faut pour cela qu'une occasion où la France serait sollicitée de prendre part à une négociation touchant à d'autres intérêts européens, ou de tolérer certaines combinaisons territoriales accomplies en d'autres parties du continent. Le concours et de bons procédés de la France valent bien que les autres états de l'Europe nous donnent cette satisfaction idéale sur un point qui est devenu pour eux d'un si mince intérêt.

Ces considérations sont justes ou du moins fort plausibles : elles ont autorisé quelques personnes à croire que le gouvernement français ne pouvait moins faire que de trouver dans les complications danoises l'occasion et le moyen d'obtenir le rétablissement de la frontière de 1814. Ces ingénieux tisseurs de conjectures trouvaient la position de la France admirable : n'étions-nous point placés entre l'Angleterre d'un côté et de l'autre l'Allemagne ou pour mieux dire la Prusse? L'Angleterre demandait notre concours actif, la Prusse n'avait besoin que de notre abstention. Nous pouvions mettre un prix soit à notre concours, soit à notre abstention. A l'Angleterre, pour notre concours actif, nous pouvions demander le grand prix, l'abandon des erremens de 1814, la large extension de notre frontière vers le Rhin. Est-ce là ce dont il a été question dans ces pourparlers à propos d'une compensation auxquels lord Russell et lord Clarendon ont fait allusion? En tout cas, la perspective de cette compensation paraît avoir effarouché le gouvernement anglais et l'a totalement refroidi pour le Danemark. A la Prusse et à la confédération germanique, nous pouvions demander le petit prix, la frontière de 1814. Les facilités successives et inespérées que notre indifférence déclarée pour le traité de 1852 et notre abstention ont données à la Prusse dans sa campagne contre le Danemark devaient nous créer des titres à la gratitude de la Prusse et de l'Allemagne. Cette gratitude ne pouvait s'exprimer à moins de frais qu'en nous rendant Sarrelouis et Landau. Le bruit de la reconstitution de l'alliance du Nord est malheureusement venu à la traverse de ce rêve optimiste. Quelques-uns de ceux qui ont caressé cette illusion ne sont point toutefois découragés; ils comptent encore sur l'intérêt qu'a M. de Bismark à ménager et à dédommager le gouvernement français. M. de Bismark est le seul homme d'Europe qui tienne en ce moment dans ses mains la boîte aux surprises, et il n'a pas dit son dernier mot. Attendons la fin, nous le voulons bien. Quant à nous, nous verrions avec répugnance la France tirer le moindre profit indirect de la spoliation du Danemark, et cependant nous éprouverions un sentiment de désappointement et de tristesse, s'il était permis à la Prusse de s'agrandir sans que la France eût le droit d'effacer pacifiquement de sa carte un souvenir qui ne peut plus lui nuire, mais qui l'afflige et la blesse.

Dans ces perplexités chagrines et devant la perspective d'une nouvelle

coalition, il nous est impossible de croire, nous le répétons, qu'une politique inerte soit une politique sage. On a, dans ces derniers temps, placé la politique sous l'invocation de ce que l'on appelle le droit nouveau ou le principe des nationalités. Assurément le principe de nationalité est un grand élément de la politique ; mais on fausserait toutes les situations et toutes les idées, si on continuait à laisser prendre à cet élément une place plus vaste que celle qui lui est due. Les états fondent leur puissance intérieure et leur influence au dehors sur trois choses : la nationalité, la géographie ou les frontières, et les institutions. C'est de la combinaison de ces trois élémens, et non du développement excessif d'un seul au détriment des autres, que procèdent la force des états sains et l'action qu'ils peuvent exercer au milieu de cette agglomération d'états qui compose l'Europe. Les questions de nationalité sont souvent ambiguës et donnent lieu quelquefois à d'inextricables confusions. Qu'on invoque les droits de nationalité quand il s'agit d'un peuple en masse obligé de subir un gouvernement qui lui est étranger, comme cela se passait en Italie, comme cela existe encore en Pologne, rien de plus naturel et de plus juste; mais, comme on le voit aujourd'hui dans le Slesvig, qu'on vienne au nom de la nationalité demander le démembrement d'une petite province intermédiaire entre deux races et où ces races s'entremêlent, on aboutit à des actes arbitraires et violens qui contredisent la logique et le droit. Il faut distinguer aussi entre les nationalités: il y a celles qui souffrent et sont opprimées, il y a celles qui sont prospères, puissantes, ambitieuses, capables d'infliger à d'autres l'oppression au lieu de la subir elles-mêmes. Sous la vague formule du droit des nationalités, doit-on confondre les justes griefs des races qui souffrent et les tendances usurpatrices, l'orgueilleuse avidité de celles qui dominent? Cette confusion s'accomplit facilement, et nous en avons un exemple dans ce qui se passe entre le Danemark, qui se voit arracher le Slesvig tout empreint de nationalité danoise, et l'Allemagne invoquant sur l'Eider un principe qu'elle viole sans scrupule contre des populations polonaises, slaves, hongroises et italiennes, qu'elle n'est point parvenue, qu'elle ne parviendra jamais à s'assimiler. Le principe des nationalités, mettant en jeu et aux prises aussi bien l'orgueil et l'ambition des races dominantes que les griefs des races opprimées, ne saurait être l'instrument exclusif de notre politique étrangère, dans les conditions surtout où la France est aujourd'hui placée. Nous sommes en face d'une alliance inévitablement hostile à la France : cette alliance ne représente pas seulement la domination étrangère exercée par la force sur certaines races; elle représente surtout les idées réactionnaires et la politique autocratique. La France, voulant réagir d'une façon pacifique, mais efficace, contre cette alliance, ne le peut qu'à une seule condition, à la condition de redevenir ce qu'elle a été pendant tant d'années, le représentant le plus éclatant sur le continent des idées et des institutions libérales. Contre la coalition renaissante, l'idée de liberté

nous créera des diversions encore plus utiles que l'idée de nationalité. La liberté n'est donc plus seulement réclamée par le sentiment de notre dignité intérieure. L'incertitude de la situation de l'Europe nous presse d'en faire l'arme de notre défense extérieure, et de retourner contre nos sourds ennemis ses feux invincibles.

Quand, pénétré de l'idée que la grandeur et la sécurité de la France sont attachées à la prompte rénovation libérale de nos institutions, on tourne ses regards sur le présent, on y trouve à la vérité peu d'encouragemens, et cependant en un pays comme le nôtre, si facile à la prostration, mais si prompt à l'élan, il ne faut jamais désespérer. Les sévérités dont la presse est l'objet ne se relâchent point. Un procès retentissant va nous montrer la libre initiative des électeurs aux prises avec une législation ancienne qui paraît incompatible avec l'esprit du suffrage universel et de la souveraineté populaire. Les élections des conseils-généraux venaient d'apprendre au gouvernement qu'il n'avait point à se repentir de la modération habile que le ministre de l'intérieur, M. Boudet, avait apportée dans cette importante opération politique, et c'est en ce moment que, par un contre-temps regrettable, on met en accusation, comme auteurs d'une association illicite, treize citoyens qui, dans les élections générales, avaient donné au mouvement libéral un concours actif et dévoué. Que sortira-t-il de cette lutte judiciaire? Rien que de favorable, nous en sommes sûrs, à la cause libérale. Il ne faut pas que l'administration espère trouver dans ce procès une sorte de représailles contre les discours prononcés par les députés de l'opposition lors de la vérification des pouvoirs. Les meneurs électoraux de l'opposition que le ministère public dénonce ne sont que treize; entre ces treize députés ou avocats et l'armée de fonctionnaires contre laquelle ils ont essayé de lutter, la partie était-elle égale, et les sympathies généreuses du public peuvent-elles hésiter? Toutes les illustrations du barreau de Paris, le conseil de l'ordre, se sont réunis pour assister les treize. Cette affaire aura donc le retentissement qu'elle mérite; elle prendra le caractère d'un grand débat politique, et sera pour l'opinion quelque chose de plus qu'un intéressant spectacle. Les causes politiques n'ont jamais eu à regretter d'avoir traversé de telles épreuves. Tandis que cet épisode se prépare, il ne paraît pas probable que dans des régions élevées on n'apprête point quelques combinaisons nouvelles en vue de la prochaine session du corps législatif. Les bruits de modifications ministérielles reviennent toujours. Ces modifications, si elles ne se réduisent qu'à des questions de personnes, ne sauraient offrir un grand intérêt. Ce qui serait plus important, c'est la réforme depuis longtemps attendue qui permettrait aux ministres de venir exposer et soutenir eux-mêmes devant les chambres les actes de leurs départemens. Les esprits les moins suspects de parlementarisme sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître que cette mesure est nécessaire à la bonne expédition des affaires, et ne pourrait

être que profitable à l'autorité du gouvernement. Une règle essentielle du régime représentatif serait ainsi confirmée comme sortant de la nature des choses, et recevrait la sanction de l'expérience pratique.

Après les grandes discussions auxquelles le conflit dano-allemand a donné lieu dans le parlement anglais, après les conjectures et les déclamations qu'ont provoquées les fameuses dépêches qui, sous une forme falsifiée, nous révélaient le fait vrai de l'alliance du Nord, la politique étrangère se trouve ramenée au courant des faits quotidiens. La conférence de Vienne, où les Danois, les Autrichiens et les Prussiens discutent les conditions de la paix, est loin d'exciter l'intérêt de curiosité qu'a si longtemps entretenu la conférence de Londres. En dépit de ses lenteurs, la négociation de Vienne, se réduisant à régler la capitulation du Danemark, doit aboutir infailliblement à la paix. Ce qui est piquant, c'est que la diète, qui avait pu prendre à la conférence de Londres, en la personne de M. de Beust, les plus nobles et les plus imposantes attitudes, ne brille à Vienne que par son absence. Dès que l'affaire n'a plus eu à se traiter qu'entre le Danemark et l'Allemagne, la Prusse et l'Autriche l'ont prise exclusivement en main, et la diète a été congédiée. Les états secondaires ne trouvent point chez leurs grands confédérés la courtoisie que leur ont si libéralement témoignée la France et l'Angleterre. C'est l'éternelle histoire des affaires allemandes, illustrée encore par l'épisode de Rendsbourg et la façon cavalière dont la Prusse s'est emparée de cette place en mettant à la porte les troupes de la diète. Les grands ministres des petits états sont trop accoutumés à ces procédés pour avoir le droit de paraître surpris de leur présente mésaventure. On a fait avec exactitude de la façon suivante l'historique du mouvement allemand dans l'affaire du Slesvig-Holstein. Le parti populaire et radical a pris feu le premier; de peur d'être débordées, les cours secondaires ont cédé à l'impulsion populaire et ont voulu prendre la direction du mouvement national; les deux grandes puissances, la Prusse et l'Autriche, ne voulant point laisser acquérir tant d'importance aux petits états, ont pris sur eux l'avance et ont fait la guerre. Il n'y a qu'à retourner cette progression pour deviner l'histoire qui va suivre. L'affaire faite, le succès acquis grâce à l'abstention de l'Angleterre et de la France, la Prusse et l'Autriche mettent de côté les petites cours; les petites cours mettront de côté le parti populaire. En définitive, cette équipée, commencée étourdiment par les radicaux, ne tournera qu'au profit de la réaction en attendant d'autres aventures.

Il y a quelque temps que l'on peut reconnaître à certains symptômes le commencement d'une sorte de reflux réactionnaire. Ces symptômes se manifestent même par le léger malaise que ressentent passagèrement des états qui paraissaient placés dans les conditions les plus heureuses. Ce n'est point sans inquiétude et sans regret par exemple que nous avons vu cette année en Belgique le gouvernement enrayé aux mains d'un ministère libéral

par le bizarre état d'équilibre numérique auquel étaient arrivés dans la chambre les partis de la réaction et du progrès. La dissolution de la chambre et les élections générales mettront fin, nous l'espérons, à cette situation, où les partis se neutralisent et se réduisent à l'impuissance. Nous ne doutons point que le parti libéral belge n'aborde cette épreuve électorale avec l'activité, le zèle et l'énergie qui assurent la victoire. Ce parti ne doit point oublier la solidarité qui en ce moment unit en Europe toutes les causes libérales. Il sait que les victoires ou les défaites du libéralisme ne sont point des accidens locaux et isolés. Nous espérons donc que, par son triomphe électoral, il donnera aux libéraux européens un bon exemple et un salutaire encouragement.

L'Espagne, éloignée de la mêlée européenne, pourrait exercer, elle aussi, une influence bienfaisante au-delà de ses frontières, si elle savait tirer parti d'une situation qui, à certains points de vue, est véritablement exceptionnelle; mais l'Espagne a d'étranges indolences, de singuliers caprices et d'inexplicables entêtemens. Parmi les hommes publics, il y a trop d'intelligence pour qu'on puisse expliquer les fautes commises autrement que par une paresseuse incurie. L'Espagne a depuis quelques années deux torts graves : elle cherche des querelles dans l'Amérique espagnole, et elle ne veut pas mettre dans ses finances un ordre définitif qui élèverait son crédit à une hauteur florissante. Les affaires que l'Espagne s'est suscitées dans l'Amérique espagnole n'ont fait que grever ses finances sans aucune compensation politique, et il n'est pas douteux que, si elle s'engage plus avant dans sa lutte avec le Pérou, elle s'imposera en pure perte de lourds sacrifices financiers. Si du moins ce penchant aux dépenses inutiles et de fausse gloire avertissait l'Espagne de mettre ordre à son crédit, ce ne serait que demi-mal, car un pays comme celui-là est assez riche pour payer ses folies. Malheureusement, grâce à l'obstination incompréhensible du ministre des finances, M. Salaverria, le crédit espagnol jouit en ce moment sur le marché du continent du plus mauvais renom. On dirait que M. Salaverria est un de ces trésoriers des monarchies barbares du moyen âge qui pensaient gagner beaucoup à frustrer les créanciers publics. L'Espagne est le seul état européen qui, grâce à M. Salaverria, entretienne comme un monument le souvenir de ses banqueroutes passées. Elle a des dettes passives, c'est-à-dire des dettes dont elle ne sert plus les intérêts, ayant fait banqueroute à cette catégorie de ses créanciers, et dont elle ne reconnaît plus que le capital; mais, en réduisant ces dettes passives au capital sans intérêt, les auteurs des règlemens de la dette espagnole s'étaient obligés à opérer, au moyen de ressources affectées à cette destination, l'amortissement de ce capital. M. Bravo Murillo notamment fit en 1851 un règlement de ce genre qui indiquait avec clarté et précision les ressources appliquées à l'extinction des dettes passives. Les conditions offertes par M. Bravo Murillo furent acceptées, les créanciers et les porteurs actuels

de dettes passives en demandent en vain l'exécution à M. Salaverria. Leur malheur et la résistance du ministre viennent d'une circonstance curieuse. Parmi les ressources affectées à l'amortissement, il en est qui ont donné des produits si considérables que les porteurs des passives seraient remboursés au pair, si ces produits, qui sont leur propriété légale, leur étaient distribués. Les créanciers avaient là des gages trop bons, qui eussent amplement suffi pour les payer, et M. Salaverria, au mépris d'un engagement gouvernemental qui ne date que de treize ans, et faisant banqueroute à ce qui n'était que le règlement d'une banqueroute antérieure, trouve, lui aussi, ces gages trop bons pour vouloir s'en dessaisir. M. Salaverria a tenté, il y a quelques mois, d'imposer aux porteurs des passives un règlement nouveau qui était un désaveu choquant du règlement de 1851, et, malgré la connivence de commissions parlementaires trop complaisantes, cette tentative de spoliation, sous le coup du blâme de l'opinion, est venue échouer aux portes du sénat. Ce manque de foi financière a été jugé en Angleterre avec une sévérité malheureusement méritée, et l'interdit qui depuis quelques années exclut les valeurs espagnoles des principales bourses d'Europe a été rigoureusement maintenu. Il ne nous convient pas, à nous Français, d'imiter le langage employé à cette occasion par la presse anglaise; nous n'essaierons pas de qualifier les doctrines et les procédés du ministre espagnol. Nous préférons parler à l'honneur et à l'intérêt bien entendu d'un peuple fier, et qui a tant de ri hesses naturelles à mettre en valeur. L'Espagne ne voudra point, en matière de crédit, tomber au-dessous de la Turquie, qui a consolidé ses caïmés, et qui dès lors se voit ouvrir tous les marchés européens. Le Mexique ne faisait pas honneur, lui non plus, à ses engagemens; mais, le nouvel établissement impérial réussissant, on peut compter qu'il paiera ses dettes, et le système de M. Salaverria, s'il était continué, condamnerait sous ce rapport l'Espagne à une exception déplorable. Il en coûterait peu au gouvernement espagnol pour conclure avec les porteurs de passives une transaction équitable et pour éteindre cette dette criarde. L'entêtement de M. Salaverria lui coûte au contraire depuis quelques années des sommes énormes, il lui attire une sorte d'excommunication de crédit qui détourne de l'Espagne les capitaux français et anglais, qui déprime le cours des fonds publics, qui oblige le trésor à faire des emprunts précaires et flottans à des taux usuraires, qui appauvrit le pays et met les finances publiques en péril. L'Espagne est politiquement tranquille depuis dix ans, mais le désordre dans les finances peut ramener le trouble dans la politique. Des considérations de ce genre devraient être comprises par l'unanimité des hommes d'état espagnols : personne ne semble plus digne de les apprécier que le président du conseil, M. Mon, qui ne peut véritablement pas sacrifier son ancienne renommée à l'opiniâtreté de M. Salaverria.

E. FORCADE.

LES MÉMOIRES DU COMTE DE SENFFT (1).

Voici un volume, venu de l'étranger, qui mérite de ne point passer inaperçu, car il intéresse au plus haut degré notre histoire contemporaine. Le comte de Senfft, envoyé de Saxe à Paris de 1806 à 1809, puis ministre dans sa patrie jusqu'en 1813, plus tard conseiller intime et ministre d'Autriche, a été témoin de quelques-unes des plus grandes scènes de l'empire : il les raconte avec une sûreté d'impression et une précision de souvenir également remarquables. Homme d'esprit et de goût, il s'est épris de la France et de la société française, et son récit, qui reproduit l'aspect des lieux et celui des personnes, en acquiert un double charme.

La première partie du livre plaira surtout par ce qu'on peut appeler la chronique diplomatique. Le théâtre a son foyer où les rois et reines de comédie sont encore esclaves de réalités dont le contraste avec leur grandeur passagère ne laisse pas que d'être piquant. Le parlement a sa buvette et le palais ses Pas-Perdus, où légistes et hommes d'état, vus de près, changent de physionomie et de proportions. La diplomatie a de même sa chronique intérieure, qui révèle dans les grandes occasions beaucoup de ressorts cachés, beaucoup d'impulsions secrètes, scène vivante où paraissent en déshabillé les plus grands hommes d'état et les souverains eux-mêmes. Cette sorte de chronique fournirait aisément la matière d'un manuel où les jeunes diplomates apprendraient les secrets et les rubriques du métier : on y verrait l'histoire de cet ambassadeur qui, pour dissimuler la pauvreté de son équipage, fait jeter par ses coureurs des fleurs et des gros sous à la multitude, de cet autre qui, pour tromper l'opinion sur la richesse de sa cour, se fait, dans un souper de gala, verser du vin sur un habit magnifique, et revient après quelques minutes avec un habit pareil, — de ceux qu'une voiture versée, une indisposition subite, comme dans les vaudevilles de Scribe, a fort à propos dispensés de fâcheuses ou difficiles entrevues. Les *mémoires* du comte de Senfft ajouteraient à une pareille chronique beaucoup de curieux épisodes, d'intimes détails sur M. et Mme de Metternich et M. de Talleyrand, qu'il avait familièrement connus, sur M. de Bassano, M. de Narbonne, M. de Pradt, sur le comte Charles de Beust, sur le baron de Binder, et bien d'autres. L'auteur est surtout heureux dans la peinture de quelques traits bien choisis de la grande figure de Napoléon. Il faut lire toute sa narration du séjour de la cour impériale à Bayonne pendant les fameuses conférences de 1808; il y peint habilement l'humeur que causaient au maître les nouvelles d'Espagne et certains pressentimens. L'empereur ne paraissait plus que rarement le soir dans le salon : le whist était délaissé; une « *macédoine* assez animée l'attira seule une fois, et il y prit part en tenant la main au *vingt et un*. Ayant encaissé un jeton de Mme de Senfft, qu'un de ses voisins voulut réclamer comme n'ayant pas été dû à la banque, il fit en le refusant cette réponse susceptible d'une application plus générale : Ce qui est bon à prendre est bon à garder! » L'empereur faisait tous les soirs avec l'impératrice et ses dames des courses en calèche qui

(1) In-8°, Leipzig, Veit.

se dirigeaient le plus souvent vers le bord de la mer, « et ce goût creva plus d'un attelage, dit M. de Senfft, en faisant rouler rapidement les voitures sur la plage sablonneuse. Quelquefois l'empereur, à cheval, poussait sa monture jusqu'à quelque distance du rivage, dans cet élément pour lequel il éprouva toujours tant d'attraits, et qui n'a jamais reçu son joug. »

Nous avons dit que l'aspect des lieux avait dans M. de Senfft un témoin souvent ému : son récit du voyage à Bayonne en fournirait à lui seul aisément la preuve. Il décrit en peu de mots, mais qui suffisent à répandre quelques rayons dorés au milieu de son exposé diplomatique, « le beau pays qui s'étend entre Paris et Bordeaux, les bords de la Loire, le point intéressant où, en approchant des rives de la Dordogne près de Cubzac, on voit tout le luxe d'une végétation méridionale succéder aux campagnes fertiles, mais monotones, du Poitou et de l'Angoumois, et le lierre aux grandes feuilles couvrir les ruines fameuses du château des quatre fils Aymon, enfin ces tristes landes dont la culture réclame de grands encouragemens. » Sa peinture de Bayonne est un excellent morceau. Il faut le suivre enfin dans son voyage par Oléron, Laruns, Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port et la vallée de la Nive, avec retour par Cambo. Il a soin de remarquer à Laruns « l'usage de la jeunesse des deux sexes de se rassembler le matin de la Saint-Jean, jour fameux, d'après la tradition locale, par la vertu des eaux puisées au moment du lever du soleil. On danse la gavotte sur la grande place au chant d'un air assez mélancolique, et on parcourt ainsi les rues voisines... » Il termine par ces mots, qui montrent bien le double intérêt du livre, où la politique n'a pas effacé les droits du pittoresque : « Le souvenir de ce séjour à Bayonne conserve un intérêt très piquant, et même quelque chose du riant coloris des localités; mais, à cause du drame qui s'y joua, il sera sans doute marqué en noir dans les fastes historiques. »

Les traits noirs ne manqueront pas dans la suite des mémoires du comte de Senfft. Ce sont d'abord les préludes de la guerre d'Espagne. — L'exil de Mme de Chevreuse occupait tout Paris en août 1808. L'empereur avait voulu inscrire cette personne distinguée, chez laquelle se réunissait la société parisienne qui avait le plus fidèlement conservé la tradition des anciens usages et la fleur du bon ton, parmi les dames du palais, et des considérations de famille avaient contraint la duchesse à accepter; mais lorsqu'il la nomma, avec trois autres dames, pour faire le service à Fontainebleau auprès de la reine d'Espagne, elle se dit malade, sans laisser ignorer « qu'elle ne voulait pas de l'emploi de geôlière. » L'opinion publique était péniblement préoccupée aussi de la prochaine guerre, et M. de Senfft en attribuait l'origine à « un esprit de vertige, qui faisait envisager dès lors à Napoléon le sort du monde comme un jeu livré à son caprice, et dont il pouvait s'amuser à mêler les cartes au hasard. »

Mais c'est surtout lorsqu'approchent les terribles événemens de 1812, dans lesquels sa patrie fut si gravement enveloppée, que le récit de M. de Senfft devient digne d'intérêt par des informations particulières et une émotion contenue. De Dresde même, les avertissemens ne manquèrent pas à Napoléon. Le général de Watzdorff, qui revenait d'une mission à Saint-Pétersbourg, et que l'empereur interrogeait, ne dissimula pas quelles forces

seraient opposées par la Russie, et quelles difficultés offrirait infailliblement la campagne projetée. Ces difficultés, dit M. de Senfft, le duc de Vicence était le seul de tout l'entourage impérial qui osât les représenter à son maître avec une égale force. M. de Senfft ajoute que Napoléon n'entendit pas le même langage de la part de M. de Narbonne, « esprit aimable, dont la grâce et la gaîté piquante, assaisonnées de ce bon goût de l'ancien régime dont notre génération conserve à peine la tradition, étaient faites pour charmer ses amis et la société qui l'entouraient à Paris; trop heureux si, se bornant à ce rôle si bien tracé par ses qualités et ses antécédens, il fût resté loin des affaires dont il n'avait pas la force de saisir le fond, tout en y mettant beaucoup d'esprit, et s'il n'eût point prodigué le courage d'un chevalier français pour une cause étrangère à ses anciennes relations, à son langage, et dont il est devenu la victime. » Une fois l'expédition de Russie commencée, l'auteur des mémoires, placé alors par son roi à la tête du ministère saxon, suit de plus près que jamais les affaires, et observe avec un intérêt facile à comprendre les vicissitudes d'une guerre d'où le salut de sa patrie doit dépendre immédiatement. Aussi les pages les plus curieuses de son livre sont-elles désormais celles où il décrit l'émotion publique se manifestant à Dresde suivant les alternatives de succès ou de revers qu'on annonce de Russie. Vers le milieu de décembre, on apprend la retraite des Français et la bataille de la Bérézina, et bientôt, dans la nuit du 16 au 17, l'empereur lui-même arrive, seul avec le duc de Vicence. Le désordre des premières heures est vivement exposé, ainsi que la conversation entre l'empereur, qui est au lit, et le roi de Saxe : Napoléon n'éprouvait pour son fidèle allié aucune crainte, dit M. de Senfft avec une naïveté maligne; cent mille hommes qu'il avait sur le Niémen devaient suffire à défendre la ligne de la Vistule, et il allait revenir lui-même prochainement avec de nouvelles forces pour réparer les désappointemens de cette campagne. Le matin venu, l'empereur parut au salon, tout habillé pour le départ; « il entra en fredonnant une chanson d'un air goguenard qui, en voulant affecter l'insouciance au milieu d'une grande calamité, n'était point l'expression convenable du courage d'une grande âme... » M. de Senfft voyait déjà se vérifier le pressentiment que lui avaient inspiré des entreprises comparables, suivant lui, à celles de Bacchus et d'Alexandre, de Xerxès et de Philippe II; il y avait dénoncé de bonne heure ce qu'il appelle quelque part « un caractère d'immoralité et de superbe qui semblait appeler cette puissance vengeresse nommée chez les Grecs Némésis, et dont les jugemens divins empruntent le caractère dans tous les temps. »

Ayant commencé à rédiger ses souvenirs depuis la veille même de l'expédition d'Espagne, M. de Senfft a compris dans son récit précisément cette partie du règne de Napoléon où se trouve si profondément empreint le double caractère de la grandeur héroïque et de la faiblesse humaine. C'est pour avoir saisi en quelque mesure ce double aspect, c'est pour l'avoir rendu avec le seul secours de la réalité vive que son livre a du prix.

A. GEFFROY.

V. DE MARS.

ment
ence
son
endit
dont
n ré-
aites
reux
s, il
tout
rage
rela-
édi-
son
ires,
erre
s les
mo-
s ou
rend
s la
nce.
con-
léon
une
suf-
hai-
ette
r le
en
oint
enfit
tre-
, de
ap-
lait
et
s. »
ex-
ent
eint
ne.
voir